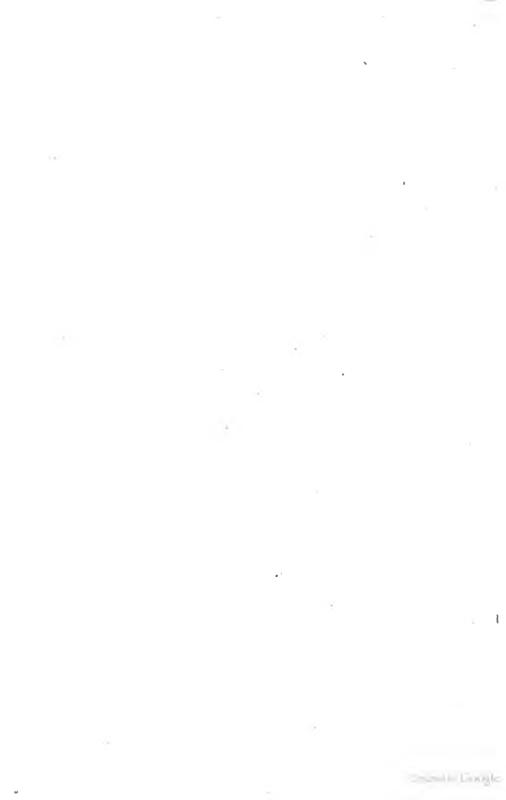


HISTOIRE

DE LA

BIBLIOTHEQUE MAZARINE

TIRE A 300 EXEMPLAIRES.

Papier vélin...........	250
— vergé....	28
— chamois.........	10
— chine..........	6
— bleu...........	4
Peau de vélin..........	2

IMPRIME CHEZ AUGUSTE HERISSEY, A EVREUX.

HISTOIRE

DE LA

BIBLIOTHEQUE

MAZARINE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS

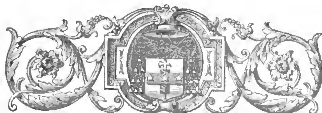
PAR

ALFRED FRANKLIN
ATTACHÉ A LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE



A PARIS
CHEZ AUGUSTE AUBRY
L'UN DES LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS
RUE DAUPHINE, 16

M. D. CCC. LX





A physionomie du cardinal Mazarin est multiple. A l'étudier de près, on découvre sous le politique un amateur éclairé des beaux-arts et un passionné bibliophile. Or, l'histoire s'est beaucoup occupée de l'homme d'État, très-peu de l'artiste, nullement du bibliophile. C'est le contraire que nous avons fait.

Les conceptions politiques qui ont réalisé les traités de Westphalie et des Pyrénées nous trouvent donc ici fort indifférent ; mais nous tenons à savoir qu'en 1643 Mazarin avait déjà rassemblé à son palais du mont Quirinal plus de cinq mille volumes, et que, dans sa sollicitude, il ne les

confiait qu'à des ouvriers appelés exprès de Paris. Nous tenons à retrouver le nombre exact des livres qu'il posséda à chaque époque de sa vie, à faire connaître les savants dont il réclama le concours. Les seules négociations diplomatiques, les seules conquêtes qui nous intéressent pendant ce règne agité, ce sont celles de Naudé qui, ambassadeur d'un nouveau genre, court régler le sort de la bibliothèque de Philipsbourg, ou va, en conquérant pacifique, envahir les librairies de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Mazarin, d'ailleurs, apparaît toujours derrière son envoyé; et plus tard, quand les chefs de la Fronde, n'écoutant plus que leur haine, se vengeront du premier ministre en frappant le bibliophile, et feront jeter aux vents sa précieuse collection, nous recueillerons avec sympathie le cri de douleur que la dispersion de ce trésor lui arrache, au milieu même de la lutte qui doit le perdre à jamais, ou lui rendre sa toute-puissance évanouie.

On sait en effet quels orages Mazarin traversa avant d'affermir son autorité. Ses livres suivirent

sa fortune; ils partagèrent avec lui les colères de la Fronde; le parlement rendit contre eux plus d'un arrêt barbare, et leur fit jouer ainsi un rôle dans notre histoire.

Cet épisode, nul ne l'a écrit : il a été oublié ou dédaigné. La tâche était cependant facile, les témoins sont là, prêts à parler; beaucoup d'entre eux portent encore, à côté des armes de leur maître, les traces imprimées par six années d'agitations politiques, et ils semblent nous rappeler avec le poëte que les livres aussi ont leurs vicissitudes. L'histoire de ceux-ci méritait d'autant plus d'être écrite, qu'ils peuvent faire figurer parmi leurs titres de noblesse l'honneur d'avoir composé la première bibliothèque publique qu'ait eue la France.







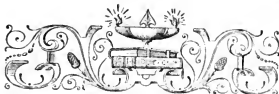
TABLE DES CHAPITRES

PREMIERE PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE DU CARDINAL MAZARIN

CHAPITRE I

MAZARIN ET NAUDÉ



HISTOIRE

DE LA

BIBLIOTHEQUE MAZARINE

PREMIERE PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE DU CARDINAL MAZARIN

CHAPITRE I

MAZARIN ET NAUDÉ



AZARIN n'eut qu'assez tard une demeure fixe à Paris. Lors de ses premiers voyages, il logea chez M. de Chavigny qui occupait l'hôtel Saint-Paul [1], rue du Roi-de-Sicile.

---

[1] L. de Brienne, *Mémoires*, t. Ier, p. 282. — Montglat, *Mémoires*, t. Ier, p. 301. — *Voy.* à la fin du volume l'indication des éditions citées.

Quand il vint en France, comme nonce extraordinaire d'Urbain VIII, il descendit rue des Mathurins, à l'hôtel Cluny, qui servait de résidence aux nonces [1]. Rappelé à Rome en 1636, il ne revit Paris que quatre ans après, et se fixa à l'hôtel de Clèves [2]; de là, il alla loger au Louvre [3]. Enfin, en 1640 [4], il acheta l'hôtel Tubeuf, dont l'origine était toute récente.

A l'angle formé par la rue Richelieu et la rue Neuve-des-Petits-Champs, Charles Duret de Chivry [5], président à la chambre des comptes, avait fait élever une vaste maison. Elle fut achetée par Jacques Tubeuf, président à la même cour. Celui-ci réunit l'hôtel de Chivry au sien [6] qui, bâti vers 1633 par Pierre le Muet [7], faisait le coin des rues Vivienne et Neuve-des-Petits-Champs [8]. Mazarin

---

1 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 473.

2 Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 157. — A. Renée, *les Nièces de Mazarin*, p. 443. — Cet hôtel était situé rue du Louvre.

3 De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 5.

4 Duchesne, *Recherches sur une ancienne galerie du palais Mazarin*, p. 5.

5 Il occupa successivement les fonctions de conseiller d'Etat, de contrôleur général des finances et de président à la chambre des comptes de Paris. Il était fils de Louis Duret, médecin de Charles IX et d'Henri III. — Eloy, *Dictionnaire histor. de la médecine*, t. Ier, p. 304.

6 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 53.

7 Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 202. — La rue Neuve-des-Petits-Champs fut ouverte par arrêt du conseil du 23 novembre 1633. F. et L. Lazare, *Dictionnaire admin. et histor. des rues de Paris*, p. 119.

8 Du Coudray, *Nouveaux essais sur Paris*, t. II, p. 37.

se trouva donc posséder toute la partie de cette rue comprise entre les rues Vivienne et Richelieu.

Cependant, vers la fin de 1643[1], quand la reine et ses enfants s'établirent au Palais-Royal, des considérations politiques toutes puissantes, auxquelles se joignait son attachement pour Anne d'Autriche, déterminèrent le cardinal à y loger également.

Louis XIII était mort au mois de mai; Mazarin venait de remplacer Richelieu et ne dissimulait plus son ambition. En prenant l'autorité et le titre de premier ministre, il se promit bien de ne pas habiter toujours un palais qui semblait lui rappeler ironiquement l'opulence de son prédécesseur.

Le cardinal comprit aussitôt tout le parti qu'il pouvait tirer de l'admirable situation de l'ancien hôtel Tubeuf. Il faut se souvenir que Richelieu avait reculé jusqu'aux boulevards actuels le mur d'enceinte de Paris. L'hôtel Tubeuf qui, grâce à un mouvement de terrain, dominait d'un côté le Palais-Royal, se trouvait donc, de l'autre, sur la partie la plus gaie des limites champêtres de la capitale; de ses fenêtres, la vue, passant par dessus les vergers des Augustins et des filles Saint-Thomas, pouvait s'étendre au loin sur la campagne. Romanelli et Grimaldi, appelés de Rome,

---

[1] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. Ier, p. 316 et 326; t. IV, p. 3.

reçurent l'ordre de décorer cet hôtel avec magnificence, et François Mansard se chargea de le rendre digne d'un successeur de Richelieu. Enfin, Mazarin résolut, dès ce moment, d'y établir une bibliothèque plus riche et plus somptueuse que toutes celles qui existaient alors.

Deux sentiments durent concourir à lui inspirer cette idée : son amour pour les livres d'abord, puis le souvenir de Richelieu qui, ici encore, s'imposait à lui. Richelieu avait possédé « dans l'hôtel de Richeliev, iognant le Palais-Cardinal [1] » une très-belle collection de livres; et, nous le verrons, c'est à lui que revient l'initiative de la plupart des généreuses dispositions adoptées par Mazarin à l'égard des gens de lettres. Enfin, quelques mois avant de mourir, Richelieu avait choisi pour bibliothécaire Gabriel Naudé; Mazarin se l'attacha aussitôt au même titre.

Le nom de Naudé est resté cher aux bibliophiles. Sa passion pour les livres s'était manifestée dès sa jeunesse [2], et il avait pu la satisfaire de bonne heure; il entrait dans sa vingtième année quand le président de Mesmes lui donna la direction de sa bibliothèque [3]. Mais Naudé dut bientôt

---

[1] Testament de Richelieu; dans Aubery, *Histoire dv cardinal dvc de Richeliev*, p. 616.

[2] P. Hallé, *Naudæi elogium*, p. 2.

[3] Naudé, *Bibliographia politica*, p. 5. — L. Jacob, *Traicté des plvs belles bibliothèqves*, p. 543.

abandonner une position qui ne lui laissait pas le temps de suivre ses études médicales, il alla les terminer à Padoue [1]. La mort de son père le rappela à Paris. Pierre Dupuy le mit alors en relation avec le cardinal Bagni, qui l'emmena à Rome et lui confia sa bibliothèque. Naudé n'avait sans doute pas dit encore un complet adieu à sa première profession, car en 1633 il fut nommé médecin de Louis XIII [2], titre purement honorifique d'ailleurs. Désormais, c'est l'étude des livres qui va l'occuper tout entier. Il resta douze ans chez le cardinal Bagni [3]; à sa mort, il devint bibliothécaire du cardinal Antoine Barberini [4], neveu du pape. Enfin, en 1642, Richelieu le fit venir à Paris [5], nous avons dit dans quel but.

L'expérience et l'érudition bibliographiques ne pouvaient donc faire défaut à l'homme que Mazarin venait de s'adjoindre; mais, le bibliothécaire une fois choisi, il restait à trouver des livres.

Au mois de janvier 1643 [6], un chanoine de Limoges, nommé J. Descordes, vint à mourir.

---

1 Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres...* t. IX, p. 77.

2 Hallé, *Naudæi elogium*, p. 10.

3 *Patiniana*, p. 41.

4 L. Jacob, *Traicté des bibliothèques*, p. 94 et 549.

5 Il y arriva le samedi 10 mars. *Naudæana*, p 111. — *Patiniana*, p. 39.

6 Naudé, *Cordesii elogium*, p. 8. — Gui Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à J. Spon; t. I[er], p. 289.

C'était un homme instruit, « vn autre Varron de son temps[1], » un vrai bibliophile ne vivant que pour ses livres. Son éloge, écrit par Naudé[2], nous apprend qu'il avait commencé sa collection en achetant la bibliothèque du savant Bosius[3]. Elle s'était rapidement augmentée, et Paris n'en comptait guère alors de plus précieuses[4]. On comprend les regrets qui assaillirent Descordes quand il dut songer à se séparer d'amis si chers ; mais il avait soixante-douze ans[5], et la mort approchait. Il voulut au moins mettre ses livres à l'abri des dangers de la dispersion, et il ordonna par testament que sa bibliothèque fût livrée tout entière à un seul acheteur[6].

Naudé avait été l'ami intime de Descordes; il dressa aussitôt un catalogue de ces richesses bibliographiques[7], et le soumit à Mazarin en le pressant de ne pas laisser échapper une aussi pré-

---

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 487.

2 *Joannis Cordesii ecclesiæ Lemovicensis canonici elogium*, en tête de la *Bibliotheca Cordesiana*.

3 Nom latinisé de S. Dubois. *Voy.* la *Biographie universelle*, t. XII, p. 65. — Naudé, *Cordesii elogium*, p. 5.

4 Naudé, *Mascurat*, p. 253. — J.-N. Erythræus, *Epistolæ ad Tyrrhenum*, t. II, epist. 18, p. 8.

5 Naudé, *Cordesii elogium*, p. 8.

6 G. Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à Spon ; t. Ier, p. 289. — Naudé, *J. Cordesii elogium*, p. 9.

7 *Bibliothecæ Cordesianæ catalogus, cum indice titulorum.* Paris, Vitray, 1643, in-4°. Il se vendait « quarante-cinq sols ». G. Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à Bélin ; t. Ier, p. 104.

cieuse collection. Bien des acquéreurs se présentaient, le cardinal offrit dix-neuf mille livres [1], elle lui fut adjugée pour vingt-deux mille [2].

Grâce au catalogue de Naudé [3], nous pouvons donc savoir exactement ce que fut à son origine la bibliothèque de Mazarin. Nous n'avons pas fait le compte des volumes; mais J.-N. Erythræus et Naudé lui-même [4] fixent leur nombre à six mille. Nous avons dit déjà qu'une pareille collection n'avait guère de rivales à Paris. Elle se composait du reste presque exclusivement de théologie et

---

1 Gui Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à Spon; t. Ier, p. 289.

2 Gui Patin, *Lettre* du 12 août 1643, à Bélin; t. Ier, p. 108. — Naudé écrit alors sur un registre dont nous parlerons plus tard : « Les sieurs Cantarini et Saint-Anthoni achevèrent pour Son Eminance et de son argent le paiement de la somme de 22,000 liv. pour l'achapt de la bibliloteque de feu M. Descordes, chanoine de Limoges, comme il appert par le contrat qui en fut passé et consigné à M. Charles. » *Biblioth. Impér.; manuscrits, supplém. français, nº 4256.*

3 Dans ce catalogue, les livres sont classés par ordre de matières. Il existe à la bibliothèque Mazarine (nº 18610) un autre catalogue de la collection de Descordes. Il est manuscrit et porte en tête : INDEX AUCTORUM, une main plus moderne a ajouté : *In catalogo bibliothecæ Cordesianæ contentorum, 1643.* Le titre des ouvrages n'y est pas indiqué, mais à la suite du nom de chaque auteur se trouvent des numéros qui renvoient aux pages du catalogue méthodique. Ce catalogue alphabétique était très-probablement destiné à faciliter le service de la bibliothèque. On a même eu l'intention de le faire imprimer, car au bas de la première page se trouve cette note, aujourd'hui à demi effacée : *L'impression du catalogue proposé in-12, caractère... pourra se monter à deux cent francs, le papier compris.*

4 J.-N. Erythræus, *Epistolæ ad Tyrrhenum*, t. II, p. 8. — Naudé, *Mascurat*, p. 253.

d'histoire [1] ; la poésie, la jurisprudence et la médecine [2] y étaient à peine représentées.

Ces lacunes furent bientôt comblées. Naudé se mit à l'œuvre, et la même année il acheta encore six mille volumes chez les libraires de Paris [3]. Nous disons libraires, mais le mot est peut-être un peu ambitieux ici ; Naudé, quand il s'agissait de « recouurer » des livres, avait pour principe qu'il faut chercher partout, « foüiller et reuisiter souuent toutes les boutiques des Libraires frippiers et les vieux fonds et magazins, tant de liures reliez que de ceux qui ont tousjours esté reseruez en blanc [4] ; » aussi Naudé, déjà possesseur lui-même d'une fort riche bibliothèque, était-il bien connu des bouquinistes, qui couvraient alors de leurs boîtes les parapets du Pont-Neuf [5].

Naudé cependant ne négligea pas les manuscrits dans ses recherches, car le catalogue de Descordes n'en contient aucun, et Mazarin, avant 1644, en possédait quatre cents volumes in-folio « cou-

---

[1] « Le nombre de ceux-ci semble presque infini. » G. Patin, *Lettre* du 19 juin 1643, à Bélin ; t. I[er], p. 104.

[2] « Elle n'est guère propre à un médecin, car c'est de son métier dont il y a moins de livres. » G. Patin, *Lettre* du 12 juillet 1643, à Bélin ; t. I[er], p. 105.

[3] Naudé, *Mascurat*, p. 253.

[4] Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 108.

[5] *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières de Paris*, vers 70. — De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 195. — P.-L. Jacob, *Réforme de la bibliothèque du Roi*, p. 53.

uerts de maroquin incarnat auec des filets d'or [1]; » il est vrai que dans ce nombre figure le célèbre recueil de pièces réuni par M. de Loménie, et sur lequel nous aurons à revenir.

A la fin de l'année 1643, la bibliothèque de Mazarin renfermait donc douze mille volumes imprimés et quatre cents manuscrits in-folio; c'était déjà « l'vne des plus accomplie de l'Europe [2]. » Le cardinal realisa aussitôt un projet sans doute conçu depuis longtemps : il ouvrit les portes à deux battants, et mit sa collection tout entière à la disposition du public.

L'exactitude de cette date a été contestée. La bibliothèque de Mazarin, après avoir été transférée au collége des Quatre-Nations, fut de nouveau, en 1691, ouverte aux gens de lettres; et deux écrivains [3], négligeant toute une période de son histoire, n'ont fait remonter qu'à cette époque l'origine de sa publicité. La plupart des historiens modernes ont relevé l'erreur et sont tombés d'accord sur la date de 1648 [4]; ils se trompent encore de cinq années.

---

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 488.

2 *Ibid.*, p. 487.

3 Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 339. — Dulaure, *Histoire de Paris*, t. V, p. 234.

4 Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 476. — Dézobry et Bachelet, *Dictionnaire de biographie*, etc., t. Ier, p. 297. — *Encyclopédie moderne*, t. VI, p. 162. — De Laborde, *Projets pour l'amélioration et l'embellissement du Xe arrondissement*, p. 26. — De Laborde, *Palais*

L. Jacob, dans son *Traicté des plvs belles bibliothèqves*, publié en 1644 [1], écrit page 487 : « Elle est commune à tous ceux qui y veulent aller estudier. » Auberoche, dans un recueil de vers latins [2], également publié en 1644, vante emphatiquement, page 9, la générosité de Mazarin, qui ne veut être que l'hôte de ses livres,

.... Hospes, vult potiare libris.

Page 10, il parle de l'amour de Mazarin pour les savants à qui il ouvre l'asile sacré de ses livres,

Qui tibi librorum pandit loca sacra suorum.

Dans sa *Juliade*, le même poëte cite les noms de plusieurs savants, qui venaient travailler chez Mazarin, et parmi eux figure H. Grotius, dont la mort remonte à 1645.

Renaudot, dans sa *Gazette* du 30 janvier 1644, annonce que « Mazarin fait servir son Hostel d'vne Académie pour tous les doctes et curieux, qui y vont en foule tous les Ieudis depuis le matin iusques au soir feüilleter sa belle Bibliothèque. »

Mazarin, p. 196. — Seuls, M. L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, p. 180, et M. Guilhermy, *Itinéraire archéologique dans Paris*, p. 348, se prononcent pour l'année 1644. *Voy.* cependant Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 261.

1 Le privilége est du 16 juillet.

2 *Eminentissimo principi Julio cardinali Mazarino, patritio romano*, etc. Paris, in-4°.

Enfin, dans le *Mascurat* publié en septembre 1649 [1], Naudé expose, page 244, les améliorations projetées par Mazarin à l'égard de sa bibliothèque qui, fermée à cause du changement de local [2], allait être rendue au public, et il ajoute : « Ie me souuiens d'y auoir veu, quand on l'ouuroit tous les Ieudis, plus de quatre-vingts ou cent personnes qui y estudioient toutes ensemble. »

Pour comprendre tous les avantages que cette généreuse disposition devait procurer aux savants, il faut se rendre compte des difficultés que rencontraient à cette époque les hommes qui se livraient à des travaux de pure érudition. Les livres étaient plus chers qu'aujourd'hui, les occasions de se les procurer beaucoup moins fréquentes, et pas plus qu'à présent les ouvrages sérieux n'enrichissaient leurs auteurs. Les bibliothèques nombreuses, quoique assez répandues, étaient d'un difficile accès pour qui n'avait ni charge officielle ni blason. L'illustre historien de Thou avait employé quarante années [3] à former sa bibliothèque,

---

[1] G. Patin, *Lettre* du 3 septembre 1649, à Spon; t. Ier, p. 473. — A. Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. IV, p. 103.

[2] Elle venait d'être transportée de l'ancien hôtel Tubeuf dans une nouvelle galerie qui longeait la rue Richelieu.

[3] On lit dans son testament : *Bibliothecam meam XL amplius annorum spatio magna diligentia ac sumptu congestam...* Naudé se trompe donc quand il écrit VINGT ANS. *Voy.* son *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 109.

qui se montait à près de huit mille volumes [1]; celle de Guillaume Marescot, conseiller du roi et maître des requêtes, en contenait six mille [2]; Gui Patin en possédait autant [3]. On citait encore la bibliothèque du maréchal de Bassompierre, riche de quatre mille volumes [4]; celle du président de Mesmes [5], à qui Naudé venait de dédier son *Advis povr dresser vne bibliothèqve;* celle du chancelier Séguier [6], et celle du premier président Amelot

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 565. — Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 109. — Le catalogue de cette bibliothèque a été publié en 1679 sur le travail fait antérieurement par les frères Dupuy : *Catalogus bibliothecæ Thvanæ a Clariss. V. V. Petro et Iacobo Pvteanis, ordine alphabetico primum distributus; tum secundum scientias et artes a Clariss. Viro Ismaele Bvllialdo digestus. Nunc vero editus a Iosepho Quesnel, Parisino et bibliothecario.* Paris, 2 vol. in-12.

2 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 535.

3 Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèqves*, p. 245. — L. Jacob, *Bibliographia parisina, anno 1645*, dédicace. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 551. — La grammaire surtout y était très-richement représentée, s'il faut en croire ce vers de la *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières de Paris :*

Grammatiquailles chez Patin.
(Vers 36.)

4 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 494. — Voy. *Inuentaire et prisée des Liures trouués en la Bibliothèque de hault et puissant Seigneur Messire François de Bassompierre, Cheualier des Ordres du Roy, Mareschal de France et Colonel général des Suisses, faite à la requeste de Monsieur le Procureur du Roy au Chastelet, et ensuiuant l'ordonnance de Monsieur le Lieutenant ciuil, par nous Sebastien Cramoisy.* Paris, 1646, in-4°.

5 G. Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, passim. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 538. — *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières*, vers 45.

6 Sauval, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 197. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 495. — *Rymaille*

de Beaulieu [1]; enfin la collection particulière de Naudé, qui renfermait huit mille volumes [2].

La bibliothèque du Roi, encore rue de la Harpe, comptait à peine dix mille volumes [3], et fermait ses portes au public. Dans une lettre datée de Paris, 22 août 1643, H. Grotius s'engage a employer tout son crédit pour y faire pénétrer Isaac Vossius [4]. En 1666 [5], Colbert voulut que cette bibliothèque fût transportée rue Vivienne, dans une maison qui lui appartenait ; mais il ne changea rien à son organisation. Cinquante ans plus tard, *les Adresses de la ville de Paris* [6] publiaient

---

svr les plvs celebres bibliotières, vers 3. — Elle contenait plus de quatre mille volumes, qui ont passé successivement à la bibliothèque de Saint-Germain des Prés et à la bibliothèque Impériale. Lelong et Fontette, *Biblioth. hist. de la France*, t. II, p. 72, n° 15945. — Voy. *Bibliothecæ Seguierianæ catalogus*, Paris, 1685, in-12; et *Catalogue des manuscrits français, latins, italiens, grecs, arabes, etc. de la bibliothèque de défunt monseigneur le chancelier Séguier* (par Melchisedec Thevenot). Paris, 1686, in-12.

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 498.

2 « Tant en ce qu'il a encore à Rome que ce qu'il conserue en cette ville, » L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 549. *Voy.* à la bibliothèque Impériale, n° $\frac{10292}{2}$, un manuscrit de Naudé, intitulé : *Inuentaire de mes liures qui sont à Rome.*

3 De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 19.

4 *Præstantium ac eruditorum virorum epist. eccles. ac theol.*; epist. DLXXLVIII, p. 824.

5 Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 1493. — Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 49. — Duchesne, *Recherches sur une ancienne galerie...* p. 3.

6 *Livre commode, ou les Adresses de la ville de Paris, par Abraham du Pradel, astrologue Lionnois. A Paris, chez la veuve de Denis Nion, M.DC.XCI.*

encore des notes comme celle-ci [1] : « Les curieux par faveur peuvent avoir quelque entrée dans la bibliothèque du Roy, rue Vivienne, et dans le cabinet du Louvre. » En 1692, Louvois résolut d'ouvrir deux fois par semaine la bibliothèque du Roi « à tous ceux qui voudroient y venir estudier [2], » et pour fêter le jour de l'ouverture, il « régala plusieurs sçavans d'un magnifique repas [3]. » Diverses causes firent presque aussitôt interdire l'entrée de cet établissement, et en 1736 l'*Almanach royal* avoue que les travaux ordonnés pour l'embellir n'avaient « pas encore permis de le rendre public [4]. » C'est l'année suivante seulement, par conséquent près de cent ans après l'initiative prise par Mazarin, que la bibliothèque du Roi fut réellement ouverte aux gens de lettres ; elle avait même été précédée dans cette voie par la bibliothèque de Saint-Victor, qui était devenue publique vers 1652 [5].

A l'époque qui nous occupe, il n'y avait encore dans toute l'Europe que trois bibliothèques où les

---

1 Page 11.

2 *Mercure galant*, novembre 1692, p. 320.

3 *Ibid.*

4 Page 321.

5 Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 337. — Le président Cousin lui avait légué, sous cette condition, ses livres, sa maison et mille livres de rente. — C'est très-probablement à cette bibliothèque quo Montesquieu fait allusion dans ses *Lettres persanes*. Voy. *Œuvres*, t. II, p. 281 ; *Lettre* CXXXIII.

savants eussent un facile accès; et ces fondations étaient citées comme des exemples d'une magnificence et d'une générosité inouïes[1]. C'étaient la bibliothèque Ambrosienne, fondée à Milan vers 1608 par le cardinal Borromée[2]; celle de Bodley, à Oxford, ouverte en 1612[3]; et la bibliothèque Angélique, qu'Angelo Rocca avait établie à Rome en 1620[4]. Du temps de Sauval, le premier de ces établissements ne renfermait que douze mille volumes et neuf mille manuscrits; les deux autres étaient moins riches encore[5]. Naudé ne peut cependant se lasser de les admirer; dès qu'il en parle, l'enthousiasme le saisit, et son style n'y perd rien. Pénétrons avec lui dans une des salles de l'Ambrosienne, il va nous initier à ce qu'était alors le service public d'une bibliothèque : « N'est-ce pas vne chose du tout extraordinaire qu'vn chacun y puisse entrer à toute heure presque que bon

---

[1] Vuannemakerus décrit ainsi les impressions que lui avait laissées une visite à l'Ambrosienne : *Cœpi autem oculos avide circumferre ad libros, ad ædificia, ad structuras, ad humanæ vix potentiæ monumenta. Stupeo dum narro : et necdum satis oculis meis credo, atque idemtidem me an viderim interrogo. Ducor per omnia et singula. Quid primum mirer?....* — *Trivmphvs litteratorvm*, p. 85.

[2] P.-P. Boscha, *De origine et statu bibliothecæ Ambrosianæ*. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 166. — Naudé, *Mascurat*, p. 242. — J.-F. Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. Ier, p. 307.

[3] Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 154. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 264. — J.-F. Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, t. Ier, p. 254. — Naudé, *Mascurat*, p. 242.

[4] Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 153.

[5] Sauval, *Histoire de Paris*, t. II, p. 180.

luy semble, y demeurer tant qu'il luy plaist, voir, lire, extraire tel Autheur qu'il aura agreable, auoir tous les moyens et commoditez de ce faire, soit en public ou en particulier, et ce sans autre peine que de s'y transporter és iours et heures ordinaires, se placer dans des chaires destinées pour cét effet, et demander les liures qu'il voudra fueilleter au Bibliothecaire ou à trois de ses seruiteurs, qui sont fort bien stipendiez et entretenus, tant pour seruir à la Bibliotheque qu'à tous ceux qui viennent tous les iours estudier en icelle. [1] » On voit qu'au point de vue du service, les bibliothèques publiques n'ont eu aucun progrès à faire depuis 1643. Mais comme nous ne voulons humilier personne, nous avouerons que l'Ambrosienne ne possédait point de catalogue; son fondateur, il est vrai, avait défendu qu'on en dressât un.

Pour nos savants de France, c'était une assez triste consolation de savoir qu'en Angleterre ou en Italie ils trouveraient de grandes bibliothèques disposées à communiquer leurs trésors. Richelieu avait compris toute l'importance de ces précieuses fondations; au milieu des intrigues et des luttes qui usaient sa vie et entravaient ses desseins, il songeait à doter la France d'un grand établissement où les « hommes de lettres et d'érudition » fussent admis en toute liberté. La mort ne lui permit pas

[1] Naudé, *Advis povr dresser vne bibliothèqve*, p. 154.

de réaliser ce projet que son testament nous a révélé : « Mon dessein, dit-il, est de rendre ma biblioteque la plus parfaite et accomplie que ie pourray, et la mettre en vn estat qu'elle puisse non seulement seruir à ma famille, mais encore au public. . . . Ie veux et entend que le bibliotecaire soit tenu de conserver ladite biblioteque, la tenir en bon estat, donner l'entrée à certaines heures du iour aux hommes de lettres et d'érudition pour voir les liures et en prendre communication dans le lieu de ladite biblioteque, sans transporter les liures ailleurs [1]. »

Recueillie par Mazarin, cette généreuse idée fut largement exécutée. Tous les jeudis [2], le matin de huit à onze heures, et le soir de deux à cinq heures, sa bibliothèque était « commune à tous ceux qui y *voulaient* aller estudier [3], » et le bibliothécaire mettait à leur disposition et ses livres et ses connaissances bibliographiques.

Au reste, si le succès d'une institution suffit pour en démontrer le mérite et l'opportunité, celle-ci eut bientôt sa sanction. Elle comblait une lacune réelle, « au grand contentement des doctes [4] » qui

---

1 Testament de Richelieu, dans Aubery, *Histoire dv cardinal dvc de Richeliev*, p. 616 et 617.

2 *Gazette de France*, n° du 30 janvier 1644. — Naudé, *Mascurat*, p. 244. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 487.

3 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 487.

4 *Ibid.*

se jetèrent avidemment sur ces milliers de volumes. Chaque jeudi, quatre-vingts ou cent personnes venaient y travailler. Auberoche, dans sa *Juliade*, nous a conservé les noms des écrivains qui y étaient le plus assidus, et cette liste des premiers habitués de la bibliothèque Mazarine est curieuse à bien des titres. En première ligne se trouve l'illustre adversaire de Descartes, Gassendi[1], qui était depuis longtemps l'ami intime du bibliothécaire[2]. Viennent ensuite l'astronome Is. Boulliau[3]; G. Colletet, le poëte de Richelieu; un Boissieu[4], sans doute Denys Salvaing de Boissieu, président à la chambre des comptes du Dauphiné, nous savons qu'il possédait une très-belle biblio-

---

[1] Gassendi vint à Paris au commencement de l'année 1641; depuis 1633, il vivait en Provence. Bugerel, *Vie de Gassendi*.—Il possédait une bibliothèque très-riche en ouvrages sur la rhétorique. *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières*, vers 35.

[2] Gui Patin, *Lettre* du 27 août 1648. — *Voy.* dans l'édition des *Lettres* de Naudé, donnée par Lapoterie, p. 142, 190, 221, 292, 349 et 421. — Naudé et Gassendi se sont mutuellement dédié un grand nombre d'ouvrages. *Voy.*, à la suite du *Tvmvlvs Navdæi* de L. Jacob, la p. 18; dans la liste des œuvres de Naudé, les nos 12 à 58, et dans les *Opera G. Navdæo dicata*, les nos 1 à 10.

[3] M. Petit-Radel, qui a traduit cette liste (*Recherches sur les bibliothèques*, p. 259), mais sans donner aucun renseignement sur les personnages qu'elle renferme, rend *Bvlialde* par Bulliaud. Je ne trouve à cette époque aucun savant de ce nom. — Ism. Boulliau était de Loudun, mais il passa la plus grande partie de sa vie à Paris. *Voy.* les *Mémoires* de Niceron, et les *Hommes illustres* de Perrault. — Il était d'ailleurs l'ami de Naudé, qui lui dédia en 1649 sa réimpression de l'ouvrage *Scipionis Claromontii, de altitudine Caucasi*.

[4] *Boissæus*.

thèque composée surtout d'auteurs grecs [1]; il devait travailler alors à son *Histoire du chevalier Bayard*, qui parut en 1651; Ant. Aubery, l'historien de Richelieu et de Mazarin [2]; le savant H. Grotius, qui publia à Paris, en 1644, ses *Commentaires sur l'ancien et le nouveau Testament* [3]; d'Ablancourt, le trop fécond traducteur; un Aubert sur lequel nous n'avons trouvé aucun renseignement; Marc Vulson, sieur de la Colombière, auteur du *Theâtre d'honneur et de chevalerie;* Chantereau-Lefebvre [4], jurisconsulte et historien; enfin René Moreau, professeur à la Faculté de médecine, « autant estimé par son mérite que par son érudition [5]. » Naudé qui, avec Gui Patin, avait suivi ses cours [6], était resté son ami et lui écrivait souvent [7]. Moreau possédait une bibliothèque très-précieuse [8].

---

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 646.

2 Il donna en 1649 son *Traité historique de la prééminence des rois de France.* Niceron, *Mémoires*, t. XIII, p. 305.

3 Après un long séjour en France, Grotius dut la quitter, à son grand regret. (*Voy.* sa *Lettre* du 29 novembre 1624.) Il y revint en février 1635, comme ambassadeur de Suède, et y vécut jusqu'au 12 août 1645.

4 Auberoche dit *Chantræusque Faber;* M. Petit-Radel en fait deux personnages : Chantreau et Fabri. Il y avait, il est vrai, à cette époque un Palamède Fabry, frère de Nicolas-Claude Fabry de Peresc, conseiller au parlement d'Aix; et un théologien nommé Fabri, qui mourut en 1688. Auberoche ne caractérise d'ailleurs son personnage que par l'épithète un peu vague de *doctissimus.*

5 Moréri, *Dictionnaire historique*, t. VII, p. 768.

6 Niceron, *Mémoires*, t. IX, p. 77.

7 Voyez les *Lettres* 6, 10, 12 et 25 de Naudé.

8 *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières*, vers 34. — Naudé, *Bi-*

Cette nomenclature est bien courte, elle mentionne seulement l'élite des « doctes » qui venaient profiter des largesses de Mazarin ; mais quels étaient les autres? Y avait-il déjà autour de Naudé ce fonds de désœuvrés qui forme la base de nos bibliothèques modernes? Auberoche n'en dit rien, et je livre le problème à la sagacité du prochain historien des bibliothèques publiques.

La bibliothèque de Mazarin s'accroissait rapidement; « sans cesse on la remplissoit des liures les plus rares qui s'imprimoient tant dedans que dehors le Royaume de France [1]. » Mais le cardinal voulait que sa fondation ne fût surpassée par aucune autre [2], et Naudé savait bien que les livres les plus rares ne sont pas les plus utiles. Il avait épuisé les catalogues de tous les libraires de Paris; les publications courantes, encore peu nombreuses [3], étaient faciles à réunir; les ouvrages publiés à l'étranger faisaient donc seuls défaut. Richelieu avait indiqué déjà le moyen de se les procurer; il avait envoyé son bibliothécaire Jacques Gaffarel [4] en Italie, et Jean Tileman Stella en Allemagne, avec

---

bliographia politica, p. 6. — Naudé, *Additions à l'histoire de Louis XI*, p. 91. — L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 546.

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 488.

2 J.-N. Erythræi, *Epistolæ*, t. II, *Ep.* 8, p. 18.

3 *Voy.* L. Jacob, *Bibliographia Parisina, hoc est catalogus omnium librorum Parisiis, annis 1643 et 1644 inclusive excusorum*, et la *Bibliographia gallica* pour les provinces.

4 Gaffarel fit un premier voyage en 1626 et un second en 1632.

mission d'y ramasser les meilleurs livres et les plus précieux manuscrits [1]. Mazarin suivit cet exemple. Sur l'ordre de son maître, Naudé fit d'abord un court voyage en Flandre [2]; puis, au mois d'avril 1645, il partit pour l'Italie [3]; un an après, il revenait à Paris, rapportant quatorze mille volumes [4].

Dans ses excursions bibliographiques, Naudé adoptait un système d'achat fort original; il prenait tout, sans trop s'inquiéter des titres. On nous le représente entrant une toise à la main chez les libraires, mesurant les tablettes, et fixant le prix d'après leur dimension; aussi Erythræus prétend-il que les boutiques où il avait passé semblaient plutôt avoir été dévastées par un ouragan que visitées par un bibliophile [5]. Naudé, d'ailleurs, marchandait beaucoup, et à force de discussions, d'insistances et d'importunités [6], il finissait, dit le

1 L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 479.

2 Naudé, *Mascurat*, p. 254. — Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1.

3 *Gazette de France*, n° 18, Paris, 17 mars 1646. — Comment M. de Laborde, en général si exact, a-t-il pu dire : « C'est en 1647, et en 1647 seulement, que Naudé fit ses voyages dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Angleterre? » *Palais Mazarin*, p. 196.

4 *Gazette de France*, n° 18, 17 mars 1646.

5 *Ut non hominis unius sedulitas, sed calamitas quædam per omnes bibliopolarum tabernas pervasisse videatur.* J.-N. Erythræus, *Epistolæ*, t. II, p. 18.

6 *Rogitat pretium; venditor indicat : non convenit inter eos; litigant : sed tandem ille, instando, urgendo, tundendo...* J.-N. Erythræus, *Epistolæ*, t. II, p. 19.

même auteur, par payer ses livres moins cher que s'il se fût agi de poires ou de limons, *quam si essent pira vel poma limonica.* Je ne voudrais pas troubler la conscience des conservateurs de la bibliothèque Mazarine, qui ont hérité des achats faits par Naudé, mais il est certain que leur prédécesseur cherchait sans scrupule à tromper les libraires. Dans son *Advis povr dresser vne bibliothèqve,* il approuve hautement[1] la maxime qu'avait adoptée à cet égard Richard de Bury. Or, ce brave évêque nous avoue avec ingénuité dans son *Philobiblion* que pour acquérir des livres « tous les moyens lui étaient bons[2]. » Naudé n'allait pas aussi loin en pratique qu'en théorie; mais quand on le rencontrait couvert de poussière et de toiles d'araignées, les poches remplies de volumes[3], d'ailleurs l'air joyeux et portant haut la tête, on pouvait être certain qu'il venait, à force de peines, de conclure un marché plus avantageux pour lui que pour le libraire[4].

---

1 Page 97.

2 *Philobiblion*, ch. 8. — Hip. Cocheris, *Notice bibliographique et littéraire sur le Philobiblion de R. de Bury*, p. 31.

3 *Exit, capite, barba, vestibus, telis aranearum atque erudito illo pulvere, quia libris adhæserat, plenus...* J.-N. Erythræus, *Epistolæ*, t. II, p 19.

4 *At ille qui vendidit, in otio factum suum reputans, sibi glaucomam ob oculos objectam ac manum aditam fuisse conqueritur, quod libros illos multò potuisset cariùs aromatariis, ad thus ac piper amiciendum, vel cetariis ad butyrum, garum aliaque salsamenta muriatica obvolvenda, divendere.* J.-N. Erythræus, *Epistolæ*, t. II, p. 19.

L'auteur de la *Rymaille svr les plvs celebres bibliotières de Paris* appliqua plus tard à Naudé l'épithète de « grand ramassier[1]. » Nous allons voir si elle était méritée.

La riche bibliothèque de Philipsbourg, dilapidée pendant les siéges qu'avait soutenus cette ville, était considérée comme anéantie; Naudé pensa que ses débris complèteraient fort bien les achats qu'il venait de faire en Italie, il avisa aux moyens de s'en emparer. Mazarin entra dans les vues de son bibliothécaire, il négocia avec les évêques de Trèves et de Spire, et fut autorisé à enlever les livres qui pouvaient exister encore dans cet établissement. Naudé en emporta, c'est lui qui nous l'apprend, « une assez grande voiture[2]. » Il profita de l'occasion pour visiter en bibliophile plusieurs autres villes d'Allemagne qui durent également lui payer tribut, et revint par Lyon, où le maréchal de Villeroy lui donna encore « sept ou huict balles de liures[3] » provenant de la bibliothèque du cardinal de Tournon; il arriva enfin à Paris au mois de janvier 1647, rapportant quatre mille volumes, « tant manuscripts qu'imprimez[4]. »

Mais Naudé ne voulait pas se reposer avant d'avoir parcouru l'Europe. Pour enrichir sa *fille* bien

---

1 Et Naudé, grand ramassier. (Vers 72.)

2 Naudé, *Mascurat*, p. 254.

3 *Ibid.*

4 *Gazette de France*, nº 4, du 12 janvier 1647.

aimée, comme il l'appellera plus tard[1], il se sentait prêt à braver toutes les fatigues et tous les dangers. Lui-même, en beaux vers, le dit au cardinal :

Nec mea iam seris ætas malè tuta sub annis[2],
Nec dubiæ obstabunt certa pericla viæ[3].

Il partit pour l'Angleterre[4]. Le commerce des livres commençait à y devenir considérable. Les catalogues de Robert Martine, de Legatt et de Thomasons, libraires établis à Londres entre les années 1633 et 1647, contenaient un choix très-varié de livres en toutes langues. Nous ne savons combien de volumes ce voyage ajouta à la bibliothèque de Mazarin, mais M. Petit-Radel nous assure que l'on conserve encore en Angleterre les exemplaires des catalogues sur lesquels Naudé faisait son choix[5].

A peine de retour, Naudé désira parcourir l'Espagne ; mais les circonstances politiques s'opposèrent à son départ, on lui refusa des passeports[6].

---

[1] *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1.

[2] Naudé exagère un peu ; il était né le 2 février 1600.

[3] Naudé, *Mascurat*, p. 235.

[4] Italiam, Suecos, Belgas, fortesque Britannos
Circuit, ut libros aggeret arte nova.
GEORGIVS, *in excessv Gabrielis Navdæi*, dans le *Tvmvlvs Navdæi*, p. 71.

[5] *Recherches sur les bibliothèques*, p. 267.

[6] Naudé, *Mascurat*, p. 256.

Nous avons cité déjà un registre tenu par Naudé, et dont un extrait est conservé à la bibliothèque Impériale; il est intitulé : « *Diuerses obseruations tirées de quatre liures ou registres, deux d'iceux couuertz de papier bleu, et les deux autres de carton blanc, trouués dans les papiers de feu M. Naudé, viuant biblioteqaire de Monseigneur l'Eminantissime Cardinal Mazarin, et de quelques autres pieces qui ont été mis es mains de Monsr Colbert, Intendant de S. E., pour iustiffier quel a esté la conduite, le mesnage, les soings et la fidélité auec laquelle led. deffunt a serui Sad. E. pendant douze années, en qualité de son bibliotequaire, tant en achapts de liures, voiages, vente et eschange de liures doubles, relieures des liures que menus frais pour l'establissement et entretien de lad. biblioteque de S. E.* [1]. » Ce document, malheureusement très-court, fournit quelques détails assez curieux sur les dépenses auxquelles donnèrent lieu les voyages de Naudé.

Le 6 avril 1845, il écrit : « M. Bernardin, homme de chambre de S. E., me donna cinq cens doubles d'Italye pour mon voiage d'Italye, qui valent 10,000 liv. » Il touche encore 300 liv. à Marseille, 600 à Genève, 700 à Lyon et 1,000 lors de son retour à Paris ; ce qui porte à 27,000 liv. les frais de ce voyage. Pendant celui d'Allemagne, « la despence de la biblioteque, tant en achapt de liures

[1] Bibliothèque Impériale ; *manuscrits*, supplément français, n° 4256.

que relieures et amballages montoit à 54,822 liv. » Le voyage d'Angleterre semble n'avoir coûté que 5,273 liv.

On peut se faire une idée du développement que devait avoir pris alors la bibliothèque de Mazarin, quand on entend Naudé nous avouer que ces voyages sont « peu de choses en comparaison des soins qu'ont pris tant de Testes Couronnées pour fauoriser les desseins de Son Eminence [1]. » Mazarin était alors tout puissant en France ; on connaissait sa passion pour les beaux arts, pour les livres précieux, et « les Princes, les Monarques Étrangers et les Ambassadeurs [2] » savaient quel était le vrai moyen de faire leur cour à Son Eminence [3]. S'il faut en croire les pamphlets de la Fronde, les gens de lettres se seraient même à cet égard montrés aussi courtisans que les souverains,

Estant certain que la pluspart
Ont mis maints deniers au hazard,
Soit en Liures, ou These, ou Peinture,
Afin d'estre en bonne posture,
Et d'obtenir asseurément
Quelque notable appointement :
Auoir Benefices ou Charges [4].

---

[1] *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1.

[2] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307.

[3] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 54. — Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 339.

[4] Nicolas le Dru, *Lettre à monsieur le cardinal Mazarin*, p. 8.

Ces achats, ces dons plus ou moins désintéressés augmentèrent à tel point les collections artistiques et littéraires du cardinal, qu'elles se trouvèrent bientôt à l'étroit dans l'hôtel Tubeuf. Mazarin songea à l'agrandir. Les jardins qui se trouvaient derrière l'édifice permettaient de l'étendre sans avoir recours au moyen énergique de Richelieu, qui fit abattre trois hôtels pour se construire une demeure. Mazarin se vit cependant reprocher très-amèrement plus tard d'avoir « basty dans Paris vn palais qui fait honte à celuy du Roy [1]. » C'est sur la rue Richelieu que s'allongèrent les vastes galeries destinées à contenir une partie des richesses amassées par le cardinal. La bibliothèque Impériale possède aujourd'hui ces bâtiments, et ils sont occupés par le département des imprimés. La salle qui renfermait la précieuse collection recueillie par Naudé n'a donc pas changé de destination en changeant de propriétaire; elle a perdu ses merveilleuses boiseries, mais, maintenant encore, elle est garnie jusqu'au plafond de tablettes et de livres. Les autres divisions de tout le corps de logis qui longeait la rue Richelieu ont reçu des modifications assez sensibles pour qu'il soit nécessaire de faire connaître leur disposition primitive.

---

1 *Lettre d'un religieux... contenant la vérité de la vie et mœurs du cardinal Mazarin.*

La grande porte de la bibliothèque Impériale servait également d'entrée au palais Mazarin. A droite, se trouvait un vestibule et le bel escalier qui conduit au premier. A gauche, s'ouvrait la fameuse écurie qui joue un si grand rôle dans les mazarinades ; elle s'étendait un peu plus loin que la rue Colbert actuelle [1], jusqu'à l'extrémité du bâtiment, et cent chevaux rangés de front y étaient à l'aise [2]. Après avoir monté l'escalier, on entrait dans deux galeries de tableaux, à la suite desquelles se trouvait une riche chapelle décorée avec goût par Michel Augier ; la grande galerie occupée par la bibliothèque venait ensuite, et terminait cette partie de l'édifice.

La chapelle et la bibliothèque étaient donc placées directement au-dessus de l'écurie, et cette coïncidence a fourni aux pamphlétaires du temps un ample sujet d'injures et de plaisanteries. L'un d'entre eux, qui, par une description assez complète du palais Mazarin, s'est pourtant acquis quelques droits à la reconnaissance de la postérité, s'écrie avec une sainte indignation : « Au-dessus de cette escurie, on void une grande salle, où il a ramassé quelques livres qu'on dit qu'il a fait chercher par tous les endroits de la terre, traittant

[1] La rue Colbert fut percée en 1683 seulement; elle porta quelque temps le nom de rue Mazarin.

[2] *Dialogue de Rome et de Paris au sujet de Mazarin*, p. 18. — Naudé, *Mascurat*, p. 571. — Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 173.

les pauvres Muses si mal qu'au lieu de les faire loger sur des fleurs comme elles estoient dessus leur montagne, il les prostitue à l'odeur d'un fumier puant et aux mauvais vents des chevaux crevés d'avoine et de foin. Je vous laisse à penser si c'est le respect qu'on doit aux sciences [1]. » Ces élans de lyrisme sont rares dans les mazarinades; elles affectionnent en général le genre burlesque, et ne reculent devant aucune des conséquences de sa naïve crudité. Les frondeurs emploient donc ordinairement un tout autre style pour reprocher à Mazarin

Cette superbe librairie,
Au dessus de ton escurie,
Je dis celle de tes cheuaux,
Qui seroient de grands animaux
S'ils n'apprenoient quelque science
Des livres de ton Eminence [2].

On se rappelle le mot, devenu célèbre, par lequel Mazarin accueillit, au début de la Fronde, les premières satires de ce genre : « Ils chantent, ils paieront », dit-il en souriant. Il resta fidèle à ce principe, et les pamphlets dirigés contre lui le laissèrent toujours très-calme. Naudé, qui connaissait l'indifférence de son maître à cet égard, et qui comprenait la valeur historique de ces do-

---

1 *Dialogue de Rome et de Paris au sujet de Mazarin*, p. 18.
2 *Satyre contre Mazarin...*, p. 3.

cuments, les rassemblait pour en enrichir la bibliothèque de Mazarin[1].

A la fin de 1647, cette bibliothèque était achevée, les boiseries terminées, les livres transportés dans leur nouvelle demeure et rangés méthodiquement[2]. Nous avons suivi pas à pas ses accroissements depuis 1643, Naudé est donc bien excusable quand il nous la présente comme « la plus belle et la mieux fournie de toutes les Biblioteques qui ont jamais esté au monde » ; il ajoute naïvement : « et qui pourront, si l'affection ne me trompe bien fort, y estre à l'aduenir[3]. » L'affection le trompait bien un peu quand il l'appelle avec amour « la huictiesme merueille de l'vniuers[4]. » Ailleurs il nous la peint encore comme « la meilleure et la plus nombreuse qui ait iamais esté au monde[5] ». Il est certain que les rois d'Angleterre et de Danemark, qui la virent plus tard, ne purent retenir leur admiration ; et le dernier voulut établir chez lui une bibliothèque sur le même modèle[6].

L'espace accordé aux livres dans le nouveau local se composait d'une grande galerie et de

---

1 Naudé, *Mascurat*, p. 105.

2 De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 20.

3 *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1.

4 *Ibid.*, p. 3.

5 Naudé, *Remise de la bibliothèque...* — *Voy. encore*, Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180, et le *Mascurat*, p. 243.

6 Lemaire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 557.

six chambres de dégagement [1]. Les sources historiques sont assez abondantes sur ce sujet pour nous permettre de décrire ce local avec précision, et même de retrouver le classement bibliographique adopté par Naudé.

Les six chambres de dégagement étaient du haut en bas garnies de tablettes, sans aucun ornement.

Naudé avait réuni dans la première de ces salles la philosophie, la jurisprudence et une partie de la théologie [2];

Les Philozophes, les Docteurs,
Et les anciens Orateurs,
En grand et prodigieux nombre,
Illec, se repozoient à l'ombre [3].

Le droit civil y était surtout très-richement représenté; cent cinquante villes ou provinces pouvaient y trouver leurs *Coutumes* [4], et « les mieux fournis jurisconsultes estoient contrains de confesser leur pauureté lorsqu'ils voyoient ce grand recueil des liures de leur profession [5] ».

---

1 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2. — *Remise de la bibliothèque.*

2 Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

3 Loret, *Mvze historiqve*, 14 janvier 1652.

4 Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180.

5 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2.

La seconde pièce, exclusivement consacrée aux sciences, renfermait la chimie, l'histoire naturelle et une « merueilleuse » collection d'ouvrages relatifs à la médecine[1].

Mais Naudé, tout en montrant une partialité bien naturelle en faveur de l'art médical, n'avait pas oublié qu'il formait la bibliothèque d'un cardinal; un assemblage réellement unique de bibles en toutes langues remplissait la troisième salle. Les éditions différentes des livres sacrés s'élevaient à deux cents[2], et, d'après Naudé, ce nombre comprenait à peu près toutes les traductions publiées à cette époque, « sçauoir : Hébraïques et autres Orientales, Grecques, Latines, Françoises, Italiennes, Espagnoles, Allemandes, Flamandes, Angloises, Hollandoises, Polaques, Hongroises, Suédoises, Finlandoises, Galoises, Hibernoises, Rhuténiques.,..[3] »

Les manuscrits « Hébreux, Syriaques, Samaritains, Ethiopiens, Arabes, Grecs, Espagnols, Prouençaux, Italiens et Latins de toute sorte[4] » étaient classés dans la quatrième pièce.

---

1 Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180. — Naudé, *Remise de la bibliothèque*.

2 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307. — Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 1. — Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180.

3 Naudé, *Remise de la bibliothèque*.

4 *Ibid.*

La cinquième réunissait le droit canonique, la politique, bien peu étudiée encore, « et autres matières meslées[1] », dans lesquelles il faut sans doute comprendre la littérature légère. Je ne la vois mentionnée nulle part, et pourtant, lors de la vente de la bibliothèque, qui n'a pu s'augmenter beaucoup pendant les troubles,

On y trouva sept cens Romans,
Les uns sots, les autres charmans,
Cinq cens cinquante Comédies,
Et trois cens trente Tragédies[2].

Dans la sixième pièce, Naudé avait rangé « les liures Luthériens, Caluinistes et Sociniens[3] ». Cette précieuse collection, qui renfermait plus de six mille ouvrages composés par des hérétiques[4], est aujourd'hui à peine représentée à la bibliothèque Mazarine. Il est donc probable qu'elle aura été dispersée au milieu des orages de la Fronde, ou détruite depuis par le zèle orthodoxe des docteurs de Sorbonne auxquels Mazarin légua le soin de *conserver* ses livres. Naudé nous assure que « Catholiques et Protestans pouuoient y vérifier toutes sortes de passages, et y *accorder* toutes

[1] Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

[2] Loret, *Mvze historiqve*, 14 janvier 1652.

[3] Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

[4] Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 340. — Le Gallois, *Traitté des plus belles bibliothèques de l'Europe*, p. 125.

sortes de difficultés[1] » ; si ces ouvrages avaient en effet une pareille vertu, il est bien permis de les regretter et de blâmer hautement l'acte de vandalisme qui nous en a privés.

On entrait enfin dans la grande galerie destinée au service public. Elle était voûtée, éclairée par huit fenêtres et mesurait environ douze toises de longueur[2] sur quatre et demie de large[3]. Quant à son ornementation, la bibliothèque Mazarine actuelle peut en donner une idée très-exacte; les belles boiseries que le cardinal avait fait exécuter y ont été transportées, et, autant que l'état du local l'a permis, on a imité les dispositions prises dans le palais Mazarin.

Comme aujourd'hui, un corps avancé formant pupitre régnait, à hauteur d'appui, sur toute la longueur des tablettes. Cinquante colonnes cannelées, d'ordre corinthien, supportaient un balcon, auquel donnaient accès quatre escaliers pratiqués dans les quatre angles des premières tablettes.

---

[1] Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2.

[2] Les auteurs sont bien loin d'être d'accord sur la longueur de cette salle. Naudé, dans son *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, lui donne douze toises de long; c'est l'opinion qu'a adoptée M. de Laborde, *Palais Mazarin*, p. 20. Mais dans la *Remise de la bibliothèque*, Naudé déclare que la grande galerie a seulement « neuf ou dix toises ». Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 179, et Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 1475, se prononcent pour le chiffre évidemment exagéré de trente toises.

[3] Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p 179. — Félibien, *Histoire de Paris*, t. II, p. 1475.

Ces boiseries étaient l'objet de l'admiration générale. Sauval, qui les déclare « travaillées avec bien de la propreté [1] », nous apprend que la galerie était quelquefois désignée sous le nom de BIBLIOTHÈQUE DES COLONNES [2]. Naudé y avait rassemblé les ouvrages que leur utilité désignait plus spécialement aux recherches des lecteurs : l'histoire ecclésiastique, comprenant les origines et les statuts de toutes les religions, communautés, hôpitaux et confréries [3]. L'histoire profane tout entière, « les Italiens, Allemans, Espagnols, Anglois, Polonois, Flamans et autres Nations trouuoient leur histoire beaucoup plus riche et mieux fournie qu'ils ne faisoient chez eux mesmes [4] ». Trois mille cinq cents volumes de mathématiques [5]. Les saints Pères [6];

Infinis Tomes en latin,
Par exemple, Saint Augustin,
Saint Hierosme et tous les Saints Pères
S'y voyoient en beaux caractères [7].

---

1 Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 179.

2 *Ibid.*, t. III, p. 52.

3 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2. — Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 180. — Naudé, *Remise de la bibliothèque.*

4 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307. — Naudé, *Remise de la bibliothèque.* — Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2.

5 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 2. — *Remise de la bibliothèque.*

6 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 307. — Naudé *Remise de la bibliothèque.*

7 Loret, *Muze historique*, 14 janvier 1652.

La scolastique, la controverse et « quasi toutes les Humanitez [1]. » Les ouvrages imprimés au Louvre [2]; « beaucoup de grands volumes de Charles, Estampes, Voyages, Entrées, etc. [3]; » enfin « les 350 vol. Mss. in-folio, reliez en maroquin incarnat et recueillis par M. de Loménie [4]. »

On voit que Naudé n'avait rien négligé pour rendre sa collection aussi complète que possible, et la mettre à même de satisfaire à toutes les exigences du public. Car si

Dedans cette Bibliotèque
Tous les Auteurs en langue Grèque
Etoient en nombre fort nombreux;

---

1 Naudé, *Remise de la bibliothèque*...

2 L'imprimerie Royale, fondée en 1640 par Richelieu, occupait alors plusieurs salles attenantes au rez-de-chaussée de la grande galerie du Louvre.

3 Naudé, *Remise de la bibliothèque*... — M. de Laborde avait oublié ce passage quand il a écrit : « Je doute même que le cardinal ait eu dans sa bibliothèque aucun dessin. » *Palais Mazarin*, p. 196.

4 Naudé, *Remise de la bibliothèque*. — C'est le célèbre recueil de pièces qu'Antoine de Brienne avait rassemblé avec tant de soins. En 1627, il le donna à Henri-Auguste, son fils, qui, dès 1613, avait la survivance de la charge de secrétaire d'État. On croit que Richelieu acheta tous ces manuscrits pour le roi, et on ne sait comment ils entrèrent dans la bibliothèque de Mazarin. Après l'arrêt de vente du 29 décembre 1651, le roi écrivit au procureur général Fouquet pour ordonner que ces manuscrits fussent déposés chez le comte de Brienne, à qui il les confiait. Le procureur général les garda en dépôt, et en fit faire l'inventaire par Denis Godefroy. Mazarin les reprit à Fouquet; mais quand le cardinal fut mort, Colbert les fit enlever et déposer dans la bibliothèque du Roi, où ils sont encore.

si

Les Syriaques, les Hébreux
De l'Impression plus antique
Y tenoient un rang autentique,

on y trouvait aussi, ce qui est assez rare dans nos bibliothèques modernes,

.... Maint Auteur nouveau,
L'un en chagrin, et l'autre en veau [1],

et même les publications périodiques qui devaient plus tard être d'un si grand secours à l'histoire; car Loret, sans trop cacher l'orgueil qu'il en éprouve, nous fait savoir qu'un de ses amis est venu lui dire

Et *lui* jurer sa foy-de-Dieu,
Qu'il avoit vû dans ledit lieu,
Entre deux livres Arabesques,
Le recüeil de *ses* vers Burlesques [2].

Le nombre total des volumes que renfermait alors la bibliothèque de Mazarin s'élevait à quarante-cinq mille environ, dont douze mille in-folio [3], et on y comptait jusqu'à soixante mille au-

---

[1] Loret, *Muze historique*, 14 janvier 1652.

[2] *Ibid.*

[3] Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 339. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 233. — Naudé, *Mascurat*, p. 224. — Naudé, *Remise de la bibliothèque...* — Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 52. — G. Patin, *Lettre* du 30 janvier 1652, à Falconnet, t. III, p. 1.

teurs[1]. Ces chiffres, suivant M. Petit-Radel, représentent plus de la moitié des éditions publiées à cette époque[2].

La valeur de cette magnifique collection était encore augmentée par la beauté des exemplaires qui la composaient et la richesse de leurs reliures. Mazarin, nous l'avons dit, ne voulait confier qu'à des relieurs venus exprès de Paris les ouvrages renfermés dans sa bibliothèque du mont Quirinal[3]; cette recherche peut donner une idée du luxe déployé vis à vis de volumes que le cardinal avait sans cesse sous les yeux et qui étaient destinés à compléter les merveilles artistiques rassemblées dans son palais. On comprend donc quel spectacle devait présenter cette collection de quarante-cinq mille

Livres tant rares que vulgaires
Dont chacun, iusqu'au plus coquin,
Reuestu d'vn beau marroquin,
D'vne rauissante manière
Se tenoit à sa chacunière,
Selon le rang où les mettoit
Celuy qui nous les achetoit[4].

Le transport de la bibliothèque dans son nouveau local avait forcément interrompu le service public; mais Mazarin voulait qu'il reprît dès que les travaux seraient terminés. Et pour rendre sa

---

[1] Sauval, *Antiquités de Paris*, t. III, p. 52.
[2] Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 301.
[3] L. Jacob, *Traicté des bibliothèqves*, p. 95.
[4] *Songe burlesque de Polichinel*, p. 7 et p. 8.

fondation plus populaire encore, pour inviter clairement tous les hommes studieux à entrer, il avait fait graver en lettres d'or sur marbre noir l'inscription suivante :

LVDOVICO XIV
FELICITER IMPERANTE,
ANNA AVSTRIACA
CASTRORVM MATRE AVGVSTISSIMA [1]
REGNVM SAPIENTER MODERANTE,
IVLIVS S. R. E. CARDINALIS MAZARINVS
VTRIQVE CONSILIORVM MINISTER ACCEPTISSIMVS,
BIBLIOTHECAM HANC
OMNIVM LINGVARVM, ARTIVM, SCIENTIARVM,
LIBRIS INSTRVCTISSIMAM,
VRBIS SPLENDORI,
GALLIARVM ORNAMENTO,
DISCIPLINARVM INCREMENTO,
LVBENS VOLENS
D. D. D.
PVBLICE PATERE VOLVIT,
CENSV PERPETVO DOTAVIT,
POSTERITATI COMMENDAVIT.
M. DC. XLVIII [2].

---

1 Pour mettre en repos la conscience de ceux qui ne comprendraient point le sens de ce passage, nous croyons devoir reproduire le commentaire qu'en a donné l'auteur : « Cette inscription là, autant que i'en puis iuger, me semble tres-belle, et tres-nette, et ie croy que les enfans mesmes l'entendront, à cét épithete prés de *Castrorum Matre* que tu donnes à la Reyne. Car, à te dire vray, encore que i'entende bien les paroles, ie ne sçay pourtant ce qu'elles veulent dire. » Naudé, *Mascurat*, p. 249.

2 Naudé, *Aduis à nos seigneurs de Parlement*, p. 3. — Naudé, *Mascurat*, p. 248.

Cette inscription allait être placée au-dessus de la porte extérieure de la bibliothèque quand éclatèrent les troubles de la Fronde.

La situation même de cette porte montre avec quelle ingénieuse sollicitude le cardinal cherchait à écarter les obstacles qui eussent pu éloigner le public. La grande entrée du palais Mazarin donnait seule accès dans le corps de bâtiment où était située la nouvelle galerie. Naudé fit comprendre à Mazarin que « la pluspart des hommes doctes et iudicieux aimeroient mieux se passer de cette Bibliotheque, que de s'exposer aux caprices d'vn Suisse, et aux insolences de tant de Pages, et de Laquais pour y entrer[1]. » Aussi, afin de venir en aide à la timidité des « Gens de lettre qui, nourris dans des Colleges, *in vmbra*, parmy les morts, se rebuttent facilement du moindre bruit et tracas des viuants[2], » le cardinal avait fait percer, vers l'extrémité de la galerie, presque exactement à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'arcade Colbert, une petite porte avec un escalier particulier qui conduisait à la grande salle publique[3]. Enfin, le règlement de la bibliothèque venait d'être rédigé en ces termes par Naudé : « Elle sera ouuerte

[1] Naudé, *Mascurat*, p. 244.

[2] *Ibid.*, p. 246.

[3] De Laborde, *Palais Mazarin*, p 197. — Naudé, *Mascurat*, p. 246. — *Dialogue de Rome et de Paris*, p. 18. — M. P. Paris avance un peu légèrement que cette entrée est devenue « la grande et belle porte de la bibliothèque du Roi. » *Manuscrits françois de la bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 13.

pour tout le monde sans excepter ame viuante, depuis les huict heures du matin iusques à vnze, et depuis deux iusques à cinq du soir; il y aura aussi des chaires pour ceux qui ne voudront que lire, et des tables garnies de plumes, encre et papier pour ceux qui voudront escrire; et le Bibliothequaire auec ses seruiteurs seront obligez de donner aux Estudians tous les liures qu'ils pourront demander, en telle langue ou science que ce soit, et de les reprendre et remettre à leurs places quand ils en auront fait, en leur baillant les autres dont ils auront besoin[1]. »

Mazarin eut sa part dans l'ingratitude populaire. A peine aujourd'hui quelques bibliophiles saventils qu'il fonda, à ses frais, la première bibliothèque publique qu'ait eue la France, et ses contemporains semblent avoir peu compris l'utilité et l'importance de cette création. Les pamphlets qui le poursuivaient de leurs plaisanteries et de leurs injures ne se trouvèrent nullement embarrassés devant cette preuve manifeste de l'intérêt que le cardinal portait aux lettres et aux savants; ils renchérirent encore sur les éloges donnés à la bibliothèque, mais ils accusèrent Mazarin de n'avoir cherché dans cette fondation qu'un moyen de satisfaire sa vanité et de dissimuler son ignorance :

Cette superbe librairie
. . . .

1 Naudé, *Mascurat*, p. 242.

Ne t'a pas rendu plus sçauant
Que tu l'estois auparauant,
Cardinal excrément de Rome [1].

Il n'entre pas dans notre plan d'examiner quelles étaient les connaissances littéraires de Mazarin. Un de ses historiens nous assure qu' « il avoit de l'érudition » et qu'il comprenait sans difficulté les poëtes latins « dont il récitoit souvent des trois à quatre cents vers de suite [2]; » il écrivait même le français assez purement pour envoyer des articles à la *Gazette* de Renaudot [3]. Mais l'homme qui se voyait accusé en même temps de prodigalité [4] et d'avarice, pouvait avec tranquillité s'entendre reprocher que « estant un pur ignorant, il n'a point ramassé ces liures pour lui, mais par vanité pure et simple, pour quelques personnes qui les voudroient lire [5]. » Enfin, il avait bien le droit de sourire devant des injures comme celle-ci : « Pour excuser ton ignorance, tu as dressé en ton palais la plus superbe et somptueuse bibliothèque de la France [6]. » Auberoche a défendu Mazarin par un seul vers :

Tot et tantos libros quis nisi doctus amet [7] ?

---

1 *Satyre contre Mazarin*, p. 3.
2 Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 310.
3 Choisy, *Mémoires*, p. 175. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. IV, p. 402.
4 *Inventaire des merveilles dv monde rencontrées dans le palais dv cardinal Mazarin.* Paris, 1649, in-4°.
5 *Dialogue de Rome et de Paris*, p. 18.
6 *Lettre du sieur Pepoly, escrite au cardinal Mazarin*, p. 7.
7 *Eminentissimo principi Julio cardinali Mazarino...*, p. 10.

et, ne fut-ce que par vanité personnelle, tous les bibliophiles l'en remercieront.

Personne pourtant n'a eu la pensée de nier l'enthousiasme du cardinal pour les arts, ni sa passion pour les livres. Nous savons qu'il voulait examiner, à mesure qu'on les lui achetait, tous les ouvrages destinés à sa bibliothèque. Naudé, avant de les classer, les rangeait sur un bureau placé au milieu de la grande galerie. Mazarin, qui la traversait tous les jours pour se rendre à la chapelle, pouvait ainsi feuilleter chaque volume, parcourir « le titre et les principaux chapitres, » et admirer la reliure [1].

Mazarin d'ailleurs n'eut pas manqué de bonnes raisons, s'il eût voulu répondre à ceux qui l'accusaient d'avoir rassemblé quarante-cinq mille volumes

> Dont il ne leut iamais aucun,
> Si ce n'est dedans l'inuentaire
> Que sans doute il en a fait faire [2].

Nous le verrons plus tard se faire lire Costar et Pascal quand des accès de maladie le forceront à interrompre ses travaux [3]. Mais, jusqu'à l'époque qui nous occupe, il n'avait en effet pu donner que peu de temps à la lecture. Il lui avait fallu remplir

---

[1] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 310.
[2] La *Juliade*, *ou Discours de l'Europe*..., p. 9.
[3] Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. V, p. 162.

seul la grande place laissée vacante par la mort de Richelieu, soutenir seul tout le poids des affaires politiques, lutter à la fois contre les menées de la cour et les intrigues de l'étranger. Il venait enfin (28 octobre 1648) de signer le célèbre traité de Westphalie, qui rendait à la France ses frontières du Rhin et la mettait à la tête de l'Europe. La gloire de ce traité fut étouffée par les cris de la bourgeoisie et les colères du parlement. C'était la Fronde qui s'annonçait.



CHAPITRE II

LA FRONDE



CHAPITRE II

LA FRONDE

RIEN de plus gai à la surface, au fond rien de plus triste que la Fronde. Pendant cette curieuse période de liberté, placée entre la sévère domination de Richelieu et le hautain despotisme de Louis XIV, les Parisiens ressemblent à une troupe d'écoliers qui, profitant de l'absence momentanée d'un supérieur, se dédommagent de la contrainte à laquelle ils ont été soumis, et donnent librement l'essor à leurs penchants. Renverser la royauté, ils n'y songent point; se réserver de sérieuses garanties pour l'avenir, ils ne s'en occupent guère : ils s'amusent. Dépourvus de toute espèce d'éducation politique, ils se montrent tels qu'ils seraient peut-être encore

en pareille circonstance, brouillons, bavards, galants, tapageurs, très-braves à l'occasion. Mais le commerce s'arrête, le pain devient cher. Dès lors, ils se sentent las d'une indépendance dont ils n'ont pas su régler l'emploi; ils tournent les yeux vers ce maître qu'ils sont habitués à voir au-dessus d'eux, à voir penser et agir pour eux; ils accueillent avec toutes les démonstrations du plus frénétique enthousiasme celui qu'ils ont chassé dans un instant de mauvaise humeur, celui qu'ils ont poursuivi pendant cinq ans de leurs railleries et de leurs épigrammes. Et Mazarin, quoique au comble de la joie, quoique Italien, quoique prêtre, ne peut retenir l'expression de son mépris pour ce peuple qui courbe maintenant si bas la tête devant lui.

Nous n'avons pas à raconter cette étrange époque. Il nous suffira de la parcourir rapidement, en recueillant au passage les faits relatifs au sujet qui nous occupe.

Le parlement combattit d'abord seul. Les motifs sur lesquels se basait son opposition ne suffisaient pas pour ébranler la masse du peuple, qui pouvait difficilement apprécier leur importance. Une ressource politique fort élémentaire s'offrait alors, il suffisait de personnifier les vexations, les injustices, les abus de pouvoir, et au lieu de présenter au peuple une abstraction, de désigner clairement un individu à sa colère. Le 22 septembre 1648, le président Blancmesnil déchira le

voile ; il s'écria que les troubles étaient causés par un seul homme, et il le nomma ; il demanda enfin au parlement de renouveler l'arrêt de **1617**. Cet arrêt, rendu contre la mémoire du maréchal d'Ancre, portait « interdiction générale à tous estrangers de tenir estats, offices, bénéfices et dignitez en ce royaume [1] ».

Dès lors, la guerre est définitivement engagée contre Mazarin. La presse politique brise ses langes; en une année, neuf cents pamphlets se répandent dans la capitale et déchirent le premier ministre [2]. Que lui reprochent-ils ? D'abord d'être étranger, Sicilien, sujet du roi d'Espagne, voilà le grand grief; d'être de très-basse naissance et d'avoir été valet à Rome, ce qui n'est ni impossible ni déshonorant; enfin, d'avoir gouverné toutes choses depuis six ans au grand scandale de la maison royale et à la dérision des nations étrangères, ce qui est absurde. Je ne parle pas de nombreuses accusations d'une tout autre nature, celles-là, à tort ou à raison, soulevaient plutôt le rire que la colère.

La liberté presque absolue dont jouissait alors la presse eût laissé à ces pamphlets fort peu d'influence, si le parlement ne les eût appuyés de toute

---

[1] *Arrest de la Covr de Parlement contre le Mareschal d'Ancre et sa femme*, p. 6.

[2] Naudé, *Mascurat*, p. 105.

sa popularité. Mais, arrêts et pamphlets surgissaient pêle-mêle, et au milieu du désordre général venaient de créer un genre d'industrie jusqu'alors inconnu,

Les vendeurs de vieille ferraille,
Les Crieurs d'huistres à l'écaille,
Les apprentifs et les plus gueux,
Ne sont pas les plus malheureux.
Car n'ayant aucun exercice,
D'abord, comm' en titre d'office,
Eux et Messieurs les Crocheteurs
Se sont tous faits Colle-porteurs;
Et, sitost que le iour commence,
Crient, sans mettre d'Eminence :
Voicy l'Arrest de Mazarin,
Voicy l'Arrest de Mazarin [1].

Une députation du parlement se rendit enfin à Saint-Germain pour demander nettement le renvoi du cardinal. Les magistrats furent fort mal accueillis; un maître d'hôtel du roi les retint deux heures en plein air, par un temps affreux [2]. Le chancelier daigna cependant les recevoir, mais

---

[1] Le Dru, *Lettre à monsieur le Cardinal*, *burlesque*, p. 5. On porte à huit mille environ le nombre des pamphlets dirigés contre Mazarin pendant la Fronde. La bibliothèque Mazarine en possède une collection très-considérable. Ces publications enrichirent plus d'un libraire, sans tirer leurs auteurs de la misère, car une feuille ordinaire, en vers ou en prose, était à peine payée 3 liv. Il est vrai que tout le monde se mêlait d'eu écrire : des garçons d'imprimerie, des chanteurs, des écoliers, et même, s'il faut en croire Naudé, les servantes des libraires. *Voy.* C. Leber, *De l'état réel de la presse*, etc., p. 101.

[2] Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. III, p. 468.

pour leur intimer l'ordre de retourner sur-le-champ à Paris.

Ils reviennent furieux, toutes les chambres s'assemblent et, à l'unanimité moins une voix, elles arrêtent que de très-humbles remontrances seront faites « au Seigneur Roi et à la Dame Régente ». Puis, comme la cour semblait peu disposée à épouser les haines du parlement, celui-ci crut devoir donner un tour plus clair à sa pensée, « et attendu que le Cardinal Mazarin est notoirement l'Autheur de tous les desordres de l'Estat et du mal present, il le déclare Perturbateur du repos public, Ennemy du Roy et de son Estat, lui enjoint se retirer de la Cour dans ce jour, et dans la huictaine hors du Royaume, et ledit temps passé, ENIOINT à tous les subjets du Roy de lui courre sus, FAIT defenses à toutes personnes de le receuoir[1]... »

Après cet acte d'autorité, le parlement n'avait plus de ménagements à garder envers Mazarin. Paris fut mis en état de défense. L'argent manquait, on en prit un peu partout; chaque maison ayant porte cochère dut fournir un cavalier monté et équipé; les membres du parlement s'imposèrent eux-mêmes. Puis, comme il ne fallait pourtant pas laisser aux assiégés toutes les dépenses

[1] *Arrest de la Cour de Parlement donné tovtes les chambres assemblées le 8. iour de Ianuier 1649. — Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris,* t. Ier, p. 14.

de la guerre, ils crurent ne faire que justice en recourant sans plus de procès, le 13 janvier, à la confiscation, et

> De ce iour Arrest fut donné
> Par lequel il est ordonné
> Que les meubles Cardinalistes
> Dont on a fait de grosses listes,
> Tous ses biens et ses reuenus
> Seront saisis et retenus [1].

Par le même arrêt, maître Jean de Loynes avait été nommé commissaire et chargé de la saisie [2]. Mais quand il arriva au palais Mazarin, il trouva les appartements fermés. C'était une précaution assez naturelle puisque le cardinal était à Saint-Germain ; sans beaucoup de perspicacité, maître Jean de Loynes eût pu prévoir ce contre-temps et prendre ses mesures en conséquence. Il n'osa même faire jouer les serrures. Il procéda à la saisie dans les chambres qui étaient ouvertes, et pour le reste en référa au parlement. Celui-ci, qui ne partageait point les scrupules de son commissaire, ordonna (25 janvier) « qu'en presence du Conseiller rapporteur du present Arrest, et de l'vn des Substituts du Procureur Général, ouuerture seroit

---

1 *Le second Covrrier françois, tradvit fidellement en Vers burlesques*, p. 3.

2 *Arrest de la Cour de Parlement portant qve tovs les biens...* Paris, 1649, in-4°. — *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. Ier, p. 23.

faite desdites Chambres, et description sommaire de ce qui se trouuera en icelles [1] ».

Inventaire fut donc dressé de toutes les richesses amassées dans le palais Mazarin. Mais de la saisie à la vente il n'y avait qu'un pas : il fut bientôt franchi. Le 16 février, quelques frondeurs zélés prirent l'initiative de la proposition; elle passa sans difficultés à l'égard des meubles. Le parlement ordonna que, « par les huissiers Cazans, Chéron, Herbinot et Binot, seroient vendus au plus offrant et dernier encherisseur tous les meubles estant en la maison du Cardinal Mazarin [2] »,

Exceptés la Bibliotheque,
Qui demeure pour hypotheque
A tous les sçauans de Paris [3].

Cette réserve n'avait été obtenue qu'à la suite d'une longue discussion. Plusieurs membres proposaient de donner la bibliothèque de Mazarin à la Sorbonne; d'autres, moins généreux, demandaient qu'elle fût « reseruée en quelque lieu pour le Parlement ». M. de Thou, héritier de l'amour que son père portait aux livres, se montra seul vrai bibliophile; il rappela que cette bibliothèque « es-

1 *Arrest de la Cour de Parlement portant qu'ouuerture sera faite...* Paris, 1649, in-4°.

2 *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. Ier, p. 67.

3 N. Le Dru, *Lettre à monsieur le Cardinal*, p. 7. — *La Juliade ou Discours...* p. 9.

toit desia destinée au public, que par consequent il estoit d'auis de la conseruer; et que les Bibliotheques n'estant considérables qu'entant qu'elles estoient entieres, ce seroit vn dommage irreparable pour les Lettres de la dissiper ou diuiser[1]. » M. de Boileau trouvait plus sage de la donner au chapitre de Notre-Dame, moyennant « quelque somme honneste ». Le parlement ne se regarda pas encore comme assez édifié pour résoudre cette difficile question; il arrêta que la vente de la bibliothèque serait ajournée « iusques à ce qu'autrement y ait esté pourueu par ladite Cour[2] », et la laissa à la garde de Naudé, qui dut faire « serment et soumissions » devant les conseillers désignés[3] « que ladite Bibliotheque seroit conseruée en son entier ».

La vente des meubles commença le 26 février[4], mais elle alla fort lentement. Tout le monde ne reconnaissait pas au parlement le droit de faire ainsi main basse sur les biens de son ennemi. Quant à ceux que leur conscience ne tourmentait point à cet égard, ils se disaient que le cardinal n'était guère éloigné, qu'il pouvait revenir d'un

---

1 *Journal contenant tout ce qui s'est fait et passé en la Cour de Parlement de Paris, toutes les chambres assemblées, sur le sujet des affaires du temps présent*, p. 81.

2 *Arrest de la Cour de Parlement portant que tous les meubles...* 1649, in-4°.

3 Mrs Saintot, Doujat, Catinat et de la Nauve.

4 Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. IV, p 27.

jour à l'autre, et faire un fort mauvais parti aux personnes qui auraient trempé dans cette spoliation. Le parlement espéra qu'un nouvel arrêt, en confirmant sa résolution, releverait la confiance des Parisiens, et le 23 février il ordonna

> Qu'on continueroit tous les iours
> A vendre en public les atours
> Et les bijoux de l'Eminence,
> Poudre, pommade, fard, essence [1].

Mais les spéculateurs timorés qui respectaient, à leur grand regret, les richesses artistiques du cardinal, avaient très-sagement raisonné. La reine vit bien qu'une seule force pouvait contrebalancer l'influence qu'avait su conquérir la cour de justice, elle parla d'états généraux. L'enthousiasme guerrier du parlement se refroidit aussitôt, et l'on put entrer en pourparlers. Quelques jours suffirent pour s'entendre, et le traité de Rueil, signé le 11 mars, rétablit l'harmonie entre les pouvoirs. Les arrêts rendus depuis la sortie du roi furent déclarés nuls, et les meubles aliénés restitués aux particuliers.

Mazarin, qui n'avait dans ces conventions qu'une confiance fort limitée, alla passer en revue les armées de Flandre et d'Allemagne. Il se décida pourtant, au mois d'août, à rentrer dans Paris

---

[1] *Le dixiesme Covrrier françois, en vers bvrlesques*, p. 10.

avec la cour. Le ministre tout à l'heure si détesté fut reçu avec des transports d'allégresse. Il semblait, dit Mme de Motteville, que le passé fût un songe : « les uns disoient qu'il était beau, les autres lui tendoient la main et l'assuroient qu'ils l'aimoient bien, d'autres disoient qu'ils alloient boire à sa santé [1]. »

Un an après, la haine avait de nouveau remplacé cette chaleureuse affection. Gaston d'Orléans s'était mis à la tête des mécontents, et l'insurrection gagnait les provinces. Le parlement se reprit à demander le renvoi du ministre; la reine refusa. Le premier président enjoignit alors aux dépositaires de la force publique de n'obéir qu'au duc d'Orléans : c'était enlever la régence à Anne d'Autriche. Mazarin crut devoir reculer devant l'orage. Le 6 février 1651, vers onze heures du soir, il alla prendre congé de la reine; puis, vêtu d'une houppelande grise, et accompagné seulement de trois personnes, il sortit du Palais-Royal par la porte de derrière du jardin. Une troupe de cavaliers l'attendait à l'extrémité de la rue Richelieu, et il put arriver sans accident à Saint-Germain [2].

La nouvelle de ce départ se répandit promptement dans Paris. Cinquante pamphlets se chargè-

---

1 Mme de Motteville, *Mémoires*, t. VI, p. 118.

2 *Le Pot avx rozes descouvert...*, p. 3. — *Suitte du vray iovrnal des assemblées dc Parlement...*, 2e partie, p. 34.

rent aussitôt de raconter au public tous les détails de la fuite du cardinal.

Enfin il a ployé bagage
Ce tant renommé personnage [1],

tel était le texte unique sur lequel brodaient à l'envi les libelles et les Parisiens. La joie si vive qui avait salué la rentrée de Mazarin reparut pour chansonner son départ; car, s'il faut en croire Loret,

Le lendemain en toute place,
Bourgeois, Mestiers et populace,
Montroient par des cris redoublez
L'aize dont ils étoient comblez.
. . . .
Et l'on remarqua maint courtaut
Qui tournoit le vizage en haut,
Croyant qu'après cette sortie,
L'aloüéte toute rotie,
Sans rien faire et sortir d'illec,
Luy tomberoit dedans le bec [2].

Les amis du cardinal pouvaient, cette fois, trembler réellement pour lui et pour eux. Le pauvre Naudé n'était pas sorti de Paris. « Le son des tambours, le bruit et le tumulte » ne lui permettaient plus de songer à ses études [3]; et l'on comprend les angoisses qu'il dut endurer pendant

[1] *Le Stratagesme, ov le Porr et le Contre du despart de Mazarin*, p. 1.
[2] Loret, *Mvze historiqve*, 11 février 1651.
[3] Naudé, *Mascurat*, p. 105 et 663.

ces jours de troubles où sa chère bibliothèque était sans cesse sous le coup d'un arrêt de vente. Aussi, « il n'en sortoit guere que pour venir à la mangeoire [1] » et veillait sur elle comme une mère tendre sur un enfant en danger.

Or, le 14 février, le nommé Mathieu, « seruant d'ordinaire au palais de Monseigneur le Cardinal Mazarin, » vint trouver Naudé en son logis « dans la cour de l'Abbaye Sainte-Géneuiefue, » et le pria de passer le plus tôt possible chez le président Tubeuf. Naudé s'y rendit sur les huit heures et, « ayant appris du portier que ledit sieur n'estoit encore leué, » il entra au palais Mazarin. Là, on lui dit que Tubeuf avait fait saisir le palais et tout ce qu'il contenait, pour sûreté d'une somme de 680,000 liv. qui lui était due par le cardinal [2]; qu'en conséquence il réclamait les clefs de la bibliothèque. Naudé n'entendait pas s'en dessaisir ainsi. Il courut tout inquiet chez Euzenat, intendant de Mazarin, et lui demanda conseil. Euzenat lui fit comprendre que Tubeuf n'avait jamais eu la pensée de s'emparer du palais, qu'il voulait seulement le protéger contre les arrêts du parlement et les émotions populaires [3], et qu'il fallait

---

[1] Naudé, *Mascurat*, p. 272.

[2] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 55. — Naudé, *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin.* — Du Coudray, *Nouveaux essais sur Paris*, t. II, p. 39.

[3] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 233.

consentir d'autant plus volontiers à cette saisie « qu'elle estoit capable de mettre ledit palais et le peu qui restoit en iceluy, à couuert de la fureur et de la violence du peuple, si d'auenture il arriuoit quelqu'émotion au cas que le Roy partist de Paris, ou pour d'autres raisons qu'il estoit aussi difficile de préuoir que d'esuiter [1]. »

Naudé, persuadé mais bien triste, revint au palais Mazarin. Il y trouva Tubeuf qui, accompagné de l'huissier Darbault, commençait déjà l'inventaire. Tubeuf demanda les clefs de la bibliothèque. Naudé lui répondit qu'il les remettrait plutôt « à luy qu'à homme du monde, veu la bonne amitié qu'il auoit tousiours tesmoignée à Monseigneur le Cardinal auec lequel il s'accommoderoit bien, s'il plaisoit à Dieu de le ramener à Paris, et qu'en cas que de non, il croyait néantmoins que la bonne correspondance continueroit tousiours entr'eux deux et qu'il ne se feroit rien en toutes ces affaires que de gré à gré [2]. » Il le promena ensuite dans toutes les salles, lui faisant remarquer le nombre et la richesse des volumes qu'elles renfermaient. Puis, ayant supplié Tubeuf « d'auoir soin et d'empescher, autant que faire se pourroit, la dissipation de la plus belle et nombreuse bibliothèque qui ait iamais esté au monde [3], » il se

---

1 Naudé, *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin.*
2 *Ibid.*
3 *Ibid.*

retira « la larme à l'œil, » voyant le public « à la veille d'estre privé d'un si grand trésor et les bonnes intentions de S. E. si mal reconnues qu'au lieu de luy donner des trophées pour tant de victoires gagnées, » on ne parlait « que de le bannir, de le proscrire et lapider, comme s'il estoit l'ennemi iuré de la France [1]. »

Le président Tubeuf n'avait du reste que trop bien pressenti la marche qu'allaient suivre les événements; car, un mois presque jour pour jour après cette saisie, le parlement, toutes les chambres assemblées, ordonnait l'arrestation du cardinal, « pour estre contre luy procédé extraordinairement, » et décidait en outre « qu'à la requeste du Procureur-Général tous ses biens et reuenus de ses Bénéfices seroient saisis [2]. »

Grâce aux efforts de Tubeuf, grâce aux lenteurs calculées de quelques conseillers du parlement, cet arrêt ne reçut pas son exécution. Mais après que le roi eût été solennellement déclaré majeur, le cardinal, qui se sentait soutenu par toute la cour, se décida à tenter sa rentrée dans le royaume. Le 21 décembre, il se rendit de Dinant à Bouillon, en échappant aux troupes du prince de

[1] Naudé, *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin.*

[2] Arrêt du 13 mars 1651. Il est reproduit dans les *Mémoires* de Mme de Motteville, t. VIII, p. 109. — *Suitte dv vray iovrnal des assemblées dv Parlement*, 2e partie, p. 59.

Condé, et le 25, il arriva à Sedan, où M. de Fabert lui fit le meilleur accueil.

Ces nouvelles parvinrent à Paris le 29 décembre. Le parlement s'assemble en tumulte; le duc d'Orléans prend la parole, il annonce que le cardinal a osé mettre le pied sur la terre de France, que les maréchaux d'Hocquincourt et de la Ferté vont au-devant de lui avec une armée pour le soutenir, et il demande qu'on oppose à ces desseins les plus énergiques résolutions[1].

Les esprits étaient soulevés avec tant de violence que le parlement, sans même attendre les conclusions des gens du roi, rendit un arrêt aux termes duquel la bibliothèque et les meubles du cardinal Mazarin devaient être immédiatement vendus et, sur la somme qui en proviendrait, cent cinquante mille livres données « à celuy ou ceux qui représenteroient ledit Cardinal à Iustice, mort ou vif, ou à leurs héritiers[2]; »

Ceux du Parlement, vendredy,
Par un nouveau coup de tempeste,
Proscrirent hautement sa teste;
Et, pour mieux piquer d'interet,
Ordonnérent par un arêt,
Qu'à celuy qui, de son épée,
Ladite teste aura coupée,

1 Cardinal de Retz, *Mémoires*, t. III, p. 50.

2 *Le Iovrnal, ov Histoire dv temps présent...*, p. 159.

On fournira tout à l'instant
Cinquante mille écus comptant,
Assez grande et notable somme
Pour tenter quelque méchant homme [1].

Un historien moderne regarde cet arrêt comme « un des actes les plus honteux qu'ait jamais commis aucune assemblée [2]. » Il fut jugé aussi sévèrement par les contemporains. Le clergé fut scandalisé de voir le parlement oser mettre à prix la tête d'un cardinal [3]; les légistes déclarèrent que cette sentence était contraire à toutes les règles du droit, et que les « pirates » eux-mêmes ne rendaient point de pareils arrêts [4].

Mais celui que ce coup terrible atteignit le plus rudement, ce fut Naudé. Cette bibliothèque, rassemblée par lui avec tant d'amour, allait donc être dispersée; le prix des éditions rares, des manuscrits précieux allait donc solder les bandits que la suprême cour de justice provoquait au meurtre du cardinal. En présence d'adversaires si puissants, que pouvait faire le pauvre bibliophile? Suspect à bon droit comme ami de Mazarin, à qui irait-il adresser des supplications en faveur de sa « fille bien aimée »? Il ne s'inquiéta ni du

---

1 Loret, *Muze historique*, 31 décembre 1651.
2 H. Martin, *Histoire de France*, t. XII, p. 391.
3 Gui Joli, *Mémoires*, t. Ier, p. 261.
4 O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 61.

danger auquel il s'exposait, ni de la force, ni du nombre de ses adversaires; il prit sa plume, la seule arme dont il put se servir contre eux, et prépara une touchante protestation.

Il n'y avait pas de temps à perdre d'ailleurs. Le parlement, toujours sous l'empire des mêmes craintes et des mêmes colères, avait résolu d'en finir avec cette vente tant de fois différée. Un arrêt du 30 décembre ordonna qu'elle aurait lieu en présence des conseillers Jean Doujat et Paul Portail[1]; le 6 janvier, un nouvel arrêt leur adjoignit trois autres conseillers : Mes Denis Baron, Alexandre Pétau et Pierre Pithou[2].

La vente commença aussitôt[3]. Elle se fit dans les conditions les plus défavorables, au milieu des plus étranges désordres, sans annonces, sans catalogue, par lots de livres réunis au hasard et abandonnés sans choix au plus offrant[4];

Tel vient ofrir deux quart-d'ècus
De ce qui vaut deux cens ècus;
Tel autre emporte sous sa robe
Cinq ou six Auteurs qu'il dérobe,
Sans crainte d'Archers, ni Prévosts;
Et pour tout dire, en peu de mots,

---

1 *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. III, p. 228.

2 *Ibid.*, t. III, p. 229.

3 *Le Iovrnal, ov Histoire dv temps présent...*, p. 161.

4 De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 253.

Recors, Sergents et Commissaires
En sont les Bibliothécaires[1].

Naudé, navré d'un tel spectacle, venait de terminer sa protestation ; elle parut immédiatement sous ce titre : *Aduis à noz seigneurs de Parlement sur la Vente de la Bibliotheque de Mgr le Cardinal Mazarin.* Une copie manuscrite de cette pièce curieuse a été donnée à la bibliothèque Mazarine[2] et est déposée dans ses archives ; nous reproduirons presque en entier cet éloquent plaidoyer, où Naudé, dissimulant son indignation, se fait si humble, si petit, si suppliant quand il s'agit d'obtenir la vie de sa chère fille. Mais, malgré les artifices de son style, on sent ce qu'il lui a fallu de dévouement et de courage pour écrire à des juges détestés les basses flatteries qui suivent :

« Messieurs, tous les Arrestz de votre celebre Compagnie estans comme des coups de foudre qui écrasent ceux qu'ilz frappent, et rendent muets, ou estonnez au dernier poinct ceux qui les voyent tomber : je vous diray auec les respects et sousmissions possibles, que celuy que vous fulminates le 29 Decembre contre la Biblioteque de Mgr l'Eminentissime C. Mazarin, mon maître, a produit ces deux effects auec tant de force et vio-

1 Loret, *Muze historique*, 14 janvier 1652.

2 *Voy.* Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, p. 279.

lence, que pour ce qui est de lad. Biblioteque, il n'y a nulle apparence qu'elle se puisse jamais releuer des pertes qu'elle a desia souffertes, ny mesme euiter celle dont elle est encore menassée, si ce n'est par un effect tres remarquable de votre bonté et protection volontaire.

« Et pour moy qui la cherissois comme loeuure de mes mains et le miracle de ma vie, je vous aduoüe ingenuëment que depuis ce coup de foudre lancé du ciel de votre justice sur vne piece si rare, si belle et si excellente, et que jauois par mes veilles et labeurs reduite a vne telle perfection, que l'on ne pouuoit pas moralement en desirer vne plus grande, jay esté tellement interdit et estonné, que si la mesme cause que fit parler autrefois le fils de Cyrus, quoy que muet de sa nature, ne me deslioit maintenant la langue pour jetter ces derniers accens au trespas de cette mienne fille, comme celuy la faisoit au dangereux estat ou se trouuoit son Pere, je serois demeuré muet eternellement. Et en effect, M[rs], comme ce bon fils sauua la Vie a son Pere, en le faisant connoistre pour ce qu'il estoit ; pourquoy ne puis je pas me promettre que votre bienueillance et votre justice ordinaire sauueront la vie à cette fille, ou pour mieux dire à cette fameuse Biblioteque, quand je vous auray dit pour vous representer en peu de mots l'abregé de ses perfections, que c'est la plus belle, et la mieux fournie de toutes les Biblioteques qui ont jamais esté au monde, et qui

pourront, si l'affection ne me trompe bien fort, y estre à l'aduenir.

« C'est a dire, Mrs, qu'elle est composée de plus de quarante mille volumes, recherchez par le soin des Roys, et des Princes de l'Europe, et par tous les Ambassadeurs qui sont sortis de France, depuis dix ans, pour aller aux lieux les plus eslongnez de ce Royaume : car de dire que jay faict les voyages de Flandre, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne pour en apporter ce qu'il y auoit de plus beau et de plus rare ; c'est si peu de chose, en comparaison des soins qu'ont pris tant de Testes Couronnées pour fauoriser les louables desseins de son Eminence, que je serois coupable d'en auoir seulement la moindre intention. . . .

« Et pour donner le comble a toutes ces perfections, pour les rehausser et les mettre en leur vray lustre, n'est-ce pas assez, Mrs, de vous produire pour des preuues assurées, que son Emin. en vouloit faire vn present au public, et la donner au soulagement commun de tant de personnes doctes et curieuses, qui deuoient y trouuer tout ce qui leur estoit necessaire : n'est-ce pas dis je assez, Mrs, de vouloir produire et representer icy l'Inscription que l'on deuoit mettre sur la porte de la Biblioteque pour inuiter le monde a y entrer auec toute sorte de liberté, et qui y auroit esté attachée il y a plus de trois ans,

si les guerres et dissentions domestiques n'eussent point dauantage preiudicié aux bonnes intentions de son Eminence, que n'auoient faict les estrangeres. . . .

(Naudé transcrit ici l'inscription que nous avons reproduite page 39.)

« Voila, Mrs, vne Inscription qui se peut dire ancienne, puisqu'il y a si longtemps que lon en parle, et qu'il n'y a lieu en l'Europe ou elle ne soit connuë; et quoy qu'elle die et comprenne beaucoup de choses, je puis neanmoins vous asseurer que son Eminence en meditoit encore vne autre beaucoup plus precieuse et plus considerable, puisqu'elle deuoit establir et faire valoir ce genereux dessein de fonder vne Biblioteque publique au milieu de la France, sous la direction et protection des premiers presidens des trois Cours souueraines de cette Ville, et de M. le Procureur General; se persuadent que par vn moyen si puissant et si venerable, la postérité jouiroit sans fin d'vn depost si auantageux, et qui pouuoit sans prejudicier a ces fameuses Biblioteques de Rome, de Milan et d'Oxfort, passer non seulement pour le plus bel amas de liures qui ait esté faict jusques a present, mais encore pour la huictiesme merueille de l'Vniuers.

« Et cela estant ainsi, comme en effect, je suis prest de jurer sur les saincts Euangiles, que l'intention de son Eminence a tousiours esté telle,

pouuez vous permettre, Mrs, que le Public demeure priué d'vne chose si vtile et precieuse? Pouuez vous endurer que cette belle fleur qui respand desia son odeur par tout le monde, se fletrisse entre vos mains? Mais pouuez vous souffrir sans regret qu'vne piece si inocente et qui ne perira jamais que tout le monde n'en porte le dueil, reçoiue l'arrest de sa Condemnation par ceux la mesme qui estoient destinez pour l'honorer et pour la fauoriser de leur protection. Pensez, Mrs, que cette perte estant faicte, il n'y aura jamais homme au monde, lequel a moins d'auoir autant d'authorité dans le ministère, et autant de zele pour les bonnes lettres qu'en a eu M. le Cardinal Mazarin, la puisse reparer. Croyez, s'il vous plaist, que la ruine de cette Biblioteque sera bien plus soigneusement marquée dans toutes les Histoires et Calendriers, que n'a jamais esté la prise et le sac de Constantinople.

« Et si mes labeurs de dix ans a construire vn tel ouurage, si tant de Voiages que j'ay faicts pour en ramasser les materiaux, si les grands soins que j'ay pris a la disposer, si le zele ardent que j'ay eu a la conseruer jusque a cette heure, ne sont pas des moiens suffisans pour me faire esperer quelque grace de vos bontés singulieres, en ce temps principalement où vous auez encore plus de suiect de les exercer sur cette Biblioteque, que vous n'auiez il y a trois ans, lorsque par vn Arrest solemnel vous jugeastes a propos de la conseruer,

et de m'en donner la garde [1]; permettez au moins, Mrs, que j'aye recours aux Muses, puis qu'elles sont si intéressées en la conseruation de ce nouueau Parnasse, et que joignant le credit qu'elles ont enuers vous a mes très humbles prieres, je vous puisse dire comme fit l'Empereur Auguste lors qu'il estoit question de perdre ou de sauuer l'Eneide de Virgile, laquelle toutesfois ne nous auroit pas esté plus inimitable que le sera cette Biblioteque a la posterité :

. . . .
Frangatur potius legum veneranda potestas,
Quam tot congestos noctesque, diesque labores
Hauserit vna dies, supremaque jussa Senatus [2]. »

Cette protestation fut aussitôt répandue dans Paris et à l'étranger, mais elle n'éveilla que des sympathies stériles. Les amis du cardinal comprirent que le parlement ne reculerait point devant de pareilles considérations, ils prirent une autre voie.

Le 8 janvier, Gilbert Violette, trésorier de France à Moulins, se présenta au palais Mazarin;

---

1 L'Arrêt que Naudé rappelle ici est celui du 16 février 1649.

2 Cette pièce a été publiée plusieurs fois : *Francofurti ad Mœnum*, 1654, in-4°. — Dans un journal de Leipsick, *Vergnügungen müssiger Stunden*, part. Ire, p. 42. — Dans le *Conservateur* de juillet 1758. — Dans les *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, de M. Petit-Radel, p. 271. — Enfin, dans le *Palais Mazarin* de M. de Laborde, p. 251.

il demanda à acheter la bibliothèque tout entière, et en offrit quarante-cinq mille livres. Le conseiller Portail, qui dirigeait la vente, démêla facilement les intentions du trésorier; il l'insulta, le traita de *Mazarin* et excita le peuple contre lui[1].

Violette adressa le lendemain une requête au parlement. La grand'chambre jugea les offres raisonnables, arrêta qu'elles seraient publiées, fit cesser la vente et défendit de laisser emporter aucun livre jusqu'au mercredi suivant[2]. Mais les chambres des enquêtes se révoltèrent contre cette complaisance et demandèrent l'assemblée générale « avec des paroles aigres et des menaces qui pouvoient produire quelques choses de funeste[3]. » Il fallut céder; la délibération commença.

M. de Bailleul qui présidait appuya énergiquement les offres de Violette; il prouva qu'elles étaient fort avantageuses, et que la vente en détail ne produirait jamais quarante-cinq mille livres[4]. Mais la question n'était point là, une discussion très-violente s'engagea. L'oncle du roi, Gaston, insista pour que la bibliothèque fût dispersée; lui-même amateur de livres, il était sans

---

1 *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 163.

2 O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 63. — *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 162.

3 O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 64.

4 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 56. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. III, p. 306. — *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 163.

doute jaloux de ceux que possédait Mazarin[1]. Plusieurs conseillers « déclamèrent contre Violette, dirent que c'estoit vn homme de neant, aposté par les Mazarins pour empescher cette vente, et qu'il ne falloit point auoir esgard à ses offices et enchères[2]. » Il fut enfin décidé que les enchères pour la vente en masse seraient reçues jusqu'au lendemain, pourvu qu'elles montassent au moins à soixante-quinze mille livres[3].

Le bibliophile ne put fournir une rançon si élevée, on continua de jeter aux vents la riche collection du cardinal.

Mazarin en ressentit une vive douleur, et la perte de ses livres lui arracha des plaintes éloquentes. Il écrivait de Pont-sur-Yonne, le 11 janvier 1652 : « ..... Je voy la précipitation avec laquelle on vouloit faire vendre ma bibliothèque, et on me mande que S. A. R. insistoit pour que cela se fist en détail, plus tôt pour me faire injure que pour en retirer de l'argent. Il sera beau de voir dans l'histoire que le cardinal Mazarin, ayant pris tant de soin pendant trente ans pour enrichir des plus beaux et des plus rares livres du monde

---

1 A. Renée, *les Nièces de Mazarin*, p. 74.

2 *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 163.

3 *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. III, p. 231. — *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 163. — Mais O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 64, dit CENT MILLE LIVRES, et c'est le chiffre qu'a adopté M. Bazin dans son *Histoire de France sous Louis XIII*, t. IV, p. 224.

une bibliothèque qu'il vouloit donner au public, le Parlement de Paris ait ordonné par un arrest qu'elle seroit vendue, et que les deniers qui en proviendroient seroient employés pour faire assassiner ledit Cardinal. »

Trois jours après, on lisait dans la *Gazette* de Loret :

> Mais, enfin, cette Librairie
> N'est plus rien qu'une pillerie,
> . . . .
> Et dans Paris chacun se pique
> D'aller voir ce triste débris
> Qui déplaît fort aux beaux Esprits[1].

Le conseil du roi voulut aussi protester contre cette dilapidation effrontée d'un établissement qui pouvait être regardé comme une des gloires de la France. Une ordonnance datée de Poitiers, 18 janvier, cassa l'arrêt barbare rendu le 29 décembre par le parlement, déclara que le roi prenait Mazarin sous sa « protection et sauue-garde speciale, » défendit enfin de procéder à la vente des livres, et « à toutes personnes de s'en rendre adjudicataires, directement ou indirectement, à peine de restitution desdits Liures, et perte de ce qu'ils en auront payé, ensemble dix mil liures d'amende allencontre tant desdits commissaires que des adjudicataires solidairement[2]. »

---

[1] Loret, *Mvze historiqve*, 14 janvier 1652.

[2] *Les véritables maximes du governement de la France, iustifiées*

Cette ordonnance resta sans effet, et, le 30 janvier, Gui Patin pouvait encore écrire à son ami Falconnet : « On vend toujours ici la bibliothèque de ce rouge tyran; seize mille volumes en sont déjà sortis, il n'en reste plus que vingt-quatre mille. Tout Paris y va comme à la procession; j'ai si peu de loisir que je n'y puis aller, joint que le bibliothécaire qui l'avoit dressée, qui est M. Naudé, mon ami de trente-cinq ans, m'est si cher que je ne puis voir cette dissolution et destruction[1]. »

On avait mieux compris à l'étranger l'utilité et l'importance de la riche collection réunie par Naudé. Dès le mois d'avril 1651,

> L'illustre Reine de Süéde,
> Qui, comme chacun sçait, possède
> Un esprit haut et généreux,
> Des belles-lettres amoureux[2],

voulait l'enlever à la France. Par son ordre, Isaac Vossius écrivait de Stockholm à N. Heinsius, alors en Italie, de se diriger vers Paris « afin d'acquérir en entier la splendide bibliothèque du cardinal

---

par l'ordre des temps, depuis l'établissement de la monarchie iusques à présent; Paris, 1652. in-4°, p. 6. — M. A. Renée, qui croyait cette ordonnance inédite, l'a tout dernièrement publiée en entier (*Nièces de Mazarin*, p. 472), d'après une copie conservée à la bibliothèque Impériale dans les papiers de Conrart. Je ne l'ai rencontrée d'ailleurs que dans l'ouvrage que j'indique.

1 Gui Patin, *Lettres*, t. III, p. 1.

2 Loret, *Muze historique*, 10 mars 1652.

Mazarin, » qu'elle espérait avoir à de « bonnes conditions[1]. » Christine était très-exactement avertie de ce qui se passait à Paris au sujet de cette vente, et elle suivait avec le plus vif intérêt la marche d'abord irrésolue du parlement à cet égard. Le 16 juin 1651, Vossius écrit qu'il faut renoncer à toute espérance, les personnes qui pressaient la vente ayant changé d'intention[2]. Le 5 août, il reprend courage, et déclare qu'on pourra peut-être obtenir les manuscrits[3].

Christine, en cette circonstance, était-elle, comme le trésorier Violette, le prête-nom du cardinal, et ne voulait-elle que soustraire cette riche bibliothèque aux dangers de la dispersion ? C'est l'avis de M. Petit-Radel[4]; mais nous ne saurions le partager. Entre bibliophiles, des services de ce genre ne se rendent guère. Or, Christine, amie des savants et des livres, cherchait les uns et les

---

[1] *Mavult autem nunc Domina, quod et ipsum te malle existimo, ut per Galliam iter instituas. Causa hæc est, quod universam Cardinalis Mazarini librariam supellectilem comparare sibi in animo habeat. Prostat illa venalis, nisi fallant nos litteræ parisienses. Quod si verum sit, nullum est dubium quin æquo admodum pretio, tam vasta poterit emi bibliotheca.* Burmann, *Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum.* Epist. XL, t. III, p. 597.

[2] *Nunc mutarunt consilium qui auctionem maxime urgebant; nil igitur sperandum.* Burmann, *Sylloges epist. a viris illustr. scriptarum.* Epist. XLIV, t. III, p. 602.

[3] *De Cardinalis bibliotheca non debes omnino desperare. Forsan solos possis comparare manuscriptos.* Burmann, *Sylloges epist. a viris illustr. script.* Epist. LV, t. III, p. 621.

[4] *Recherches sur les bibliothèques*, p. 281.

autres dans toute l'Europe pour les réunir autour d'elle ; dès qu'elle le put, elle enleva Naudé à Mazarin, et lui donna la direction de sa bibliothèque. Rendons pourtant pleine justice à cette princesse ; elle voulait bien acquérir en entier la collection du cardinal, mais elle refusa d'accepter des objets d'art et des manuscrits anciens que Bidal, son « commissionnaire, » avait achetés pour elle à vil prix pendant les ventes faites au palais Mazarin. Les manuscrits seuls avaient été expédiés en Suède; Christine les renvoya, et ils sont aujourd'hui à la bibliothèque Impériale [1]. D'un autre côté, Jugler affirme qu'à cette époque un grand nombre de livres, *permulti libri* [2], furent transportés dans la bibliothèque de Stockholm ; ceux-ci ont-ils été restitués ? C'est ce que nous n'avons pu éclaircir.

Nous avons dit que, malgré l'ordonnance royale adressée de Poitiers au parlement, la vente continuait. Le roi crut devoir s'opposer d'une manière plus solennelle à cet acte de vandalisme. Par lettre de cachet, en date du 1er février 1652, il ordonna à Fouquet, son procureur général, d'intervenir énergiquement [3]. Cette pièce a été publiée pour la

---

1 *Art de vérifier les dates*, t. Ier, p. 683.

2 *Bibliotheca historiæ litterariæ...*, t. Ier, p. 232.

3 *Iovrnal, ov Histoire dv temps présent*, p. 182. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 56. — O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 75.

première fois par Aubery dans son *Histoire du cardinal Mazarin*[1]; nous la reproduisons d'après une copie manuscrite des registres du parlement de Paris[2] :

« DE PAR LE ROY,

« Notre amé et féal, la bibliotéque que Notre trés-cher Cousin le Cardinal Mazarin a destinée au Public sous la direction et l'administration des Premiers Présidents de nos compagnies souveraines de Notre bonne ville de Paris, de vous et de trois Docteurs qui seront par vous choisis pour les plus savants et les plus pieux de l'université de cette ville et sous notre Protection et de nos successeurs, le revenu certain pour l'entretien et pour l'augmenter et payement des gages d'un bibliotéquaire et des autres officiers necessaires pour en prendre le soin, ayant même été assigné par notre dit cousin sur l'un de ses bénéfices[3], le nombre des Livres, et la recherche curieuse que notre dit cousin en a faite de toutes parts, rendant cette bibliotéque la plus accomplie et la plus utile pour l'Instruction et pour la perfection

---

[1] T. III, p. 311 et 312.

[2] *Registres manuscrits du conseil secret du parlement de Paris*, t. III, p. 249.

[3] Cette lettre a été évidemment faite sous l'inspiration de Mazarin, peut-être même écrite par lui; les engagements qu'il y prend seront tenus plus tard.

des hommes savants qui sont en Europe, et considerant qu'elle peut même servir à l'ornement et à la réputation de Notre bonne Ville de Paris, pour la curiosité et l'admiration qu'elle donnera aux Étrangers, nous entendons qu'elle soit conservée en son entier, et qu'une chose si rare ne soit en aucune façon divisée ny gâtée. C'est pourquoi nous vous mandons et enjoignons très-expressement qu'incontinent cette Lettre reçue, vous ayés a empêcher de Notre part qu'il ne soit vendu aucuns livres de cette biblioteque, et à faire en notre nom toutes les oppositions et requisitions qui seront nécessaires, voulant que s'il en a été vendu quelques uns, vous ayés à les retirer en remboursant du prix de leur vente ceux qui les auront achetés; c'est à quoi vous ne ferés faute : car tel est notre Plaisir.

« Donné à Poitiers, le 1er jour de février 1652.

« Signé : LOUIS.

« Et plus bas : DE GUENEGAUD. »

Le parlement, qui devait dans la suite s'incliner si bas devant cette signature, n'eut aucun égard aux ordres que lui transmettait, au nom du roi, le procureur-général, et « quoy qu'il restast peu de liures [1], » la vente ne fut pas interrompue. Le

[1] *Iorrnal, or Histoire du temps présent...*, p. 182.

5 mars, Gui Patin nous apprend que Naudé « fort en colère contre le parlement » avait du moins sauvé du naufrage ce qu'il avait pu, en achetant pour trois mille cinq cents livres tous les ouvrages de médecine [1]. Gui Patin n'aimait pas le cardinal; il le gratifie sans façon des épithètes les plus énergiques : *Italien astucieux*, *étranger de malheur*, *pantalon sans foi*, *comédien à rouge bonnet*, *escroc titré*, et pourtant, dans toute la partie de sa correspondance qui est relative à cette vente, le bibliophile l'emporte involontairement sur le frondeur, et il ne peut s'empêcher de prendre en main les intérêts de l'homme qu'il traite si rudement à l'occasion.

Ces sentiments étaient d'ailleurs ceux de toutes les âmes honnêtes, et ils comptaient des partisans même au sein de la cour de justice. Un maître des requêtes nommé Gaumin, « savant homme, » terminait par ces deux vers une épigramme adressée au parlement :

Nec mirare nefas, emptus probat empta Senatus:
Vendidit hic libros, vendere jura solet [2].

Mais le parlement s'était trop avancé pour reculer. Il s'attaqua bientôt au roi lui-même, et osa disposer de la puissance souveraine. Le duc d'Or-

---

[1] Gui Patin, *Lettres*, à Falconnet, t. III, p. 2.

[2] Gui Patin, *Lettre* du 5 mars 1652, t. III, p. 2.

léans fut nommé lieutenant général du royaume. Cette mesure hardie avait été accordée aux sollicitations d'hommes audacieux qui cherchaient à s'élever sur les ruines de la monarchie, et elle aurait pu donner à la Fronde un caractère réellement sérieux, si le choix du parlement s'était porté sur tout autre que le duc d'Orléans. Le premier soin du lieutenant général fut de demander de l'argent; on décida qu'une assemblée serait tenue à l'hôtel de ville pour aviser aux moyens d'en trouver, ce qui commençait à devenir fort difficile. Le parlement ne s'en tint pas là. On avait, à ce qu'il paraît, dissipé le fonds précieux destiné à payer la tête du cardinal; il fallait y pourvoir. Un arrêt du 24 juillet ordonna que tous les meubles existant encore dans le palais Mazarin seraient aussitôt vendus, « et les deniers qui en prouiendroient, iusqu'à la somme de cent cinquante mille liures, mis entre les mains de Banquiers, pour les faire déliurer en tous lieux à celuy ou ceux qui exécuteroient ledit Arrest du vingt-neufiesme Decembre dernier [1]. »

Le conseil du roi protesta cette fois encore. Le 28, il rendit un nouvel arrêt qui « cassoit, réuoquoit et annuloit » la décision du parlement, et

[1] *Arrest de la Cour de Parlement, portant qu'il sera procedé...*, 1652, in-4° de 4 pages. — O. Talon, *Mémoires*, t. VIII, p. 57. — *Relation contenant la svitte et conclvsion dv iovrnal de tovt ce qvi s'est passé au Parlement pour les affaires publiques depuis Pasques 1652 iusques en Januier 1653*, p. 70.

avertissait les commissaires désignés pour procéder à la vente qu'ils « respondroient en leur personne, biens et postérité de tout ce qui pourroit estre fait et entrepris au préjudice de l'intention de Sa Majesté [1]. »

Les commissaires, résolus à braver jusqu'au bout l'autorité royale, répondirent en faisant afficher et publier dans Paris l'ordonnance suivante :

« DE PAR LE ROY

« ET NOSSEIGNEVRS LES COMMISSAIRES

« *deputez par Arrest de la Cour de Parlement, pour la vente des meubles du Cardinal Mazarin.*

« On fait à sçauoir : Qu'à la Requeste du Procureur General du Roy, il sera Vendredy prochain, deuxiesme iour d'Aoust, deux heures de releuée, au logis dudit Cardinal Mazarin, procedé pardeuant lesdits sieurs Commissaires, à la vente des Statües, Bustes, Figures, Tables, Peintures, et autres meubles trouuez audit logis, au plus offrant et dernier encherisseur en la manière accoustumée : Et sera la presente Ordonnance publiée à son de Trompe et cry public, et scellée, affichée aux Carrefours de cette Ville, et à la barre de ladite Cour.

---

[1] *Arrest dv conseil d'Estat dv Roy portant cassation de l'Arrest donné par le Parlement le 24 juillet*, in-4° de 4 pages.

« Donné par nous Conseillers et Commissaires susdits, le 31. iour de Iuillet 1652.

« Ainsi signé : PORTAIL, BRISART, PETAU et PITHOU.

« Par Mesdits Sieurs les Conseillers Commissaires,
« POLLIAC[1]. »

Les choses avaient été poussées trop loin pour qu'une solution ne fût pas prochaine : la royauté allait rester maîtresse du terrain. Le 10 août le parlement, séant à Pontoise, supplia le roi de rendre la paix à ses sujets en éloignant le cardinal Mazarin. Le ministre renouvela ses instances pour obtenir la permission de se retirer, et le roi déclara enfin, le 12, qu'il consentait à le laisser partir [2]. En même temps, il rendit en sa faveur une ordonnance qui, cette fois, fut respectée; car,

Monsieur Pithou, monsieur Portail,
Qui tous-deux vendoient en détail
Les meubles de Son Eminence,
Par une royale défence

---

[1] *Relation contenant la svitte et conclvsion dv iovrnal*, p. 83. — Cette pièce se termine ainsi : « Leuë, publiée à son de Trompe et cry public, en tous les carrefours de cette Ville et fauxbourgs de Paris, par moy Charles Canto, Iuré Crieur ordinaire du Roy en la Ville, Preuosté et Vicomté de Paris; accompagné de Iean du Bos, Iacques le Frain et Estienne Chappé, dit la Chappelle, Iurez trompettes de Sa Maiesté esdits lieux, le Icudy 1. Aoust 1652. Et le mesme iour affiché.

« *Signé* CANTO. »

[2] *Extraict des registres dv Parlement seant à Pontoise, contenant la relation faite par M. le President de Nouion de ce qui s'est passé au suiet de l'éloignement de M. le cardinal Mazarin*, Pontoise, 1652, in-4°.

On cessé leur commission
Touchant cette vendition
Qui déplaît fort à notre Sire,
Et me suis mesmes laissé dire
Qu'afin de les mortifier,
On leur a fait signifier
Que des biens dudit inventaire
Le Roy se dit propriétaire,
Par un don dudit Mazarin
Qu'il luy fit au retour du Rhin,
Et que jusques aux moindres piéces,
Fussent les gands de ses trois niéces,
Pour Sa Majesté contenter
Il falloit tout reprézenter,
Sçauoir : pourcelaines, peintures,
Bijoux, cabinets et sculptures,
Et mesme à peine, en cas de non,
D'en répondre en leur propre nom.
Si le Roy les y veut contraindre
Ces deux bons messieurs sont à plaindre,
Et ie leur prévoy sur les bras
Vn trés-déplaizant embarras [1].

Le 21 octobre, le roi entrait dans Paris au milieu des acclamations les plus enthousiastes, et il trouvait au Louvre le cardinal de Retz, accouru pour le complimenter. Le lendemain, le parlement, réuni en lit de justice, écouta silencieusement une déclaration qui lui interdisait « de prendre cy-apres aucune connoissance des affaires generales de l'Estat et de la direction des Finances, ny de rien ordonner ou entreprendre,

[1] Loret, *Mvze historiqve*, 25 août 1652.

pour raison de ce, contre ceux qui en auroient l'administration, à peine de desobeïssance[1]. » La Fronde était anéantie, et Louis XIV venait d'avoir son premier jour de puissance absolue.

1 *Declaration dv Roy, portant pacification povr la tranqvillité pvbliqve;* 1652, in-4°, p. 5.





CHAPITRE III

FONDATION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE



CHAPITRE III

FONDATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Quelques peuples ont, par inertie, accepté franchement la servitude; d'autres se sont épuisés en vains efforts pour s'y soustraire. Mais l'histoire n'a jamais présenté un plus triste spectacle que celui d'une nation qui, toujours soulevée contre ses maîtres, ne secoue une domination que pour se préparer un joug plus pesant, et incapable d'une énergie sérieuse et durable, roule de révolutions en révolutions pour retomber sans cesse dans les mêmes erreurs. La Fronde, après cinq années de durée, venait, quoique forte encore, de capituler sans conditions, et ses chefs se prosternaient déjà aux pieds du vainqueur.

Quels fruits la France avait-elle donc retirés de ce soulèvement ? Les ressources publiques étaient épuisées, le royaume avait perdu au dedans son unité, au dehors son influence ; et de ce long désordre il n'était pas sorti une seule réforme utile, une seule idée féconde. Pendant cinq années d'une indépendance réelle, la Fronde n'avait pas trouvé le temps d'asseoir la société politique sur une base plus équitable et plus large, elle n'avait pas détruit un préjugé, pas réformé un abus ; et elle revenait gaiement tomber aux genoux d'un roi adolescent, d'une reine méprisée.

Ce roi d'ailleurs fit aussitôt justice. Il chassa de Paris les principaux chefs de la rebellion, et envoya Retz à Vincennes.

Rien ne l'empêchait plus de rappeler Mazarin.

Dès qu'il en fut question, les Parisiens commencèrent à s'exprimer plus respectueusement sur le compte de ce ministre détesté. Peut-être même se mirent-ils à l'aimer un peu, en apprenant qu'il allait devenir leur maître.

Tel qui dizoit brocards étranges,
A cette-heure en dit des loüanges;
Aucuns qui pestoient contre luy,
Sont fort adoucis aujourd'huy;
Tel qui dizoit : Faut qu'on l'assomme,
Dit à prézent qu'il est bon Homme;
Tel qui dizoit le Mascarin,
Le Mazarin, le Nazarin,

Avec un ton de révérence
Dit maintenant : Son Eminence,
Et bref, d'autres qui parloient mal,
Dizent : Monsieur le Cardinal[1].

Mazarin rentra à Paris le 3 février. Par une des plus rudes journées de l'hiver, le roi, accompagné du duc d'Anjou et de toute la cour, alla au devant de lui jusqu'à Dammartin, à trois lieues de la capitale, et le ramena au Louvre dans son carrosse[2]. Ce retour fut un véritable triomphe.

En juillet 1652, on offrait encore 150,000 livres à celui qui saisirait « mort ou vif » le Mazarin abhorré. Six mois après, les mêmes hommes « s'étouffoient à qui se jetteroit à ses pieds le premier ; » le valet de chambre Laporte, témoin oculaire, nous le dit ; et il ajoute : « Je vis une multitude de gens de qualité faire des bassesses si honteuses en cette rencontre, que je n'aurois pas voulu être ce qu'ils étoient à condition d'en faire autant[3]. »

Mais des platitudes ne peuvent pas réparer des folies, et Mazarin savait déjà ce que lui coûtait la Fronde. Son palais était dévasté, sa bibliothèque à peu près anéantie.

Il ne se laissa pas effrayer par l'immensité de la

---

[1] Loret, *Muze historique*, 7 janvier 1652.
[2] Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 1445.
[3] De Laporte, *Mémoires*, p. 297.

tâche; et, se sentant désormais solidement établi au pouvoir, il résolut de rendre à sa demeure tout l'éclat qu'elle avait perdu. Loret le constate aussitôt avec joie :

On m'a dit que Son Eminence,
Par ses soins et sa diligence
(Et pluzieurs m'ont fait ce discours),
Va rêtablir dans peu de jours
Cette bibliotèque rare
Dont un temps malin et barbare
Et remply d'infames discords
Avoit dissipé les trézors [1].

Malheureusement, Naudé n'était plus à Paris. Il n'avait pas voulu assister à la ruine de sa chère collection, et, après avoir pris l'avis du cardinal, il avait cédé aux instances de Christine qui lui offrait la direction de sa bibliothèque [2]. Naudé trouva à Stockholm une société digne de lui, car Saumaise, Descartes, Heinsius, Huet, Bochart, Vossius, l'élite de la science européenne, s'étaient rendus aussi à l'appel de la reine de Suède. Mais rien ne put le retenir quand Mazarin lui eut fait connaître et son retour et l'intention où il était de reconstituer sa bibliothèque. Naudé d'ailleurs supportait mal le climat de la Suède; la dispersion des trésors qu'il avait rassemblés avec tant d'a-

---

[1] Loret, *Mvze historiqve*, 9 mai 1654.
[2] G. Naudæi *Epistolæ*, p. 809.

mour lui avait porté un coup dont il ne devait pas se relever. Les fatigues du voyage abrégèrent encore ses jours, et il n'eut pas même la consolation de revoir son maître; il mourut pourtant sur la terre de France, à Abbeville, le 29 juillet 1653[1]. Cette perte fut vivement sentie dans le monde littéraire; il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur le *Tumulus Naudæi* qu'a rassemblé L. Jacob, son ami. « Je le pleure jour et nuit, » écrit Gui Patin[2].

Naudé vivait en vrai philosophe, dit Colletet, n'ayant d'autre ambition que celle de servir son maître[3]; sa sobriété était presque passée en proverbe, et il se montrait très-vivement attaché à Mazarin qui, en récompense de tous ses services, ne lui avait accordé que deux petits bénéfices : le canonicat de Verdun et le prieuré de l'Artige, en Limousin[4]. Son traitement comme bibliothécaire était de 200 livres, encore dans les derniers temps ne lui avait-il pas été payé très-exactement. Avant de partir pour la Suède (15 juillet 1652), il écrivait : « S. Eminanee me doibt mes gages et nouritures depuis toute l'année passée et ce qui est

[1] Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire...*, t. IX, p. 81. — G. Colletet, *Abrégé des annales de la ville de Paris*, p. 391. — D'après le *Patiniana*, p. 41, Naudé serait mort le 30 juillet.

[2] *Lettre* du 21 octobre 1653, t. II, p. 81.

[3] Colletet, *Abrégé des annales de la ville de Paris*, p. 392.

[4] Moréri, *Dictionnaire historique*, t. VII, p. 944. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire...*, t. IX, p. 80

escheu de la presente 1652, à raison de 200 livres pour mes gaiges et de 55 sols le iour pour la nouriture de moi et de mon laquais[1]. »

Naudé mourut « chrestiennement, » Sanson nous l'affirme, et il le tient de M. Grégoire de Buissy « qui luy administra les sacremens[2]. » S'il faut en croire Gui Patin, Naudé avait vécu trop longtemps à Rome pour avoir pu conserver une foi bien profonde[3]; en revanche, il faisait « comme les Italiens, bonne mine sans bruit, et prenait pour devise

Intus ut libet, foris ut moris est[4]. »

La Poterie, qui pendant la Fronde « servoit sous Naudé, » le remplaça comme bibliothécaire, et fut chargé de rétablir la collection rassemblée par son prédécesseur. Il fut puissamment aidé dans cette tâche par la courtisanerie des ex-frondeurs, qui vinrent au devant des désirs du cardinal, et s'empressèrent d'acquérir des titres à sa recon-

---

1 *Diuerses obseruations tirées de quatre liures, etc.* Bibliothèque Impériale, *manuscrits*, supplément français, n° 4256.

2 N. Sanson (Ignace de Jésus), *Histoire chronologique d'Abbeville*, p. 865.

3 « Tant que je l'ai pu connoitre, il m'a semblé fort indifférent dans le choix de la religion, et avoir appris cela à Rome tandis qu'il y a demeuré; » Gui Patin, *Lettre* à Spon, t. II, p. 478.

4 Gui Patin, *Lettre* du 16 février 1657, à Spon, t. II, p. 277. — Sur les croyances religieuses de Naudé, *Voy.* le même ouvrage, t. II, p. 479, 490, 508, et t. III, p. 758; le *Mascurat*, p. 345, et Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 461, 469, 472 et 479.

naissance, en restituant spontanément tous les objets qui étaient demeurés entre leurs mains. Meubles, statues, tableaux, tapisseries rentraient chaque jour au palais Mazarin [1].

Quant aux livres,

De toutes parts on en r'assemble
Un si merveilleux nombre ensemble,
Que dans un an, s'il plaît à Dieu,
On verra dans ce noble lieu
Des régîtres, cahiers et livres,
Pour plus de trois cent mille livres;
Dont le public doit, en éfet,
Etre extrémement satisfait :
Car, comme au printemps les avettes
Vont ramassant sur les fleurettes
Le suc de nectar arozé
Dont leur doux miel est compozé,
Ainsi les sçavans personnages,
Studieux, curieux et sages,
De temps en temps ayans recours
Aux grands et sublimes discours
Que les plus excellentes plumes
Ont transmis dans ces beaux volumes,
Par une heureuse atraction
Tendant à la perfection,
Ils tireront la quintessence
De tout art, précepte et science,
Dont la France, au plus haut degré,
Luy doit à jamais sçavoir gré [2].

1 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 4.—J. F. Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, p. 232.

2 Loret, *Mvze historiqve*, 9 mai 1654.

Le syndic de la librairie « s'y employa tout de bon [1], » et les livres revinrent plus vite encore que les meubles. Presque tous d'ailleurs portaient sur les plats les armes de leur maître; leur origine était donc clairement indiquée, et les détenteurs n'avaient, pour expliquer leur possession, qu'un moyen dont ils n'eussent osé se prévaloir. Enfin, Mazarin acheta toute la bibliothèque de Naudé pour dix mille livres [2]; et Patin, toujours un peu frondeur, prétend qu'elle valait « deux fois plus [3]. »

Une lettre, sans date, trouvée par M. de Laborde [4], et qui ne peut avoir été écrite qu'à l'époque où nous sommes parvenus, nous prouve que la bibliothèque de Mazarin n'avait pas encore de catalogue.

Un sieur J. Salomon adresse la requête suivante au cardinal :

« MONSEIGNEUR,

« J'ay pris la liberté de luy tesmoigner la pensée que j'auois de faire avec sa permission pour le public ce qu'on m'a dit que Vostre Eminence auoit eu intention d'ordonner pour la conservation de

---

[1] G. Patin, *Lettre* du 9 juin 1654, à Spon, t. II, p. 138.

[2] Jugler, *Bibliotheca historiæ litterariæ*, p. 232. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 229.

[3] G. Patin, *Lettre* du 1er mai 1654, à Falconnet, t. III, p. 30.

[4] De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 259.

sa bibliothèque, qui est d'en dresser un ample et exact catalogue, lequel estant imprimé empeschera sa dissipation à l'avenir.

« De Votre Eminence
« le très humble serviteur,

« J. SALOMON. »

Ce catalogue ne fut probablement pas exécuté, car nous verrons Colbert en demander un après la mort du cardinal.

La bibliothèque paraît, en 1660, avoir réparé toutes ses pertes. Loret, rendant compte de la fête donnée par Mazarin à toute la cour, lors du mariage de Louis XIV, nous apprend que les invités, avant de se mettre à table, visitèrent le palais,

Mais, sur tout, la Bibliotéque,
Contenant maint œuvre à la Gréque,
Et des rangs de Livres nombreux,
Persans, Latins, Chinois, Hébreux,
Turcs, Anglois, Allemans, Cozaques,
Hurons, Iroquois, Syriaques,
Bref, tant de Volumes divers
D'Auteurs, tant en Proze qu'en Vers,
Qu'on peut, sans passer pour profane,
Alléguer que la VATICANE
N'a point tant de Livres de prix,
Ny tant de rares Manuscrits.
Mais, ce qui de gloire me pique,
Ie vis nôtre MUZE HISTORIQUE,
En maroquin assez mignon,
Paroître, illec, en rang d'oignon,

Ayant degré, place, ou séance,
Tout contre l'Histoire de France,
Près de COMINES et FROISSARD,
Mais assez loin du Grand RONSARD[1].

La *Muse royale*, dans son numéro du 9 septembre, donne des détails plus précis encore sur cette visite, qui semble avoir été regardée par les ex-frondeurs comme une véritable réparation donnée au cardinal :

Toute cette ROYALE TROUPE
Qui traine la fortune en croupe
Et qui fait la figue au destin,
Avant ce somptueux festin
Visita la Bibliothèque
Où sont, outre la langue gréque,
Tous les idiomes divers
Qui se parlent dans l'univers,
En un nombre infini de LIVRES,
Valans des milions de livres,
Bien curieux et bien sçauans,
Tant d'illustres morts, que vivans,
Disposés en un fort bel ordre,
Ordre, où certes, l'on ne peut mordre,
Par homme très-intelligent[2]
Et mêmement très-diligent
A rassembler là les volumes
Seulement des capables plumes :
Car là, les ignares, vraiment,
N'ont place, ny rang nullement.

---

[1] Loret, *Muze historique*, 11 septembre 1660.
[2] On lit en marge : *Le sieur de la Potterie.*

Vous m'objecterez, ma muzette,
Qu'un laid singe de la Gazette,
En maro-coquin bien relié,
Y parêt comme autheur trié :
Ma foy, l'objection est bonne,
Il entre quelqu'asne en Sorbonne,
Et l'on void, par fois, à la Cour,
De belles gens, le vray séjour,
Entrer marmouzets, marmouzettes,
En un mot des marionnettes;
Mais, par amis, certainement,
Ou pour le divertissement.

Le 6 février de l'année suivante, douze médecins se réunissaient au palais Mazarin, et le célèbre Guénaud se chargeait d'annoncer au cardinal le résultat de la consultation. C'était un arrêt de mort. « Combien de temps ai-je encore à vivre? demanda froidement le cardinal. — Deux mois environ, répondit Guénaud. — Cela suffit, adieu; venez me voir souvent, et profitez du temps qui me reste pour avancer votre fortune[1]. »

Les témoignages contemporains s'accordent à nous présenter Mazarin comme très-peu dévot[2]. Celui qui, reprochant à ses nièces de ne pas entendre la messe, leur disait : « Si vous ne l'entendez pas pour Dieu, entendez-la au moins pour le

[1] L. de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 114.
[2] Choisy, *Mémoires*, p. 215. — Mme de Motteville, *Mémoires*, t. X, p. 185.

monde[1], » semble bien avoir partagé l'indifférence religieuse de Naudé. Tous deux d'ailleurs pouvaient l'avoir puisée à la même source.

Aussi, quand Mazarin fut resté seul, le ministre d'État disparut pour faire place à l'homme, à l'homme désespéré d'avoir à échanger le luxe, la puissance, une fortune de cent millions contre un avenir très-incertain. A quelques jours de là, le comte de Brienne, caché derrière une tapisserie, vit Mazarin, pâle et épuisé, s'avancer dans sa galerie de tableaux. Il était enveloppé dans sa robe de chambre de camelot fourrée de petit-gris, et avait son bonnet de nuit sur la tête. On l'entendait venir au bruit de ses pantoufles qu'il traînait sur le sol. Il pouvait à peine se soutenir, et s'arrêtait à chaque pas, fixant chaque tableau et répétant avec douleur : « Il faut quitter tout cela !... Il faut quitter tout cela ! Que de peines j'ai eu à acquérir ces merveilles !... Puis-je les abandonner sans regret ?... Je ne les verrai plus, là où je vais.. » Brienne se montra. « Soutenez-moi, lui dit le cardinal, car je suis bien faible, je n'en puis plus. » Le comte voulut le faire asseoir. « Non, non, reprit-il, je suis bien aise de me promener, j'ai affaire dans ma bibliothèque. » Appuyé sur le bras de Brienne, il retomba dans ses rêveries: « Voyez-vous, mon ami, ce beau tableau du Corrége, cette *Vénus* du Titien, cet incomparable

[1] Duchesse de Mazarin, *Mémoires*, édit. Saint-Réal, t. V, p. 8.

Déluge d'Antoine Carrache? Ah ! mon pauvre ami, il faut quitter tout cela. Adieu, chers tableaux que j'aime tant et qui m'ont tant coûté ! je ne vous verrai plus[1] ! »

Dès le lendemain, Mazarin se décida à abandonner une demeure qui offrait tant d'aliments à ses regrets; il alla attendre la mort dans sa belle résidence de Vincennes. La cour l'y suivit, morne et silencieuse; le roi et sa mère voulurent s'y établir aussi[2],

Et Dievv sçait si Leurs Maiestez,
Par leurs ordinaires bontez,
Le vizitèrent, le plaignirent,
Et de grands ennuis ressentirent[3].

Mazarin avait repris tout son empire sur lui-même. Le jeu, qu'il avait toujours passionnément aimé, occupa encore ses derniers instants. On jouait dans sa chambre, auprès de son lit, quand le nonce du pape, prévenu qu'il avait reçu le viatique, vint lui apporter la bénédiction apostolique réservée aux membres du sacré collége[4]. « Cartes et sacrements allaient pêle mêle, » dit M. Michelet[5].

---

1 L. de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 115 et 116.

2 Poncet de la Grave, *Tableau historique du château de Vincennes*, t. II, p. 119.

3 Loret, *Mvze historiqve*, 5 mars 1661.

4 L. de Brienne, *Mémoires*, t. II, p. 127.

5 Michelet, *Histoire de France*, t. XII, p. 415.

Le 5 mars, Mazarin était fort mal. On ordonna dans toutes les églises de Paris des prières de quarante heures[1], « ce qui ne se fait d'ordinaire que pour les rois[2]. » Enfin, il s'éteignit dans la nuit du 8 au 9 mars, vers deux heures et demie du matin[3]; et, quoique en proie à de vives souffrances, mourut « véritablement en grand homme[4]. »

On sait que Mazarin, un peu effrayé de l'immense succession qu'il allait laisser, crut purifier la source de ses biens en les léguant tous au roi. Louis XIV refusa ce don, et s'engagea à ratifier les dernières dispositions de son ministre. Le cardinal appela alors auprès de lui Nicolas Le Vasseur et François Le Foin, notaires gardes-notes au Châtelet de Paris, et leur dicta l'acte de fondation d'un collége qui devait porter le nom du fondateur, et où il voulait avoir son tombeau.

Mazarin nourrissait depuis plusieurs années l'idée de cet établissement. Il avait songé d'abord à l'appeler *Collége des Conquêtes*, parce qu'il le destinait à recevoir des écoliers nés dans les pays conquis sous son ministère. Au dernier moment, il changea d'avis; mais les élèves étant choisis

---

1 G. Patin, *Lettre* du 7 mars 1661, t. III, p. 338. — Loret, *Muze historique*, 5 mars 1661.

2 Mme de Motteville, *Mémoires*, t. X, p. 181.

3 *Gazette de France*, n° du 12 mars 1661.

4 D. de Cosnac, *Mémoires*, t. Ier, p. 289.

presque exclusivement dans les quatre provinces réunies par lui à la France, le collége, malgré la volonté du fondateur, prit bientôt le nom de *Collége des Quatre-Nations*.

Le cardinal ordonnait que l'aîné de sa maison aurait le droit de désigner les soixante jeunes gens qui seraient logés, nourris et instruits gratuitement dans l'établissement.

Enfin, il affectait une somme de deux millions à la contruction de ce collége et lui léguait, pour revenus annuels, ceux de l'abbaye de Saint-Michel en l'Herm, alors de trente-quatre mille livres, et quarante-cinq mille livres de rente sur l'hôtel de ville de Paris [1]. Il ordonnait en outre que sa bi-

---

[1] *Recueil de la fondation du college Mazarini*, p. 10. — Mazarin semble, ici encore, n'avoir fait que réaliser une idée originairement conçue par Richelieu. *Voy.* à la bibliothèque Mazarine ($n^o \frac{11}{1718}$) un manuscrit in-folio intitulé : *Errection d'vne academye Royalle faicte par le Cardinal de Richelieu.* « Comblé, dit-il, d'vne infinité d'honneurs, dignités et bien faicts dont la magnificence Royalle a daigné sans mesure recognoistre nos trauaux bien loing et au de la de leurs merites, Nous serions a jamais ingrat et vrayement indigne de ses faueurs, sy comme les grands fleuues renuoyent à locean les grandes eaues qu'ils en ont receues, nous ne rendions a son seruice et a l'utilité publicquo une partie de ces mesmes bien faicts en les employant en despence, comme nous luy destinons auec ce qui nous reste de santé et de vie, digne do la memoire de son regne glorieux, grandeur et reputation en cette monarchie puissante. » En conséquence, voyant que la plupart des « dottations, seminaires, et colleges semblent seulement estre destinés aux jeunes gens de basse estoffe et condition roturiere, sans qu'on ayt pensé a en faire part à ceux qui portent les armes, » il dote de 22,000 livres par an, à perpétuité, uno académie créée dans la rue Vieille-du-Temple, à Paris, et qui est destinée à l'éducation gratuite de vingt gentilshommes, choisis par lui ou par ses héritiers.

bliothèque serait jointe à cet établissement [1], et en réglait ainsi le service.

Le personnel devait se composer d'un bibliothécaire, d'un sous-bibliothécaire et de deux « serviteurs [2]. » Cette disposition a été maintenue jusqu'à la Révolution.

Le bibliothécaire était responsable des livres de la bibliothèque, dont il devait dresser inventaire [3].

Mazarin léguait encore à cette fondation les « tablettes, tables, armoires, bancs et siéges servans à ladite bibliotheque [4]. »

Il ordonnait enfin que la bibliothèque fût « ouverte à tous les gens de Lettres deux fois par chacune semaine [5]. »

Cet acte, devant être enregistré au parlement, fut fait à part du testament, mais le même jour [6]. Louis XIV le confirma, en juin 1665, par lettres patentes qui se terminent ainsi : « Et pour donner des marques plus expresses de la satisfaction que Nous avons dudit établissement, voulons et Nous plaist que ladite Fondation soit censée et réputée

---

[1] *Recueil de la fondation du college Mazarini*, p. 4.

[2] *Ibid.*, p. 8.

[3] *Ibid.*, p. 8.

[4] *Ibid.*, p. 9.

[5] *Ibid.*, p. 9. — Toutes ces dispositions sont calquées sur celles que prit Richelieu dans son testament; le rapprochement est très-curieux à faire.

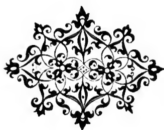
[6] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. IV, p. 418.

Royale, et jouïsse des mesmes avantages, privileges et prérogatives que si elle avoit esté par Nous faite et instituée [1]. »

La bibliothèque Mazarine était fondée.

[1] *Recueil de la fondation du college Mazarini*, p. 14.





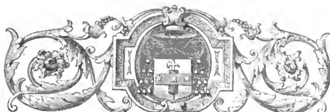
DEUXIEME PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

CHAPITRE I

LE COLLÈGE DES QUATRE-NATIONS

ET LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE



DEUXIEME PARTIE

LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

CHAPITRE I

LE COLLEGE DES QUATRE-NATIONS ET LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

MAZARIN, dans l'acte dicté la veille de sa mort, avait réglé avec un soin minutieux tous les détails relatifs au collége qu'il fondait[1]. Il ne restait aux exécuteurs testamentaires qu'à en déterminer l'emplacement.

Ils jetèrent d'abord les yeux sur le Luxembourg[2], alors palais d'Orléans; mais les frais d'ac-

---

1 Voy. *Pièces justificatives.*

2 Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. V, p. 70. — « *Venit in mentem Palatium Luxemburgiense pecuniis comparare, in eoque figere sedem Collegii; sed exploso multas ob rationes illo consilio receptum est aliud....* » *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 3.

quisition, les changements considérables qu'eût nécessités l'appropriation des bâtiments, les forcèrent d'abandonner ce projet. Ils se décidèrent alors à acheter les terrains vagues dépendant de l'ancien hôtel de Nesle. Il en avait été question dès l'origine, car Gui Patin, dans une lettre datée du 9 mars 1661, jour de la mort du cardinal, écrivait à Spon que le nouveau collége serait « bâti vis à vis les galeries du Louvre[1]. » Le terrain choisi s'étendait entre l'hôtel de Nevers, la rue des Fossés (aujourd'hui rue Mazarine), la rue de Seine et la rivière.

Des plans furent demandés au célèbre architecte Levau, qui construisait à cette époque la partie du Louvre élevée sur les jardins de l'Infante. Il proposa d'abord de donner à la façade du collége la forme d'un cercle parfait orné d'obélisques et de fontaines[2]; mais Louis XIV repoussa cette disposition qui aurait masqué le point de vue du côté du Louvre. Levau, ne voulant pas abandonner complétement sa première idée, fit adopter la construction des deux gros pavillons qui s'avancent de chaque côté de l'édifice[3].

Un mémoire imprimé en juillet 1693 pour le col-

---

[1] G. Patin, *Lettres*, t. III, p. 340.

[2] *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 3.

[3] Sur les réclamations qui eurent lieu à cet égard, *Voy.* dans la *Revue de l'architecture*, année 1847, p. 4 et suiv., un curieux article de M. de Laborde.

lège Mazarin fait connaître la part qui revient à Louis XIV dans ces décisions. On y lit que, « lors de l'emplacement et construction dudit Collége, Messieurs les exécuteurs de la fondation n'ont rien fait de leur propre mouvement et autorité; tout a esté exécuté par les ordres du Roy, qui a ordonné, par arrest de son conseil d'Estat du 1er janvier 1662, que les bâtiments de ce Collège seroient réguliers, ornez d'architecture avec diverses décorations; qu'il y auroit une grande place revêtue d'un quay pour la beauté et commodité publique, et que le quay seroit un peu avancé dans la rivière et en demi-lune, dont le milieu répondroit au milieu du dôme de la façade du Louvre, qui se construisoit en ladite année 1688. » Ce dôme est aujourd'hui remplacé par un fronton.

Les travaux commencèrent en 1665 [1]. Lambert et d'Orbay, élèves de Levau, en surveillèrent l'exécution. On démolit la tour de Nesle, et sur ses fondations s'éleva le pavillon destiné à la bibliothèque [2]; enfin quatorze maisons furent expro-

---

[1] De Laborde, *Projets pour l'amélioration et l'embellissement du Xe arrondissement*, p. 9. — *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 3.

[2] Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 556. — « *Certum fuit ædificare collegium in solo vacuo et libero cujusmodi erant fossæ quibus prope ripam Sequanæ Urbem munientibus imperabat Turris dicta de Nesle; atque hic ubi tunc temporis surgebat Turris hæc, nunc surgit ædificium Bibliothecæ.* » *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 3.

priées[1]. Le registre des dépenses auxquelles donna lieu la construction du collége est conservé aux archives de l'Empire. A la date du 20 mars 1666, nous y trouvons mentionnée une somme de 22,200 liv. pour « adjudication de places vaines et vagues de l'ancien fossé de Nesle. » Les achats de maisons s'élevèrent à environ 446,599 liv. 19 s. 10 d.[2].

Pendant la construction du collége, la bibliothèque de Mazarin était conservée dans l'hôtel de la rue Richelieu.

La Mazarine est forte après son deüil funeste,
Car l'ayant démembrée, on la garde en son lieu,
Avec beaucoup de soin, se croisant au milieu :
Et par la Poterie, on veille à ce beau reste,

dit Marolles dans son poëme sur Paris[3].

La Poterie conservait donc la direction et surveillait le service public des livres du cardinal[4], pendant que Colbert en faisait dresser un inventaire complet, et les défendait par des grillages en fer.

---

1 Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 191. — De Laborde, *Projets pour l'amélioration et l'embellissement du Xe arrondissement*, p. 9.

2 *Journal de la despence qui est faite par M. Mariage pour le collége Mazarini.* Archives de l'Emp., H 2824, 1 reg. in-fo.

3 M. de Marolles, *Paris, ov la Description svccincte et neantmoins assez ample de cette grande Ville*, p. 42.

4 Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 305. — Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 560.

M. Lebas écrit le 13 août 1661 à Colbert : « On commença hier à travailler au catalogue des livres, ce que M. le premier président affectionne fort. J'ay esté aujourd'huy les voir et comme M. La Poterie avoit cy devant seul fait divers mémoires pour les livres grecs, cela les advancera beaucoup, et travaillant quatre ou cinq personnes par jour comme il se propose, il n'y aura pas de besogne pour un an, à ce que m'a dit ledit sieur La Poterie.

« Nous avons fait venir le maître André le menuisier et un ouvrier en fil d'arechal pour cognoistre à peu près ce que pourroit couster les portes garnies de fils d'arechal, de serrures, en avant de chaque tablette de hauteur d'environ neufs pieds, c'est-à-dire deux portes, car l'une sera au-dessoubs du pupitre et l'autre au-dessus; nous avons compté avec le sieur Sellori que ceste dépense n'excèderoit pas mille escus, elle paroît nécessaire si on veut charger des livres le sieur La Poterie, outre que ces portes serviront tousjours lorsque la bibliothèque sera transférée dans le collége[1].» Elles ont en effet été installées dans le nouveau local, et protégent encore aujourd'hui les livres de la bibliothèque Mazarine.

Nous avons retrouvé dans les registres manuscrits conservés aux archives de l'Empire un grand

---

[1] De Laborde, *Palais Mazarin*, p. 369.

nombre de quittances relatives à la rédaction du catalogue dont il vient d'être question. Il semble avoir été fait surtout par un sieur Aubry, bibliothécaire du premier président; on lui alloua le 24 février 1663 une somme de 1,800 liv. « pour son travail au catalogue. » La Poterie, à la même date, ne reçoit que 400 liv. Enfin, Jacques Bernard fut chargé de la mise au net, et on lui donnait 45 liv. par volume[1].

Mais Colbert, bien que remplissant avec zèle ses fonctions d'exécuteur testamentaire, ne pouvait accorder qu'une très-médiocre sollicitude à la collection laissée par Mazarin. Depuis longtemps, il avait jeté les yeux sur une bibliothèque, alors bien inférieure à celle dont les intérêts lui étaient confiés, et il rêvait déjà pour elle des destinées que le temps s'est chargé d'accomplir.

On sait quelle fut l'origine de notre grande bibliothèque. Nos premiers rois léguaient leurs livres à des particuliers. Saint Louis autorisa les savants à venir consulter quelques ouvrages qu'il avait réunis dans une salle spéciale, « au trésor de la sainte Chapelle[2]; » mais en mourant, il partagea cette petite collection entre les quatre communautés

---

1 *Journal de la despence qui est faite par M. Mariage*, etc., Arch. de l'Emp. H, 2824.

2 Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 4. — Velly, *Histoire de France*, t. V, p. 203.

religieuses qu'il affectionnait le plus[1]. Les trois rois qui régnèrent après saint Louis ne prirent aucun souci des lettres. Le fonds primitif de la bibliothèque royale se compose donc d'une dizaine de volumes que le roi Jean rassembla à grand peine, et qu'il légua à son successeur. Charles V en augmenta considérablement le nombre, et les installa dans une des tours du Louvre, qui fut dès lors appelée *Tour de la librairie.* Les livres y occupaient trois étages, et Sauval et Félibien nous disent avec quel soin ils y étaient conservés. Gilles Mallet, valet de chambre, puis maître d'hôtel de Charles V, joignit à ces titres celui de bibliothécaire, et dressa en 1373 un inventaire de la collection dont il avait la garde. Cet inventaire, déposé aujourd'hui à la bibliothèque Impériale, est intitulé : *Inventoire des Livres du Roy, nostre Sire, estans en son Chastel du Louvre.* Le premier feuillet est en blanc; on lit sur le second : *Cy après en ce papier sont écrits les livres de très-souverain et très-excellent Prince Charles-le-Quint de ce nom, par la grâce de Dieu Roi de France, estans en son Chastel du Louvre, en trois chambres l'une sur l'autre, l'an de grâce 1373, enregistrés de son commandement par moi Gilles Mallet, son Varlet de Chambre.* Mallet consacre à chaque salle un chapitre spécial; la première contenait 269 volumes, la seconde 260, et la troisième 381, ce qui donne un total de 910 volumes.

---

[1] Jourdain, *Mémoire historique sur la bibliothèque du Roy*, p. ij.

Gilles Mallet mourut en 1410. Antoine des Essarts lui succéda, et dressa un autre inventaire. 200 volumes avaient été donnés par le roi à divers particuliers, et on comptait environ 200 acquisitions nouvelles, ce qui plaçait la bibliothèque dans le même état qué quarante ans auparavant.

Un troisième inventaire fut fait en 1423, peu de temps après la mort de Charles VI, par trois commissaires de la cour des comptes; il ne restait plus que 850 volumes. Six ans plus tard, le duc de Bedfort, maître de Paris, s'emparait de tous les ouvrages renfermés dans la tour du Louvre, les payait 1,200 liv. à Pierre Thiéry, entrepreneur du mausolée de Charles VI, et les faisait passer en Angleterre.

Les événements qui remplirent le règne de Charles VII ne lui laissèrent pas le loisir de réparer cette perte, mais Louis XI y employa les dernières années de sa vie; il eut un bibliothécaire, Laurent Palmier, et un enlumineur en titre, Jean Fouquet. Charles VIII réunit aux ouvrages rassemblés par son père un grand nombre de volumes dont il s'était emparé pendant son expédition de Naples. Mais déjà deux princes de la maison d'Orléans, Charles et Jean, comte d'Angoulême, revenus d'Angleterre après vingt-cinq ans de captivité, avaient jeté, l'un à Blois, l'autre à Angoulême, les fondements de deux bibliothèques précieuses. Louis XII, fils de Charles d'Orléans, fit transporter à Blois, dans la bibliothèque de

son père, les ouvrages recueillis par Louis XI et Charles VIII. François Ier rassembla d'abord quelques volumes à Fontainebleau; puis, en 1544, il réunit à cette petite collection tous les livres renfermés dans la bibliothèque de Blois. L'inventaire qui fut alors dressé sous la direction de Mellin de Saint-Gelais mentionne 1,890 volumes environ, parmi lesquels on ne compte pas plus de 109 imprimés.

Henri II s'occupa surtout des reliures. Il rendit pourtant, en 1559, une ordonnance qui enjoignait aux libraires de fournir à la bibliothèque du Roi « un exemplaire en vélin et relié de tous les livres qu'ils imprimeroient par privilège. »

Amyot fut bibliothécaire de Charles IX; J. Aug. de Thou lui succéda en 1593. Deux ans après, Henri IV ordonna la translation à Paris de la bibliothèque de Fontainebleau; elle fut établie dans le collége de Clermont (aujourd'hui lycée Louis-le-Grand), devenu libre par l'expulsion des jésuites. On y réunit ensuite la bibliothèque de Catherine de Médicis, composée de 800 manuscrits très-précieux. Les jésuites ayant obtenu leur rappel en 1604, la bibliothèque du Roi fut transportée du collége de Clermont au couvent des Cordeliers (aujourd'hui les cliniques de l'École de médecine), où elle occupa une des grandes salles du cloître. Isaac Casaubon était alors bibliothécaire.

Au commencement du règne de Louis XIII, cette collection changea encore de local, et fut installée

dans une grande maison de la rue de la Harpe, au-dessus de Saint-Côme; on y comptait alors environ 16,746 volumes, tant manuscrits qu'imprimés. Enfin, le 20 novembre 1656, Colbert fit donner la place vacante de maître de la librairie à son frère Nicolas. Celui-ci, nommé en 1661 évêque de Luçon, abandonna sa charge; mais il en garda le titre, et laissa la direction de la bibliothèque à Colbert, qui, déjà surintendant des bâtiments du roi, y eut bientôt un pouvoir absolu. Il n'usa d'ailleurs de son autorité que pour organiser et augmenter ce précieux dépôt; il s'associa dans cette tâche un bibliographe très-instruit, M. de Carcavi, qui avait quitté une place de conseiller au grand conseil pour se livrer exclusivement à la recherche des ouvrages rares. Des acquisitions importantes furent faites alors, et en 1666 la bibliothèque s'était tellement augmentée que le local de la rue de la Harpe ne pouvait plus lui suffire. Colbert, qui tenait à l'avoir sans cesse sous les yeux, la fit transporter rue Vivienne, dans deux maisons qui lui appartenaient et étaient contiguës à son hôtel. L'année suivante, la bibliothèque du Roi hérita d'une très-curieuse collection que Gaston, duc d'Orléans, légua à Louis XIV. On acheta ensuite les 224 volumes d'estampes rassemblés par l'abbé de Marolles, puis la bibliothèque de M. de Carcavi; enfin, vers 1667, une partie de celle du malheureux Fouquet.

Toutes ces acquisitions avaient naturellement

beaucoup multiplié les doubles. Colbert saisit cette occasion pour enrichir la bibliothèque qu'il protégeait aux dépens de celle de son ancien maître. Un arrêt du 12 janvier 1668 ordonna que les ouvrages possédés en double par la bibliothèque du Roi seraient échangés contre des manuscrits et des livres imprimés provenant de la succession du cardinal Mazarin.

Trois catalogues furent aussitôt dressés. Le premier comprenait tous les manuscrits de la bibliothèque Mazarine; le second, tous les imprimés de la même bibliothèque qui n'étaient pas dans celle du Roi, et le troisième, les titres des doubles que le roi offrait en échange.

Le 14 mars suivant, Frédéric Léonard et Sébastien Mabre Cramoisy, imprimeurs ordinaires de Sa Majesté, firent leur estimation sur ces trois catalogues.

Les manuscrits étaient au nombre de 2,156; ils furent estimés à 8 liv. « l'un portant l'autre, attendu qu'il y en a de petits et de peu de considération[1]; » soit une somme totale de 17,248 liv.

Les volumes imprimés dont le roi voulait s'emparer se divisaient ainsi : 611 in-folio, 1,595 in-4°, 1,472 in-8° et in-12. Les in-folio furent estimés 5 liv.; les in-4°, 20 sols; les in-8° et les in-12, 8 sols; soit 5,238 liv. pour la totalité.

---

1 *Acte d'échange*, p. 2.

Les doubles de la bibliothèque du Roi se composaient de 944 in-folio, 966 in-4°, 431 in-8° et in-12. Ils furent estimés beaucoup plus cher que ceux de Mazarin : les in-folio, 8 liv.; les in-4°, 30 sols; les in-8° et les in-12, 12 sols; ce qui donnait une somme totale de 9,259 liv. 12 sols; donc 4020 liv. de plus que ne produisaient les imprimés du cardinal.

Mais le roi, « voulant donner l'avantage à la bibliothèque Mazarine, » décida que l'échange aurait lieu comme si les deux estimations eussent fourni une somme égale.

Enfin, un arrêt du 25 juin ordonna que les 17,248 liv., prix fixé pour les manuscrits, seraient payées aux exécuteurs testamentaires du cardinal[1]. Cette somme, placée sur la ville de Paris, donnait alors un revenu de 900 liv., qui, de réduction en réduction, était tombé en 1751 au chiffre de 433 liv.[2]

La bibliothèque Mazarine possède les doubles de deux des catalogues qui furent dressés à l'occasion de ces échanges.

Le premier (ms. in-f°, n° 1940 C) a pour titre : *Catalogue des liures manuscrits de la Bibliothèque de feu Monseigneur le Cardinal Mazarini, qui ont esté*

---

1 *Compte que rend M. Jean Rabouyn, prestre, docteur de la maison et société de Sorbonne...* Archives de l'Emp., H, 2828.

2 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 5.

transportez dans la Bibliothèque du Roy, conformement à l'Arrest du Cons[el] d'Estat, du vingt-cinq[e] jour de Juin mil six cens soixante et huit. Ce volume, d'une belle écriture, comprend 97 pages; les ouvrages ne sont pas numérotés. A la fin, on lit : *Le prés[t] estat et Cathalogue par nous soubsignez certiffié véritable, fait à Paris ce douziesme mars 1668. Signé De Carcauy et de la Potterie.* Au-dessous est écrit de la main de la Poterie : *Je soubsigné François de la Poterie, Bibliothequaire du College fondé par Monseigneur le Card[al] Mazarini, reconnois auoir l'original du catalogue, dont copie cy dessus faite à Paris ce 2[e] mars 1684. De la Poterie.* Les manuscrits cédés se subdivisaient ainsi : 102 en langue hébraïque, 343 en arabe, samaritain, persan, turc et autres langues orientales, 229 en langue grecque, et 1,422 en langues latine, italienne, française, espagnole, etc.

Le second de ces documents porte en tête : *Catalogue des liures imprimez pris et eschangez pour le Roy dans la Bibliotheque de feu Monseig[r] le Cardinal Mazarin, fait par nous M[e] Pierre de Carcauy et M[e] François de la Poterie, en consequence de l'Arrest du Con[el] d'Estat du douzieme Januier mil six cens soixante et huit; et suiuant l'ordre de Messieurs les Commissaires deputez par le Roy pour l'execution dudit Arrest.* Ce catalogue remplit 238 pages et contient 1,130 numéros; il est terminé par les mêmes formules que le précédent.

La translation de tous ces ouvrages d'une bibliothèque dans l'autre fut d'autant plus facile que la collection formée par Mazarin était encore dans son local primitif.

Les bâtiments du collége des Quatre-Nations ne furent achevés qu'en 1674[1]. Sur le fronton extérieur de la chapelle on avait placé l'inscription suivante, destinée à perpétuer le nom du fondateur :

IVL. MAZARIN. S. R. E. CARD.
BASILICAM. GYMNAS. F. C. A.
M. DC. LXI.[2]

La partie de l'édifice qui fait face au quai était partagée en nombreux logements. Les uns furent occupés par le grand maître et par quelques professeurs ; les autres furent loués, au profit du collége, à des particuliers. Le rez-de-chaussée des deux pavillons présentait une façade garnie de boutiques, qui recevaient la lumière par des vitrages disposés entre les arcades. Les élèves n'avaient aucun accès dans la première cour ; elle était destinée au service de la chapelle et de la bibliothèque. Le corps de logis qui sépare la première cour de la seconde renfermait dans ses trois

---

[1] Félibien, *Histoire de la ville de Paris*, t II, p. 1474.

[2] Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VIII, p. 220.

étages les logements de deux maîtres et sous-maîtres, et le nombre de chambres nécessaires pour les écoliers de deux nations; les classes d'humanités occupaient le rez-de-chaussée. Le grand bâtiment qui s'étend dans la seconde cour, le long de la rue Mazarine[1], était, comme le précédent, divisé en chambres nombreuses, et cette division se retrouve encore dans une partie des logements actuels. Mais le rez-de-chaussée a été complétement modifié; on y voyait deux classes pour la philosophie, un réfectoire[2], et une grande salle garnie de tribunes, où les écoliers subissaient leurs examens et soutenaient leurs thèses. Enfin, autour de la troisième cour, se groupaient la cuisine, l'office, le garde-manger, l'écurie, la buanderie et le logement des domestiques[3].

On travaillait encore aux appropriations intérieures quand les exécuteurs testamentaires du cardinal présentèrent une requête à l'Université pour la prier d'admettre le nouvel établissement

---

[1] En 1660 on sortait de Paris par la porte de Nesle et par son petit pont jeté sur un fossé, qui devint la rue des Fossés-de-Nesle. Ce nom existe encore sur le grand plan de Paris, dressé en 1676 par Builet, et même sur celui de 1692, par N. de Fer. En 1707, de Fer écrit : *rue des Fossez ou Mazarine;* enfin, en 1717, *rue Mazarine.*

[2] Dans un des registres de dépense conservés aux Archives, nous avons trouvé la note suivante : « 16 décembre 1689, à la veuve Coignard, libraire, la somme de trente livres pour deux tômes de l'*Histoire de France* du sieur de Cordemoy, pour lire au réfectoire. » Archives de l'Emp., H, 2825.

[3] Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 561.

dans son sein[1]. Les doyens des trois facultés supérieures accueillirent favorablement cette demande et conclurent à l'adoption, en stipulant pourtant que le collége serait soumis aux lois universitaires, qu'on n'y enseignerait ni l'escrime[2], ni la théologie, ni la jurisprudence, ni la médecine; que le principal et les professeurs seraient membres de l'Université, et enfin que les statuts particuliers du collége seraient soumis à la censure de la compagnie[3].

Cette décision est du mois de décembre 1674; mais le collége ne pouvait entrer en exercice avant que Mazarin fût venu prendre place au milieu de sa splendide fondation. Le corps du cardinal était resté dans l'église du château de Vincennes. Pendant la nuit du 6 au 7 septembre 1684, il fut transporté en grande pompe dans la chapelle du collége des Quatre-Nations[4], où Coysevox allait lui élever un riche mausolée. C'est seulement quatre ans après cette translation qu'eut lieu l'ouverture des classes[5].

---

[1] Dubarle, *Histoire de l'Université*, t. II, p. 221. — *Voy.* dans le *Recueil de la fondation*, etc., la *Requeste presentée à Mrs de l'Université de Paris, le 22 octobre 1674, pour l'aggrégation du College Mazarini, et mise entre les mains du Procureur Scindic de ladite Université, ledit jour.*

[2] Dans l'acte de fondation (p. 9 du *Recueil*), Mazarin avait ordonné qu'un maître d'armes fût attaché au collége.

[3] *Excriptum ex actis Universitatis parisiensis*, p. 2.

[4] Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. IV, p. 420. — Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 559.

[5] G. Brice, *Description de la ville de Paris*, t. IV, p. 129.

La bibliothèque était terminée; mais les arrangements intérieurs et les travaux d'inventaire ne permirent pas d'en faire jouir le public avant 1691. « On commence à donner entrée les lundis et jeudis dans la bibliothèque Mazarine, » annonce à cette date le *Livre commode, ou les Adresses de la ville de Paris.* L'*Almanach royal* ne donne jusqu'en 1709 aucun renseignement sur les bibliothèques, et il n'indique le nom des employés qu'à partir de 1810.

Nous avons dit déjà que les boiseries qui ornaient la bibliothèque de Mazarin avaient été transportées et ajustées dans le nouveau local. M. de Laborde prétend même que Dorbay « se régla pour les hauteurs de sa salle sur les dimensions qu'elles avaient[1]. » Cela est possible, car la voûte qui, à cette époque, surmontait la galerie du collége pouvait descendre jusqu'à la corniche placée sur les chapiteaux des colonnes. Constatons pourtant une grande différence dans la hauteur des deux salles : celle du palais Mazarin avait cinq toises[2], par conséquent près de dix mètres d'élévation, et celle du collége ne mesure que sept mètres soixante-huit centimètres.

Quant aux livres, malgré l'échange forcé auquel ils avaient été soumis, ils formaient encore un

---

[1] *Palais Mazarin*, p. 368.

[2] Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*, t. II, p. 179.

total de 30,000 volumes environ [1]. La Poterie se chargea de surveiller leur transport, et ils abandonnèrent enfin le palais Mazarin [2].

C'est le dernier service que la Poterie rendit à la bibliothèque; dès 1688, une pension de 800 liv. lui fut accordée, et il la toucha jusqu'à sa mort, arrivée en 1703.

Aux termes de l'acte de fondation, un bibliothécaire et un sous-bibliothécaire devaient composer le personnel du nouvel établissement; on s'occupa aussitôt de leur élection. L. Piques, « docteur de la Maison et Société de Sorbonne », fut fait bibliothécaire, et D. Baillet sous-bibliothécaire [3]; ce dernier était frère d'Adrien Baillet, l'auteur du *Jugement des savants, etc.* [4]. Nous avons retrouvé les noms des deux « serviteurs » qui furent alors chargés de donner les livres : l'un se nommait Henrion, l'autre Quentin Gascar. Pierre Rouvray,

---

1 Le Maire, *Paris ancien et moderne*, t. II, p. 560, édition de 1685.

2 On lit dans un des registres conservés aux Archives : « Payé à M. de la Potterie, bibliothecquaire, pour les frais du transport des liures de la bibliotecque du pallais Mazarini au collége, 277 liv. 10 s. » *Journal de la despence qui est faicte par M. Mariage*, etc., Archives de l'Emp., H, 2824. — A la date du 8 février 1689, nous trouvons la note suivante : « A François Lallier, tappissier, la somme de 790 liv. pour 49 chaises de maroquin noir qu'il a fournies à la bibliothèque du Collége. » *Compte que rend M. Charles Tharel Dallo, prestre, etc.*, Archives de l'Emp., H, 2825. — Seize de ces chaises existent encore.

3 *Compte que rend M. Charles Tharel Dallo, prestre, etc.* Archives de l'Emp., H, 2825.

4 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 8.

Louis Chabot et Philippe Bougivet furent les trois premiers portiers du collége[1]. Le traitement du bibliothécaire était alors de 1110 liv.; le sous-bibliothécaire recevait 500 liv., et les garçons 150; mais tous avaient la table et le logement. Ces dispositions furent maintenues jusqu'en 1781.

L. Piques signa, le 9 décembre 1690, l'inventaire de tous les livres dont il acceptait la surveillance[2], et le service public fut inauguré l'année suivante. Comme Mazarin l'avait ordonné, la bibliothèque était ouverte deux jours par semaine : le lundi et le jeudi, le matin, de huit à dix heures et demie, et le soir, de deux à quatre heures[3]; les vacances commençaient le 1er août et finissaient à la Toussaint. Enfin, le revenu de la bibliothèque se composait alors des 1,000 liv. qui lui étaient accordées pour achats de livres, et de 759 liv., montant de l'intérêt des 17,248 liv. placées sur l'hôtel de ville[4].

Nous avons fait connaître la somme que Mazarin avait affectée à l'entretien du collége; il faut y joindre le produit de nombreuses locations. Quatre

---

[1] *Journal de la despence qui est faite par M. Mariage pour le Collége Mazarini*, etc., Archives de l'Emp., H, 2824.

[2] *Inventaire des livres de la bibliothèque Mazarine au 1er février 1690, arrêté et paraphé le 9 décembre suivant*, 4 vol. in-folio, bibliothèque Mazarine, *manuscrits*, n° 1939 et A-C.

[3] D. Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 75. — *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 7.

[4] *Compte que rend M. Charles Tharel Dallo*, etc., Archives de l'Emp., H, 2825.

boutiques étaient établies sous le pavillon de la bibliothèque. En 1730, celle qui se trouvait à l'angle de la place Conti était occupée par le libraire Nyon, qui la louait 320 liv. et avait un bail de neuf ans; il payait en outre 200 liv. la jouissance d'un grenier situé dans les combles du collége. La deuxième boutique était louée 300 liv. à un sieur Dor, maître vitrier. Enfin, les deux dernières appartenaient au sieur Herbinet « chirurgien-hernier »; il avait un loyer de 1,200 liv., non compris 280 liv. pour plusieurs chambres placées au-dessus de la bibliothèque [1].

Baillet survécut peu à l'ouverture de la bibliothèque : il mourut en octobre 1692 [2] et fut remplacé par Pierre de Francastel [3]. Louis Piques se démit volontairement de sa charge le 10 avril 1695; une pension de 1,500 liv. lui fut accordée, et Pierre Couleau lui succéda [4]. Couleau a laissé quelques ouvrages; Maichelius [5] lui attribue une dissertation *De utilitate bibliothecarum*, qu'il nous a été impossible de rencontrer; il veut certainement désigner l'ouvrage suivant, dont nous devons donner le

---

1 *Compte que rend Me Barthélemy de la Fleutrie*, etc., Archives de l'Emp., H, 2830.

2 *Compte que rend M. Ch. Tharel Dallo*, etc., Archives de l'Emp., H, 2826.

3 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 8.

4 *Compte que rend M. Charles Tharel Dallo*, etc., Archives de l'Emp., H, 2827.

5 *Introductio ad historiam litterariam*, p. 75.

titre complet : *De librorum et scientiarum optimo usu, parænetica oratio ad literatos ut publicam Mazarineam Bibliothecam frequentius invisant, ab ejusdem bibliothecæ præfecto, cum ad hanc recens accessisset habita*, XVI *Kal. Jan. an.* M.DC.XCVI, in-4° de 38 pages ; vingt exemplaires, encore empaquetés, de cette brochure ont été retrouvés à la bibliothèque Mazarine.

Couleau mourut le 27 novembre 1708, laissant par testament une somme de 1,000 liv. à la bibliothèque [1]. J.-B. Quinot, professeur d'éloquence sacrée, fut alors nommé bibliothécaire, et il conserva cette position jusqu'au 14 août 1722 [2]. Il eut Pierre Desmarais pour successeur. Enfin, Francastel, le sous-bibliothécaire, mourut le 25 juillet 1733 et fut remplacé par Marie-Antoine de la Forgue. Le personnel des gardiens fut soumis à des changements plus fréquents encore, et dont nous pourrions donner une liste complète ; bornons-nous à recueillir ce témoignage d'un contemporain : « Il y a deux hommes qui baillent les livres à ceux qui les souhaitent, ils sont fort officieux et aiment le discours [3]. »

Les quarante années qui s'écoulèrent depuis

---

1 *Compte que rend M. Jean Rabouyn, prestre*, etc., Archives de l'Emp., H, 2828.

2 Nemeitz, *Séjour de Paris*, t. Ier, p. 267, note. — *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 8.

3 Nemeitz, *Séjour de Paris*, édition de 1727, t. Ier, p. 266.

l'ouverture de la bibliothèque ne présentent d'autres événements que ces mutations dans le service intérieur. Les bibliothécaires qui s'étaient succédé pendant cette période n'avaient d'ailleurs rien négligé pour enrichir le dépôt qui leur était confié. Sous leur intelligente administration, le nombre des volumes s'était accru de 6 à 7,000 [1], et l'on commençait à être fort embarrassé pour les placer, car le collége ne pouvait céder aucune des salles qui faisaient suite à la galerie. De l'impossibilité où l'on se trouvait de l'allonger ou de l'élargir naquit un projet très-hardi, dont l'exécution fut résolue en 1739.

On supprima les cintres de la voûte, qui devint dès lors un plafond ordinaire formant angle droit à sa rencontre avec les murs. L'espace ainsi conquis sur la voûte fut couvert de tablettes, qui reçurent 20,000 volumes de petit format.

Pour atteindre des ouvrages placés à une telle hauteur, on ne pouvait songer à se servir d'échelles; on fut ainsi conduit à établir le balcon actuel qui repose sur les chapiteaux des colonnes et règne dans tout le pourtour de la bibliothèque [2].

Cette amélioration entraîna des dépenses assez importantes, et dont le détail a été conservé. Les

---

[1] G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis*, p. 117. — Neimetz, *Séjour de Paris*, t. Ier, p. 265.

[2] *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 6.

mémoires des sieurs Furet et Didier, maîtres charpentiers, s'élevèrent à 6,805 liv. 11 s. 6 d.; le sieur Gilet, maître plombier, reçut 1,490 liv., et Dumas, maître maçon, 6,881 liv. 10 s. Les fournitures de serrureries faites par les sieurs Robert et Delabith furent payées 8,720 liv. 4 s., auxquelles il faut joindre 100 liv. remises au sieur Mahon, marchand de fer. Huguet et Delcourt, menuisiers, réclamèrent 3,428 liv. 10 s. On donna au couvreur 1,912 liv. 1 s., et au tapissier 1,123 liv. 4 s. Les ouvrages de sculpture furent partagés entre deux artistes : le premier, M. Sloods, qui est qualifié de « dessignateur et sculpteur », reçut 384 liv.; le second, M. Guinard, figure dans le compte pour 805 liv. Ce dernier s'était chargé de remettre en place les colonnes qui avaient dû être enlevées, et de réparer les chapiteaux endommagés [1].

Le bibliothécaire Pierre Desmarais, sous l'administration duquel ces travaux s'étaient accomplis, allait se dévouer à une œuvre plus utile encore.

La bibliothèque possédait alors deux catalogues : l'un méthodique, l'autre alphabétique. Le premier n'était en réalité qu'un inventaire; les livres y étaient inscrits dans l'ordre qu'ils occupaient sur les tablettes. Pour le second, c'était tout simplement le catalogue de la bibliothèque Bodleïenne,

---

1 *Compte que rend Mᵉ Barthelemy de la Fleutrie,* Archives de l'Emp., H, 2832.

publié par Th. Hyde, en 1674[1]; on avait intercalé, entre les pages imprimées, des feuillets blancs, sur lesquels on inscrivait à la main les ouvrages possédés par la bibliothèque Mazarine, et qui ne figuraient pas sur ce catalogue[2].

On sent combien d'erreurs, combien d'indications inexactes devaient résulter de cette organisation. Desmarais résolut de dresser un catalogue complet de tous les ouvrages qui lui étaient confiés. Lui-même nous a raconté naïvement les hésitations qui le saisirent au moment d'entreprendre cet « immense et presque inimaginable travail », *illud immensum et propemodum incogitabile opus*[3]. Il avait commencé par rédiger un catalogue raisonné de tous les livres d'histoire[4]; mais il comprit bientôt qu'un répertoire par ordre alphabétique serait beaucoup plus utile pour le service public; il abandonna donc à ses successeurs le

---

1 Th. Hyde, *Catalogus impressorum librorum bibliothecæ Bodlejanæ in academia Oxoniensi*, Oxonii, 1674, 2 vol. in-f°

2 *In bibliotheca Mazarinea utuntur catalogo impresso bibliothecæ Bodlejanæ a Th. Hyde confecto, nam eodem ordine hæc bibliotheca instructa est; habet tamen singulis foliis novas chartas infertas, ubi notantur libri novi et alii qui forte in bibliotheca Anglorum desiderantur.* G. Wallin, *Lutetia Parisiorum erudita sui temporis.....*, p. 128. — Ce catalogue, avec les additions manuscrites, existe encore à la bibliothèque Mazarine, n°s 6750 et 6751.

3 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p 10.

4 *Catalogue raisonné de tous les livres d'histoire de la bibliothèque Mazarine*, par Pierre Desmarais, 5 vol. in-f°; bibliothèque Mazarine, manuscrits n° 1943 et A-D.

soin de terminer son premier travail [1]. Par la grâce de Dieu, comme il le dit, il put achever le catalogue alphabétique, chef-d'œuvre de patience et d'exactitude qui remplit 38 volumes in-folio, et suffit encore aujourd'hui à toutes les exigences du service.

Desmarais mourut le 23 février 1760 [2], laissant des traces nombreuses de son passage à la bibliothèque; sous sa direction, le nombre des volumes avait atteint le chiffre de 45,000, bien que le revenu de la somme placée sur l'hôtel de ville fût tombé à 433 livres [3]. Jacques Vermond succéda à Desmarais; enfin, le sous-bibliothécaire de la Forgue fut remplacé en 1767 par Berthier, qui mourut l'année suivante et eut Molé pour successeur. Gaspard Michel, surnommé Leblond [4], devint sous-bibliothécaire en 1770 et fut élu membre de l'Académie des inscriptions en 1772.

La bibliothèque, suivant un témoignage contemporain, se faisait alors remarquer « par la propreté avec laquelle elle était tenue [5] », et nous

---

1 *Hortor quantum in me est successores meos ut opus incœptum absolvant ipsi. — Præfatio catalogi alphabetici*, p. 13.

2 *Compte que rend messire Ambroise Riballier*, Archives de l'Emp., H, 2834.

3 *Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ*, p. 5.

4 *Biographie universelle*, t. XXIII, p. 488.

5 *Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses*, édit. de 1763, 1re partie, p. 94.

avons des détails très-précis sur son administration financière, car les archives de la bibliothèque possèdent le registre de ses recettes et de ses dépenses durant les années 1771, 1772 et 1773[1]. Les recettes, pendant cette période, s'étaient élevées à 4,294 liv. 10 s.; 3,000 liv. provenaient « des 1,000 liv. par chacun an duës à la Bibliotheque selon les lettres patentes de la fondation »; le surplus se composait des revenus de l'hotel de ville, qui ne donnaient plus que 431 liv. 10 s. Les achats de livres montèrent à 3,760 liv. 5 s.; aucun d'eux ne mérite une mention spéciale; il faut y ajouter 501 liv. pour abonnement aux « Journaux et Gazettes ». La bibliothèque recevait alors : *le Journal des Savants, le Journal de Verdun, le Journal des Beaux-Arts ou de Trévoux, l'Année littéraire, les Nouvelles ecclésiastiques, la Gazette de France, la Gazette d'Amsterdam, les Affiches de province,* et *la Gazette de littérature.* Les dépenses extraordinaires sont comprises dans un seul article : « Pour encre, plumes, papier, poudre, ports de livres des ventes et autres, cire à frotter, souliers de frotteur, houssoirs, brosses, balais et autres menues dépenses, 60 liv. 6 s. »

Nous avons vainement cherché quelques détails sur un incendie qui, en février 1780, se déclara

---

1 *Compte que rend Mre Mathieu-Jacques Vermond, bibliothécaire du collége Mazarin, pour les années 1771, 1772 et 1773.*

dans le pavillon occupé par la bibliothèque. Nous savons seulement qu'il occasionna une dépense de 7,380 liv. 11 s. 4 d. [1]; les bâtiments n'étaient cependant pas encore chauffés, et on commençait à s'en plaindre [2]. Cet incendie ne porta d'ailleurs aucun préjudice aux livres : leur nombre, qui était de 50,000 en 1778 [3], s'élevait à 60,000 en 1787 [4].

Jacques Vermond était mort en avril 1778 [5], et Luce-Joseph Hooke lui avait succédé comme bibliothécaire. Hooke était né à Dublin en 1716; venu très-jeune en France, il avait fait ses études au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; reçu docteur, il signa sans la lire [6] la fameuse thèse de l'abbé de Prades et dut, à la suite de cette imprudence, renoncer à l'enseignement. Il énumère ainsi lui-même, en tête d'une pièce relative à la bibliothèque, les titres qu'il possédait à l'époque de sa nomination; il était : « Docteur en théologie de la Maison et Société de Sorbonne, ancien professeur Royal de théologie, et en la chaire d'Or-

---

1 *Compte que rend messire Emmanuel Clément Chrétien Bruget*, Archives de l'Emp., H, 2833.

2 *Voy.* Mercier, *Tableau de Paris*, p. 273.

3 Le Rouge, *Curiosités de Paris et des environs*, t. II, p. 136, édit. de 1778.

4 Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. II, p. 485, édition de 1787.

5 *Compte que rend Messire Emmanuel Clément Chrétien Bruget*, archives de l'Emp., H, 2833.

6 *Voy.* A. Barbier, *Examen critique et complément des dictionnaires historiques*, t. Ier, p. 434.

léans pour l'interprétation du texte hébreu et chaldéen de l'Écriture sainte ès École de Sorbonne; » il y ajouta : « Bibliothécaire en chef et perpétuel de la Bibliothèque publique Mazarine, unie sous le bon plaisir du Roi au collége Mazarin. » Hooke jouit le premier d'une augmentation de traitement, qui fut ordonnée par lettres patentes du 30 mars 1781; celles de mars 1688 avaient jusqu'ici seules servi de règle. Le traitement du bibliothécaire fut porté de 1,100 à 1,800 liv., et celui du sous-bibliothécaire de 500 à 700 liv. Les mêmes lettres patentes autorisèrent le grand maître à augmenter successivement le nombre des élèves en proportion des revenus du collége; elles confirmèrent une déclaration du 21 avril 1724 aux termes de laquelle la noblesse de Bresse, Bugey et Gex avait droit aux places antérieurement réservées à la noblesse de Pignerol, et arrêtèrent que la Lorraine et la Corse pourraient envoyer huit élèves au collége [1].

Les comptes rendus par l'abbé Hooke pendant les dix années qui suivirent sa nomination sont perdus; ceux qui nous restent commencent en 1789, à l'aurore de la révolution. Les achats de livres atteignent 1,656 liv. 9 s. 9 d., et parmi ces acquisitions nouvelles se trouve un grand nom-

[1] *Lettres patentes du roi, portant réglement pour le collége Mazarin*; in-4° de 7 pages.

bre d'ouvrages relatifs aux événements contemporains : cahiers des baillages, discours prononcés à l'assemblée nationale, etc. Le compte des dépenses faites depuis janvier 1790 jusqu'en mai 1791 n'est plus adressé comme auparavant au grand maître et aux inspecteurs du collége, mais bien « à MM. les Commissaires de l'instruction publique chargés spécialement de cet objet par MM. les administrateurs composant le directoire du département de Paris ». Les recettes sont encore régulières : 1,930 liv. 15 s. sont employés en achats de livres, mais à la fin de la liste figure une dépense caractéristique : la bibliothèque s'était abonnée au *Journal des Débats* et au *Journal patriotique.*

La révolution pénétrait donc dans le collége des Quatre-Nations. Cet asile si paisible était envahi à son tour par le flot des idées nouvelles ; le tumulte, le bruit, l'agitation allaient succéder à la vie calme, tranquille et méthodique qu'il recélait depuis cent ans.

L'abbé Hooke fut frappé le premier. L'assemblée constituante, après avoir établi l'uniformité dans la justice et dans l'administration, fut conduite à régulariser le service des cultes d'après les mêmes principes, et la constitution civile du clergé fut votée le 7 juin 1790. Nous n'avons pas ici à discuter le mérite de cette loi ; rappelons cependant, pour expliquer la conduite des prêtres qui refu-

sèrent de s'y soumettre, qu'elle modifiait les anciennes circonscriptions des diocèses, rendait électives les fonctions ecclésiastiques, et supprimait à la fois l'institution canonique et la confirmation pontificale. La constitution civile du clergé fut naturellement comprise dans la constitution générale du royaume, et l'assemblée exigea le serment de tous les fonctionnaires. L'abbé Hooke ne crut pas devoir le prêter, bien qu'un refus fût considéré comme une démission; l'abbé Leblond, sous-bibliothécaire depuis 1770, n'eut pas les mêmes scrupules et remplaça Hooke [1]. Celui-ci dut donc abandonner à la fin de mai 1791 les fonctions qu'il avait remplies pendant treize années. Nous allons reproduire une lettre touchante, écrite en entier de sa main, et qui semble prouver que sa décision ne fut pas accueillie avec le respect que doit inspirer, dans quelque parti qu'il se produise, tout acte dicté par le sentiment du devoir. Hooke s'adresse à « l'assemblée de Messieurs les Commissaires de l'Instruction, séante au Collége Mazarin » :

« Ce 27 maj 1791.

« MESSIEURS,

« Je vous ai declare, lundi dernier, que j'executerois le dernier arreté du Directoire : dés le

---

[1] J. L. A Bailly, *Notice historique sur les bibliothèques anciennes et modernes*, p. 119. — *Biographie universelle*, t. XXIII, p. 488.

lendemain matin, M. l'abbé le Blond ma demandé *de votre part* quand je finirois. Je luj ai fait reponse que ce seroit samedi; ce terme m'etoit prescrit. Ce n'a pas eté sans fatigue et sans frais que j'ai pu faire mon demenagement et dresser mon compte en si peu de tems. Je suis epuisé et n'ai plus de gite à Paris ; c'est pourquoi je prends le parti de laisser sur le bureau de mon antichambre tout ce que j'ai à la Bibliotheque, de vous adresser ce compte signé de moi, et d'aller chercher le repos à la campagne. M. Ceard veut bien se charger de vous presenter cette lettre et les livres à mesure qu'ils seront appellés; il vous representera aussi les quittances des souscriptions.

« Je suis avec respect,

« Messieurs,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« HOOKE [1]. »

L'abbé Hooke alla chercher un asile à Saint-Cloud, et il y mourut le 12 avril 1796, âgé de quatre-vingts ans.

---

[1] Archives de la bibliothèque. — Par arrêté du 23 avril 1791, le directoire du département de Paris destitua l'abbé Hooke et le remplaça par l'abbé Leblond. Le 19 mai, un nouvel arrêté enjoignit à Hooke de remettre les clefs à son successeur, et chargea, en cas de refus, le procureur-général-syndic de faire ouvrir les appartements. *Voy.* A. Barbier, *Examen critique et complément des dictionnaires historiques*, t. Ier, p. 434. Ces détails diffèrent un peu de ceux qu'a donnés M. Petit-Radel, mais Barbier écrivait d'après les pièces originales.

Établissons maintenant la situation de la bibliothèque au commencement de l'année 1792.

Les fonds placés sur l'hôtel de ville rapportaient encore 431 liv. 10 s., le revenu total de la bibliothèque était donc de 1,431 liv. 10 s. Elle avait droit à tous les ouvrages imprimés au Louvre aux frais du roi. Le personnel se composait d'un bibliothécaire, l'abbé Leblond, aux appointements de 1,800 liv.; d'un sous-bibliothécaire, M. Resnier, qui recevait 700 liv.; de deux attachés, MM. Maréchal [1] et de Fréville, dont les honoraires montaient à 600 liv., et d'un frotteur, le sieur Chevalier, payé 200 liv. Tous ces employés avaient en outre la table et le logement. La bibliothèque était ouverte le lundi et le jeudi aux heures que nous avons précédemment indiquées et ses vacances duraient du 1er août au 11 novembre.

L'assemblée constituante s'était souvent préoccupée des questions relatives à l'instruction publique; mais, malgré les efforts de Talleyrand, elle avait ajourné tous les projets de réorganisation qui lui avaient été présentés. L'assemblée législative plaça les colléges sous la surveillance des

---

[1] Le fameux Sylvain Maréchal. La bibliothèque ne possède que trois représentants des nombreux ouvrages de cet honnête athée : les *Voyages de Pythagore*, l'*Histoire de Russie*, et un petit in-18 tout à fait en rapport avec le prénom de son auteur; il est intitulé : *Bibliothèque des amants, odes érotiques*, avec cette épigraphe : *L'amant en prescrira la lecture à s'amie*. Bibl. Mazar., n° 21843, T. — Sylvain Maréchal fut remplacé par M. Amar le 25 janvier 1804.

autorités administratives ; et alloua même, en janvier 1792, une somme de 150,000 fr. pour l'entretien des établissements qui auraient perdu leur revenu par suite de la loi sur les dîmes, les bénéfices et les redevances féodales. Le collége des Quatre-Nations, quoique dominé par le sentiment de sa ruine prochaine, subsistait donc encore.

Mais, en vérité, est-ce bien lui ? Le titre si poétique de messire, que prenaient le grand maître et même le procureur, est remplacé par l'appellation égalitaire ; les locataires les plus riches émigrent sans payer leurs loyers, et le caissier se laisse donner deux faux assignats de 1,000 liv. Le pauvre homme, habitué à la monotone comptabilité de l'ancien régime, avait bien un peu le droit de perdre la tête en se voyant forcé d'inscrire sur ses livres des dépenses comme celle-ci : *Au citoyen Regnez, peintre, pour inscription civique, 15 liv.;* ou encore : *pour l'équipement de quatre volontaires envoyés aux frontières, 910 liv.*[1] Aussi, au lieu des beaux registres in-folio qui contenaient, année par année, l'histoire financière du collége, ne trouvons nous plus qu'une maigre liasse de feuilles mal écrites. On lit sur la page qui leur sert de couverture : « J'ai

---

[1] *Compte du collége des Quatre-Nations, du 24 mai 1791 au mois de mai 1793.* Archives de l'Emp., H, 2842.

remis au citoyen d'Outactaine le 22 prairial an IIe, la déclaration des biens du collége des Quatre-Nations faite par le Citoyen Brion, procureur du collége. » Au-dessous, d'une autre écriture : « Na. Le compte ci-joint rendu pour l'année 1791 annonce que le précédent a été rendu aux commissaires de l'instruction publique et arrêté par le département au mois de juillet 1791. » Puis, de la même main : « Ce 1er thermidor an III, le citoyen Brion, ci-devant procureur rendant compte, est à Paris, rue de Seine no 1405, pour environ deux mois. Ensuite, il doit faire sa résidence à Saint-Mihel, département de la Meuse. »

Les comptes de la bibliothèque ne sont pas mieux tenus ; il n'y a pas eu de rédaction, on s'est contenté de ranger par ordre chronologique les mémoires des fournisseurs. La note suivante mérite d'être conservée :

« MANUFACTURE ET MAGAZIN DE PAPIERS POUR TENTURES.....

« des sieurs Windsor et Cie, rue de la Feuillade, no 3,

« *A Paris, ce 23 juin 1792,*

« Vendu à M. Blond :

« 1 Tableau : *Droits de l'Homme et du Citoyen*, encadré et fait exprès, 20 liv. [1] »

---

[1] Archives de la Bibliothèque.

Les mémoires des libraires offrent très-peu d'intérêt. Nous trouvons cependant parmi les achats une *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, en huit volumes in-octavo, qui fut payée 20 liv. et qui a disparu de la bibliothèque.

Jusqu'ici le nouveau gouvernement ne s'est guère annoncé dans le petit monde qui nous occupe que sous les dehors de l'injustice et de la persécution. Notre procédé de scrupuleuse analyse nous a conduit à insister sur les détails et à négliger l'ensemble, tandis que la révolution veut être envisagée d'assez haut pour que le froissement des intérêts personnels mis en jeu disparaisse devant la grandeur des résultats. Sur les ruines de la vieille Sorbonne, formaliste, intolérante et routinière va s'élever une université jeune, ardente, impatiente de l'avenir, qui déchirera tous les voiles, et voudra sonder tous les problèmes que sa prudente devancière avait regardés comme résolus ou comme insolubles. Enfin, les couvents sont ouverts et leurs bibliothèques détruites, mais les huit cent mille volumes qu'elles contenaient, réservés jusque là dans l'ombre des cloîtres à quelques lecteurs privilégiés, vont paraître au grand jour, et le plus humble pourra prendre sa part des trésors qu'ils renferment.

Le gouvernement commençait du reste à être fort embarrassé de ces richesses bibliographiques, dont le nombre augmentait chaque jour. Aux ou-

vrages provenant des maisons ecclésiastiques supprimées s'étaient ajoutés tous les livres confisqués chez les émigrés, et plusieurs ballots envoyés des pays conquis.

Huit grands dépôts avaient été formés à Paris pour les recevoir. Les plus considérables étaient ceux de la rue de Beaune, de la rue des Augustins, de la rue des Cordeliers et de la rue de Lille. Deux autres dépôts furent établis, l'un à Versailles, l'autre à Saint-Denis. A la fin de l'année 1794, ces dépôts, qui contenaient 1,500,000 volumes[1], furent ouverts aux bibliothécaires de Paris; ils eurent l'autorisation d'y puiser à leur gré, afin de compléter les collections qui leur étaient confiées. M. Van Praet y recueillit 300,000 volumes[2] pour la bibliothèque Nationale, qui n'en comptait encore que 152,868[3]. L'abbé Leblond ne mit ni moins de zèle, ni moins d'activité dans ses recherches ; elles enrichirent la bibliothèque Mazarine d'environ 50,000 volumes[4].

La liste de ces ouvrages, comprise en trente liasses in-folio, existe encore, et la révolution y revit tout entière. Chaque volume porte avec lui

---

1 Champollion-Figeac, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, t. VI, p. 71.

2 P. Lacroix, *Réforme de la bibliothèque du Roi*, p. 69.

3 *Dictionnaire de la Conversation*. t. VI, p. 88.

4 A. Barbier, dans la *Revue encyclopédique*, nº de mai 1819, t. II, p. 361. — *Biographie universelle*, t. XXIII, p. 488.

son certificat d'origine : une première colonne fait connaître dans quel dépôt il a été choisi; une seconde indique naïvement le nom du propriétaire qui en a été dépouillé.

Les notes relatives au dépôt de Versailles fournissent, sous ce rapport, les renseignements les plus curieux ; l'abbé Leblond y a puisé pour la bibliothèque Mazarine des livres appartenant aux personnages suivants, dont nous transcrivons textuellement les noms :

Louis Capet.
Veuve Capet.
Adélaïde Capet.
L.-Ph.-Joseph Capet.
Dubarri.
Lambescq.
De Guiche.
Narbonne.
Chastellux.
L'abbé Maury.
Belzunce.
Etc., etc., etc.

Les livres recueillis par l'abbé Leblond dans les huit dépôts formés à Paris appartiennent à deux classes distinctes de propriétaires : les particuliers et les communautés religieuses.

Les premiers nous fournissent les noms suivants :

Louis de Noailles.
Femme Créqui.
Condé.
Le Fèvre d'Amecourt.
Vergennes.
Montmorency de Robecq.
Caraman.
Harcourt.
Femme Marbeuf.
Flavigny.
Dangivilliers.
Cicé.
La Galaisière.
Broglie.
Femme Luxembourg.
Dumourier.
Orléans.
Clermont d'Amboise.
D'Egmont.
Turgot.
Saint-Priest.
Penthièvre.
Femme Conti.
Fitz-James.
Flamarens.
Croy.
Gilbert de Voisins.

La Trémouille.
Barentin.
Fleury.
Villequier.
De Jaucourt.
Boisgelin.
Cardinal de Rohan.
Saint-Germain.
Valentinois.
Lusignan.
Femme Narbonne-Petit.
Vintimille.
Caumont de la Force.
Brissac.
Breteuil.
Daligre.
Femme Villeroy.
Etc., etc., etc.

Parmi les communautés représentées sur les listes de la bibliothèque Mazarine, nous citerons :

L'Oratoire.
Sainte-Marguerite.
Saint-Sulpice.
Missions étrangères.
Mathurins.
Collége de Navarre.
Saint-Magloire.
Feuillants de la rue d'Enfer.

Blancs-Manteaux.
Notre-Dame.
Minimes de la place Royale.
Sorbonne.
Doctrine chrétienne.
Jacobins de la rue Saint-Dominique.
Séminaire Saint-Louis.
Filles du Saint-Sacrement.
Carmes de la place Maubert.
Chartreux.
Barnabites.
Célestins.
Saint-Lazare.
Saint-Nicolas du Chardonnet.
Grands-Augustins.
Jacobins.
De la Merci.
Filles Sainte-Marie.
Prémontrés.
Châtelet.
Picpus.
Petite Doctrine.
Théatins.
Saint-Victor.
Récolets.
Bénédictins de Saint-Maur.
Minimes de Passy.
Barnabites de Passy.
Prêtres du Mont-Valérien.
Etc., etc., etc.

Nous aurions pu donner le nombre exact des volumes provenant de chacune de ces familles, de chacune de ces communautés ; nous avons reculé devant un travail dont le résultat n'eût été d'aucune utilité pour le sujet qui nous occupe. Il y a là cependant tous les éléments d'un chapitre à peine abordé jusqu'ici par les historiens de la révolution.

Mais les dépôts nationaux ne contenaient pas seulement des livres ; on y avait enfoui un grand nombre d'objets confisqués avec les bibliothèques. L'abbé Leblond ne se fit pas scrupule d'exploiter largement ce nouveau fonds ouvert à ses recherches. Le 17 fructidor an III, il se fait autoriser à prendre au dépôt de la rue de Beaune « une table de bois d'acajou, avec son pied, provenant de l'émigré d'Angivilliers ». A la même date, on lui permet de choisir dans le dépôt de la rue des Petits-Augustins « le nombre de bustes en bronze ou en marbre qu'il jugera convenable pour l'ornement de la bibliothèque Mazarine ». La bibliothèque des prêtres de Saint-Sulpice lui fournit plus tard deux échelles, deux corps d'armoires, des tablettes, et un grand bureau en bois de chêne. L'abbé Leblond s'était aussi emparé d'une pendule, mais elle fut réclamée par la « citoyenne Choiseul », et il fallut la rendre. En revanche, il prit au dépôt de la rue de Beaune quatre lustres en bronze doré, qui ornent encore maintenant la bibliothèque. C'est très-

probablement du dépôt de Versailles que furent tirées, à cette époque, deux commodes en marqueterie, garnies de bronze doré, placées aujourd'hui dans la galerie Pélasgique, et qui proviennent de la chambre à coucher de Louis XVI. Enfin, les gravures représentant des scènes militaires chinoises, qui sont suspendues dans le cabinet de l'administration, ornaient la salle de billard du malheureux roi. L'origine de ces objets est attestée par une lettre de M. de Blacas qui, le 16 septembre 1814, les réclamait au nom de Louis XVIII[1]. Une tradition qui s'est conservée à la bibliothèque Mazarine veut que la magnifique pendule en marqueterie de bois de rose qui se trouve dans la galerie Colbert ait été tirée du cabinet de travail de Louis XVI. La lettre de M. de Blacas n'en fait pas mention.

A l'égard des livres, les recherches opérées par l'abbé Leblond dans les différents dépôts avaient, nous l'avons dit, enrichi la bibliothèque de 50,000 volumes; il s'agissait de leur trouver une place. On les avait provisoirement entassés dans les greniers et sur le plancher de la grande galerie, où un sentier très-étroit permettait seul la circulation[2]. Mais, cette fois, l'agrandissement du local était facile : par décision en date du 9 ger-

---

[1] Archives de la bibliothèque.

[2] A. Kotzebue, *Souvenirs de Paris en 1804*, t. II, p. 119.

minal an V, le ministre de l'intérieur mit à la disposition de la bibliothèque Mazarine le bâtiment qui s'étend entre les deux premières cours de l'édifice. L'état des finances ne permit pas de commencer aussitôt les travaux d'appropriation, mais une autre ordonnance du 16 janvier 1800 en autorisa l'exécution, et le devis montant à 16,845 fr. 10 c. [1] fut porté au budget des dépenses de la même année.

Le corps de logis qui venait d'être accordé à la bibliothèque était distribué dans sa partie supérieure en deux étages de logements. En supprimant le plancher de division, on réunit les deux étages en un seul, et l'on obtint une galerie de cent vingt pieds de long, éclairée par deux rangs de fenêtres placées l'une sur l'autre.

Afin d'harmoniser autant que possible l'ornementation des deux galeries, on disposa dans la nouvelle la boiserie et les quarante-deux pilastres d'ordre corinthien qui décoraient auparavant le réfectoire des religieux de Saint-Denis. Cette salle se trouva donc partagée, comme la précédente, en deux ordonnances de tablettes, séparées par un balcon correspondant de plain-pied avec celui de la galerie Mazarine. La nouvelle salle était, en outre, flanquée vers le milieu de deux cabinets,

---

[1] Archives de la bibliothèque.

et l'on avait l'intention de consacrer l'un aux manuscrits, l'autre aux éditions du xv[e] siècle.

Les travaux étaient terminés, les tablettes posées, les peintures finies, et on allait commencer le transport des volumes, quand le ministre arrêta, le 3 août 1804, que la galerie serait occupée par une collection d'ornements d'architecture moulés sur l'antique, et destinés aux écoles des beaux-arts.

Cette décision fut modifiée deux ans après. Le collége des Quatre-Nations qui, successivement, avait été transformé en maison d'arrêt, avait abrité le comité général du département, et avait failli devenir une école centrale, reçut encore une destination nouvelle : le 3 brumaire an V, les anciennes académies qui siégeaient au Louvre furent rétablies sous le nom d'Institut de France, et installées dans les bâtiments du collége Mazarin. La chapelle, métamorphosée et privée du mausolée[1] de son fondateur, fut consacrée aux séances du corps savant qui avait remplacé les écoliers des Quatre-Nations. L'Institut prit aussi possession de la nouvelle galerie et, la trouvant toute disposée pour recevoir une bibliothèque, il y établit bravement la sienne.

[1] Il fut transporté au musée des Petits-Augustins. *Voy.* Al. Lenoir, *Description historique et chronologique des monuments, etc.*, p. 274. Il est aujourd'hui au Louvre.

Bientôt il demanda plus encore, et il fallut que la bibliothèque Mazarine lui fournit une salle pour ses séances particulières. On fut alors obligé de couper en deux par une cloison la grande galerie destinée aux lecteurs. Aucune modification n'eut lieu d'ailleurs dans l'arrangement des livres, le ministre ayant réglé qu'une décision ultérieure ne pourrait jamais causer ni leur déplacement, ni la cession absolue du local.

En somme, les 50,000 volumes recueillis par l'abbé Leblond n'avaient pas encore changé de place. De nouvelles réclamations s'élevèrent ; elles furent assez pressantes pour engager M. de Champagny, alors ministre de l'intérieur, à venir s'assurer par lui-même et du désordre causé par l'exiguité du local, et de l'urgence des travaux qui lui étaient demandés. A la suite de cette visite, il autorisa, sur un devis de 23,000 fr., la création de la galerie supplémentaire qui existe aujourd'hui dans les combles.

L'exécution de ce projet présentait de grandes difficultés. Les combles de la bibliothèque sont formés d'une ogive coupée par un plafond qui suit les inclinaisons de la charpente du toit. A l'angle de réunion s'attachent des tirants de fer qui assujettissent le plafond de la salle publique. L'architecte ne pouvait songer dès lors à établir une galerie non interrompue par des séparations transversales ; il profita des divisions indiquées par la

distribution même des tirants, et les masqua par autant de corps de tablettes; enfin, il renonça à dresser des tablettes le long des murs, à cause du peu d'espace laissé par l'inclinaison du mur, et il les plaça sous l'aplomb de l'angle courant du plafond [1].

La bibliothèque Mazarine doit la création de cette galerie aux instances et au zèle de l'abbé Leblond [2]; son grand âge le décida alors à renoncer aux fonctions qu'il remplissait depuis 36 ans. Le titre de conservateur honoraire lui fut accordé, et l'auteur de la *Dunciade*, Ch. Palissot, lui succéda [3]. Le premier acte relatif à son administration que nous ayons trouvé dans nos archives date du 4 messidor an XI; le caissier du ministère de l'intérieur reconnait avoir reçu de M. Palissot une somme de 110 fr., « montant de la souscription faite par les personnes attachées à la bibliothèque pour la construction d'un bateau plat destiné à la guerre contre l'Angleterre ».

La salle établie par Lambert et d'Orbay avait pris le nom de Colbert; ses fonctions d'exécuteur testamentaire, et plus encore l'influence dont il disposait, lui avaient valu cet honneur. Un hom-

---

1 *Voy.* chapitre III, *Description de la bibliothèque.*

2 A. Barbier, dans la *Revue encyclopédique*, n° de mai 1819, t. II, p. 362.

3 L'abbé Leblond mourut le 17 juin 1809.

mage bien tardif fut enfin rendu à la mémoire de Naudé, le véritable fondateur de la bibliothèque, et le nouveau local prit le nom de Galerie Naudé, sous lequel il est encore désigné.

Mais, malgré les doubles et triples rangs de livres qui y avaient été placés, un grand nombre d'ouvrages restaient encore entassés sur les planchers de la salle publique. M. Cretet, ministre de l'intérieur, décida que l'entre-sol qui règne sous la grande galerie serait destiné à la bibliothèque. Cet espace, composé de huit pièces, fournit enfin les moyens de n'avoir plus de livres en monceaux, et permit de procéder au classement méthodique d'ouvrages qui étaient restés si longtemps pêle-mêle [1].

Dans l'intervalle, le service public avait subi une importante modification : dès 1799, la bibliothèque avait commencé à ouvrir ses portes tous les jours de midi à deux heures, « excepté les quintidis et décadis [2] ».

A dater de 1801, le jeudi seul fut réservé « aux travaux intérieurs [3] » ; et cette disposition resta en vigueur jusqu'à l'ordonnance du 23 novembre 1830, aux termes de laquelle les bibliothèques doivent

---

[1] Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, p. 336.

[2] *Almanach national*, de 1799 à 1801.

[3] *Ibid.*, de 1802.

être ouvertes au public tous les jours de dix à trois heures [1].

Quant au nombre de volumes que la bibliothèque Mazarine possédait à cette époque, il est impossible de le fixer d'une manière certaine. Kotzebue, qui écrivait en 1804, lui accorde 120,000 volumes [2]: et un *Guide* de 1807 se prononce pour 60,000 seulement [3]. L'*Almanach impérial* donne le chiffre de 92,304 volumes, et il est certainement le plus près de la vérité; malheureusement, il maintient la même indication jusqu'en 1820, ce qui devient invraisemblable, et mentionne, sans transition, 150,000 volumes en 1821.

Les événements qui se succédèrent en France de 1814 à 1815 ont laissé peu de traces dans l'histoire de la bibliothèque Mazarine. Un arrêté du gouvernement provisoire (6 avril 1814) enjoignit à l'administrateur de faire effacer partout « les emblèmes, chiffres et armoiries qui caractérisaient le gouvernement de Bonaparte »; quelques mois après il fallut les rétablir. M. de Feletz était conservateur, une ordonnance du 7 avril 1815 le destitue et le remplace par M. Delisle de Sales; une seconde ordonnance destitue M. Delisle de Sales, et rend à M. de Feletz sa position.

---

1 *Moniteur universel* du 24 novembre 1830.

2 Kotzebue, *Souvenirs de Paris*, t. II, p. 119

3 De Villiers, *Manuel du voyageur à Paris*, p. 164.

Un changement plus important venait d'avoir lieu : M. Palissot était mort le 15 juin 1814, et M. Petit-Radel lui avait succédé dans les fonctions d'administrateur. Par une singulière coïncidence, M. Petit-Radel avait fait ses études au collége des Quatre-Nations [1]; devenu chanoine et vicaire général du diocèse de Couserans; il émigra en 1791 [2], et se rendit à Rome, où il fit de précieuses découvertes relatives aux constructions cyclopéennes; il revint en France, soumit à l'Institut le résultat de ses recherches, et obtint un rapport favorable, à la suite duquel il fut nommé, en février 1805, conservateur adjoint à la bibliothèque Mazarine [3].

A l'époque où M. Petit-Radel prit la place de Ch. Palissot, la bibliothèque de l'Institut était, depuis dix ans, installée dans le local précédemment destiné à la bibliothèque Mazarine. Celle-ci, satisfaite des dédommagements qui lui avaient été accordés, n'avait conservé aucun ressentiment contre sa jeune rivale. La concorde et la paix régnaient donc entre les deux voisines et tout leur faisait présager une longue suite de jours tranquilles, quand une ordonnance royale du 16 dé-

---

[1] *Biographie universelle*, t. LXXVII, p. 11.

[2] Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens et description, etc.*, p. 13.

[3] Letronne, dans la *Revue encyclopédique*, t. II, p. 359. — *Notice sur M. Petit-Radel*, en tête des *Recherches sur les monuments cyclopéens*, p. viij.

cembre 1819 vint tout à coup porter la guerre au milieu des bibliophiles du palais Mazarin.

Le roi Louis XVIII eut un jour la malheureuse fantaisie d'examiner la situation des deux dépôts littéraires installés dans les bâtiments de l'ex-collége des Quatre-Nations. Son ministre, M. Decazes, alors en veine d'économie, lui fit connaître que ces deux établissements, quoique placés dans des salles contiguës, étaient cependant séparés pour l'administration, le régime et les fonds; d'où il résultait de doubles emplois, de doubles charges, de doubles dépenses. Le roi, c'est lui qui le dit, résolut d'adopter pour l'avenir un système moins coûteux, et d'organiser le service d'après un mode plus simple, plus utile aux savants, aux hommes studieux et au public en général. Pour atteindre ce but, il ordonna ce qui suit : « Article 1er, la bibliothèque de l'Institut et la bibliothèque Mazarine seront réunies à partir du 1er janvier 1820. Article 2, le nom de bibliothèque Mazarine sera maintenu pour l'établissement formé par cette réunion. » Aux termes des articles suivants, cet établissement devait être régi par la commission administrative de l'Institut, et, sous sa direction, par un conseil administratif composé des bibliothécaires et conservateurs; enfin, le nombre des employés devait être réduit de treize à neuf, au fur et à mesure des extinctions, ce qui produisait une économie totale de 13,000 fr. L'article 8 fut la

première cause des hostilités, il était ainsi conçu : « Un règlement particulier pour l'heure d'ouverture des salles et la durée des séances sera préparé par le conseil de la bibliothèque, et soumis par la commission administrative au ministre qui statuera. » Le conseil de la bibliothèque rédigea donc un règlement, et le présenta à la commission administrative de l'Institut. Celle-ci en fut mécontente, l'annula et envoya au ministre un autre projet qu'elle avait pris soin de préparer elle-même; voici comment il débutait : « L'administration intérieure exigeant que les deux bibliothèques réunies continuent à être distinguées par deux dénominations différentes, celle qui APPARTIENT à l'Institut conserve son ancien nom de BIBLIOTHÈQUE *de l'Institut;* l'autre qui constitue ce qu'on APPELAIT AUPARAVANT *bibliothèque Mazarine* prendra celui de GALERIE *Mazarine;* les deux fonds de livres resteront distincts et séparés. » Le conseil de la bibliothèque s'émut; il écrivit à son tour au ministre pour se plaindre de cette petite parvenue qui semblait vouloir dominer la vieille fondation du cardinal Mazarin; il fit ressortir les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de l'ordonnance royale, et demanda qu'elle fût abrogée. L'Académie des sciences, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, celle des beaux-arts joignirent leurs instances à celles du conseil; mais elles restèrent sans effet jusqu'au moment où le comte Decazes fut remplacé par M. de Corbière. Celui-ci consentit

sans peine à annuler une mesure prise par son prédécesseur; une ordonnance du 26 décembre 1821 abrogea celle du 16 décembre 1819, et rétablit entre les deux établissements une entente cordiale qui dure encore.

La bibliothèque Mazarine entre dès lors dans une période dont aucun événement ne vient troubler le calme.

A la suite de la galerie Naudé, qui venait d'être achevée, M. Petit-Radel organisa de nouvelles salles où furent déposés les incunables et les manuscrits. Il s'occupa ensuite de la restauration des volumes qu'un long usage avait dégradés. Pendant son séjour en Italie, il avait vu employer dans les couvents, et surtout à la bibliothèque Angélique à Rome, un procédé dont il voulut faire l'application à la bibliothèque Mazarine; mais ce ne fut qu'en 1824, après bien des années de démarches, qu'il vit son plan agréé par le ministère, et qu'il obtint les fonds nécessaires; il établit alors, dans l'intérieur même de l'établissement, des ateliers où il n'employa que les gardiens de la bibliothèque, dressés et formés par lui à ce travail. C'est ainsi que de 1824 à 1835, sans le secours d'ouvriers du dehors, il a été restauré, outre les ouvrages de formats ordinaires, quinze cent quarante-deux volumes in-folio qui, servant depuis l'origine de la bibliothèque, ne pouvaient plus être confiés aux lecteurs, parce que, les ner-

vures étant rompues, les feuilles et les cartons se détachaient[1].

M. Petit-Radel mourut le 27 juin 1836; M. de Feletz, son successeur, se retira le 30 décembre 1848. Un arrêté du président de la république supprima alors la place d'administrateur et donna à M. Silvestre de Sacy le titre de conservateur chargé de l'administration.

La bibliothèque n'a changé que treize fois de direction depuis le jour où Mazarin en jeta les premiers fondements, et ses administrateurs se sont succédé dans l'ordre suivant :

Gabriel Naudé...	août 1643..........	février 1652.
La Poterie.......	13 juillet 1653.....	avril 1688.
L. Piques........	avril 1688.........	10 avril 1695.
P. Couleau.......	avril 1695.........	27 novembre 1708.
J.-B. Quinot.....	novembre 1708....	14 août 1722.
P. Desmarais....	août 1722..........	23 février 1760.
J. Vermond......	février 1760.......	avril 1778.
L.-J. Hooke.....	avril 1778.........	29 mai 1791.
Leblond....	mai 1791..........	1806.
Ch. Palissot.....	1806.......	15 juin 1814.
Petit-Radel......	15 juin 1814........	27 juin 1836.
De Feletz........	10 août 1836.......	30 décembre 1848.
S. de Sacy......	30 décembre 1848.	

Mais avant d'abandonner l'histoire de ces dernières années, nous devons un souvenir à plusieurs

[1] *Notice sur M. Petit-Radel*, en tête des *Recherches sur les monuments cyclopéens*, p. xij.

hommes de talent qui, attachés à la bibliothèque comme conservateurs ou comme bibliothécaires, ont contribué pour une large part à lui créer la réputation dont elle jouit aujourd'hui; citons surtout MM. l'abbé Guillon, Henrion, Naudet, Sainte-Beuve, Auguis, Ampère, Baudement et Taranne.

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur l'organisation de la bibliothèque. Son personnel se compose de

MM. S. de Sacy, *de l'Académie française.*
Philarète Chasles.
L. Moreau.
J. Sandeau, *de l'Académie française.*
D. Goujon.
Dr Daremberg.
Th. Berrier.
Hipp. Cocheris.
L. Larchey.
Alf. Franklin.
Ch. Asselineau.

La séance publique est surveillée alternativement par tous les employés; ils se partagent en outre, suivant la nature de leurs connaissances spéciales, les différents travaux d'ordre, tels que: révision des catalogues des manuscrits, des incunables et des estampes, classement et inscription des imprimés, disposition méthodique des doubles. Tous se réunissent chaque mois en conseil pour

délibérer sur les questions qui intéressent l'établissement et arrêter la liste des ouvrages à acquérir. La bibliothèque ne dispose à cet égard que de trois mille francs environ; la moitié de cette somme devant être consacrée aux reliures, l'augmentation annuelle ne s'élève guère au-delà de deux cent cinquante volumes. Il faut y joindre environ cent cinquante volumes qui proviennent des souscriptions faites par les ministères.

Le service intérieur est encore établi aujourd'hui suivant les règles posées par Mazarin lui-même. Dans l'acte de fondation, il avait ordonné que, sous la surveillance du bibliothécaire,« deux serviteurs » seraient chargés de donner les livres[1]. Cette méthode est, sans contredit, la plus simple, la plus rapide, celle qui se concilie le mieux avec l'ordre et le silence exigés dans une salle publique. La bibliothèque Mazarine a d'ailleurs toujours été citée comme le véritable type des établissements de ce genre. Dans ces derniers temps, elle a ressenti sans doute aussi le contre-coup de l'organisation vicieuse donnée aux bibliothèques publiques; mais comme elle ne possède guère que de sérieux ouvrages d'érudition, elle a été protégée par sa pauvreté même contre l'envahissement des habitués de cabinets de lecture. Aussi, malgré le nombre toujours croissant de ces hôtes gênants qui consi-

---

[1] *Recueil de la fondation du collége Mazarini*, p. 8.

dèrent les bibliothèques comme des chauffoirs ouverts à tous, elle a pu ne pas se départir encore de ces traditions d'affabilité, d'obligeance et de bienveillante confraternité littéraire qui rendaient autrefois si précieuse et si utile aux vrais travailleurs la fréquentation de nos grandes collections bibliographiques. Notre témoignage à cet égard ne saurait être suspect; de l'aveu universel, la bibliothèque Mazarine est seule restée fidèle au principe qui a décidé la fondation des bibliothèques publiques; c'est aujourd'hui, avec la bibliothèque de l'Arsenal, la seule qui puisse réellement venir en aide aux travailleurs sérieux[1]. Voici ce qu'écrivait

[1] Les richesses rassemblées à la bibliothèque Impériale sont chaque jour, et sans profit pour personne, mises au pillage par une foule de monomanes désœuvrés. C'est le devoir de tout ami des lettres et des livres de ne laisser échapper aucune occasion pour protester contre cet abus. La bibliothèque Impériale possède des trésors qui n'existent que là : elle devrait donc s'ouvrir exclusivement aux recherches sérieuses et spéciales des savants. Or, l'organisation actuelle a chassé le public instruit; les conservateurs, harcelés sans trêve par d'ignorants visiteurs, ne peuvent mettre ni leur temps, ni leur érudition, ni leurs connaissances bibliographiques au service des véritables travailleurs. M. P. Lacroix, qui a jeté un des premiers le cri d'alarme, écrivait déjà en 1845 : Les lecteurs « sont, à peu d'exceptions près, des pauvres d'esprit, des maniaques, des oisifs; il en coûterait si peu pour les satisfaire, et il nous en coûte la bibliothèque du Roi! Ils accaparent l'attention et la longanimité des bibliothécaires, mettent sur les dents tous les employés, usent et gâtent tous les livres, qu'ils touchent avec des mains sales et grossières, éloignent les savants et les littérateurs, empêchent les inventaires, les classements, les améliorations de tout genre... Tous les jours c'est une dégradation sourde et cruelle des livres, que les vers, les souris et les rats d'aucune époque n'ont tant maltraités. Imaginez les taches d'encre, la salive et autres souillures, maculant les livres où se marquent les doigts moites et malpropres, où se frottent des habits graisseux... » (P. Lacroix, *Réforme de la bibliothèque du Roi*, p. 96, 100, 104, 108.) Enfin,

en 1847 M. Alfred de Bougy, dans son *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève :* « Dans notre ville, la bibliothèque modèle, sous le rapport de la tenue, est sans contredit la bibliothèque Mazarine. Il y règne un ordre, une propreté qui ont quelque chose de merveilleux ; les parquets sont cirés avec soin, les tables des lecteurs sont couvertes de tapis... les salles ont toutes un nom historique, et les gens de service sur qui roule le gros de la be-

---

M. Mérimée a dit tout dernièrement dans un rapport officiel : « Un grand nombre de visiteurs ne prennent des livres qu'afin d'avoir un prétexte pour se chauffer. Beaucoup demandent des livres frivoles et même infâmes ; beaucoup de bulletins de demande dénotent une ignorance si grossière, qu'évidemment leurs auteurs n'ont besoin d'aucun autre ouvrage que du Rudiment. » (*Moniteur universel* du 20 juillet 1858, p. 906.) Le remède à cet état de choses est d'ailleurs bien simple : il suffirait d'étendre au département des imprimés les conditions qui régissent celui des estampes, de n'admettre que les personnes munies de cartes ; ces cartes seraient délivrées par l'administrateur à tout individu sain d'esprit et s'occupant d'un travail sérieux. Si l'on tient pourtant à ce qu'un chauffoir public existe à la bibliothèque Impériale, rien de plus simple encore que de réunir dans ce chauffoir trois ou quatre mille volumes de littérature et d'histoire, volumes modernes, faciles à remplacer, et que l'on sacrifierait. Un bibliothécaire et deux garçons suffiraient très-bien au service ; les autres auraient alors le temps d'étudier l'admirable dépôt dont ils ont la garde, et pourraient aider les travailleurs sérieux dans leurs recherches.

Le service n'est guère mieux organisé à la bibliothèque Sainte-Geneviève ; le public instruit n'y met plus les pieds depuis qu'elle a été envahie par les étudiants. Un pareil établissement est un bienfait pour eux, et nous ne demandons pas qu'on les en prive ; mais les bibliothèques spéciales ont été créées dans une très-sage intention, et il fallait simplement agrandir les bibliothèques de l'École de médecine et de l'École de droit.

La bibliothèque de l'Université est très-bien tenue et répond bien à sa destination ; fréquentée surtout par des jeunes gens, elle ne possède ou du moins ne communique guère que des ouvrages classiques faciles à remplacer.

sogne portent un costume. Voilà un établissement digne d'être montré aux étrangers, un lieu de bon air, paisible, convenable, où l'étude et la méditation ont plus de part qu'en tout autre lieu[1]. » Nous lisons dans un ouvrage plus récent encore : « La bibliothèque Mazarine est l'établissement de ce genre où le public trouve le plus d'obligeance de la part des employés... MM. les bibliothécaires se font remarquer par la bienveillance avec laquelle ils multiplient, au gré du lecteur, les recherches dans leurs différents catalogues[2]. »

La bibliothèque, ouverte depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir, reçoit chaque jour quatre-vingts lecteurs environ, et tient à leur disposition cent soixante mille volumes imprimés, treize cents incunables et quatre mille manuscrits. Les personnes que leurs infirmités ou la nature de leurs fonctions mettent dans l'impossibilité de se rendre aux séances peuvent être autorisées à emprunter les ouvrages. Les demandes de ce genre sont adressées à l'administrateur, et l'opportunité de l'autorisation est discutée en conseil.

A son entrée dans la bibliothèque, chaque livre nouveau est porté sur un inventaire, où il est brièvement décrit; il est ensuite estampillé aux

---

[1] Alf. de Bougy, *Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, p. 186.

[2] L. Lacour, *Annuaire du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste, pour l'année 1860*, p. 33.

armes de la bibliothèque, puis relié. On lui donne alors le numéro qui lui est assigné par le classement méthodique des matières, on l'inscrit sur les différents catalogues, et il peut, après ces opérations indispensables, être livré au public.

Les catalogues de la bibliothèque Mazarine sont très-complets et tenus, avec la plus grande régularité, au courant des acquisitions nouvelles. Ils forment cinquante-huit volumes in-folio, qui se subdivisent ainsi :

1o Catalogue par ordre alphabétique et par noms d'auteurs. Commencé en 1750 par l'abbé Desmarais, il remplit trente-huit volumes;

2o Catalogue par ordre de matières. Il se compose de douze volumes : cinq pour les ouvrages in-folio, trois pour les in-quarto, quatre pour les in-octavo et in-douze. La partie des in-folio a été entièrement refaite en 1845 par M. A. Thiébaut; les *Recueils,* dont on n'avait inventorié jusque là que le premier titre, ont été dépouillés pièce par pièce, et chacune inscrite à son rang;

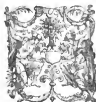
3o Catalogue des ouvrages du nouveau fonds. Ce nouveau fonds renferme tous les volumes qui ont été transportés dans la bibliothèque à l'époque de la première révolution. Leur catalogue réunit à la fois l'ordre méthodique et l'ordre alphabétique d'auteurs; il forme six volumes; deux sont consacrés à l'histoire; les quatre autres, qui contiennent chacun une matière distincte, se partagent

la littérature, la théologie, la jurisprudence et la philosophie;

4° Catalogue des ouvrages imprimés pendant le XVe siècle. Chacun y est classé suivant l'ordre chronologique de sa publication;

5° Catalogue des manuscrits. Il est rédigé suivant l'ordre méthodique; mais on y a joint, pour la facilité des recherches, une table très-détaillée des noms d'auteurs.

Les cartes qui servent de souches à ces catalogues occupent soixante boîtes, où elles sont rangées par numéros et par formats. Trente-cinq boîtes sont remplies par les cartes de l'ancien fonds, vingt par celles du nouveau fonds, cinq par celles des incunables et des manuscrits.



CHAPITRE II

COMPOSITION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE



CHAPITRE II

COMPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

I

IMPRIMÉS POSTÉRIEURS AU XVe SIÈCLE

SOUS le rapport de la composition, la bibliothèque Mazarine a conservé le caractère que lui avait imprimé son fondateur. Formée par un savant pour un cardinal, ses principales richesses consistent en sérieux travaux d'érudition, où dominent la médecine et la théologie. Elle possède en outre tous les grands corps d'ouvrages, toutes les collections rares et volumineuses, tous les vastes recueils de science et d'histoire, et c'est d'après ces traditions que se règlent encore aujourd'hui les acquisitions nouvelles.

Au point de vue purement littéraire, la langue italienne y occupe la première place. A l'époque où la formation de la bibliothèque fut résolue, la littérature espagnole avait envahi la France; aussi, un établissement de ce genre, fondé par Richelieu, eût-il été surtout espagnol. Mais Naudé et son maître firent peu de sacrifices au goût du jour; leur origine et leurs sympathies les attiraient vers l'Italie : c'était rétrograder d'un siècle, remonter jusqu'à la renaissance.

Les achats faits par Naudé pendant ses excursions bibliographiques furent d'ailleurs décisifs à cet égard. Le bibliothécaire de Mazarin ne put donner suite à son projet de voyage en Espagne, et nous avons vu qu'il rapporta quatorze mille volumes d'Italie. La collection du cardinal s'enrichit ainsi d'une foule d'auteurs peu connus, même dans la péninsule, d'écrivains de second et de troisième ordre, souvent fort bizarres, où la civilisation italienne du XVIIe siècle se peint sous toutes ses faces, et qui offrent tous les éléments d'une curieuse histoire de la décadence littéraire en Italie.

Les langues du Nord étaient alors fort peu cultivées; aussi les ouvrages appartenant à ces idiomes furent-ils longtemps très-pauvrement représentés dans la bibliothèque Mazarine. Quelques vieilles chroniques, quelques livres sur l'art militaire et un précieux exemplaire d'Opitz étaient les seules raretés qui méritassent une mention. Cette lacune

fut comblée, en juin 1851, par la généreuse donation de M. Ampère ; elle enrichit la bibliothèque de neuf cent quarante-trois volumes, où les langues hollandaise, suédoise, danoise et allemande sont en grande majorité.

Mercier, décrivant en 1782 la composition de la bibliothèque Mazarine, s'exprimait ainsi : « Tous les livres philosophiques en sont proscrits. On donne à lire Lucrèce tant qu'on veut, on prête volontiers Rabelais ; mais qui demanderoit l'*Emile* de Rousseau et les œuvres de Boulanger serait très-mal reçu par le bibliothécaire, docteur de Sorbonne. La moitié des ouvrages sont des livres de polémique religieuse ; il n'y a que quelques années qu'on y a fait entrer Racine et Corneille. Mais les amateurs de Jansénius, Quesnel et Molina trouvent là tout ce qui a été écrit sur ces trois écrivains. Quand Franklin vint visiter cette bibliothèque, on ne put lui montrer ses œuvres [1]. »

Cet exposé, à part ses exagérations, conviendrait en partie à la bibliothèque Mazarine actuelle. Les hétérodoxes n'y sont encore représentés que par une cinquantaine d'auteurs anglais, tels que Collins, Woolston, Tindal, et par un certain nombre de théologiens juifs. Quant aux ouvrages contemporains, ils manquent presque absolument, comme d'ailleurs dans toutes les bibliothèques

[1] Mercier, *Tableau de Paris*, p. 273

publiques. Maintenues pour leurs achats dans les limites d'un budget fort restreint, elles s'occupent avant tout de réunir les grandes collections, les ouvrages rares et chers que les particuliers ne peuvent posséder. Thiers, Guizot, Lamartine, V. Hugo, Balzac et Alfred de Musset sont à peu près les seuls écrivains contemporains dont la bibliothèque possède les œuvres.

Pour le moment, le mal n'est pas grand. Le gouvernement n'a pas mission d'ouvrir des cabinets de lecture à ses administrés; nous sommes trop habitués en France à faire bon marché de la dignité et de l'initiative individuelles. Mais pour l'avenir, le danger est réel; il est certain que les bibliothèques ne pourront plus répondre à leur but, quels que soient les sacrifices que le gouvernement veuille alors s'imposer. Ce résultat pourrait être facilement prévenu; il n'est pas un éditeur qui refusât de déposer quelques exemplaires de chacune de ses publications si on lui offrait en échange une annonce dans le *Moniteur universel*, et surtout si l'on s'engageait à ne communiquer ces ouvrages au public que trente ou quarante ans après leur apparition.

Si, suivant l'usage, nous commençons par la théologie notre rapide analyse des ouvrages les plus précieux conservés à la bibliothèque Mazarine, nous devons nous arrêter d'abord sur cette

riche collection de bibles que Naudé citait avec tant de fierté. Il comptait en 1652 deux cents éditions complètes des livres sacrés; leur nombre est aujourd'hui presque exactement le même, et il se subdivise ainsi, relativement aux idiomes:

Biblia æthiopica.
— anglica.
— arabica.
— armenica.
— belgica.
— croatica.
— danica.
— finnica.
— gallica.
— germanica.
— gothica.
— græca.
— hebraïca.
— helvetica.
— hispanica.
— illyrica.
— islandica.
— italica.
— lapponica.
— latina.
— persica.
— polonica.
— ruthenica.
— saxonica.

Biblia suecica.
— syriaca.
— wallica.

Parmi les polyglottes, il faut signaler celle de 1514, en 6 vol. in-folio, la première qui ait été publiée; elle fut exécutée par les ordres et aux frais du cardinal Ximenès. La bible de Hutter, imprimée en 1599, offre le texte en douze langues : le syriaque, l'hébreu, le grec, le latin, l'allemand, le bohême, l'italien, l'espagnol, le français, l'anglais, le danois et le polonais. Celle de Le Jay (Paris, Vitray, 1628-45, 10 vol. in-f°) contient l'hébreu, le samaritain, le chaldéen, le syriaque, le grec, le latin et l'arabe. Il faut citer encore la bible d'Arias Montanus, dite *Polyglotte d'Anvers* (Anvers, 1569, 8 vol. in-f°), qui fut exécutée par les Plantin; celle de Walton (Londres, 1657, 6 vol. in-f°) est presque copiée sur celle de Le Jay, mais le *Lexicon heptaglotton* d'Edmond Castel qui y est joint la rend fort précieuse.

La bibliothèque possède vingt-neuf bibles hébraïques, entre autres celle de H. Estienne, Paris, 1544, 8 vol. in-f°; la bible dite de Bomberg, Venise, 1526, 4 vol. in-f°; celles de Séb. Munster, de Pagnini, d'Onkelos, de Buxtorf et d'Houbigant. Parmi les versions grecques, nous ne mentionnerons que la belle édition de Venise, donnée en 1518 par les Alde.

Entre quatre-vingts bibles latines, il faut distinguer celle de Lyon, 1542, in-f°, rendue très-curieuse par la préface et les notes du fameux Servet; et la vulgate de 1590 (Alde Manuce, *ex typographia apostolica Vaticana*, in-f°), appelée souvent *Bible de Sixte-Quint*. Ce pontife avait lui-même surveillé la correction des épreuves, et fait placer à la fin de l'ouvrage une bulle par laquelle il excommuniait quiconque s'aviserait de faire quelques changements dans le texte. Cette bulle amusa fort le public, car la bible sè trouva remplie de fautes. Le pape fit alors imprimer sur de petites bandes de papier les mots qui avaient été défigurés, et on colla ces corrections sur tous les exemplaires; ils furent définitivement supprimés par Grégoire XIV. La bible arabe, publiée en 1671 par la Congrégation *de propaganda fide*, fut, par ordre supérieur, maintenue longtemps hors du commerce.

Les traductions françaises les plus curieuses sont celles d'Anvers, 1534; celles de P. Olivetan (Neufchâtel, 1535, in-f°, goth.), la première version publiée par les protestants. Citons enfin la bible italienne de Brucioli, exemplaire qui a appartenu à l'historien du Bouchet; la bible de Luther (Wittemberg, 1558), avec des gravures sur bois, et la bible espagnole de Jérôme de Vargas.

Plusieurs bréviaires, heures et missels, méritent à divers titres une mention spéciale. Les plus rares sont : le *Missel des Maronites*, Rome, 1656, en

syriaque. Le précieux missel d'Arras, *Missale ad usum insignis ecclesie Atrebatense*, 1517, in-f°, gothique, sur vélin. Le Bréviaire romain, dit de Henri III, Paris, 1588, 2 vol. in-f°. Un Bréviaire romain en langue slave, *Brevarium romanum slavonico idiomate*, Rome, 1648, in-8°. Deux exemplaires du *Bréviaire romain*, l'un imprimé à Paris, 1566, in-12, l'autre à Anvers, 1637, in-8°; ils ont servi au roi Louis XIII, et portent sur leur riche reliure un L couronné; on lit sur le premier feuillet: « Ce Liure seruoit au Roy de France et de Nauarre Lovis le Ivste, treizieme du nom. M. Lucas, abbé de S. Hilaire, a donné ce breuier à la Bibliothèque de S. Germain des Prez, de la congrégation de S. Maur, 1658. » — *Heures à l'usage de Rome*, Simon Vostre, vélin, encadrements et sujets à pleine page, dont quelques-uns sont très-beaux. *Officium beatæ Mariæ virginis... nunc pluribus quam hactenus vnquam figuris æneis illustratum, Antverpiæ*, MDCXXII, in-4°, gravures avant la lettre, précieuse reliure à trois teintes.

La bibliothèque possède presque toutes les grandes collections relatives aux conciles. Mentionnons celle de Crabbe, 1538, 2 vol. in-f°, et celle de S. Binius, 1618, 4 vol. in-f°. La collection dite *royale*, entreprise par ordre du chancelier Séguier, 1644, *ex typographia regia*, 37 vol. in-f°; celle de Labbe et Cossart, 1671, 16 vol. in-f°; et celle d'Hardouin, 1715, 12 vol. in-f°; on sait que

le parlement, par arrêt du 20 décembre 1715, força l'auteur à y faire de nombreux changements. L'ouvrage de M. Ugonius, évêque de Famagouste, *Liber de omnibus ad concilia celebranda rite ac legitime pertinentibus*, est recherché à cause des armes qu'il fournit à l'Église gallicane; il fut supprimé par ordre du pape.

Outre les éditions des Pères, données par les Bénédictins, nous devons citer le recueil de Cotélérius, *SS. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt opera*, 1724, 2 vol in-folio; ceux de D. Martène, et celui de Lorenzana, *SS. Patrum Toletanorum opera*, Madrid, 1782; la belle édition de S. Éphrem en langues grecque, syriaque et latine, *Romæ, ex typographia Vaticana;* celle de S. Cyrille de Jérusalem, 1508, in-folio vélin; et l'*Apologétique* de Tertullien, Alde, 1515, in-12, exemplaire qui porte la reliure de Grollier.

Les commentaires des livres sacrés sont très-nombreux. Les bibliophiles recherchent surtout Cornelius a Lapide, 1681, 10 vol. in-folio; dom Calmet, 1721, 9 vol. in-folio, et les notes de C. Druthmar sur S. Mathieu; cet ouvrage fut supprimé comme renfermant des opinions erronées sur la transsubstantiation. *Les discours historiques, critiques, théologiques et moraux* de J. Saurin, 1728-39, 6 vol. in-folio, ornés de 212 belles gravures exécutées par G. Hoet et B. Picart; l'édition donnée en 1719 des *Commentaires* de J. Menochius;

et le traité de M. Ant. de Dominis, *De republica ecclesiastica*, 1618, 3 vol. in-folio : l'auteur, sous prétexte de concilier les protestants et les catholiques, avait avancé plusieurs propositions favorables aux premiers; le livre fut censuré et brûlé à Rome en 1627 avec le cadavre de l'auteur qui avait été déterré par ordre de l'inquisition.

Dans la théologie mystique, les ouvrages les plus rares sont : les *Révélations de sainte Brigitte* (Nuremberg, 1517, in-folio); les *Lettres de sainte Catherine de Sienne* (Venise, 1500, in-folio); le livre de l'*Éternelle consolation* (1520 et 1573), et les traités les plus curieux de Ribadenéira et de L. de Grenade.

La théologie, la scolastique, la philosophie du moyen âge et de la renaissance nous offrent les collections les plus précieuses des œuvres de Boèce, de S. Jean de Damas, d'Alcuin, de S. Anselme, de Hugues et Richard de Saint-Victor, de Pierre Lombard (quatre anciennes éditions des *Sentences*), de Jean de Salisbury, de S. Bonaventure, de S. Thomas d'Aquin, de Duns Scott, de Raymond Lulle, d'Æneas Sylvius (Pie II), et de Nicolas de Cusa. Enfin, les ouvrages les plus rares de Paracelse (plusieurs traductions curieuses), de Patrizi, de Pic de la Mirandole (six éditions de ses œuvres complètes), de Télésio, de Campanella (tous ses traités d'astrologie et de philosophie), de Giordano Bruno, et de Galilée (ses *OEuvres*, Bo-

logne, 1655, 2 vol. in-4°; le *Dialogue sur le système du monde*, édition de Florence, 1632, in-4°, très-rare, car elle a été supprimée avec soin).

Trois prédicateurs étrangers méritent une mention spéciale; ce sont l'Espagnol Balth. Paez, et les deux Italiens Paolacci et F. Panigarola. Pour la France, nous citerons seulement les sermons d'Olivier Maillard (1506, in-12, goth.) et les *Sermones quadragesimales* de J. Ménot (1525, in-8°), en style macaronique.

La rénovation religieuse du XVI[e] siècle est représentée par un grand nombre de pièces contemporaines aussi rares que précieuses. La bibliothèque possède aussi la collection des œuvres de Luther, en 12 vol. in-folio (1567), et la première édition de plusieurs de ses écrits; les œuvres complètes de Mélanchton (1601, 4 vol. in-folio), de Zwingle (1530, 4 vol. in-folio), d'Arminius (1635, in-4°, fort rare), de F. Socin (1656, in-folio); celles de Calvin (1617, 7 vol. in-folio), deux éditions curieuses de son *Traité des Reliques* (Genève, 1599, in-8°, — Genève, 1601, in-16), et douze de l'*Institution de la Religion chrétienne,* entre autres, la version espagnole de 1597, qui est très-recherchée. Plaçons ici l'*Advertissement avx Ivifs svr la venve dv Messie, par Philippes de Mornay, Seigneur du Plessis Marli. Savmvr, Thomas Portau,* 1607, in-4°, exemplaire d'épreuves sur vélin; les marges portent de nombreuses corrections, reliure aux

armes. Mentionnons enfin une collection très-curieuse et très-complète de tout ce qui a été écrit pour et contre les jésuites.

Nous ne quitterons pas la théologie sans indiquer quelques-uns de ces ouvrages que leur titre, beaucoup plus que leur contenu, font rechercher des curieux : Fr. Arnoux, *Merveilles de l'avtre monde, contenant les horribles tourmens d'enfer et les admirables joyes de Paradis*, 1665, in-18; — l'abbé Grisel, *le Chemin de l'amour divin, description de son palais et des beautés qui y sont renfermées*, Paris, 1746, in-12; — P. Deslyons, *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du roy-boit*, Paris, 1670, in-18; — Nic. de Lachau, *l'Arbre de probation planté devant la tente d'Abraham d'où l'on tire des houssines pour redresser les errans au droict sentier de la vérité contre les erreurs d'un certain Martin que l'Église prétendue réformée a séduit*, Paris, 1618, in-8o (deux exemplaires); — *Antithèse des faicts de Iesvs Christ et dv pape, mise en vers françois*, 1684, in-12, curieuses figures sur bois; — *le Petit chien de l'Évangile abbayant contre les erreurs de Luther et de Calvin, par les religieux de la Mercy de Tolon*, Marseille, 1675; — Ant. Gavin, *le Passe-partout de l'Église romaine, ou histoire des tromperies des pretres et des moines en Espagne*, Londres, 1726, in-12; — P. Doré, *les Allumettes dv fev divin, pour faire ardre les cueurs humains en l'amour de Dieu*, 1540, in-12.

La bibliothèque Mazarine peut fournir d'importants documents pour l'étude de la jurisprudence ancienne. On se rappelle les paroles de Naudé : « les mieux fournis jurisconsultes estoient contrains de confesser leur pauureté lorsqu'ils voyoient ce grand recueil des liures de leur profession. » Dans le droit romain, il faut remarquer surtout la belle édition du *Digeste* en trois volumes in-folio, chef-d'œuvre de typographie publié à Florence en 1553 (reliure aux armes de Diane de Poitiers). — Les lois gauloises se trouvent réunies et commentées dans les recueils de Canciani, de Wendelinus, d'Eckhard, de Leibnitz, de Th. Ruinard, et de G. Blanchard. La collection des *Coutumes* locales est très-complète; parmi les recueils, nous mentionnerons : Ch. du Moulin, *Coutumes générales et particulières de France et des Gaules*, 1615, 2 vol. in-folio; Bourdot de Richebourg, *Nouveau coutumier général de France*, 1724, 4 vol. in-folio; Fr. Bourjon, *le Droit commun de la France réduit en principes*, 1770, 2 vol. in-folio; et parmi les commentateurs : Cl. de Ferrière, 1692, 3 vol. in-folio, et 1714, 4 vol. in-folio; R. Chopin, 1603, in-folio; du Plessis, 1726, 2 vol. in-folio; J. Brodeau, 1669, 2 vol. in-folio. Citons encore les recueils d'édits et d'arrêts publiés par P.-J. Brillon, Cl. Blondeau, L. Jovet, Pinson de la Martinière, Cl. Henrys, P. Bardet, M. Augéard, etc.; le *Stilus parlamenti curie domini nostri regis... quondam editus a perito viro Guillermo de Broglio,*

G. Eustace, in-8°, s. d. (Eustace imprimait à Paris entre 1493 et 1519), édition inconnue à Panzer, exemplaire peut-être unique, plus complet que le manuscrit regardé comme original qui est conservé aux archives de l'Empire. Le président Bouhier, *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance*, 1735, in-8°, et les écrits de Tagereau et d'Hotman sur le même sujet; Th. de Bèze, *Traité de l'authorité du magistrat en la punition des hérétiques*, 1560, in-8°, livre rare et curieux, où l'auteur cherche à justifier les juges de Servet; P. Ayrault, *Des procez faicts au cadaver, aux cendres, à la mémoire, aux bestes brutes, choses inanimées et aux contumax*, 1591, in-8°.

Les traités sur la politique sont moins nombreux que l'origine de la bibliothèque ne pourrait le faire supposer; indiquons pourtant parmi les ouvrages les plus rares : Guill. Postel, *les Raisons de la Monarchie, et quelz moyens sont nécessaires pour y parvenir*, 1551, in-8°; E. J. Brutus, *De la puissance légitime du prince sur le peuple et du peuple sur le prince*, 1581, in-8° (traduit par Fr. Estienne); *l'Anatomie du corps politiqve comparé av corps hvmain, povr cognoistre la sovrce et origine des maladies d'iceluy, qui nous causent pour le iour-d'huy tant de troubles parmy la chrestienté*, Dovay, 1581, in-12; P. L. de Mayerne, *Apologie contre les detractevrs des liures de la Monarchie aristo-démocratique*, 1616, in-8°; G. Naudé, *Considérations*

politiques sur les coups d'État, 1639, in-4o, édition originale très-rare; on lit dans la préface qu'elle n'a été tirée qu'à « une douzaine d'exemplaires au lieu des copies manuscrites qu'il en faudroit faire »; *le Politique du temps, ouvrage qui traite de la puissance, autorité et pouvoir des princes, des divers gouvernements, jusqu'où l'on doit supporter la tyrannie,* 1650, petit in-12 très-curieux attribué à Fr. d'Avesnes; *l'Idée de la République*, par Béroalde de Verville (Paris, 1584, in-8o), une des innombrables productions inspirées par l'*Utopie* de Th. Morus; le discours de Campanella *de Monarchia hispanica* (en latin, en italien et en allemand); l'auteur y indique au roi d'Espagne les moyens de parvenir à la monarchie universelle; enfin les traités italiens de Botero, Castiglione, Zecchio et Baccelino.

L'économie politique est une science trop récente pour avoir une bibliographie bien curieuse. Jusqu'au XVIIe siècle, les publicistes l'ont confondue avec la politique; le terme économie politique apparaît pour la première fois en 1615, en tête d'un traité d'Antoine de Montchrétien, sieur de Vateville, intitulé *Traicté de l'OEconomie politique*, Rouen, in-4o; c'est un recueil de conseils sur la meilleure manière d'organiser l'agriculture, le commerce et les manufactures; deux ans auparavant, Antonio Serra, un des précurseurs les plus hardis des doctrines nouvelles, avait publié son

Trattato della causa che possono far abbondare li regni d'oro et argento, Naples, in-4°. Boisguillebert, dans son *Détail de la France sous le règne présent* (1707, in-8°), propose de soulager le peuple par une répartition plus équitable des impôts, et de simplifier les rouages de l'administration financière. La même idée inspira, dix ans plus tard, la *Dixme royale* de Vauban. Les traités d'économie politique conservés à la bibliothèque Mazarine s'arrêtent ici, on n'y trouve même pas les ouvrages de Quesnay.

Relativement à la médecine, aucune collection, soit publique, soit particulière, ne saurait lutter avec celle qu'à réunie le savant Naudé; elle ne s'étend, il est vrai, que jusqu'au XVIIe siècle, mais elle comprend les ouvrages les plus précieux et les plus rares publiés par les médecins grecs, arabes, latins, français, italiens, allemands et espagnols. Nous ferons remarquer surtout : les *OEuvres* de Galien (Gesner, 1562), avec des notes manuscrites de Jay, et celles d'Avicenne, en arabe (Rome, 1593, in-folio). *Artis medicæ principes post Hippocratem et Galenum*, H. Estienne, 1567, in-folio; Arétée, *De acutis morbis*, 1554, in-8°; And. Baccius, *De thermis*, Venise, 1571, in-folio; *Ætii Amideni librorum medicinalium tomus primus, primi scilicet libri octo græce*, Venise, Alde, 1534, in-folio; la bibliothèque possède deux exemplaires de cette édition, qui est d'autant plus recherchée

que c'cst la seulc qui rcproduise le texte grec de ces huit livres d'Aétius; Viviano Viviani, *Opusculum de peste*, Venise, 1634, in-folio, *Trattato del custodire la sanita*, Vcnise, 1626, in-8°; P. Franco, *Traité des hernies*, Lyon, 1561, in-8°; N. Houel, *Pharmaceutices libri duo*, Paris, 1571, in-8°, dédié à Catherine de Médicis, reliure à ses armes; en tête du volume se trouve la dédicace comprise en neuf feuillets et écrite à la main. Très-riche collection d'auteurs des VIIe, VIIIe et IXe siècles, de travaux salernitains, de commentaires sur les médecins grecs, arabes et latins, d'ouvrages sur la vieille pharmacie, l'hygiène et la médecine légale. On trouve encore un grand nombre d'écrits fort rares qui se rattachent aux différentcs branches de la médecine : G. Hecquet, *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes*, 1708, in-18; Janin, *Réflexions sur le triste sort des personnes enterrées vivantes*, 1772, in-8°. Parmi les publications récentes, nous ne pouvons guère citer que le *Grand Dictionnaire médical*, en 60 volumes; l'*Encyclopédie anatomique* de Jourdan; la traduction d'Hippocrate par M. Littré, et les savants travaux de M. le docteur Daremberg sur les médecins grecs et latins.

L'Italie nous fournit encore plusieurs ouvrages sur les bains thermaux et les phénomènes naturels qui s'y présentent, sur les premiers progrès de la chimie au XVIIe siècle, ct lcs traités les plus cu-

rieux et les plus fous qui aient été écrits sur l'alchimie. Parmi les raretés relatives aux sciences, citons les *OEuvres* d'Archimède, Venise, 1543, in-4°, M. Brunet regarde comme princeps l'édition de 1544; *Adamantii sophistæ physiognomonica græce*, Paris, 1540, in-12; Adamantius, *la Physionomie, ou des indices que la nature a mis au corps humain.... traduit en françois par Boyvin de Vaurouy, âgé de douze ans*, 1636, in-8°; P. Belon, *la Nature et diversité des Poissons avec leurs pourtraicts representez au plus près du naturel*, 1555, in-12; le Recueil d'histoire naturelle, de R. Morison; la *Phytantoza iconographia*, et l'Histoire des plantes, de J. Ray. Enfin, deux traités d'arithmétique qui sont fort rares : Cl. de Boissière, *Le très excellent et ancien jeu pythagorique, dict Rythmomachie, fort propre à la récréation des esprits pour obtenir vraye et prompte habitude en tout nombre*, Paris, 1556, in-8°; l'*Arithmétiqve av miroir, par laquelle on peut (en quatre vacations de demie heure chacune) pratiquer les plus belles regles d'icelle, mise en lumière par Alexandre Jean, arithméticien*, 1637, in-12; et l'ouvrage de J. Buteo, *De quadratura circuli*, Lyon, 1559, in-8°.

Outre les traités de musique publiés par A. Pisa, J. B. Doni, Bonaventure de Brixia (Venise, 1545, in-12), et le recueil de Méibomius, nous devons citer un curieux spécimen des premiers essais de la typographie musicale, il est intitulé : *Dix livres*

de Chansons musicales à quatre parties, imprimées à Paris par Pierre Attaignant, libraire, demourant à la rue de la Harpe, près l'eglise Saint Cosme, 1530, cum privilegio, 4 vol. in-18 obl., le texte est gothique et la notation est imprimée au moyen de caractères métalliques mobiles.

En tête des ouvrages relatifs à la littérature se place une collection de grammaires et de dictionnaires qui est certainement sans rivale. La donation de M. Ampère a contribué pour une large part à la formation de ces richesses philologiques, qui embrassent la presque totalité des langues parlées, et même un certain nombre de patois peu connus, tels que le maltais et le siennois. Voici d'ailleurs la liste alphabétique de tous les idiomes dont la bibliothèque Mazarine possède les règles :

Grammaires de la langue allemande.
— — anglaise.
— — anglo-saxonne.
— — arabe.
— — arménienne.
— — bretonne.
— — chinoise.
— — danoise.
— — espagnole.
— — finnoise.
— — flamande.
— — française.

Grammaires de la langue frisonne.
— — gallique.
— — hébraïque.
— — hongroise.
— — islandaise.
— — italienne.
— — maltaise.
— — norvégienne.
— — persane.
— — polonaise.
— — portugaise.
— — russe.
— — serbe.
— — siennoise.
— — slave.
— — turque.
— — woloffe.

Nous ne citerons parmi les grammaires hébraïques que celle de Fr. Tissard (Paris, 1508, in-4o), *venales reperiuntur in vico sancti Ioannis lateranensis e regione cameracensis collegii apud Egidium Gourmont*. Cet exemplaire a appartenu à Anne de Bretagne, et la reliure porte ses armes; c'est le premier livre où les caractères hébraïques aient été employés. Les caractères grecs l'ont été pour la première fois à Paris dans la grammaire de Chrysoloras (1507, in-4o). L'édition de Ferrare, 1509, in-8o, des *Erotemata linguæ græcæ* du même auteur, est un des livres les plus rares

qui existent; la Monnoye lui a consacré dans le *Ménagiana* une longue dissertation, et il assure qu'on doit regarder comme unique l'exemplaire de la bibliothèque Mazarine.

Les traités sur la langue française débutent par l'ouvrage presque introuvable de Palsgrave : *l'Esclaircissement de la langue françoyse, composé par Maistre Jehan Palsgrave, Anglois natyf de Londres et gradué à Paris,* 1530, in-f° gothique. Nous citerons encore, en suivant l'ordre chronologique : *Gramere,* Paris, André Wechel, 1562, in-12, inconnue à Barbier et à Brunet. Ant. Oudin, *Grammaire françoise rapportée au langage du temps,* 1647, in-12. De Bleigny, *L'orthographe françoise*, 1669, in-12. *La politesse de la langue françoise pour parler purement et écrire nettement,* par le P. Léon, carme, 1673, in-12. *La vraie méthode d'enseigner la langue françoise aux estrangers expliquée en latin*, 1687, in-12. A.-M. sieur de la Moystardières, *Devis de la langue françoise fort exquis et singulier*, 1752, in-8°, ébauche imparfaite d'un sujet traité depuis d'une manière si supérieure par H. Estienne. Il faut enfin rattacher à la langue française le petit traité suivant, qui est très-curieux et très-rare : *Le jargon ou langage de largot reformé comme il est à present en vsage parmy les bons pauures. Tiré et recueilly des plus fameux Argotiers de ce temps. Composé par vn pillier de Boutanche, qui maquille en molanche en la Vergne de Tours*, Troyes, Oudot, s. d., in-18.

Les grammairiens italiens, tels que Summo et Giambullari, sont très-nombreux. Nous mentionnerons même des traités de l'argot en usage parmi les voleurs de Venise, de Vicence, de Padoue; ce dernier ouvrage a été imprimé à Venise en 1621, sous le titre : *Modo novo da intendere la lingva zerga : cioe parlar Furbesco... con vn capitolo et quattro sonetti in lingua zerga;* cet ouvrage avait d'abord été inscrit sur les catalogues parmi les livres de piété, erreur que les conservateurs actuels ont dû corriger.

Les dictionnaires forment uue collection plus nombreuse et plus complète encore que les grammaires. Ils se classent ainsi :

Dictionnaires de la langue allemande.
— — anglaise.
— — arabe.
— — arménienne.
— — berrichonne.
— — bretonne.
— — caraïbe.
— — catalane.
— — chaldéenne.
— — chinoise.
— — copte.
— — danoise.
— — épirotique.
— — esclavonne.

Dictionnaires de la langue espagnole.
— — éthiopienne.
— — finnoise.
— — flamande.
— — française.
— — gaëlique.
— — grecque.
— — hébraïque.
— — hollandaise.
— — hongroise.
— — irlandaise.
— — islandaise.
— — italienne.
— — japonaise.
— — javanaise.
— — laponne.
— — latine.
— — de Madagascar.
— — malaise.
— — moresque.
— — napolitaine.
— — persane.
— — polonaise.
— — portugaise.
— — provençale.
— — russe.
— — sanscrite.
— — suédoise.
— — syriaque.
— du patois toulousain.

Dictionnaires de la langue turque.
— — valaque.
— — walonne.

Nous ne citerons comme rareté parmi ces dictionnaires que le *Thesaurus linguarum orientalium Francisci a Mesgnien Meninski, Viennæ Austriæ*, 1680-87, 5 vol. in-f°. Au siége de Vienne, en 1683, un boulet mit le feu au magasin de l'imprimeur, et un très-petit nombre d'exemplaires fut arraché aux flammes.

Nous ne pouvons nous arrêter longtemps sur la poésie ancienne. Sauf quelques exceptions, les éditions des poëtes grecs et latins ne sont guère recherchées que quand elles appartiennent aux premières années de l'imprimerie; on trouvera donc dans la partie consacrée aux incunables les renseignements qui manquent ici. Nous signalerons seulement parmi les *OEuvres* d'Homère, celles de Rome, 1550, 4 vol. in-f°; de Leyde, 1656, 2 vol. in-4°; de Cambridge, 1711, 2 vol. in-4°; le texte de la *Batrachomyomachie*, publié en 1507 par Fr. Tissard, et l'*Hésiode* du même helléniste. Deux curieuses éditions d'Anacréon, celle de H. Estienne, 1554, qui est regardée comme princeps; et celle qui fut donnée en 1639 par l'abbé de Rancé, alors âgé de douze ans, l'auteur s'efforça plus tard de la supprimer. La bibliothèque possède encore l'édition princeps d'Eschyle, publiée par les Aldes en 1518; celle de 1552 et celle de Londres, 1663,

in-f°, qui est très-recherchée. Enfin, l'Aristophane des Juntes, 1525, édition aussi belle et aussi précieuse que celle de 1498. Nous classerons ici un ouvrage très-rare, publié sous ce titre : *Galeomyomachia, tragœdia græca sic dicta, cum præfatione gr. Aristobuli Apostolii Hierodiaconi*, petit in-4° sans date ; on n'en connaît qu'une dizaine d'exemplaires, et celui que nous citons est le seul qui existe en France. La poésie latine n'aura ici que deux représentants : *Quinti Horatii Flacci opera, Londini, æneis tabulis incidit Johannes Pine*, 1733, 2 vol. in-8°, édition entièrement gravée et remarquable par l'élégance de ses dessins; *le grant Therence en françoys, tant en rime que en prose, nouuellement imprimé à Paris, Guillaume de Bossozel*, 1539, in-f°, ouvrage fort rare, imprimé en lettres gothiques et orné de précieuses figures sur bois. Parmi les poëtes modernes qui ont écrit en latin, nous citerons deux exemplaires de l'édition la plus recherchée des *Poésies* de Théodore de Bèze (1548), le *Scenophylax* de L. Scaranus, et l'*Hecatelegium* de Maximus Pontificus, 1523, in-4°, recueil extrêmement rare de vers obscènes; ce n'est pourtant que la deuxième édition, la première parut en 1489. Plusieurs pièces de ce volume, entre autres celles *ad Priapum* et *de Matrona*, prouvent que, dès cette époque, la syphilis était connue en Italie.

Nous avons dit déjà en quoi consistent surtout les richesses de la bibliothèque Mazarine relative-

ment à la littérature italienne. La collection a une valeur immense, mais chaque auteur pris individuellement ne présente qu'un très-médiocre intérêt, au point de vue bibliographique comme au point de vue littéraire. Nous nous contenterons donc de mentionner cinq éditions très-recherchées de l'Arioste, 1524, 1537, 1543, 1547 et 1555, et un exemplaire sur vélin des poésies de Paolo Giordano II, duc de Bracciano. — Les *Cigarrales* de Tirso de Molina (Gabriel Tellez) contiennent la théorie romantique du théâtre espagnol.

Les poëtes français présentent peu d'éditions réellement rares. Nous citerons pourtant l'*Amoureux repos* de Guillaume des Autels, Lyon, 1553, in-8°; la *Dance aux Aveugles* de P. Michault, Lille, 1748, in-12; et les *OEuvres complètes* d'Adam Billault. Trois volumes curieux doivent être encore signalés : *Jean Marot de Caen, svr les devx heureux voyages de Genes et Venise, victorieusement mys à fin par le treschrestien Roy Loys douziesme de ce nom, Père du peuple. Et véritablement escriptz par iceluy Jan Marot, alors poete et escriuain de la tresmagnanime Royne Anne, duchesse de Bretaigne, et depuys valet de chambre du treschrestien Roy Françoys, premier du nom*, in-12, la plus ancienne édition connue; elle a été publiée par Clément Marot, qui y a joint une *Epistre au Roy*. Chapelain, la *Pucelle* (1656, in-f°); l'exemplaire, couvert d'une riche reliure de maroquin rouge, porte sur les plats les

armes de Mazarin; sur le premier feuillet se trouve cet envoi autographe de l'auteur : *Pour Monseigneur le Cardinal, par son treshumble, tresobéissant et tresobligé seruiteur,* CHAPELAIN. Un exemplaire de la *Rodogune* de P. Corneille (au Nord, 1760, in-4o); au-dessous de la gravure qui est en tête on lit : *Gravé à l'eau forte par Madame de Pompadour, retouché par N. Cochin*, et au bas du titre on a écrit à la main les lignes suivantes : *En l'année 1760, ma sœur* (Madame de Pompadour) *voulant connoistre l'art de l'imprimerie, on établit dans son appartement, à Versailles, une des presses de l'imprimerie royalle, et on imprima devant elle la tragédie de Rodogune. On a mis* AU NORD *parce que son appartement était exposé au nord.* Tous ces détails sont exacts. — La poésie macaronique, pour laquelle Mazarin avait beaucoup de goût, est représentée par quatre éditions des Œuvres de Merl. Coccaie et par cinq exemplaires de l'ouvrage d'Ant. Aréna, *De bragardissima villa de Soleriis, ad suos compagnones studiantes, qui sunt de personna friantes, bassas* .. — Les différents patois français ont aussi fourni des poëmes dont quelques-uns méritent une mention. Nous en citerons trois : Guill. Ader, *Lou gentilome gascoun et lous heits de gouerre deu gran e pouderous Henric gascoun, rey de France et de Naouarre,* Toulouse, 1610, in-8o, opuscule très-rare; le R. P. Gaultier, *Cansons spirituelos en provencau, à l'usagi deï missiens deï PP. de l'Oratoire,* Marseille, 1711, in-12; J. Michel, de Nismes, l'*Em-*

barras de la fiero de Beaucaire, en vers burlesques vulgaris, Nismes, in-12, s. d.; A. d'Oihenart, *Proverbes basques, plus les poésies du même auteur,* Paris, 1656, 2 vol. in-8°, livre rare et curieux; enfin *les Obres de mossen Avsias March ab vna declaratio en los marges de algvns vocables scvrs. Foren impreses... en la insigne ciutat de Barcelona...* M.D.XL.III. Ausias March était né à Valence et mourut en 1460. Cette édition, qui est d'une extrême rareté, est la plus ancienne que l'on connaisse du texte original de ses poésies en langage limousin ou valencien.

La classe des romans nous offre très-peu d'ouvrages remarquables au point de vue bibliographique. N'oublions pas cependant l'édition princeps des *Lettres d'Aristénète* (Anvers, Chr. Plantin, 1566, in-4°), et la curieuse traduction du même ouvrage par « Cyre Foucault de la Coudrière. » *La vida de Gusman de Alfarache*, Madrid, 1599, in-4°, édition originale de ce roman célèbre, et celle de 1600, qui est presque aussi recherchée. — Les romans de chevalerie sont fort nombreux et renferment quelques ouvrages vraiment rares, entre autres les *Amadis* de 1519 et de 1533 (in-f°, avec figures). — En France, le XVII[e] siècle commence avec Rabelais et s'achève avec d'Urfé; du premier, nous rencontrons un petit in-16 assez curieux : *La plaisante et ioyevse histoyre du grand geant Gargantua, prochainement reueue et de beaucoup aug-*

mentée par l'autheur mesme. A Valence, chès Claude la Ville, 1547. Les ouvrages de d'Urfé sont beaucoup plus communs; l'*Astrée* de 1647 est seule recherchée. Le XVIIIe siècle n'aura ici qu'un seul représentant, Restif de la Bretonne; la bibliothèque possède un exemplaire complet des *Contemporaines* (1780-1785, 42 vol. in-12), et une édition du *Paysan perverti* (1776, 8 vol. in-12), qui est ornée de jolies figures et couverte d'une riche reliure de maroquin rouge.

Le classement bibliographique que nous avons adopté place après les romans le genre désigné sous le nom de *Facéties*. Il se subdivise ainsi : traités singuliers sur différents sujets, dissertations sur l'amour et sur les femmes. La plupart des ouvrages qui font partie de cette classe n'ont par eux-mêmes aucune valeur, et ne sont recherchés qu'à cause de leur titre. Nous nous contenterons donc d'une simple énumération.

En tête de la première subdivision, nous signalerons un recueil presque introuvable : *Acrostichia nempe : Laus calvorum* (par Hugbalde); *Lusus venatorius; Pugna porcorum per P. Porcium poetam* (par Leo Allatius), et *Flandriæ laus*. Dans les deux premiers de ces poëmes, tous les mots commencent par un C, tous ceux du troisième par un P, et tous ceux du dernier par un F. — Erycius Puteanus (H. Dupuy) a fait un tour de force du même genre dans l'ouvrage suivant : *Pietatis*

Thaumata in Protheum Parthenium unius libri versum, unius versus librum, sive formis 1022 variatum, Anvers, 1617, in-4°. L'auteur prend dans le recueil d'épigrammes du P. Bauhuis ce vers

Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sidera cœlo.

et, sans en altérer le sens, fait subir aux mots qui le composent 1022 combinaisons différentes.

La liste des éloges burlesques est fort longue : Synesius, *De laudibus calvicii oratio*, Basle, 1522, in-8°; Érasme, *Moriæ encomium*, édition de 1540, in-8°; G. Ménape, *Encomium febris quartanæ*, 1542, in-4°; l'*Éloge de l'enfer*, 1759, 2 vol. in-12; D. Heinsius, *Laus asini*, 1621, in-4°; *Louange de la tresfroide, treschavde, inexorable, trespuissante et tresredoutable Dame la Goutte ; Blason déclamatoire au deshonnevr de honnevr ; Louanges de la très médicinable et salvbre Quarte, à tort dite Fieure et incurable*, Lyon, 1547, in-12; enfin, le recueil publié à Leyde sous ce titre : *Dissertationum ludicrarvm et amœnitatvm scriptores varij*, qui contient : Bilibalde Pirckheimer, *Laus podagræ;* Cælio Calcagnini, *Encomium pulicis;* Ph. Melanchton, *Encomium luti;* J. C. Scaliger, *Laus anseris;* J. Passerat, *Encomium asini;* J. Dousa, *Laus umbræ;* G. Van Baerle, *De ente rationis;* D. Heinsius, *Laus pediculi;* Juste Lipse, *Laus elephantis* et G. Gutherus, *Encomium cæcitatis.*

Les ouvrages suivants rentrent dans la première catégorie : A. Ulmus, *Physiologia barbæ humanæ*, 1603, in-folio ; *Opuscule, ou petit Traité sceptique sur cette commune façon de parler : n'avoir pas le sens commun*, 1646, in-32 ; J. Rorario, *Quod animalia bruta ratione utuntur melius homine*, 1648, in-8° ; *l'Eschole de Salerne en vers burlesques*, 1664, in-4° ; les *OEuvres* de Bruscambille (1629, in-12), et les *Après dinées* du sieur de Cholières (1588, in-12) ; L. Joubert, *Traité dv ris, contenant son essance, ses cavses et mervelheus effais, curieusemant recerchés, raisonnés et observés*, 1679, in-12 ; *le Mastigophore ov precvrsevr dv Zodiaqve ; auquel, par manière apologetique sont brisées les brides à veaux de Maistre Ivvain Solanicqve Penitent repenti, seigneur de Morddrect, et d'Amplademus en partie, du costé de la Mouë, traduit de latin en françois par Maistre Victor Grevé, Geographe microcosmique*, 1609, in-12 ; l'auteur déclare dans l'*Argvment* que son but « est de prouuer par plusieurs sortes de merueilles, et innocentes, non coulpables d'aucun sort, que ce n'est art de Magie, ny œuures diaboliques, que d'esteindre le feu trescruellement ardant en vne cheminée auec vn drap souillé de sang de femme illec presenté et appliqué. »

Parmi les traités relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage, nous citerons : Gabr. de Minut, *De la beauté, discours divers, avec la Pavle-graphie ov description des beautez d'vne Dame Tholosaine*

nommée la belle Pavle, 1587, in-12; J. Bouchet, *les Triumphes de la noble et amovrevse dame, et l'art de honnestement aymer, compose par le trauerseur des voyes perilleuses*, 1545, in-12; J. Olivier, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*, 1631, in-12; J. Motis, *Invectiva cœtus fœminei*, in-4°, goth.; *l'Anteros ov contramovr, de Messire Baptiste Fvlgose iadis dvc de Gennes; le Dialogve de Baptiste Platine, gentilhomme de Cremonne, contre les folles amours*, 1581, in-4°; *Il pvttanismo romano di Baltassaro Sultanini*, Londres, 1675, in-18; *le Tribunal de Vénus*, par Ludovico Scriva, Venise, 1537, in-18, exemplaire qui a appartenu à du Bouchet; *Venus la populaire ou apologie des maisons de joye*, Londres, 1727, in-12; P. Arétin, *Pornodidascalus seu colloqvium muliebre*, 1623, in-12; *Richardus, de nuptiis;* J. Chaussé, *Traité de l'excellence du mariage et des moyens d'y vivre heureux*, 1685, in-12; D. Heinsius, *Dissertatio an viro litterato ducenda sit uxor*, 1616, in-16; *la Flvste de Robin*, Rouen, 1622.

Dans la classe des ouvrages historiques, nous citerons *l'Histoire de Thucydide Athénien..... translatée en langue françoyse par feu messire Claude de Seyssel*, Paris, 1527, in-folio, gothique; exemplaire précieux sur vélin; et le Tite-Live de 1555 (P. Manuce, in-folio), dont l'exécution typographique est très-remarquable; *Flavii Josephi opera*, in-folio, Basle, J. Froben, 1544, édition princeps

fort rare, reliure aux armes de Diane de Poitiers. Parmi les grandes collections : les *Antiquités grecques* de Gronovius (1697, 12 vol. in-folio); les *Antiquités romaines* de Grævius (1694, 12 vol. in-folio), et le *Thesaurus antiquitatum Italiæ* du même auteur (Leyde, 1725, 20 vol. in-folio); le recueil des écrivains de l'Histoire byzantine (Venise, 1729, 27 vol. in-folio); Montfaucon, *l'Antiquité expliquée*, et deux ouvrages de Muratori, *Antiquitates Italiæ medii ævi* (Milan, 1738-42, 6 vol. in-folio), et *Rerum Italicarum scriptores* (1723-33, 25 vol. in-folio). L'histoire de France nous offre d'abord le recueil de Duchesne et celui de dom Bouquet; la collection de mémoires publiée par Michaud et Poujoulat (34 vol. gr. in-8o), et celle de Petitot (140 vol. in-8o); l'exemplaire de l'*Histoire genérale des roys de France* de du Haillan, qui a servi à Mézeray; sur la garde du premier volume se trouve, au-dessous de sa signature, la note suivante écrite de sa main : « Duo tantum hæc opto, unum ut moriens populum Romanum liberum relinquam, alterum ut ita cuique eueniat sicut de Republica quisque merebitur. » Nous avons dit déjà que la bibliothèque possédait un nombre considérable de pièces détachées et d'opuscules dont la plupart présentent le plus grand intérêt et ne pourraient être trouvés ailleurs. Mentionnons encore un exemplaire des *Statuts de l'ordre Sainct-Michel* qui est imprimé sur vélin, et relié aux armes de Henri II.

L'histoire littéraire est remarquable surtout par une collection très-complète de tous les ouvrages de controverse publiés pour et contre Philelphe, Marini et Galilée.

L'histoire ecclésiastique a trop d'étendue pour que nous puissions passer en revue toutes ses branches, nous nous bornerons à signaler les recueils les plus recherchés : les *Annales* de Baronius (1588, 12 vol. in-folio); celles de Raynaldi, édition de Mansi (1747, 15 vol. in-folio), et celles de Bzovius; l'*Italia sacra* d'Ughelli (1717, 9 vol. in-folio); deux exemplaires de la *Gallia christiana*, et la belle édition d'Anastase le bibliothécaire, donnée à Rome en 1718.

Quant aux voyages nous citerons seulement : Pausanias, Venise, Alde, 1516, in-folio, édition princeps et de la plus grande rareté, reliure aux armes de Diane de Poitiers; enfin le recueil, aujourd'hui presque introuvable, connu sous le nom de *Grands et petits Voyages*.

Les ouvrages relatifs à la noblesse et au blason ne présentaient plus guère, avant des événements récents, qu'un intérêt de curiosité; nous mentionnerons pourtant le *Nobiliaire du Dauphiné*, de Guy Allard (1671, in-12), et celui de Picardie, par Haudicquer de Blancourt (1693, in-4o); on sait que l'auteur fut condamné aux galères pour avoir inséré dans son livre de faux actes et de faux diplômes. Les *Généalogies d'Estienne de Cypre*, qui

donne le blason de 77 familles « yssües de Meroüée »; l'*Armorial* de d'Hozier (1736, 10 vol. in-folio); et le catalogue de Th. Gore *Plerumque omnium authorum qui de re heraldica variis linguis scripserunt*, 1674, in-4°.

Dans la biographie, nous avons quelques ouvrages très-précieux : un exemplaire de Diogène de Laerte (H. Estienne, 1570), avec des notes manuscrites du savant Dupuy; la *Vie de Calvin*, par Th. de Bèze (1564, in-8°), et le virulent pamphlet de Bolsec contre le réformateur de Genève. *Panégyriqves des hommes illvstres de nostre siècle* (1655), magnifique exemplaire in-folio, sur vélin, portraits coloriés, le titre est écrit à la main par le célèbre Jarry; *le Portrait de la Reyne, par monsieur de la Serre*, 1644, in-8°, sur vélin, nombreuses miniatures, reliure de velours noir sur lequel sont brodées en relief, au moyen de fils d'or et d'argent, les armes d'Anne d'Autriche; on trouvera une description complète de ce volume dans le paragraphe consacré aux ouvrages imprimés sur vélin. La thèse de théologie de Charles de Cossé-Brissac, qui est dédiée à Mazarin, est reliée de la même manière, des fils d'or et d'argent figurent en relief les armes du cardinal de chaque côté et de toute la grandeur du volume, le fond est de velours rouge, en tête de l'ouvrage se trouve un portrait de Mazarin, sur soie.





II

OUVRAGES IMPRIMÉS PENDANT LE XVe SIÈCLE

DEUX salles, situées à l'extrémité de la galerie Naudé[1], sont spécialement affectées au dépôt des ouvrages imprimés pendant le xve siècle. Nous avons dit déjà que leur nombre s'élevait à treize cents environ. La théologie, la jurisprudence, les belles-lettres, l'histoire, la littérature grecque et la littérature latine y ont des représentants. Nous ferons rapidement connaître les plus rares et les plus précieux.

L'ordre chronologique est le seul qui convienne à une énumération de ce genre.

ANNÉE 1455.

Biblia sacra latina (dicta Mazarinæa), 2 vol. in-folio, grand papier, sans chiffres, signatures ni réclames, caractère gothique; deux colonnes de quarante-deux lignes

[1] *Voyez* chapitre III, description de la bibliothèque.

pour les pages entières, et de quarante lignes pour les autres.

Cette bible, « curieux et magnifique spécimen de l'imprimerie mayençaise, » est connue sous le nom de *Bible de quarante-deux lignes*, ou *Bible Mazarine*, parce que c'est l'exemplaire de notre bibliothèque qui a le premier attiré l'attention des bibliographes. On croit qu'elle a été imprimée à Mayence, entre 1453 et 1455, par Gutenberg, avec les caractères fondus par Schœffer; elle est au moins certainement antérieure à l'année 1456, car à la fin de l'exemplaire que possède la bibliothèque Impériale se trouve une suscription manuscrite, indiquant qu'il a été enluminé et relié cette année même par Henri Cremer, vicaire de l'église collégiale de Saint-Étienne de Mayence; c'est donc incontestablement la plus ancienne édition du texte sacré. Voici la note de Cremer : « Iste liber illuminatus, ligatus et completus est per Henricum Cremer, vicarium ecclesie Sancti Stephani Moguntini, sub anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo sexto, festo Assumptionis gloriose Virginis Marie... »

Voyez : Fournier, *Origine de l'imprimerie*, p. 188. — A. Bernard, *De l'origine et des débuts de l'imprimerie*, t. Ier, p. 177 à 192. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. Ier, p. 324. — F. Dibdin, *Voyage bibliographique et archéologique*, t. IV, p. 34. — L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, p. 71. — Van Praet, *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du Roi*, t. Ier. — *Encyclopédie moderne*, t. XXVI, p. 577 et 599. — Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. II, p. 216. — *Moniteur universel* du 3 mars 1847.

ANNÉE 1462.

Biblia latina juxta vulgatam editionem. Moguntie, Johan. Fust. et Petrus Schœffer de Gernsheim, 2 vol. in-folio, sur vélin; deux colonnes de quarante-huit lignes, sans chiffres, signatures ni réclames.

C'est la première édition de la Bible avec date certaine; l'impression est si semblable à l'écriture qu'elle fut d'abord

regardée comme manuscrite. On l'estime environ quatre mille francs.

Voyez : Panzer et Maittaire, *Annales typographici ab artis invente origine ad annum MD*, t. II, p. 114. — Ferd. Denis, *Manuel de bibliographie*, p. 672. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. Ier, p. 325. — Peignot, *Manuel bibliographique*, p. 79. — *Encyclopédie moderne*, t. XXVI, p. 620. — Van Praet, *Catalogue des livres imprimés sur vélin des bibliothèques publiques et particulières de Paris*, t. Ier. — Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique, etc.*, t. IV, p. 35. — Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, p. 75. — Le Prince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi*, p. 340.

ANNÉE 1466.

Cicero, *De officiis*, Moguntiæ, Johan. Fust et Petrus de Gernsheim, in-4o goth. 84 feuillets à 28 lignes.

De tous les écrivains de l'antiquité païenne, Cicéron est le premier qui ait eu les honneurs de l'impression ; l'édition princeps du traité *de officiis* est de 1465, le débit en fut si rapide que Fust et Schœffer durent le réimprimer dès le 4 février de l'année suivante. Panzer donne le titre de près de trois cents éditions des ouvrages de Cicéron, publiées pendant les quarante années qui suivirent l'invention de l'imprimerie — Cet ouvrage est le dernier où l'on trouve le nom de Fust, qui mourut de la peste en 1466.

ANNÉE 1467.

Nicolai Perotti *Rudimenta grammatices*, in-4o gothique, s. l. n. d., 170 feuillets à 30 lignes.

ANNÉE 1468.

Roderici, *episcopi Zamorencis, liber dictus Speculum vitæ humanæ*, Romæ, in domo Petri de Maximis, in-folio.

Édition princeps, tirée seulement à trois cents exemplaires. Notre volume contient quelques notes manuscrites du xve siècle.

Biblia sacra latina, Henr. Eggestein, 2 vol. in-folio, 2 col. de 45 lignes, sur vélin.

Henri Eckstein ou Eggestein, maître ès arts en philosophie, fut quelque temps associé avec J. Mentelin. Sur la date de cette bible, *voyez* Panzer, *Annales typographici*, t. Ier. p. 81, et A. Bernard, *Origines de l'impr.*, t. II, p. 100.

ANNÉE 1469.

Plinius, *Historiæ naturalis libri XXXVII*, Venetiis, J. de Spira et fratellus ejus Vindelinus de Spira, in-folio.

Édition princeps, très-rare, caractères ronds. En 1721, on ne connaissait à Paris que notre exemplaire (D. Maichelius, *Introductio ad historiam litterariam*, p. 69). C'est une des plus belles productions typographiques des presses de Venise ; on sait que Jean de Spire et Vindelin son frère vinrent s'établir dans cette ville en 1469.

Caii Julii Cæsaris *Opera*, *Romæ*, *Sweynheim et Pannartz*, in-folio.

Édition princeps, tirée seulement à cent soixante-quinze exemplaires (*voyez* la lettre de J. André au pape Sixte IV). Estimée 1,260 fr. A la suite des troubles qui éclatèrent à Mayence en 1463, Sweynheim et Pannartz se transportèrent au couvent de Subiaco, où ils fondèrent la première imprimerie qu'ait eue l'Italie; ils furent appelés à Rome dès 1467.

Servius *grammaticus*, *in tria Virgilii opera expositio*, *Romæ*, *Ulric Gallus*, sans date, in-folio.

Edition princeps, de la plus grande rareté; Maittaire la croit de 1470, mais l'opinion de Laire qui la rapporte à l'année 1469 est aujourd'hui adoptée. « Cet exemplaire n'eut jamais son pareil, vous entendez réellement la voix des feuillets en les tournant. » (Dibdin, *Voyage bibliographique et archéologique*, t. IV, p. 36.) Il a appartenu à Diane de Poitiers, et sa reliure favorite le couvre encore.

Auli Gellii *Opera*, Romæ, *in domo Petri de Maximis*, in-folio.

Édition princeps très-recherchée, estimée huit cents francs.

ANNÉE 1470.

GUILL. FICHETI *Rhetoricorum libri III, in Parisiorum Sorbona*, sans date, in-4°.

Edition due à Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger. Ces trois imprimeurs furent appelés à Paris, en 1469, par l'Allemand Jean Heynlin, dit de la Pierre, qui les établit dans le local même de la Sorbonne, dont il était prieur. En tête de notre exemplaire, on lit la note suivante de Naudé :

De Hoc Ficheto Honorificam fecit
mentionem Gaguinus
tum in Historia tum
in Epistolis
suis.
Et nos ex eo en nostre addition à
l'histoire de Louys XI
imprimée à Paris 1630
chez F. Targa.
GABRIEL NAUDÉ.

JUSTINUS, *In Trogi Pompeii historias libri XLIV*, Venise, Nic. Jenson, grand in-4°.

Édition princeps. Le Français Nicolas Jenson s'établit à Venise en 1470; Louis XI l'avait envoyé à Mayence dès 1462 pour y surprendre « les secrets de l'art ».

SUETONIUS, *de Vitis XII Cesarum*, Rome, Ph. de Lignamine, in-folio.

Édition princeps. C'est le premier livre imprimé par Philippe de Lignamine.

TITUS LIVIUS, *Romæ, Ulric Gallus*, sans date, in-folio.

Édition princeps. C'est, avec les *Philippiques* de Cicéron, le plus ancien ouvrage où l'on trouve l'emploi du *registre*

LACTANTII FIRMIANI *Opera, Romæ, C. Sweynheim et Arn. Pannartz*, in-folio, 38 lignes à la page.

Lactance avait déjà été imprimé deux fois; mais « c'est peut-être le plus bel exemplaire qui existe de cette édition ». (Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique, etc.*, t. IV, p. 37.)

SANCTI THOMÆ *Quodlibeta disputata*, G. Laver, sans lieu ni date.

Titres écrits à la main et en lettres rouges. George Laver était de Wurtzbourg; il fut appelé à Rome en 1469 par le cardinal Caraffa, et établit ses presses dans le monastère de Saint-Eugène; il eut pour correcteurs Pomponius Lætus, Platina, etc.

MARTIALIS *Epigrammata, Venetiis, per Vindelinum Spirensem*, in-4°, 32 lignes longues à la page.

Édition princeps, estimée environ treize cents francs.

ANNÉE 1471.

GRATIANI *Decretum*, Argentorati, Hen. Eggestein, in-folio.

Un des plus précieux monuments typographiques de Strasbourg, et le premier livre imprimé dans cette ville. Reliure en peau de truie.

C. JULII CÆSARIS *Commentaria, Venetiis, Nic. Jenson*, in-folio.

Deuxième édition, magnifiquement exécutée et très-rare.

SILIUS ITALICUS, *De bello punico secundo, C. Sweynheim*, in-folio.

Édition princeps.

CICERO, *De natura deorum*, Venise, Vindelin de Spire, in-folio.

Bel exemplaire, bien conservé dans sa première reliure.

Biblia volgare historiata (par Nicolo di Mallermi), Venise, 2 vol. in-folio, 2 col. de 50 lignes.

Première édition de la Bible en italien, très-rare.

ARETINUS, *De bello italico adversus Gothos, libri IV*, Venise, Jenson, in-4°, 64 feuillets, 32 lignes à la page.

Édition rare et recherchée.

CICERONIS *Opera philosophica quædam*, Paris, in-folio.

Édition princeps, estimée mille francs environ.

ANNÉE 1472.

CATULLUS, TIBULLUS, PROPERTIUS et STATIUS, Venise, in-4°.

Aussi rare que les premières éditions de Lucrèce et de Virgile, « la plus longue vie peut se passer sans que l'on rencontre l'occasion d'acquérir un pareil trésor. » (Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique, etc.*, t. IV, p. 78.)

MACROBII *Opera omnia*, Venise, Jenson, in-folio.

Édition princeps, très-recherchée.

DANTE ALIGHIERI, Jo. Numeister, in-folio. *Comincia la comedia di Dante Alleghieri di Firenze nella quale tracta delle pene et punicioni de uicii et demeriti et premii delle uirtu.*

Édition princeps, très-rare. « De Bure a cru, mais sans fondement, que cette édition avait été imprimée à Mayence. La date qu'elle porte, et la parfaite ressemblance de caractères... démontrent que ce livre a été exécuté à Foligno. Il était autrefois à la bibliothèque Nationale, mais il ne s'y trouve plus; il en existe heureusement un exemplaire à la bibliothèque Mazarine. » (A. Bernard, *Origine de l'imprimerie*, t. II, p. 210.)

VARRO, *De lingua latina libri VI*, Romæ, G. Laver, in-folio.

Édition princeps.

Biblia sacra, Moguntiæ, Petrus Schœffer de Gernsheim, in-folio, 2 col. de 68 lignes.

Réimpression, page pour page, de la bible de 1462; on y a cependant corrigé quelques fautes.

PLAUTUS, *Viginti Comœdiæ, linguæ latinæ deliciæ, Venetiis, Johan. de Colonia et Vindelinus de Spira*, in-folio.

Première édition; une des plus grandes raretés bibliographiques. Notre exemplaire est d'autant plus précieux qu'il porte une reliure en bois aux armes de Diane de Poitiers, à qui il a appartenu.

ANNÉE 1473.

SANCTI AUGUSTINI *De Civitate Dei, cum commentariis*, Mayence, Schœffer, in-folio.

Le texte est encadré dans les commentaires.

SOLINUS, *De situ Orbis terrarum*, Venise, N. Jenson, grand in-4°.

Première édition avec date.

ANNÉE 1474.

AMMIANI MARCELLINI *Historiarum libri qui extant xiii* (de XIV à XXVI), *Romæ per Georgium Sachsel et Barth. Golsch*, in-folio.

Édition princeps, et la seule de cet auteur qu'ait produit le XV[e] siècle.

Tesoro di Brunetto Latini *di Firenze, a Treuiso,* in-folio.

Édition princeps.

Ovidius, *Opera omnia, Jacobus Rubeus natione gallicus, Venetiis,* in-folio.

Édition très-belle et très-rare; c'est pourtant la troisième.

ANNÉE 1475.

Piccolomini, *Historia bohemica*, in-folio.

L. A. Senecæ *Opera omnia moralia, Neapoli, Moravus,* in-folio.

Édition princeps des *Opera omnia*, estimée huit cents francs.

Sancti Augustini *Confessionum libri XIII,* Mediolani, in-4°.

ANNÉE 1476.

Biblia sacra latina; Parisiis, Ulric Gering, Martinus Crantz et Michel Friburger, 2 vol. in-folio, goth. à 2 col. de 48 lignes.

Nous avons dit que ces trois imprimeurs étaient venus, en 1470, s'établir à la Sorbonne. En 1473, leurs presses furent transférées dans la rue Saint-Jacques, à l'hôtel du Soleil-d'Or, à côté de l'église Saint-Benoit. Cette bible, la première qui ait été imprimée à Paris, se termine par ces cinq vers qui indiquent à la fois la date de sa publication, le nom et l'adresse des imprimeurs :

Jam tribus undecim lustris Francos Ludovicus
Rexerat; Ulricus, Martinus, itemque Michael,
Orti Teutonia, hanc mihi composuere figuram
Parisiis, arte sua. Me correctam vigilanter
Venalem in vico Jacobi Sol aureus offert.

Cronicques de France, dictes de Saint-Denys, depuis les Troyens jusques à la mort de Charles VII en 1460, rédigées par Jehan Chartier, Paris, 4 vol. in-folio, goth.

C'est le premier livre imprimé à Paris, en français, avec date.

Justini *historici in Trogi Pompeii historias libri XLIII*, Milan, in-folio.

Cinquième édition de Justin; mais notre exemplaire est chargé de notes autographes du célèbre imprimeur Simon Locatelli.

ANNÉE 1477.

Le Nouveau Testament, vu et corrigé par vénérables personnes Jullien Macho et Pierre Farget, de l'ordre des Augustins de Lyon-sur-le-Rhosne, Lyon, Barthélemy Buyer.

Barthélemy Buyer n'était pas imprimeur, mais il s'intéressait vivement à la typographie; il avait attiré près de lui et logé dans sa maison Guillaume Régis, ou Le Roy, à qui on doit tous les ouvrages publiés sous le nom de Buyer.

ANNÉE 1478.

Pomponii Melæ *De situ orbis libri tres*, in-4°.

Deux éditions in-4° de Pomponius Méla parurent en 1478.

ANNÉE 1479.

Platinæ *Liber de vita Christi ac pontificum omnium qui hactenus ducenti et vigenti duo fuere, Venetiis*, in-folio.

Édition princeps.

Breviarium romanum, Venise, in-12.

LACTANTII *Opera*, in-folio.

Édition très-rare, plus estimée que l'édition de 1481 faite à Nuremberg.

ANNÉE 1480.

Questiones perutiles super tota philosophia magistri Johannis de magistris, doctoris parisiensis, cum explanatione totius Aristotelis secundum mentem doctoris subtilis Scoti, Venise.

Édition princeps, oubliée par Panzer.

ANNÉE 1481.

Vincentii de BANDELIS *Tractatus de singulari puritate et prerogativa conceptionis Salvatoris D. N. J.-C.; Bononiæ, per Ugonem de Rugeriis*, in-4°.

Édition introuvable. C'est le premier ouvrage où l'on ait attaqué l'immaculée conception de la Vierge. L'auteur donne des extraits de 260 écrivains qui prouvent qu'elle a été conçue dans le péché.

ANNÉE 1482.

Missale Carnotense per Johannem du Pré, Paris, in-folio.

Exemplaire sur vélin; reliure de maroquin rouge gaufré et doré, doublé de soie moirée bleue.

ANNÉE 1483.

VINCENTII BURGUNDI *Speculum historiale, Nurembergæ, Ant. Koburger*, 2 vol. in-folio.

Ant. Koburgor eut à Nuremberg vingt-quatre presses constamment occupées, il fit même imprimer pour son compte à Bâle, à Lyon, etc.

ANNÉE 1484.

Justiniani imperatoris institutionum libri IV, cum glossis et apparatu, Venise, in-folio, gothique.

ANNÉE 1485.

BOETII *de consolatione philosophiæ libri V in linguam flandricam conversi*, in-folio.

Version très-rare.

ANNÉE 1486.

La Cité de Dieu de SAINT AUGUSTIN *traduite en françois par Raoul de Praesles, Abbeville,* 2 vol. in-folio.

C'est le premier ouvrage imprimé à Abbeville. Édition rare et fort belle.

GERSONII *Tractatus de modo vivendi omnium fidelium....* , Louvain, in-4°.

Note autographe de Budée.

B. DE BREYDENBACH, *Sanctarum peregrinationum in montem Syon, ad venerandum Christi sepulchrum, in Jerusalem atque in montem Synai opusculum.* Mayence, Reuwich, in-folio, goth.

Première édition latine de cette curieuse relation. Cartes géographiques très-précieuses.

ANNÉE 1487.

SABELLICUS, *Rerum Venetiarum ab urbe condita libri XXXIII,* Venise, in-folio.

Un exemplaire sur vélin a été vendu 1,008 fr.

ANNÉE 1488.

Commentaires de Julius César sur le faict de la conqueste du pays de gaule, faicts et mis en françoys par F. Robert Gaguin, Paris, Ant. Vérard, in-folio.

Édition princeps.

Roman fait et compose à la perpetuation des vertueux faits et gestes de plusieurs nobles et excellents cheualiers qui furent au temps du roy Artus, compagnons de la Table-Ronde, specialement à la louange de Lancelot du Lac. Rouen, le Bourgois et Paris, Jehan Dupré, 5 tomes en 2 vol. in-folio, goth.

Le caractère employé pour les deux volumes est le même, quoique le premier ait été imprimé à Rouen et le second à Paris.

Aristote, *les Ethicques translatées de latin en françoys et commentées par Nicole Oresme, doyen de l'église Notre Dame de Rouen,* Paris, Ant. Vérard, in-folio.

Une des traductions faites par les ordres de Charles V.

ANNÉE 1489.

Manilius, *Astronomicon libri V,* Milan, in-folio.

Édition rare et recherchée.

Aristote, *les Politiques et œconomiques translatées du latin en françoys par Nicole Oresme*, Paris, Vérard, in-follo.

ANNÉE 1490.

Le Tresor de noblesse, fait et compose par Octauien de sainct gelaiz, euesque Dangoulesme, Parls, Ant. Vérard, in-4°, sans date.

ANNÉE 1491.

SENECA, *Tragœdiæ*, cum commentariis, in-4°.

Première édition avec date certaine.

ANNÉE 1492.

Les tres execrables louenges de la benoiste vierge Marie, composees par maistre Martial d'Auuergne, Paris, in-8°, goth.

Exemplaire sur vélin.

Le liure de MATHEOLUS *contre le mariage, qui nous monstre sans varier les biens et aussy les vertus qui vieignent pour soy marier, et a tous faictz considerer: il dit que lomme nest pas saige sy se tourne remarier, quant prins a este au passaige*, Paris, Ant. Vérard, in-folio.

Ce Mathéoli, qui était médecin à Pérouse, a laissé un grand nombre d'ouvrages très-sérieux.

ANNÉE 1493.

Les Vigilles de la mort du feu roy Charles septiesme, à neuf pseaulmes et neuf leçons, contenans la cronique et les faitz aduenuz durant la vie dudit feu roy; composees par maistre MARCIAL *de paris, dit Dauuergne*, Paris, in-folio.

Très-rare.

Art et science de rhéthorique pour faire rigmes et ballades par HENRY DE CROY, Paris, Ant. Vérard, in-folio, gothique.

ANNÉE 1494.

Anthologia epigrammatum græcorum, cura Jo. Lasca-

ris, Florentiæ, per Laurentium Francisci de Alopa venetum, in-4°.

Première et très-rare édition de l'*Anthologie;* exécutée en lettres capitales.

ANNÉE 1495.

Eclogæ triginta : Genus THEOCRITI *et de Inventione bucolicorum;* CATONIS *Distichi; Sententiæ* SEPTEM SAPIENTIUM, *et alia opuscula.* HESIODI *Theogonia, ejusdem Scutum Herculis, ejusdem Georgicon libri II, græc. Impres. Venetiis, characteribus ac studio Aldi Manucii Romani...* in-folio.

Édition rare, précieuse et recherchée. C'est vers 1490 qu'Aldus Pius Romanus, chef de l'illustre famille des Aldes, fonda à Venise sa célèbre imprimerie; mais les premiers livres qu'il publia portent la date de 1494.

R. GAGUIN, *De origine et gestis Francorum,* in-folio, gothique.

Édition princeps, comme nous l'apprend l'auteur dans la préface de l'édition qu'il a publiée à Lyon en 1497.

Les lunettes des princes, auec aulcunes balades et additions nouuellement composées par JEHAN MESCHINOT, *escuier,* Rouen, in-8°.

Exemplaire qui a successivement appartenu à Henri et à Robert Estienne, et qui porte leurs signatures.

Miroir historial, translaté de latin en françois, selon l'opinion du frère VINCENT DE BEAUVAIS, *qui en latin le compila,* Paris, Ant. Vérard, 4 vol. in-folio (le troisième manque).

Édition gothique très-belle et très-rare, avec figures sur bois; la première de cette traduction, et l'ouvrage français le plus volumineux qui eût été jusqu'alors imprimé.

ARISTOTELIS *Opera*, Venise, Alde, 5 vol. in-folio.

Le premier volume parut en 1495, les trois suivants en 1497, et le dernier en 1498. « Pour se faire une idée des difficultés et de la hardiesse de cette entreprise, dit M. Renouard, qu'on se représente les nombreux traités, alors tous inédits, qui forment ces cinq volumes in-folio, et dont les manuscrits étaient ou presque illisibles, ou défigurés par l'ignorance des copistes, souvent mutilés ou oblitérés et présentant des leçons différentes. Aucune publication antérieure ne pouvait aider l'éditeur, à tout moment arrêté par des doutes qu'il lui fallait résoudre par sa sagacité et sa critique. »

ANNÉE 1496.

EURIPIDIS *Medea, Hippolytus, Alcestis et Andromache, græce, cura J. Lascaris,* Florentiæ, L. de Alopa, sans date, in-4°.

Édition très-rare, imprimée en lettres capitales, estimée mille francs environ.

Thesaurus Cornucopiæ et horti Adonidis, græce, Venise, Alde, in-folio.

Recueil de grammairiens grecs jusqu'alors inédits, et qui n'ont été réimprimés que récemment, dans les classiques de M. Guill. Dindorff.

ANNÉE 1497.

DIOGENIS LAERTII *Vitæ et sententiæ eorum qui in philosophia probati fuerunt libri X, Venetiis, Philippus Pinzi,* in-folio.

Les Postilles et expositions des epistres et euangilles dominicales auec celles des festes solennelles... Paris, Jehan Mourand, in-folio.

Edition très-rare. Cet ouvrage est attribué à Pierre Desrey.

ANNÉE 1498.

Les Prophéties de MERLIN, Paris, Vérard, 3 vol. in-folio.

C'est l'édition la plus recherchée.

ARISTOPHANIS *Comœdiæ novem, cum antiquis commentariis, Venetiis, Aldus,* in-folio.

Édition princeps, belle et rare.

L'Ystoire de Eurialus et Lucresse, vrays amoureux, selon Pape Pie II, avant la papauté nommé ENÉE SILVYE, *translatée de latin en vers françois.* Paris, Ant. Vérard.

Traduction attribuée à Octavien de Saint-Gelais.

CASSIODORI *senatoris De regimine ecclesie primitive hystoria tripartita*, Paris, in-4°.

LUD. LAZARELLI *Septempedali, opusculum de Bombyce,* s. l. n. d. in-4°.

Poëme de 254 vers; édition très-rare, inconnue à tous les bibliographes; *voyez* Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, p. 66. Lazarelli est né à San-Severino, dans la marche d'Ancône.

SIDONII APOLLINARIS *Poema aureum et epistolæ,* Milan, in-folio.

Première édition avec date.

ANNÉE 1499.

Etymologicum magnum græcum, Venetiis, sumptibus Nic. Blasti, in-folio.

Édition princeps, très-belle et très-rare.

Le Pelerinaige de vie humayne ; le pelerinaige de l'âme par frère Guillaume de GUILLEVILLE, *religieux de l'abbaye de Châlis près Senlis, convertis de ryme latine en*

prose françoyse par Jehan GALLOPEZ, *clerc d'Angiers*, Paris, Ant. Vérard, in-folio.

C'est en 1499 que s'écroula le pont Notre-Dame, sur lequel demeurait Vérard ; il alla s'établir alors près du carrefour Saint-Séverin, puis rue Saint-Jacques, où il resta jusqu'à sa mort.

MERULA, *Antiqvitates Vicecomitvm, Mediolani*, in-folio.

Édition princeps.

ARATUS, *Phænomena, cum commentariis*, Venise, Alde in-folio.

Édition princeps, qui fait partie de la collection des anciens astronomes, publiée cette même année par les Aldes.

AUSONII *Opera omnia, Parmæ, Angelus Ugoletus*, in-4°.

L'imprimerie fut importée à Parme par un Français, Étienne Coral, imprimeur de Lyon.

ANNÉE 1500.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, *le Séjour d'honneur*, Paris, Vérard, in-8°.

Les neuf livres de Jehan BOCCACE *des nobles hommes et femmes infortunez, translatez de latin en françois par Laurens de premier fait*. Paris, Vérard.

Cette traduction a été publiée pour la première fois par Vérard, en 1485.

MONSTRELET, *Chroniques;* sans lieu ni date.

Édition belle et rare, que l'on croit imprimée pour Ant. Vérard.

LUCAN, SUETOINE *et* SALUSTE, *en françois*, Paris, Vérard, *in-folio*.

Édition belle, rare et recherchée. Ce n'est pas, comme le

titre le ferait supposer, une traduction de ces trois auteurs, mais un récit composé d'après leurs ouvrages.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, *le Vergier d'honneur de l'entreprise et voyage de Naples de Charles huictième*, Paris, sans date, in-4°.

Trois exemplaires.

Les Regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde, composees par Sébastien Brandt, lequel composa la nef des fols derrenierement imprime à Paris et autres plusieurs choses composees par autres facteurs, Paris, Ant. Vérard.

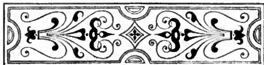
L'auteur véritable est Jean du Bouchet, dont le nom est indiqué à la fin du XIIIe chapitre; jolies figures sur bois, ouvrage rare et précieux.

RICHARD DE BURY, *Philobiblion*, Paris, in-8°.

Avant le savant travail de M. Hipp. Cocheris sur R. de Bury, cette édition du *Philobiblion* était regardée comme la plus correcte.







III

OUVRAGES IMPRIMÉS SUR VÉLIN



CTA Monstroliensis interdicti. Ad Vrbanvm VIII Pontif. Max. *Lvtetiæ, apud Antonivm Vitray,* MDCXXXVI.

In-quarto, reliure très commune en parchemin.

Advertissement avx Ivifs svr la venve dv Messie, par Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marli. *Savmvr, Th. Portau, 1607.*

In-quarto, exemplaire d'épreuve, les marges portent de nombreuses corrections. Reliure aux armes.

L'Arbre des Batailles, par Honoré Bonnor.

In-folio gothique de 155 feuillets à longues lignes, jolies miniatures. « Cy finist le liure intitule *larbre des batailles* imprime a Paris le VIIIe iour de iuing Mil. cccc. quatre vingts et treize par Anthoine Vorard, libraire, demourant a Paris sur le pont nostre dame a lenseigne saint iehan leuangeliste ou au palais au premier pillier deuant la chappelle ou lon chante la messe de messeigneurs les presidens. »

Biblia latina juxta vulgatam editionem. *Moguntie, Johan. Fust et Petrus Schœffer de Gernsheim*, MCCCCLXII.

Deux volumes in-folio; *voyez* chapitre II, p. 208. On lit sur le premier feuillet :

« Le present volume a este donne a la librairie du colliego Royal de champaigne dit de Nauarre fonde a paris, par venerable et discrete personne Maistre Jehan Riuolle jadiz soubz maistre des grammairiens dudit colleige, aueo dautres volumes; pour laugmentation do la fondation par luy faicte audiot colleige de ung de profundis que les maistre prouisenr boursiors et chappellains dudit colleige sont tenuz dire en la fin do chascune procession de lan qui se fait par eulx, en faisant stacion sur la tumbe dudit Riuolle qui est en la nef de la chapelle dudit colleige. Et ce oultre et pardessus la somme de deuxcens liures tournoys et ung calice dargent dore de fin or seme de flours de liz, pesant six marcs demy six gros dargent; que ledict Riuolle a baillez pour conuertir en rente ponr lentreteuement de ladicte fondation; dont ledit Riuolle pour ce presc‌nt a requis ausditz notaires et signer de noz seiugz manuelz; le samedj xxij^e jour de decembre mil cinq cens et quinze. *Signé :* GELOUAIN et BERNARD. »

Biblia sacra latina; *absque omnibus* sed *Henr. Eggesteyn, 1468.*

Deux volumes in-folio; lo premier manque. *Voyez* p. 210.

Breviarii Argentinensis, pars hyemalis, jussu Ruperti, episcopi edita. *Argentinæ, 1478.*

In-quarto, caractère gothique, deux colonnes de 32 lignes.

Breuiarium ad vsum fratrum ordinis sanctissime trinitatis de redemptione captiuorum.

In-douze; quelqnes miniatures. « Impressum anno partus virginei decimo quarto quingentesimoque supra Millesimum die vero vicesima prima mensis Marcii ante festum Pasche. »

Breviarium ad usum insignis ecclesie Carnotensis, correctum a Petro Plume. *Carnoti, 1483.*

Petit in-quarto, gothique.

Breviarium carnotense. *Carnuti, 1483*, in-18.

Reliure de maroquin rouge doublé de soie moirée bleue.

Constitvtiones Societatis Iesu, cum earum declarationibus, *Romæ, in collegio Romano eiusdem societatis*, MDCVI.

In-octavo; reliure en maroquin rouge doublé de maroquin violet. On connaît deux autres exemplaires sur vélin de cet ouvrage; le premier est à la bibliothèque Impériale, le second faisait partie de la collection de M. Renouard.

Discovrs de la mort de dame Charlotte Arbaleste, femme de messire Philippes de Mornay, seignevr dv Plessis Marly. *Savmvr, Th. Portau, 1606.*

In-quarto; exemplaire d'épreuve. Relié avec l'*Advertissement avx Ivifs.*

Encomivm Ioannis Bertaudi... de cultu trium Mariarum aduersus Lutheranos, cum missa solenniore et officio canonico earumdem. *Parisiis, Jod. Badius, 1529.*

Encadrements et charmantes figures à pleines pages. in-4°.

La fondation faicte par mes seignevr et dame les dvc, et Duchesse de Niuernois, Princes de Manthoüe, Contes de Rethellois et d'Auxerre, etc., Pairs de France. Pour marier doresnauant par chacun an à perpetuité, en leurs terres et seigneuries, iusques au nombre de soixante pauures filles destituees de toutes facultez et moyens. L'an M. D. LXXIX.

In-quarto.

Georgii Merulæ, bellum Scodrense, epistola ad Alexandrum Jacobum Merulam et Franciscum Gambarinum. *Venetiis, 1474.*

In-quarto, caractères ronds, sans chiffres, réclames, signa-

tures ni initiales. Van Praet regarde cet onvrage comme sorti des presses de Gabriel Petri, qui imprimait à Venise vers 1472.

Heures à lusage Dorléans. Paris, *Simon Vostre.*

« Les presentes heures a lusaige Dorleans au long sans reqnerir auec les hystoires de lapocalipse, la vie du sainct homme Thobie..., et plusieurs hystoires de nouueau adioustees ont esté faites a Paris pour Simon Vostre libraire demeurant an dict lieu en la rue neufue nostre Dame : a lenseigne Sainct Iehan leuangeliste. »— In-douze, gothique, sans date, encadrements et jolies vignettes.

Heures a lusaige de Bourges. *Paris, Simon Vostre.*

In-quarto sans date; encadrements, belles figures à pleine page.

Heures a lusaige de Constances. *Paris*, *Simon Vostre*, *1501.*

In octavo. Encadrements, charmants sujets à pleine page. « Les presentes heures a lusaige de Constances.... ont este faictes pour Symon Vostre Libraire par Philippe pigouchet. »

Heures à l'usalge de Poitiers. Parls, *G. Hardouyn.*

In-quarto, gothique, sans date (vers 1520); encadrements et figures très-soignées.

Heures à lusalge de Rome.

« Ces presentes henres à lusaige de Romme toutes au long sans req. auec les figures et signes de lapocalipse : la vie de thobie... ont esté faictes à Paris ponr Symon Vostre libraire demourant en la rue Nenfue : à lenseigne S. iehan leuangeliste. » — In-octavo, sans date; encadrements charmants, sujets à pleine page dont qnelques-uns sont très-beaux.

Heures a lusage de Rome.

In-quarto; encadrements. « Ces presentes heures a lusage de Rome ont este imprimees et acheuees a paris le cinquiesme

iour dapuril. Lan mil. cinq cens et trois. Par Jehan pychore : et Remy de laistre : demourant au croissant en la grant rue des carmes dessus la place maubert. »

Heures a lusaige de Romme. *Paris, 1512.*

In-octavo, encadrements, jolies vignettes. « Les presentes heures a lusaige de Romme.... ont este imprimees a Paris par Gillet Hardouyn demourant au bout du pont Nostre dame : a lenseigne de la Rose dor : deuant sainct Denis de la chartre. »

Heures à lusaige de Romme. Paris, *G. Hardouyn*, sans date.

« Les presentes heures sont a lusaige de Romme toutes au long sans requerir ; ont este imprimees nouuellement a Paris, par Germain Hardouyn demourant audict lieu : entre les deux portes du Palais : a lenseigne Saincte Marguerite. » — In-octavo, gothique, figures.

Heures à lusaige de Tournay, au long sans requerir auec les figures de lapocalipse, la vie de tobie, les hystoires de Judic, les accidents de lhomme, le triumphe de Cesar, les miracles de nostre dame, et plusieurs autres hystoires.

« Ont esté faictes a Paris pour Simon Vostre demourant en la rue neufue Notre Dame. » — In-douze, Paris, 1512, gothique, encadrements et vignettes.

Heures, partie en latin, partie en françois. *Paris, 1500.*

In-donze, gothique, vignettes.

Horæ ad vsum Parisiensem.

« Les presentes heures a lusage de Paris furent acheuees le premier iour de decembre mil quatre cents quatre vingts et unze par Philippes Pigouchet imprimeur demeurant en la rue de la harpe deuant saint cosme en lhostel du colliege de dinuille. Qui en vouldra auoir il en trouuera audit lieu et deuant sainct yues a lenseigne du pellican en la rue saint iaques. » — Grand in-8°, gothique, sans date (1491), vingt quatre figures, bordures à compartiments représentant différents sujets tirés de l'Ecriture sainte.

Hore beate Marie Virginis ad vsum Parisiensem, totaliter ad longum sine requirere.

Paris, 1504, in-12, jolies miniatures. On lit sur le dernier feuillet : « Presenté et donné par Monsieur Douillé, doyen et curé de Fère, au P. Eusebe, de Paris, religieux du conuent de Condé en Brië qui luy a rendu service et a ses Parroissiens pendant toute la quinzaine de Pasques 1710. »

Hore beate marie virginis secundum usum ecclesie romane totaliter ad longum, cum multis suffragiis et orationibus. *Paris, 1521.*

In-octavo ; encadrements, jolies miniatures. « Les presentes heures.... ont este imprimees a paris par Gilles Hardouyn pour Germain Hardouyn libraire...... »

Hore diue virginis Marie secundum verum vsum Romanum. *Paris, 1505.*

In-octavo, Thielman Kerver. Encadrements, charmantes figures ; reliure à compartiments. « Impressum Parisiis anno domini Millesimo quingentesimo quinto, XVI. Kalendas Ianuarii. »

Hore diuine virginis Marie secundum vsum Romanum. *Paris, 1520.*

In-octavo, encadrements et miniatures. « Parisius nouiter impressum. Opera Germani Hardouyn... »

Hore intemerate Dei genitricis Marie, secundum Romanum usum. *Parisiis, Johan. Philip., 1497.*

In-octavo, gothique ; deux exemplaires. Le premier est terminé par l'*Examen de conscience pour soy connoistre a bien confesser, compose par maistre Jehan Quentin, penitencier de Paris.*

Hore intemerate virginis marie secundum vsum Romanum. *Parisiis, 1500.*

In-douze, gothique.

Hore intemerate virginis Marie secundum usum Romanum, cum pluribus orationibus tum in gallico tum in latino.

« Acheuées le premier iour de Octobre l'an Mil cinq cens et cinq, par Guillaume Anabat Imprimeur demourant a Paris en la rue sainct Jehan de Beauuais pres les escolles du decret a lenseigne des connis, pour Germain Hardouin libraire demourant empres la grant porte du palais a limage saincte Marguerite. » Encadrements et belles miniatures à pleine page.

Lhistoire de Thucydide Athenien, de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens, translatée en langue francoyse par feu Messire Claude de Seyssel, lors Euesque de Marseille, et depuis Archeuesque de Turin. *Paris, Jos. Badius, 1527.*

In-folio; 16 feuillets préliminaires et CCLXXXI feuillets chiffrés. « Cy finit lhistoire de Thucydide Athenien de la guerre qui fut entre les Peloponnesiens et Atheniens, prince des Historiens qui ont escript en langue Grecque : de laquelle ce liure fut jadis translate en Latin par Laurent Valle : et depuis mis en langue Francoyse, et presente au Roy de France Loys douziesme de ce nom, par feu messyre Claude de Seyssel premierement Euesque de Marseille et depuis Archeuesque de Turin : et finablement a este publie et mis en lumiere par le commandement du treschrestien Roy Francoys premier de ce nom : au prouffit et edification de la noblesse et subiects de son Royaulme. Et imprime a Paris en lhostel de maistre Iosse Badius Libraire et Imprimeur demourant en la rue sainct Iacques, empres la fleur de Lis : acheue le dixiesme iour Daoust, Lan milcinqcens vingtsept. »

Le liure des statuts et ordonances de l'ordre Sainct Michel, estably par le treschrestien Roy de France Loys vnzieme de ce nom. — Institvtion de l'office de prevost et maistre des ceremonies, auec autres statuts et ordonances sur le faict dudict ordre.

In-quarto, sans date (vers 1550), reliure de maroquin jaune doublé de maroquin noir. Un second exemplaire aux armes de Henri II.

Missale ad vsvm insignis ecclesie Atrebatense.

« Uenundantur Atrebati in papiro et pergameno in edibus Johan. Pice vel Anthonii filii ejusdem. » — In-folio, gothique, sans date (1517) ; édition en lettres de somme, avec signatures, rubriques en rouge, titre courant et figures sur bois.

Missale Carnotense, *per Johannem du Pré.* Parisiis, 1482, in-folio.

Reliure en maroquin rouge gaufré et doré, doublé de soie moirée bleue. Édition en lettres de somme, sans chiffres, réclames, ni initiales, avec signature. Sur la première page du texte, on voit les armes d'un des premiers possesseurs qui portait d'argent à trois têtes de corbeau de sable, au chef d'or, à deux fasces lozangées de cinq pièces de gueules. — Initiales et figures.

Missale ordinis Cluniacensis per prestantissimos viros eiusdem ordinis correctum et ad limam redactum. *Parisiis, 1517.*

Grand in-8°, gothique, lettres ornées.

Missale ad vsum insignis ecclesie Parisiensis. *Parisiis, Ulr. Gering et Bercht. Rembold.*

In-folio, gothique; magnifique vélin, miniatures admirables. Imprimé « anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo septimo, die vero vicesimaquarta decembris. » Sur le dernier feuillet est écrit à la main : « Je suis le plus beau et le meilleur liure qui soit ceans; gardez-moy bien. » — Un second exemplaire du même ouvrage, mêmes imprimeurs et même date, mais in-quarto.

Officium beatæ Dei genitricis Virginis Mariæ, secundum usum majoris monasterii Turonensis. Editor frater Johannis Turreau. *Turoni, 1496,* in-18, gothique.

Opus insigne beati patris Cyrilli, patriarche Alexan-

drini, in Evangelium Ioannis, a Georgio Trapezontio, traductum. *Parisiis, Wolfg. Hopylius, 1508,* in-folio.

Bel exemplaire, reliure de maroquin bleu doublé de soie moirée rose : armes du cardinal Guillaume Briçonnet.

Panegyriqves des hommes illvstres de nostre siecle; dediez a monseignevr l'eminentissime cardinal Mazarin, par Monsieur De la Serre, Conseiller du Roy en ses Conseils, et Historiographe de France, 1655.

In-folio, précédé d'une dédicace manuscrite qui remplit douze pages. Six portraits en pied, coloriés; reliure aux armes de Mazarin.

Paralello fra la citta e la villa, satire vndici; intendesi della città di Residenza oue Monarca abiti, à Mario Stellanteposto.

« In Bracciano per Andrea Fei Stampator Ducale. Con permission de' Superiori. MDCXLVIII. » In-quarto; reliure aux armes de Mazarin.

Philippi Mornayi lachrimæ. *Salmvrii, apud Th. Portau, 1606.*

Exemplaire d'épreuve, in-quarto. Relié avec l'*advertissement avx Ivifs.*

Le portrait de la Reyne, par Monsieur de la Serre, Conseiller du Roy en ses Conseils et Historiographe de France. *A Paris, chez Pierre Targa, imprimeur ordinaire de l'Archeuesché de Paris, ruë Saint-Victor, au Soleil d'Or,* M. DC. XXXXIV, in-4°.

Cet exemplaire est celui qui a été donné à Anne d'Autriche. Les lettres du titre et de la dédicace sont recouvertes en or; la première page de cette dédicace est enrichie de deux vignettes qui représentent la reine vêtue de noir. Dans l'une, elle est vue de face, assise dans un fauteuil et tenant à la main un sceptre d'or, un groupe de femmes lui offre des couronnes de laurier; dans l'autre, elle est vue entière-

ment de face, dans la même attitude. Le frontispice et la viguette de chaque chapitre, ainsi que les initiales, sont enluminées, et toutes les pages entourées d'un filet d'or. Au commencement, sur un feuillet séparé, est d'un côté le chiffre d'Anne d'Autriche; de l'autre sont ses armes, mi-partie de France et de Bretagne, entourées du cordon de veuve. Son chiffre se trouve encore sur un autre feuillet séparé, à la fin du volume. Reliure de velours noir sur lequel sont brodées, des deux côtés, en or et en couleur, les mêmes armes.

Psalterium ad usum Parisiensem, cum invitatoriis antiphonisque omnibus, per pulchre et emendate notatis, *Parisiis, 1494*, in-4°.

Trois exemplaires, dont deux sur vélin.

Rime di Paolo Giordano II, dvca di Bracciano.

« In Bracciano, per Andrea Fei Stampator Ducale. Con permission de' Superiori MDCXLVIII. » In quarto, reliure aux armes de Mazarin.

Sexti Rufli de Historia romana libellus, *Romæ, 1492*, in-4°.

Stilus parlamenti curie domini nostri Regis... quondam editus a perito viro domino Guillermo de Broglio...... *Parisiis.*

« Venundantur Parisiis in vico Judaico apud intersignium duorum sagittariorum, aut in palatio Regio, tertio pilari. » — In-octavo, sans date, imprimé par Guillaume Eustace. Édition inconnue à Panzer, exemplaire peut-être unique, plus complet que le manuscrit regardé comme original qui est conservé aux archives de l'Empire. Reliure de maroquin rouge doublé de soie moirée bleue.

Le Tresor de noblesse, fait et compose par Octouien de sainct gelaiz, euesque Dangoulesme, imprime nouuellement a Paris.

In-quarto à longues lignes, sans date (vers 1490), jolies vignettes. « Cy fine ce present liure intitule le tresor de

noblesse imprime pour anthoine verard marchant libraire demourant a paris deuant la rue neufue nostre dame a lenseigne saint iehan levangeliste ou au palais au premier pillier deuant la chappelle ou lou chante la messe de messeigneurs les presidens. »

Les tres execrables louenges de la benoiste vierge Marie, composées par maistre Marcial d'Auvergne. *Paris, 1492*, in-4° gothique.

Varronis (Marci-Terentii) De lingua latina ad Ciceronem libri VI. *Romæ, G. Laver, 1472.*

In-folio, édition princeps très-rare, sans chiffres, réclames, ni signatures. Les feuillets x, xi, xx, 1, 8 et 10 sont seuls en vélin.

Vies des anciens saincts pères hermites, nouuellement translatées de latin en françoys sur les liures qu'en ont escript et translaté de grec en latin sainct Jerosme et aultres grands clercs. *Paris, Jehan Dupré, 1486.*







IV

MANUSCRITS

On se rappelle qu'en 1668, la bibliothèque Mazarine fut dépouillée de tous ses manuscrits, au profit de la bibliothèque du Roi. La plupart de ceux qu'elle possède aujourd'hui proviennent donc des dépôts littéraires établis pendant la révolution[1].

M. Hipp. Cocheris, spécialement chargé de la garde de nos manuscrits, a donné, en 1853, dans l'*Encyclopédie* de M. l'abbé Migne, un catalogue très-exact de tous ceux qui sont relatifs à la théologie[2]. C'est le premier travail un peu complet qui ait été publié sur ce sujet; Hænel avait bien,

---

[1] G. Wallin écrivait en 1722 : « MANUSCRIPTI NULLI, *quia anno 1668 in bibliothecam regiam translati sunt. Lutetia Parisiorum erudita sui temporis*, p. 117.

[2] *Dictionnaire des manuscrits, ou Recueil de catalogues des manuscrits existant dans les principales bibliothèques d'Europe*, tome II.

en 1830, mentionné nos manuscrits dans son ouvrage[1], mais il s'est contenté d'en citer vingt et un, et l'on sait que nous en possédons aujourd'hui près de quatre mille.

La théologie y est surtout très-richement représentée; nous avons compté quarante-six manuscrits du texte entier de la Bible en latin, dix de la version française, cinquante-trois de l'Ancien Testament, quarante-neuf du Nouveau, quatre bibles hébraïques et une bible arabe. Parmi les textes latins figure un magnifique manuscrit du XIIe siècle, grand in-folio, sur parchemin; un autre, du IXe siècle, également in-folio et sur parchemin, contient les Actes des Apôtres, l'Apocalypse et les Épîtres de saint Paul.

Deux traductions méritent une mention toute spéciale: la première contient la Bible entière en patois lorrain; la seconde est une version du livre des Rois en vieux français; cette dernière a été imprimée il y a quelques années par ordre de la commission chargée de publier les monuments relatifs à l'histoire de la langue française.

Les rituels, bréviaires, heures, missels, antiphonaires sont très-nombreux; quelques-uns sont ornés de précieuses miniatures; d'autres offrent

---

[1] *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis galliæ, helvetiæ.... asservantur.*

de grands secours pour l'étude de la musique ancienne.

Les missels sont au nombre de trente-trois; l'un d'eux contient six miniatures, deux terminées, deux commencées, deux au trait; elles ont certainement été faites dans l'atelier de Jehan Fouquet, le peintre de Louis XI. Citons encore le missel du mont Cassin, xe siècle, vignettes et lettres ornées. *Missale secundum usum ecclesiæ parisiensis,* XIVe siècle, gothique, grand in-folio, sur vélin, charmantes miniatures. *Psalterium cum glossa*, XIe siècle, parchemin, in-folio. *Officium beatæ Mariæ Virg. cum præcibus et S^ti^ Johannis evangelio et aliorum evang.*, XIVe siècle, in-quarto sur velin; chaque page est encadrée de vignettes très-remarquables, et chaque chapitre précédé d'une belle miniature; au verso du premier feuillet se trouve une peinture fort ancienne qui représente la figure de Jésus-Christ empreinte sur le mouchoir de sainte Véronique.

La bibliothèque possède en manuscrit un grand nombre de commentaires et de gloses sur différentes parties de la Bible, par les anciens Pères, tels que saint Chrysostome et saint Augustin, ou par des auteurs du moyen âge, tels que Nicolas de Lyra, Jean d'Abbeville, saint Thomas d'Aquin, Richard de Saint-Victor, Pierre d'Ailly, etc. On remarque surtout un manuscrit *de Officiis* de saint Ambroise, les *Sermons* de saint Jérôme et ses *Lettres*

(XIIe siècle, 2 vol. in-folio), les *Homélies* du pape Grégoire Ier, les *Opera quædam* de saint Bonaventure, plusieurs traités théologiques de Jérôme Durand, la *Somme* de saint Thomas, les *OEuvres* d'Albert le Grand, d'Okam *(Summa logicæ)*, les *Opuscula varia* de Gerson, et les *Epistolæ* de Th. A Kempis. — De St Augustin : *Opera*, XIe siècle, parchemin, in-folio; *Contra Faustum*, XIIe siècle, parchemin, in-folio; *de Civitate Dei*, XIIe siècle, in-folio; et un manuscrit, malheureusement incomplet, de la traduction de la *Cité de Dieu* par Raoul de Presles. — Alcuinius, *Homiliæ in evangelia*, Xe siècle, parchemin, in-folio. — Petri Lombardi, *Glossæ in epistolam beati Pauli ad Romanos*, XIIe siècle, parchemin, in-folio. — Johannis Gersonii, *de celebratione missæ, De arte audiendi confessiones*, *De remediis contra recidivum peccati*, *Excerpta e variis sermonibus, De vita spirituali, De probatione spiritum*, *De statu Ecclesiæ in Veteri et Novo Testamento, Carmen de vita solitaria*, *De vita contemplativa*, XVe siècle, in-folio. — Trois manuscrits du XIIIe siècle de la *Légende dorée*, huit du XIVe, et trois du XVe : *la Légende dorée traduite en francoys pour Jehanne de Bourgoigne*, *royne de France*, XIVe siècle, in-4o, parchemin, jolies peintures. — *La garde du cœur en nostre Seigneur*, XIIIe siècle, in-4o, parchemin. — *Horloge de sapience*, XIVe siècle, in-4o, parchemin. — *Traité des miracles de la sainte Ampoule envoyée par l'ange à saint Martin de Tours*, XVIe siècle, in-8o, parche-

min. — Petri Manducatoris, *le Livre historial de la Bible,* XVIIe siècle, parchemin, in-folio, nombreuses peintures. — Bossuet, *Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse,* in-4o, XVIIe siècle; ce manuscrit est antérieur à la première édition publiée en 1671, car Bossuet en parle dans son introduction. Mentionnons encore deux manuscrits arabes du *Koran,* et une version latine du même ouvrage.

On remarque surtout parmi les traités relatifs à l'art médical: le *Commentaire des quatre maîtres sur la chirurgie;* il a été tout récemment publié pour la première fois par le docteur Daremberg.

La jurisprudence est très-richement représentée. Citons: *Traité sur la loi salique, en réponse aux prétentions des rois d'Angleterre sur la couronne de France,* XVe siècle, parchemin, in-4o. *Les Olim, contenant les séances tenues et les délibérations prises depuis 1254 jusqu'à 1319,* XVIIe siècle, 2 vol. in-folio. *Les Arrêts du Châtelet de Paris,* XIVe siècle; c'est le premier volume de la collection, les autres sont conservés aux archives de l'Empire. *Procès des criminels amenés au Chatelet de Paris depuis le samedi 24 juillet 1389 jusqu'au 26 mai 1392,* XIVe siècle, in-folio. *Registres du Parlement de Paris depuis l'an 1211 jusques et y compris l'an 1561,* ms des XVe, XVIe et XVIIe siècles, 36 vol. in-folio. *Recueil et compilation des ordonnances rendues au sujet du point d'honneur, de 1599 à 1723,* in-4o. *Registres*

du conseil secret du Parlement de Paris, depuis 1643 jusqu'au 27 octobre 1667, XVIIe siècle, 8 vol. in-4o. La bibliothèque possède encore un grand nombre de recueils contenant des règlements, actes publics, priviléges, harangues, remontrances, décisions, plaidoyers et causes célèbres. On remarque surtout les procès du comte d'Armagnac, du cardinal de La Balue, du maréchal de Bouillon, de Briquemaud, de Cavagne, de Jacques Cœur, de Fouquet, de Lavalette, de Montmorency, de Poltrot, de G. Poyet, de Salcède, et du surintendant Samblançay. Procès et sentences de dissolution du mariage de Henri III, roi d'Angleterre et de Jeanne de Clermont, en 1251; de Charles IV, roi de France, et de Blanche de Bourgogne, en 1321; de Louis XII, roi de France, et de Jeanne de France, en 1498; d'Amerval de Liancourt, et de Gabrielle d'Estrées, en 1595. Enfin une collection des *Édits et arrêts concernant ceux de la religion réformée rendus depuis 1523 jusqu'en 1637*, XVIIe siècle, 12 vol. in-folio.

Nous mentionnerons encore un grand nombre de traités qui embrassent toutes les parties de l'art militaire. Deux curieux ouvrages sur la cosmographie : *Ptolemæi cosmographia*, XIVe siècle, parchemin, in-folio; *Pomponii Melæ cosmographia, scripta a Johanne Cornario Veneto, cum literis initialibus*, XIVe siècle, parchemin, in-4o.

Les différentes branches de la philosophie

offrent peu de manuscrits curieux; on peut citer cependant un Plutarque du XIVe siècle, dans lequel on a recueilli de nombreuses variantes pour la deuxième édition de cet auteur publiée par MM. Didot; *Hermogenis sophistæ ars rhetorica, de ideis, de methodo, etc., cum scholiis*, græce, XIVe siècle; *Boetii philosophiæ consolationis libri quinque*, XIe siècle, parchemin, in-4o; le même ouvrage, XVe siècle, parchemin, in-folio.

Deux ouvrages très-curieux et très-rares sur la chasse : *Frederici II imperatoris liber artis venandi cum avibus*, XIVe siècle, in-4o; écriture italienne fort nette, beau vélin. *Le livre de chasse faict et compilé par Gaston dict Fébus comte de Foix, seigneur de Béarn*, XIVe siècle, vélin, in-folio, 91 vignettes extrêmement précieuses.

L'histoire ecclésiastique est riche surtout en ouvrages relatifs aux assemblées du clergé de France; les procès-verbaux, l'analyse des discussions remplissent plus de soixante volumes. Il faut mentionner encore un manuscrit de l'histoire de Cassiodore, il est du XIIe siècle, in-folio, sur parchemin, et orné de très-curieuses miniatures. *Sancti Victoris historia persecutionis africanæ jussu Genserici et Hunnerii, regum Vandalorum*, IXe siècle, parchemin, in-folio. *Miroir historique ou histoire de Jésus-Christ et de l'Église sous les empereurs Tibère et Caligula*, XIIIe siècle, in-folio. *Synodes des ministres de la religion réformée depuis 1559 jusqu'en 1631*, XVIIe siècle, 15 vol. in-folio.

La partie historique des manuscrits est très-nombreuse et très-complète, surtout pour les écrivains du moyen âge. Parmi ces derniers, nous mentionnerons : *Flodoardi presbyteri opuscula metrica,* XVIIe siècle, in-4°. Suger, *Vita Ludovici sexti,* XIIe siècle, parchemin, in-folio. Guillaume de Nangis, *Croniques de France, extraites des chroniques de Saint-Denis, et depuis continuées par aucuns autres,* XVe siècle, vélin, in-folio ; un autre manuscrit du même ouvrage, XIVe siècle, 2 vol. in-folio, est orné de très-curieuses vignettes à deux teintes. Symphorien Champier, *Chronique des comtes de Savoie,* XVIe siècle, in-folio. Pour les temps antérieurs au moyen âge, on remarque une version latine de l'histoire de Flavius Josèphe ; elle semble avoir été exécutée en Italie au milieu du XVIe siècle, et forme un grand volume in-folio sur vélin ; de magnifiques miniatures se trouvent en tête de chaque chapitre. *Valère Maxime translaté et commenté pour Charles V, roi de France, par un religieux,* XIVe siècle, in-folio, frontispice et lettres initiales dorées, belles peintures. *La fleur des histoires, comprenant depuis la création du monde jusqu'à la mort de Cacus que lui donna Hercule, quand le brigand voulut prendre ses bœufs,* XVe siècle, in-folio, nombreuses miniatures. La bibliothèque est encore très-riche en procès-verbaux des tournées des fermiers généraux au XVIIe siècle, et surtout en mémoires d'intendants ; on remarque particulièrement les mémoires de

Lamoignon de Basville, sur le Languedoc; ceux de Pinon, sur la province de Roussillon et la généralité d'Alençon; ceux de Bagnols, sur la Flandre; de Samson, sur la généralité de Montauban; de Deserancourt, sur celle de Bourges; de Miromesnil, sur celles de Tours, du Maine et d'Anjou; de Nointel, sur la Bretagne, et de Vaubourg, sur la généralité de Caen; les mémoires de d'Harrouis, sur la Franche-Comté; de Phélipeaux, sur Paris; de Dablèges, sur Poitiers; de Bouville, sur Orléans; de Turgot, sur les trois évêchés; de Larcher, sur la Champagne; de Bignon, sur Amiens, et de La Grange, sur l'Alsace. Deux manuscrits des *Mémoires* du duc de Rohan, *sur les choses advenues en France depuis la mort de Henri IV jusqu'à la paix faite en mars 1629;* tous deux sont du XVIIe siècle et in-folio. Les *Mémoires de Montrésor*, XVIIe siècle, in-folio. *Lettres françoises et italiennes du cardinal Mazarin* (1642-1659), XVIIe siècle, 5 vol. in-folio. *Lettres et Mémoires du cardinal Mazarin, adressés de Saint-Jean-de-Luz au roi, à la reine, à Le Tellier, à de Lionne et autres ministres, concernant le secret des conférences de la négociation de la paix des Pyrénées, le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, le retour du prince de Condé, et autres particularités touchant le duc de Lorraine; le tout conclu avec Louis de Haro, plénipotentiaire d'Espagne, depuis le 10 juillet 1659 jusqu'au 12 novembre de la même année,* XVIIe siècle, in-folio. On trouve de précieux détails sur l'his-

toire de Louis XIV dans la *Correspondance* de Fumeron avec Louvois, Barbezieux, Chamillard, Voysin, Le Pelletier, etc.; cette vaste collection, qui embrasse les années 1689 à 1737, forme 20 vol. in-folio; dans la correspondance de Pontchartrain (1691 à 1693), 3 vol. in-folio, et dans celle de la marquise Delacour (1692 à 1724). Cette dernière, exclusivement composée de lettres autographes émanant de personnages très-haut placés, va être prochainement publiée par M. Philarète Chasles. Parmi les manuscrits modernes, on distingue plusieurs recueils de chansons historiques qui fournissent de très-curieux renseignements sur la vie intime au XVIIe et au XVIIIe siècle. Citons enfin un registre des *Ordres du roi pour des arrestations ou des élargissements de la Bastille;* sauf trois volumes, toute la collection des archives de la Bastille a été transportée à Saint-Pétersbourg; les deux autres volumes que possède la France sont conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

Les ouvrages sur le blason sont très-nombreux, et quelques-uns renferment des dessins d'armoiries exécutés avec le plus grand soin.

Nous ne mentionnerons que deux volumes relatifs à la biographie : une vie de saint François d'Assise, en vieux français, et la traduction d'un ouvrage de Boccace, *le Livre des nobles hommes et femmes translaté du latin en françois par Laurent de Pimer*, XVe siècle, parchemin, in-folio.

La bibliothèque Mazarine possède deux spécimens fort précieux de l'œuvre du célèbre calligraphe Jarry ; c'est d'abord un éloge latin du cardinal Mazarin : *Imago cardinalis Ivlii Mazarini. N. Jarry, Paris. scribebat 1658*, in-folio sur vélin, reliure de maroquin rouge aux armes du cardinal. Puis, *Le temple de la gloire ov l'on pevt voir les eloges et les portraits des illvstres princesses de l'avgvste maison d'Austriche qvi ont porté le nom d'Anne. Jarry, Paris. scribebat anno 1647*, in-folio sur vélin, magnifique d'exécution pour les peintures, les vignettes, les initiales et l'écriture; treize portraits en pied et plusieurs fleurons coloriés. Reliure de velours vert, avec les armes de la maison d'Autriche figurées de chaque côté en relief au moyen de fils d'or et d'argent.





CHAPITRE III

DESCRIPTION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE



CHAPITRE III

DESCRIPTION DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE

L'ENTRÉE de la bibliothèque Mazarine est située dans la première cour du palais de l'Institut, et son portail sert de pendant à celui de l'ancienne chapelle. Au-dessus d'un large perron de pierre, quatre pilastres cannelés, d'ordre corinthien, supportent un fronton où sont représentées les armes du cardinal Mazarin. Au-dessous, on lit cette inscription :

BIBLIOTHECA · A · FVNDATORE · MAZARINAEA

En haut du perron s'ouvre un vestibule orné d'un buste de Lucius Vérus en marbre blanc. A gauche, on aperçoit l'escalier qui conduit au premier; vingt-trois bustes en marbre décorent

son couronnement et garnissent les niches qui sont disposées sur chaque face.

Mais avant de pénétrer dans la salle destinée aux lecteurs, nous devons décrire la partie du local située au rez-de-chaussée et à l'entre-sol. Les amateurs de statistique nous sauront gré de leur apprendre d'abord que, d'après les calculs faits par M. Goujon, le doyen des bibliothécaires de la bibliothèque Mazarine, cet établissement renferme soixante-deux pièces, y compris les trois grandes galeries, soixante-six portes, quatre-vingt-cinq fenêtres, onze cent quatre-vingt carreaux de vitres, et que la surface totale des parquets, planchers et carreaux assujettis au frottage est de 1,325 mètres carrés.

Nous ne dirons qu'un mot des sept pièces du rez-de-chaussée. On y conserve une quarantaine de bustes en marbre, avec leurs socles; quelques vieux objets de menuiserie, portes, pilastres, chambranles, échelles, etc. C'est là enfin qu'a été établi le calorifère destiné au chauffage de la salle publique.

L'entre-sol se compose de huit pièces. Il communique avec le premier étage par un escalier qui donne dans le vestibule de la salle de lecture et qui conduit à un long couloir. A gauche de ce couloir se trouvent deux pièces assez vastes. La première reçoit tous les grands ouvrages à gravures en cours de publication; la seconde, dite

cabinet de l'administrateur, renferme les clefs, le linge et les archives de la bibliothèque.

A droite du couloir, on entre dans le cabinet réservé aux estampes. Cinq grandes salles viennent ensuite et contiennent, sur 80 mètres courants, deux rangées d'in-folio et trois d'in-4o; ce sont exclusivement des exemplaires doubles, triples ou dépareillés. On a ménagé dans la seconde pièce un cabinet où sont réunis les périodiques encore incomplets et les livres brochés qui attendent la reliure.

A l'extrémité supérieure de l'escalier qui commence dans le vestibule du rez-de-chaussée, l'entrée de la bibliothèque est indiquée par le mot

BIBLIOTHECA

gravé sur marbre noir au-dessus de la première porte.

On pénètre dans une salle qui sert d'introduction à la galerie publique. Cette salle comprend douze armoires grillées, où sont renfermés les atlas et les ouvrages précieux de très-grand format. On a alors en face de soi la porte de la galerie Colbert; elle est ornée d'un chambranle en marbre rouge, semé au pourtour de rosaces en marbre blanc et couronné par une corniche posée sur deux consoles entre lesquelles on lit :

MAZARINAEA

De chaque côté de la porte, deux bustes en terre cuite, représentant Franklin et Daubenton, sont placés sur des colonnes de marbre blanc ; un peu plus loin se trouvent deux tables demi-circulaires en bois doré, style Louis XVI, à dessus de marbre blanc, et soutenues par quatre pieds tournés formant colonnes. La face de l'entablement qui regarde la galerie Colbert est surmontée des armes du cardinal Mazarin et porte pour inscription :

ATRIVM · COLBERTINVM

Le plan de cette galerie se compose de deux carrés longs réunis en équerre. A la suite du second s'ouvre la galerie Pélasgique ; ces deux salles n'en formaient autrefois qu'une seule dont la longueur totale était de 48 mètres. Elles sont ornées de cinquante-quatre colonnes cannelées d'ordre corinthien, qui supportent un balcon dont la surface inférieure est décorée de faisceaux tirés des armes du cardinal Mazarin, et d'autres emblèmes héraldiques.

Les volumes sont disposés en trente-deux corps de tablettes, qui sont recouvertes de peau et bordées de drap avec franges de soie. Un corps avancé, formant pupitre, règne tout autour de la salle. Dans le sens de la hauteur, les livres sont répartis sur onze rayons, six d'in-folio et cinq d'in-4°; les

huit rayons qui garnissent le balcon ne contiennent que des ouvrages de petit format.

Au plafond pendent six lustres en bronze doré; deux d'entre eux sont de merveilleux spécimens du genre rocaille; les quatre autres ont été faits par Boule.

La galerie Colbert est éclairée par onze fenêtres, et chaque embrasure est ornée de deux bustes en bronze posés sur des consoles.

A gauche, en entrant, se trouve un petit cabinet où sont déposés les ouvrages qui sont le plus fréquemment consultés : la Biographie universelle, les Encyclopédies, la Bibliothèque des auteurs latins, éditée par Panckoucke (178 vol. in-8°); la Collection grecque de Didot, les 140 volumes de Mémoires de la collection Petitot, et les publications de la Société de l'histoire de France. A droite est la porte qui conduit au balcon et à la galerie Naudé.

Le catalogue de la bibliothèque et le bureau des conservateurs sont placés au milieu du mur qui longe le quai Conti. On embrasse de là les deux parties de la galerie, ce qui permet d'y exercer une surveillance continuelle. On a réuni près de ce bureau tous les documents nécessaires pour fournir aux lecteurs les renseignements bibliogra-

phiques dont ils peuvent avoir besoin : le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier, le *Manuel* de Brunet, la *France littéraire* de Quérard, la *Bibliographie biographique* d'Œttinguer, etc., etc.

Des tables, des siéges et de l'encre sont mis à la disposition des lecteurs.

A l'entrée de la salle se trouve une grande table ovale, garnie d'un tapis de drap vert; elle est ornée de trois beaux vases en marbre blanc d'Italie, à figurines en relief. Une seconde table, longue de 11 mètres, occupe toute la longueur de la galerie qui donne sur la place Conti; elle est accompagnée de trois buffets en chêne. Le premier, recouvert d'une tablette de porphyre, supporte un grand vase en marbre blanc sculpté, forme Médicis; sur le second sont placés deux vases en bronze à socles dorés, et une écritoire en marbre, qui a appartenu au prince de Condé; le dernier est orné d'un buste de Minerve en bronze. Ces buffets renferment la collection complète du *Moniteur universel.* Enfin, l'heure est indiquée par une pendule haute de 2 mètres 20 centimètres, style Louis XV, de forme contournée, garnie de cuivres dorés, et dont le socle et la gaîne sont en marqueterie de bois de rose [1].

---

[1] Voyez p. 150.

Au-dessus de la porte qui ouvre sur la galerie Pélasgique on lit l'inscription suivante :

IVLIVS · S · R · E · CARDINALIS · MAZARINVS
BIBLIOTHECAM · HANC
VRBIS · SPLENDORI · GALLIARVM · ORNAMENTO
DISCIPLINARVM · INCREMENTO
D · D · D ·
PVBLICE · PATERE · VOLVIT · CENSV · PERPETVO · DOTAVIT
POSTERITATI · COMMENDAVIT

MDCXLVIII

Nous avons démontré que cette date est inexacte.

Sous cette inscription on a gravé sur une plaque de marbre noir ces trois mots :

PVBLICARVM · GALLIS · PRIMORDIA

De chaque côté de la même porte se trouvent le buste de Naudé et celui de J. Racine, sculptés par Gayrard[1], et supportés par deux colonnes de marbre blanc.

Deux autres ornements méritent une mention spéciale : nous voulons parler de l'inscription suspendue à l'entrée de la galerie, et du globe ter-

---

1 Ordonnance ministérielle du 20 mars 1824.

restre qui occupe une partie de l'espace compris entre les deux tables destinées aux lecteurs.

L'inscription est gravée en caractères gothiques sur une plaque de cuivre haute de 52 centimètres et large de 50 centimètres. C'est l'épitaphe d'Adam de Saint-Victor, chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor-lès-Paris, mort en 1177. Elle se compose des quatorze vers suivants :

Epitaphium magistri Ade de Sancto Victore.

Heres peccati natura filius ire
  Exilii que reus : nascitur omnis homo.
Unde superbit homo : cujus conceptio culpa :
  Nasci pena : labor vita : necesse mori.
Vana salus hominis : vanus decor : omnia vana
  Inter vana nichil vanius est homine.
Dum magis alludit presentis gloria vite
  Preterit : ymo fugit : non fugit ymo perit.
Post hominem vermis : post vermem fit cinis : heu heu !
  Sic redit ad cinerem gloria nostra simul.
Hic ego qui jaceo miser et miserabilis Adam
  Unam pro summo munere posco precem.
Peccavi fateor : veniam peto : parce fatenti :
  Parce pater : fralres parcite : parce Deus.

Cette épitaphe, qui remonte au XIIe siècle, n'a jamais été placée sur la sépulture d'Adam de Saint-Victor. Destinée seulement à orner un cénotaphe

honorifique, elle a été scellée sous la voûte du cloître. Elle fut rachetée du creuset d'un fondeur en 1793, et donnée à la bibliothèque par M. Petit-Radel, architecte, frère de M. Petit-Radel de l'Institut[1].

Le globe terrestre a été entrepris en 1784 par ordre de Louis XVI. On connaît la prédilection de ce prince pour l'étude de la géographie : il voulut laisser un monument qui pût rendre témoignage des découvertes faites dans cette science jusqu'à l'époque de son règne. On sait que le globe de Coronelli, aujourd'hui à la bibliothèque Impériale, a été dressé d'après les cartes de Samson, et résume l'état de la géographie sous Louis XIV.

M. de Vergennes, alors ministre des affaires étrangères, fut chargé de prendre les mesures nécessaires à la réalisation de ce projet.

On convint que le nouveau globe serait couvert de lames de cuivre polies au tour. La partie géographique fut confiée à MM. Leclerc père et fils, Robert de Vaugondy et Buache; le dessin à Leymonnerye et l'exécution mécanique à dom Bergevin. Il fut enfin décidé qu'on décrirait les procédés dont il serait fait usage dans sa construction, soit relativement à la fonte des grands cercles qui devaient être d'une seule pièce, soit relativement

---

1 *Histoire littéraire de la France*, t. XVII, p. xxij.

à l'application des fuseaux, à la nature des vernis et des peintures, et surtout au choix des sources géographiques[1].

Ce dernier travail a seul été entrepris. C'est un manuscrit in-4°, d'une très-belle écriture, qui est conservé à la bibliothèque Mazarine. Le titre général ne porte que ces mots : *Globe exécuté par ordre du Roy*. L'introduction, de douze pages seulement, commence au feuillet suivant, et a pour titre : *Introduction à la description du globe terrestre de huit pieds de diamètre, exécuté par ordre du Roy, d'après le plan proposé à feu M. le comte de Vergennes, par M. Le Clerc, chevalier de l'ordre du Roy, membre de plusieurs académies*. Vient enfin l'*Indication des sources où l'on a puisé les connoissances géographiques dont on a fait usage sur le globe terrestre exécuté par l'ordre du Roy*. Il résulte de ce travail que MM. Leclerc ont réuni l'ensemble des découvertes faites dans les dix-neuf voyages autour du monde qui avaient été accomplis à cette époque.

Ce globe, entièrement achevé, est encore aujourd'hui suspendu sur une charpente provisoire. Les mers y sont peintes en bleu clair et les terres en jaune; les montagnes sont ombrées, tous les noms géographiques sont gravés sur le cuivre et incrustés de noir; en un mot, « c'est la plus belle

---

1 *Globe exécuté par ordre du Roy*, p. 9.

pièce de ce genre qui existe en Europe [1]. » Le diamètre de l'équateur est de 1 mètre 60 centimètres; la circonférence de 8 mètres 17 centimètres et la surface de 5 mètres carrés 24 centimètres carrés; la surface du globe est de 21 mètres carrés 24 centimètres carrés, et le volume de 9 mètres cubes 203 décimètres cubes.

Les cercles sont gravés et déposés, en attendant leur assemblage, dans la pièce d'introduction qui précède la bibliothèque. L'horizon pèse 740 kilogrammes, le méridien un peu moins. Lors de la fonte de ces cercles, quelques artistes avaient détourné le comte de Vergennes de l'idée de les faire couler d'un seul jet. Ils décidèrent ce ministre à envoyer un contre-ordre, mais il arriva au moment même où l'opération avait parfaitement réussi. Les signes du zodiaque sont exécutés en relief et du plus beau travail; les balustres sont également en cuivre. Tout est disposé pour la monture, mais on a reculé jusqu'ici devant les dépenses qu'elle occasionnerait.

La galerie Pélasgique est la continuation de la galerie Naudé, dont elle n'est séparée que par une cloison garnie de livres. Ce retranchement, nous l'avons dit, date seulement de 1806 : la décoration des deux salles est donc exactement la même. Le balcon qui commence dans la première a été pour-

---

[1] Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques*, p. 323.

suivi de chaque côté de la cloison, de manière à correspondre de plain-pied avec celui de la seconde.

Cette galerie est éclairée par sept fenêtres et ornée de nombreux bustes, parmi lesquels on remarque ceux de Buffon, de Peiresc et de Visconti; puis ceux de Hooke, de Palissot, de Feletz et de Petit-Radel[1], successivement administrateurs de la bibliothèque. Au fond de la salle se trouve le buste du fondateur, le cardinal Mazarin, en marbre blanc, et placé sur un socle de granit.

Dans l'embrasure de la première fenêtre, à gauche, on remarque un monument de pierre qui porte une inscription punico-grecque; on le regarde comme un ex-voto consacré par les Tyriens après un naufrage[2]. Le commandeur J. Cl. de Marne découvrit vers 1735, à Malte, dans le jardin du vice-chancelier Abela, deux monuments phéniciens à peu près de même forme et de même dimension, chargés tous les deux d'inscriptions presque identiques. L'un est resté dans le musée de la bibliothèque publique de Malte; l'autre, envoyé à Louis XVI par Rohan, grand maître des chevaliers de Sainte-Marie de Jérusalem, fut déposé dans la bibliothèque du collége Mazarin. Le

---

[1] Le buste de M. de Feletz a été donné par Mlle P. de Foucauld, sa nièce; celui de M. Petit-Radel, par M. Goujon.

[2] Kotzebue, *Séjour de Paris*, t. II, p. 119.

commandeur de Marne et après lui plusieurs archéologues ont cherché à déchiffrer cette inscription. Le peu de succès de ces tentatives engagea, vers 1757, l'abbé Barthélemy à proposer une nouvelle interprétation[1], qui a été généralement suivie jusqu'à Gesenius. Cet habile philologue, reprenant tous les travaux faits avant lui, a pu corriger quelques-unes des erreurs de ses devanciers, et a rétabli ainsi le véritable sens de cette inscription[2], qui est un des monuments les plus précieux de la langue phénicienne :

Domino nostro Melcarto domino Tyri vir vovens (est) servus tuus Abd-Osir cum fratre meo Osirschamar ambo filii Abd-Osiri ubi audiverit vocem eorum benedicat eis.

Voici la traduction de l'inscription grecque :

Denys et Sérapion de Tyr, tous deux fils de Sérapion, à Hercule Archegetès.

Auprès de la fenêtre suivante, on voit une pendule, style Louis XIV, haute de 2 mètres 30 centimètres. Elle est en ébène avec marqueterie d'écaille sur cuivre, le coffre et la gaîne ont été faits par Boule.

Les modèles de construction pélasgique sont

---

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXX, p. 405.

[2] G. Gesenius, *Scripturæ linguæque Pheniciæ monumenta*, t. II.

placés sur onze meubles qui, rangés au milieu de la galerie, la divisent dans le sens de la longueur en deux parties.

Le premier est un buffet en chêne sans ornements.

On rencontre ensuite :

Une table dont les pieds sont en X, couverte d'une tablette de porphyre avec encadrement de marbre vert;

Deux grandes tables en chêne sculpté, style Louis XVI, supportées par quatre pieds cannelés;

Deux magnifiques commodes de Boule, en marqueterie d'écaille et de cuivre; les pieds, les chutes et les ornements sont en bronze doré. Ces deux meubles proviennent de la chambre à coucher du roi Louis XVI à Versailles;

Une grande table en chêne, soutenue par six pieds sculptés;

Deux buffets en acajou plein, style Louis XV, colonnes cannelées avec baguettes et ceinture de cuivre;

Deux autres meubles, faisant pendants aux deux derniers, mais plus grands et à deux ventaux.

De la galerie Pélasgique, un couloir mène au cabinet de l'administration. Les murs de cette pièce sont couverts de cartes géographiques et

ornés de huit tableaux [1] qui décoraient la salle de billard de Louis XVI. Dans une grande armoire scellée entre les deux fenêtres, sont déposées les soixante boîtes qui contiennent les cartes du catalogue.

Nous devons maintenant dire quelques mots de la collection qui a donné son nom à la galerie Pélasgique.

M. Petit-Radel remplissait en 1791 les fonctions d'aumônier à l'hôpital du Saint-Esprit; il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et un ordre de la municipalité de Paris lui interdit, comme prêtre réfractaire, l'entrée de l'établissement auquel il était attaché. Il partit pour Rome le 3 octobre. Sur une lettre du cardinal de Larochefoucauld, M. de Bernis lui fit le plus cordial accueil, et Pie VI lui donna bientôt deux modestes emplois : il le fit sous-bibliothécaire dans une abbaye de chanoines réguliers et directeur d'un jardin botanique. M. Petit-Radel entreprit alors de planter, d'après les méthodes comparées de Linnée et de Jussieu, les jardins du cardinal de Bernis et du duc Caetani; il lui fallait au moins un palmier, afin d'en marquer la classe, et on n'en connaissait pas un seul à Rome. Le duc Caetani l'engagea à explorer le mont Circé, où croissait un grand

[1] La collection se compose de seize tableaux; huit ont été, faute de place, relégués dans la salle de battage des livres, au deuxième étage.

nombre d'arbres de cette espèce, et M. Petit-Radel partit, en quête d'un *chamærops humilis* [1].

C'est dans le cours de cette excursion qu'il remarqua un monument dont la construction lui parut fort antérieure à la domination romaine. Il fit part de sa découverte à quelques savants, qui encouragèrent ses recherches. Il parcourut alors l'Italie dans tous les sens et y reconnut plusieurs autres constructions qui portaient le même caractère d'antiquité.

Il devint bientôt évident pour lui qu'il avait retrouvé les restes de monuments construits par le peuple grec anciennement connu dans l'histoire sous la dénomination de Pélasges, et dans la mythologie sous celle de Cyclopes.

Dans les diverses constructions, ou plutôt substructions des murs des villes antiques, il détermina les parties, depuis longtemps ruinées, qui doivent dater de la fondation primitive de ces villes; et, les assises inférieures des murailles des plus anciennes villes de la Grèce étant bâties d'après les mêmes principes, il put rigoureusement conclure que ces monuments étaient l'œuvre des mêmes peuples, des antiques dynasties auxquelles les traditions recueillies par Denys d'Halicarnasse attribuent la civilisation primitive de ces contrées.

---

[1] Notice sur M. Petit-Radel, en tête des *Recherches sur les monuments cyclopéens.*

Ces ruines, formées de blocs en polyèdres irréguliers et sans ciment, avaient été jusque-là rapportées par les archéologues, soit aux Romains, soit aux Goths, soit aux Sarrasins; M. Petit-Radel prouva que ce sont bien les restes des monuments que Varron, Hérodote, Strabon, Pausanias et Denys d'Halicarnasse citent comme provenant des Pélasges.

De retour en France, M. Petit-Radel communiqua à l'Institut différents mémoires sur ce sujet. Il rencontra des adversaires dont il repoussa les attaques avec succès, et son système, corroboré par les investigations de Dodwell et d'un grand nombre d'auteurs modernes, est aujourd'hui presque universellement adopté.

La collection réunie à la bibliothèque Mazarine a été exécutée tout entière, sous la direction de M. Petit-Radel, par l'un des gardiens de l'établissement, le sieur Poulain, mort en 1845. Deux médaillons de bronze, scellés dans le modèle nº 16, rappellent le souvenir de ces travaux. Le premier médaillon fait par Gayrard, en 1827, porte pour légende : LUD. CAR. FR. PETIT-RADEL. PELASGICORUM. OPPIDORUM. INDAGATOR. On lit autour du second : POULAIN, INSTINCTU SUOPTE, CYCLOPEORUM MONUMENTORUM PLASTES.

Ces modèles sont en plâtre et solidement fixés sur des socles de bois. Ils sont coloriés de manière à faire ressortir l'antiquité des diverses époques.

Toutes ces constructions retracent à l'œil le moins exercé l'échelle chronologique des temps qui se sont écoulés entre les Pélasges et les Sarrasins, dont les Hellènes, les Etrusques, les Latins et les Romains n'ont été que les intermédiaires. Sur les plate-bandes des plinthes et sur les autres parties lisses de chaque modèle, on lit, gravés en lettres capitales, les textes grecs et latins qui expliquent chaque monument.

La collection se compose de quatre-vingt-quatre modèles. Les quatre premiers ne sont la copie d'aucun monument, ils sont destinés seulement à faciliter l'interprétation des autres. Ce sont :

A. Modèle de construction cyclopéenne, en blocs polyèdres irréguliers mobiles, taillés à la *règle flexible de plomb.*

B. Modèle de construction romaine, en blocs parallélipipèdes mobiles, taillés à l'*équerre.*

C. Villes pélasgiques.

D. Noms de voyageurs.

Voici la liste des quatre-vingts modèles :

ITALIE.

I....... Plateau le plus élevé du mont Circé.
II....... Porte de l'hiéron de Circé.
III...... Mur de Circé.
IV...... Autre mur du mont Circé.

V....... Tombeau d'Elpénor, au mont Circé.
VI...... Mur du fanum de Feronia.
VII..... Mur de Fundi.
VIII..... Autre partie du mur de Fundi.
IX...... Mur de Setia.
X....... Mur d'Atina.
XI...... Porte de l'acropole d'Arpinum.
XII..... Mur et porte de l'acropole d'Alatrium.
XIII..... Lupercal de l'acropole d'Alatrium.
XIV..... Bas-relief de Pan à Alatrium.
XV...... Ara d'Alatrium.
XVI..... Porte de Ferentinum.
XVII.... Partie du mur de Ferentinum.
XVIII.... Hiéron de Signia.
XIX..... Porte de l'hiéron de Signia.
XX...... Poterne tirynthienne de l'acropole de Signia.
XXI..... Portes jumelles de Signia.
XXII.... Les trois âges des murs de Signia.
XXIII.... Mur de l'acropole de Cora.
XXIV.... Mur de Norba.
XXV.... Mur et éperon d'Ardea.
XXVI.... Mur de Bovianum.
XXVII... Oracle de Mars à Tiora.
XXVIII . Hiéron de Mars à Tiora.
XXIX.... Ruines du fanum de Mars à Suna.
XXX.... Monument souterrain de Suna.
XXXI.... Mur de Vesbola.
XXXII... Mur auprès du lac Fucin.
XXXIII.. Ara d'Alba Fucensis.

XXXIV . . Mur de Spoletum.
XXXV . . . Mur d'Ameria.
XXXVI . . Autre mur d'Ameria.
XXXVII . . Partie basse du mur de Cortona.
XXXVIII . Autre mur de Cortona.
XXXIX . . Mur de Rusella.
XL. . . . . . Mur de Cosa.
XLI . . . . . Mur de Saturnia.

GRÈCE.

XLII . . . . Mur de Sicyone.
XLIII. . . . Mur de l'acropole de Scilluns.
XLIV. . . . Poterne des murs de Scilluns.
XLV. . . . Mur de l'acropole d'Argos.
XLVI. . . . Mur de Tiryns.
XLVII . . . Mur de l'acropole de Mycènes.
XLVIII . . Autre mur de l'acropole de Mycènes.
XLIX. . . . Porte aux Lions fondée par Persée (acropole de Mycènes).
L. . . . . . . Partie intérieure de la Porte aux Lions.
LI . . . . . . Heroœum ou temple de Junon, près de Mycènes.
LII . . . . . Substruction de l'Heroœum.
LIII. . . . . Mur et porte de Midea.
LIV. . . . . Mur de l'acropole de Nauplia.
LV. . . . . . Mur de l'hiéron d'Éleusis, en Attique.
LVI. . . . . Mur de Rhamnus, en Attique.
LVII . . . . Mur de tombeaux à Anagyrus.
LVIII. . . . Mur de Chéronée, en Béotie.

LIX..... Mur d'Orchomène, en Béotie.
LX...... Mur d'Haliartus en Béotie.
LXI..... Mur de Coronée, en Béotie.
LXII.... Mur d'un péribole, à Delphes.
LXIII.... Autre mur du même péribole.
LXIV.... Mur de Crissa.
LXV.... Mur de Calydon, en Étolie.
LXVI.... Mur d'Halyzea, en Acarnanie.
LXVII... Mur hellénique d'Argos-Amphilochicum.
LXVIII.. Mur d'Ambracia.
LXIX.... Mur de Passaron.
LXX.... Mur de l'acropole de Pharsale.

ARCHIPEL GREC.

LXXI.... Mur de Palatia.
LXXII... Porte de l'acropole de Pronoe.

ILE DE MALTE.

LXXIII.. Mur de Mélita.

SICILE.

LXXIV.. Ruines du temple de Vénus, sur le mont Eryx.

ESPAGNE.

LXXV... Mur et tour de Tarraco.

ASIE.

LXXVI.. Mur de Persépolis.

ASIE MINEURE.

LXXVII.. Hiéron de Cybèle sur le mont Sipylus.
LXXVIII.. Porte et glacis de Soandos.
LXXIX... Autre porte de Soandos.
LXXX.... Mur de Soandos[1].

Il faut ajouter à cette énumération une carte topographique du mont Circé; un tableau peint sur toile, représentant la construction pélasgique commencée par les Cyclopes avec la règle flexible de plomb, et continuée par les Phéniciens au moyen de l'équerre; trente-quatre cadres renfermant des dessins gravés et coloriés; enfin le buste de M. Petit-Radel. Sur le devant du socle, on lit :

LVD · CAROL · FRANC ·
PETIT-RADEL
PELASGICVM · PARISINVS · APERVIT

A droite est sculptée une feuille de palmier éventail, le *chamærops humilis*, et à gauche une inscription latine copiée sur le mont Circé.

M. Petit-Radel n'avait pas fait, par disposition formelle, la donation de ces modèles au gouvernement. Mais sa famille, qui connaissait le fond de

---

[1] Petit-Radel, *Recherches sur les monuments cyclopéens*, p. 129.

sa pensée, a regardé comme un devoir de l'accomplir. Ses héritiers, parmi lesquels figurait M. Goujon, ont en conséquence, par une lettre adressée au ministre de l'instruction publique le 18 janvier 1838, fait abandon de tous les monuments pélasgiques à la bibliothèque Mazarine.

Presque à l'entrée de la galerie Colbert, une petite porte donne accès à un escalier qui conduit au balcon, puis au deuxième étage. La disposition de cette partie des bâtiments est fort compliquée; on y compte vingt et une pièces, outre la galerie Naudé, qui renferme elle-même neuf divisions.

A l'extrémité de l'escalier, on rencontre à gauche un couloir sur lequel donnent quatre petites pièces. Elles contiennent exclusivement des ouvrages in-4° du nouveau fonds : la Jurisprudence, la Philosophie, l'Histoire et la Théologie. Quelques centaines de volumes in-8° de Jurisprudence sont rangés au fond du couloir, qui s'élargit un peu en cet endroit.

De l'autre côté de l'escalier, on entre dans une antichambre.

A droite est un petit cabinet consacré aux catalogues imprimés.

A gauche se trouvent quatre pièces qui renferment encore uniquement des ouvrages appartenant au nouveau fonds : la Littérature in-8°, une partie de la Théologie et de la Jurisprudence in-4°.

La porte qui fait face à l'entrée donne accès

dans deux salles assez vastes, à la suite desquelles commence la galerie Naudé.

Nous avons déjà dit que son exécution avait présenté de grandes difficultés. Le plafond de la galerie Colbert est soutenu par huit séries de tirants en fer qui, traversant la nouvelle galerie à des distances inégales, viennent s'attacher à la charpente du toit. L'architecte, forcé de subir ces divisions, dissimula les tirants de fer entre deux rangées de tablettes qui, à droite et à gauche, laissent entre le mur et elles un espace de 1 mètre environ. La galerie Naudé se trouva dès lors composée de neuf pièces qui n'en forment en réalité qu'une seule, car, grâce aux baies ménagées aux deux côtés de chaque travée, on peut d'un coup d'œil embrasser l'ensemble.

Il fallut vaincre d'autres obstacles encore. La galerie, établie sous les toits, étant mansardée d'un bout à l'autre, on ne pouvait songer à dresser des tablettes le long des murs. On les éleva sous l'aplomb de l'angle courant du plafond, et l'espace qui resta entre elles et la muraille étant assez grand pour permettre à une personne d'y pénétrer facilement, on calcula la largeur des tablettes de manière à pouvoir y placer une autre rangée de livres, dont les dos se trouvèrent dès lors tournés du côté des fenêtres.

La galerie Naudé est éclairée par neuf fenêtres et par autant de lucarnes percées sur le toit;

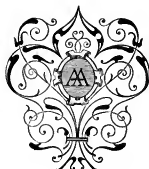
elle présente en longueur un développement de 42 mètres et contient sept rangées de livres : deux d'in-folio, quatre d'in-4° et trois d'in-8°.

A la suite de la galerie Naudé, et placées en retour à droite, se trouvent cinq salles destinées aux incunables et aux manuscrits. Sauf la dernière, ces salles prennent jour sur la grande cour de l'Institut et communiquent entre elles par des baies sans portes. Elles ont seulement cinq rangées de tablettes.

Les deux premières pièces sont consacrées aux éditions du xve siècle ; les deux suivantes aux manuscrits.

La cinquième pièce, longue de 10 mètres, renferme les manuscrits les plus anciens et les plus précieux.







SOURCES CITÉES

—

MANUSCRITS

Compte du collége des Quatre-Nations, du 24 mai 1791 au mois de mai 1793; 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2842.

Compte que rend Messire Ambroise Riballier, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, procureur du collége Mazarin, 2 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2833-2834. Les comptes de Riballier vont de 1751 au 13 mai 1766.

Compte que rend Messire André Raulin, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, chanoine de l'église de Périgueux, chapelain de Madame Adélaïde de France, procureur du collége Mazarin; 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2842. Les comptes de Raulin embrassent les années 1786, 1787 et 1788.

Compte que rend Messire Barthelemy de la Fleutrie, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, procureur du collége Mazarin, de la recette et dépense faites pour ledit collége; 5 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2829-2830-2831-2832 et 2833. Les comptes de la Fleutrie vont de 1722 à 1751.

Compte que rend Messire Emmanuel-Clément-Chrétien Bruget, prêtre, docteur de la Maison et Société de Sorbonne, procureur du collége Mazarin, 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2835. Les comptes de Bruget vont du 13 mai 1766 à 1785.

Compte que rend Messire Luce-Joseph Hooke, docteur en théologie.... bibliothécaire en chef et perpétuel de la bibliothèque publique Mazarine, unie sous le bon plaisir du Roi au collége Mazarin, pour les années 1788 et 1789; 1 registre in-folio, *Archives de la bibliothèque Mazarine*.

Compte que rend Messire Luce-Joseph Hooke.... pour les années 1790 et 1791 jusqu'au mois de juin; pardevant MM. les Commissaires de l'instruction publique, chargés spécialement do cet objet par MM. les administrateurs composant le directoire du département de Paris; 1 registre in-folio, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

Compte que rend Messire Mathieu-Jacques Vermond, docteur en théologie de la Maison et Société de Sorbonne, et bibliothécaire du collége Mazarin, pour les années 1771, 1772 et 1773; 1 registre in-folio, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

Compte que rend Jean-Robert Golier, agent des affaires du collége Mazarin, commis à la recepte des revenus dudit collége, par arrêt du Parlement du 7 juillet 1713; 2 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2828-2829. Les comptes de Golier vont du 7 juillet 1713 au 17 avril 1719.

Compte que rend M. Charles Tharel Dallo, prestre, docteur de la Maison et Société de Sorbonno, procureur du collége Mazarin....; 3 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2825-2826-2827. Les comptes de Dallo vont de 1688 à 1701.

Compte que rend M. Jean Rabouyn, prestre, docteur de la Maison et Société de Sorbonno....; 2 registres in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2827-2828. Les comptes de Rabonyn vont de 1701 au 13 juin 1713.

Compte que rend Nicolas Varnier de la recepte et dépence qu'il a fait pour le collége Mazarin; 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2829. Les comptes de Varnier vont du 4 mai 1719 à 1722.

Compte rendu par Gaspard-Michel Le Blond, bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine, pour les derniers mois de l'année 1791 et l'année 1792, aux citoyens administrateurs; 1 registre in-folio, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

Desmarais, Præfatio catalogi alphabetici bibliothecæ Mazarineæ; *en tête de ce catalogue.*

Errection d'vne academye Royalle faicte par lo Cardinal de Richelieu; in-folio, *bibliothèque Mazarine*, n° $\frac{H}{1718}$.

Globe exécuté par ordre du Roy; in-folio, *bibliothèque Mazarine*, n° 2688.

Inventaire des livres de la bibliothèque Mazarino an 1er février 1690; 4 vol. in-folio, *bibliothèque Mazarine*, n° 1939 et A-C.

Journal de la despence qui est faite par M. Mariage pour le collége Mazarini; 1 registre in-folio, *Archives de l'Empire*, H. 2821.

Naudé (G.), Aduis à Noz soigneurs de Parlement sur la Vente de la Bibliothèque de Mgr le Cardinal Mazarin; in-4°, *Archives de la bibliothèque Mazarine.*

Naudé (G.), Inuentaire de mes livres qui sont à Rome; in-4°, *bibliothèque impériale*, n° $\frac{10202}{2}$.

Naudé (G.), Inventario delli libri che sono presentem[t] nella bibliotheca dell' Emin[me] Sig. Cardinal Mazzarino in Roma; in-folio, *bibliothèque Impériale; supplément français*, n° 4256.

Registres du Conseil secret du Parlement de Paris; 7 vol. in-folio, *bibliothèque Mazarine*, n° 2350 et A-G.

IMPRIMÉS

Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses, *Paris*, 1763, *in-32*.

Argonne (Bonaventure d'), Mélanges d'histoire et de littérature, *Paris*, *4e édit.*, 1725, *3 vol. in-12*.

Arrest de la Covr de Parlement contre le Mareschal d'Ancre et sa femme, *Paris*, 1617, *in-12*.

Arrest de la Cour de Parlement donné tovtes les chambres assemblées le 8. iour de Ianuier 1649, *Paris*, 1649, *in-4°*.

Arrest de la Covr de Parlement portant qu'ouuerture sera faite de toutes les chambres de la maison du Cardinal Mazarin...., *Paris*, 1649, *in-4°*.

Arrest de la Cour de Parlement portant que tous les biens meubles et immeubles, et reuenus des Bénéfices du Cardinal Mazarin seront saisis...., *Paris*, 1649, *in-4°*.

Arrest de la Covr de Parlement portant que tovs les meubles estans en la maison du Cardinal Mazarin seront vendus...., *Paris*, 1649, *in-4°*.

Art (l') de vérifier les dates, *Paris*, 1783, *3 vol. in-folio*.

Auberoche, Eminentissimo principi Iulio Cardinali Mazarino, patritio romano, etc...., *Paris*, 1644, *in-4°*.

Aubery, Histoire dv Cardinal dvc de Richeliev, *Paris*, 1660, *in-folio*.

Aubery, Histoire du Cardinal Mazarin, *Amsterdam*, 1751, *4 vol. in-12*.

Bailly (J.-L.-A.), Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes, *Paris*, 1828, *in-8°*.

Ballades servant à l'histoire, *Paris*, 1652, *in-4° de 12 pages*.

BARBIER (A.), Examen critique et supplément des dictionnaires historiques, *Paris*, 1820, *2 vol. in-8°*.

BAZIN (A.), Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du Cardinal Mazarin, *Paris*, 1846, *4 vol. in-12, 2e édit.*.

BERAUD et DUFEY, Dictionnaire historique de Paris, *Paris*, 1832, *2 vol. in-8°*.

BERNARD (AUG.), De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe, *Paris*, 1853, *2 vol. in-8°*.

BERNARD (AUG.), Notice historique sur l'imprimerie Nationale, *Paris*, 1848, *in-18*.

BOSCHA (P.-P.), De origine et statu Bibliothecæ Ambrosianæ, *Milan*, 1672, *in-4°*.

BOUGY (A. DE), Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, *Paris*, 1847, *in-8°*.

BRICE (G.), Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de remarquable, *Paris*, 1717, *4 vol. in-12, 7e édit.*

BRIENNE (L. DE), Mémoires, *Paris*, 1828, *2 vol. in-8°, 2e édit.*

BUGEREL, Vie de Gassendi, *Paris*, 1737, *in-12*.

BRUNET (J.-C.), Manuel du libraire et de l'amateur de livres, *Paris*, 1842, *5 vol. in-8°, 4e édit.*

BURMANN, Sylloges epistolarum a viris illustribus scriptarum, *Leyde*, 1727, *5 vol. in-4°*.

BURY (R. DE), voyez H. COCHERIS.

CAMUSAT, Histoire critique des journaux, *Amsterdam*, 1734, *in-12*.

CHOISY, Mémoires, *collection Petitot, IIe série, tome LXIII*.

COCHERIS (H.), Philobiblion, excellent traité sur l'amour des livres, par Richard de Bury, traduit pour la première fois en français, précédé d'une notice bibliographique et littéraire, et suivi du texte latin, *Paris*, *Aubry*, 1856, *in-12*.

COLLETET, Abrégé des annales de la ville de Paris, contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable depuis sa fondation jusqu'à présent, *Paris*, 1664, *in-12*.

COSNAC (D. DE), Mémoires, *Paris*, 1852, *2 vol. in-8°*.

COUDRAY (DU), Nouveaux essais historiques sur Paris, pour servir de suite et de supplément à ceux de Saint-Foix, *Paris*, 1781, *2 vol. in-12*.

Denis (F.) et P. Pinçon, Nouveau Manuel de bibliographie universelle, *Paris*, 1857, *in-8°*.

Dézobry et Bachelet, Dictionnaire général de biographie et d'histoire, *Paris*, 1857, *2 vol. in-8°*.

Dialogue de Rome et de Paris au sujet de Mazarin, *Paris*, 1649, *in-4°*.

Dibdin (F.), Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France, traduit en français par Crapelet, *Paris*, 1825, *4 vol. in-8°*.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, *Paris*, 1832-39, *52 vol. in-8°*.

Dictionnaire des manuscrits, ou Recueil de catalogues des manuscrits existant dans les principales villes d'Europe, publié par M. l'abbé Migne, *Paris*, 1853, *2 vol. in-8°*.

Dubarle, Histoire de l'Université de Paris, *Paris*, 1844, *2 vol. in-8°*.

Duchesne aîné, Recherches sur une ancienne galerie du palais Mazarin, où se trouve maintenant le département des estampes de la bibliothèque Impériale, *Paris*, 1854, *in-8° de 16 pages*.

Dulaure, Histoire de Paris, *Paris*, 1837, *8 vol. in-8°*, *6e édition*.

Durey de Noinville, Dissertation sur les bibliothèques, *Paris*, 1758, *in-12*.

Éloy, Dictionnaire historique de la médecine, *Liége*, 1755, *2 vol. in-12*.

Encyclopédie des gens du monde, *Paris*, 1833-45, *44 vol. in-8°*.

Encyclopédie moderne, Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts, *Paris*, *Didot*, 1846-48, *27 vol. in-8°*.

Erythræus (J.-N.), voyez J.-V. Rossi.

Extraict des registres dv Parlement seant à Pontoise, contenant la relation faite par M. le President de Nouion de ce qui s'est passé au suiet de l'eloignement de M. le Cardinal Mazarin, *Pontoise*, 1652, *in-4°*.

Félibien, Histoire de la ville de Paris, revue, augmentée et mise au jour par A. Lobineau, *Paris*, 1725, *5 vol. in-folio*.

Fournier, De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive, *Paris*, 1759, *in-12*.

Gazette nationale, ou le Moniteur universel, *Paris*, 1789-1860, *in-folio*.

Gesenius (G.), Scripturæ linguæque pheniciæ monumenta, *Leipsick*, 1837, *2 vol. in-4°*.

Grotius (H.), Lettres, *Amsterdam*, 1687, *in-folio*.

GUILHERMY (DE), Itinéraire archéologique de Paris, *Paris*, 1855, *in-12*.

HAENEL (D.-G.), Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvotiæ.... asservantur, *Lipsiæ*, 1830, *in-4°*.

HALLÉ (P.), Carolis Naudæi elogium, *Genève*, 1667, *in-18*.

Histoire littéraire de la France, commencée par les bénédictins et continuée par les membres de l'Institut, *Paris*, 1733-1856, *23 vol. in-4°*.

HOEFER (F.), Nouvelle Biographie générale, *Paris, Didot, en cours de publication*.

IGNACE DE JÉSUS MARIA, voyez SANSON.

Inventaire des morvoilles dv monde rencontrées dans le palais dv Cardinal Mazarin, *Paris*, 1649, *in-4°*.

JACOB (L.), Bibliographia parisina anno 1645, *Paris*, 1646, *in-4°*.

JACOB (L.), Gabrielis Navdæi tvmvlvs, complectens elogia, epitaphia, carmina tum Latina, tum Gallica variorum Cl. Virorum, *Paris*, 1659, *in-4°*.

JACOB (L.), Traicté des plvs belles bibliothèqves pvbliqves et particvlières qvi ont esté et qvi sont à présent dans le monde, *Paris*, 1644, *in-8°*.

JACOB (P.-L.) (P. Lacroix), Réforme de la bibliothèque du Roi, *Paris*, 1845, *in-12*.

JAILLOT, Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, *Paris*, 1775, *6 vol. in-8°*.

JOLI (G.), Mémoires, *Genève*, 1777, *2 vol. in-12*.

JOURDAIN, Mémoire historique sur la bibliothèque du Roy; *en tête du premier volume du catalogue de la bibliothèque Royale*, 1739, *in-folio*.

JOURDAIN (CH.), Le Budget de l'instruction publique et des établissements scientifiques et littéraires, *Paris*, 1857, *in-8°*.

Iovrnal contenant tovt ce qvi s'est fait et passé en la Covr de Parlement de Paris, tovtes les chambres assemblées sur le sujet des affaires du temps présent, *Paris*, 1649, *in-4°*.

Le Iovrnal ov Histoire dv temps présent, contenant toutes les Déclarations du Roy vérifiées en Parlement, et tous les Arrests rendus pour les affaires publiques, *Paris*, 1652, *in-4°*.

JUGLER (J.-F.), Bibliotheca historiæ litterariæ, *Iéna*, 1754, *4 vol. in-8°*.

La Iuliade ou Discovrs de l'Evrope à Monseignevr le Dvc d'Orléans svr l'esloignement du Cardinal Mazarin, *Paris*, 1651, *in-4°*.

JULLIEN, Revue encyclopédique, *Paris, in-8°.*

KLEFEKER (J.), Bibliotheca eruditorum precocium, *Hambourg*, 1717, *in-8°.*

LABORDE (L. DE), Le palais Mazarin et les habitations de ville et de campagne au XVII[e] siècle, *Paris*, 1845, *in-4°.*

LABORDE (L. DE), Projets pour l'amélioration et l'embellissement du X[e] arrondissement, *Paris*, 1842, *in-4°.*

LACOUR (L.), Annuaire du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste, *Paris*, 1860, *in-12.*

LAIRE (F.-X.), Specimen historicum typographiæ romanæ XV. sæculi, *Romæ*, 1778, *in-8°.*

LALANNE (L.), Curiosités bibliographiques, *Paris*, 1857, *in-12.*

LAPORTE (DE), Mémoires, *Genève*, 1756, *in-18.*

LAPOTERIE, G. Navdæi epistolæ, etc., *Genève*, 1667, *in-18.*

LAZARE (F. et L.), Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments, *Paris*, 1844, *in-8°.*

LEBER (C.), De l'état réel de la presse et des pamphlets jusqu'à Louis XIV, *Paris*, 1834, *in-8°.*

LEDRU (N.), Lettre à Monsieur le Cardinal, burlesque, *Paris*, 1649, *in-4° de 18 pages.*

LEGALLOIS, Traitté des plus belles bibliothèques de l'Europe, *Paris*, 1680, *in-12.*

LELONG et FONTETTE, Bibliothèque historique de la France, *Paris*, 1769, *5 vol. in-folio.*

LEMAIRE, Paris ancien et moderne, *Paris*, 1685, *3 vol. in-12.*

LENOIR (AL.), Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au musée des monuments français, *Paris, an VIII, in-8°, 5[e] édition.*

LEPRINCE, Essai historique sur la bibliothèque du Roi, *Paris*, 1782, *in-18.*

LEROUGE, Curiosités de Paris, de Versailles, de Marly, etc., *Paris*, 1778, *3 vol. in-12.*

Lettre d'un religieux.... contenant la vérité de la vie et mœurs du Cardinal Mazarin, *Paris*, 1649, *in-4°.*

Lettre du sieur Pépoly, escrite au Cardinal Mazarin, 1649, *in-4°.*

Lettres patentes du Roi, portant règlement pour le collége Mazarin. Données à Versailles le 30 mars 1781, *1781, in-4° de 7 pages.*

LORET, La Mvze historiqve ov Recveil des lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à Mademoizelle de Longueville, *Paris, Ch. Chenault*, 1650-1665, *3 vol. in-folio.*

MAICHELIUS (D.), Introductio ad historiam litterariam de præcipuis bibliothecis parisiensibus, *Cambridge*, 1721, *in-8°.*

Marchant (F.-M.), Le Nouveau Conducteur de l'étranger à Paris en 1824, *Paris*, 1824, *in-18, 11e édition.*

MARION-DUMERSAN, Guide des curieux et des étrangers dans les bibliothèques publiques de Paris, *Paris*, 1818, *in-12, 6e édition.*

MAROLLES (M. DE), Mémoires, *Paris*, 1755, *3 vol. in-12.*

MAROLLES (M. DE), Paris, ov la description svccincte, et néantmoins assez ample, de cette grande ville, *Paris*, 1677, *in-4°.*

MARTIN (H.), Histoire de France, *Paris*, 1856-60, *17 vol. in-8°.*

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, *Paris*, 1717-1858, *72 vol. in-4°.*

MERCIER, Tableau de Paris, *Paris*, 1853, *in-12.*

Mercure galant et Mercure de France, *Paris*, 1672-1848, *1,657 vol. in-12.*

MICHAUD FRÈRES, Biographie universelle, *Paris*, 1811-53, *83 vol. in-8°.*

MICHELET, Histoire de France, *Paris*, 1835-60, *12 vol. in-8°.*

MONTESQUIEU, Œuvres, *Paris*, 1856, *2 vol. in-12.*

MONTFAUCON, Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova, *Paris*, 1739, *2 vol. in-folio.*

MONTGLAT, Mémoires, *Paris*, 1825, *2 vol. in-8° (collection Petitot).*

MONTPENSIER (MADEMOISELLE DE), Mémoires, *Paris*, 1823, *12 vol. in-18.*

MOREAU (C.), Choix de Mazarinades, publié par la Société de l'histoire de France, *Paris*, 1853, *2 vol. in-8°.*

MORÉRI, Dictionnaire historique, *Paris*, 1759, *10 vol. in-folio.*

MOTTEVILLE (MADAME DE), Mémoires, *Paris*, 1822, *12 vol. in-18.*

NAUDÉ (G.), Additions à l'histoire de Louis XI, *Paris*, 1630, *in-12.*

NAUDÉ (G.), Advis povr dresser vne bibliothèqve, *Paris*, 1644, *in-12, 2e édition.*

Naudé (G.), Bibliographie politique, trad. Ch. Challine, *Paris*, 1642, *in-12*.

Naudé (G.), Bibliothecæ Cordesianæ catalogus, *Paris*, 1643, *in-4°*.

Naudé (G.), Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusques à la déclaration du premier avril mil six cent cinquante neuf, *in-4°*, *s. l. n. d.* Désigné dans les citations sous le titre de *Mascurat*.

Naudé (G.), Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin par le S[r] Naudé entre les mains de M. Tubeuf, *Paris*, *in-4°*. Cette pièce n'a pas de titre dans l'original; celui que nous adoptons est emprunté au catalogue de toutes les œuvres de Naudé, publié par L. Jacob à la suite du *Tumulus Naudæi*.

Naudæana et Patiniana, *Amsterdam*, 1703, *in-12*.

Nemeitz (J.-C.), Séjour de Paris, c'est-à-dire Instructions fidèles pour les voyageurs de condition, *Leyde*, 1727, *2 vol. in-12*, *2e édition*.

Niceron, Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, *Paris*, 1729, *43 vol. in-8°*.

Panzer et Maittaire, Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum MD., *Norumberger*, 1793-1803, *11 vol. in-4°*.

Paris (P.), Les manuscrits françois de la bibliothèque du Roi, *Paris*, 1845, *7 vol. in-8°*.

Patin (G.), Lettres, édition Reveillé-Parise, *Paris*, 1846, *3 vol. in-8°*.

Peignot (G.), Manuel bibliographique, ou essai sur les bibliothèques anciennes et modernes, *Paris*, *an IX*, *in-8°*.

Petit-Radel (L.-C.-F.), Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine, *Paris*, 1819, *in-8°*.

Petit-Radel (L.-C.-F.), Recherches sur les monuments cyclopéens, et Description de la collection des modèles en relief composant la galerie Pélasgique de la bibliothèque Mazarine, *Paris*, 1841, *in-8°*.

Piganiol de la Force, Description historique de la ville de Paris et de ses environs, *Paris*, 1765, *12 vol. in-12*.

Poncet de la Grave, Tableau historique du château de Vincennes, *Paris*, 1788, *2 vol. in-12*.

Pot avx rozes (le) descovvert et la trahison de Mazarin, *Paris*, 1751, *in-4°*.

Poullain de Saint-Foix (A.), Essais historiques sur Paris, pour faire suite aux Essais de P. de Saint-Foix, *Paris*, 1802, *2 vol. in-8°*.

Pradel (A. du), Livre commode, ou les adresses de la ville de Paris, *Paris*, 1691, *in-12*.

Recueil do la fondation dn college Mazarini : Lettres patentes, Arrests d'enregistrement, etc., *in-folio, s. l. n. d.*

Relation contenant la svitte et conclusion du iournal de tont ce qui s'est passé au Parlement pour les affaires publiques depnis Pasques 1652 iusqnes en Ianuier 1653, *Paris*, 1653, *in-4°*.

Renaudot (T.), J. Renaudot et Eusèbe, Recueil des Gazettes nouuelles ordinaires et extraordinaires, etc., *Paris*, 1631-1792, *163 vol. in-4°*.

Renée (A.), Les Nièces de Mazarin, *Paris*, 1857, *in-8°*, *2e édition*.

Requête des trois états du gouvernement de l'Ile-de-France au Parlement de Paris, *Paris*, 1648, *in-8°*.

Retz (Cardinal de), Mémoires, *Genève*, 1751, *4 vol. in-18*.

Rovue de l'architecture et des beaux-arts, *Paris*, *in-folio*.

Roquefort (B. de), Dictionnaire historique des monuments de la ville de Paris, *Paris*, 1836, *in-8°*.

Rossi (J.-V.), Epistolæ ad Thyrrhenum, *Cologne*, 1649, *2 vol. in-12*.

Rymaille svr les plvs celebres bibliotières de Paris, par le Gyrouague Simpliste, *Paris*, 1649, *in-4°*.

Sainte-Beuve, Portraits littéraires, *Paris*, 1855, *2 vol. in-12*.

Sanson (N.), Histoire chronologiquo d'Abbeville, *Paris*, 1653, *in-4°*.

Satyre contre Mazarin, *Paris*, 1651, *in-4°*.

Sauval (H.), Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, *Paris*, 1724, *3 vol. in-folio*.

Second Covrrier françois (le), tradvit fidellement en vers burlesques, *Paris*, 1649, *in-4° de 12 pages*.

Songe burlesque de Polichinel sur le despart de Ivles Mazarin, *Paris*, 1649, *in-4° de 8 pages*.

Stratagesme (le), ov le povr et le contre du despart de Mazarin, *in-4°*, *s. l. n. d.*

Svitte dv vray lournal des assemblées dv Parlement, contenant ce qui s'y est fait depuis la Saint-Martin mil six cens quarante neuf iusques à Pasques 1651, *Paris*, 1651, *in-4°*.

Tallemant des Réaux, Historiettes, *Paris*, 1854-59, *7 vol. in-8°*, *3e édition*.

TALON (O.), Mémoires, *Paris, 1732, 8 vol. in-12.*

TERNAUX-COMPANS, Lettre à M. le ministre de l'instructiou publique sur l'état actuel des bibliothèques publiques de Paris, *Paris*, 1837, *in-8°.*

THIÉRY, Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris, *Paris*, 1787, *2 vol. in-12.*

Triolets (les) de la Covr à l'arrivée de Mazarin, *Paris*, 1652, *in-4°.*

Trov (le) fait à la nvict par Mazarin, *Paris*, 1651, *in-4°.*

TYNNA (DE LA), Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris, *Paris*, 1812, *in-12.*

VAN PRAET, Catalogue des livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du Roi, *Paris*, 1822, *5 vol. in-8°.*

VAN PRAET, Catalogue des livres imprimés sur vélin des bibliothèques publiques et particulières de Paris, *Paris*, 1824, *4 vol. in-8°.*

VELLY, VILLARET et GARNIER, Histoire de France, *Paris*, 1761, *30 vol. in-12.*

Véritables maximes (les) du govvernement de la France iustifiées par l'ordre des temps, depuis l'établissement de la monarchie iusques à présent.... *Paris*, 1652, *in-4°.*

VIGNEUL-MARVILLE, voyez ARGONNE (BONAVENTURE D').

VILLIERS (DE), Manuel du voyageur à Paris, ou Paris ancien et moderne, *Paris*, 1807, *in-18.*

VUANNEMAKERUS (P.), Trivmphvs litteratorvm, *Milan*, 1611, *in-12.*

WALLIN (G.), Lutetia Parisiorum erudita sui temporis, hoc est annorum hujus seculi XXI et XXII, *Norumberger*, 1722, *in-12.*





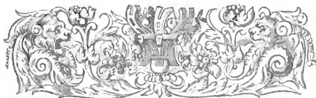
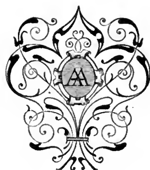


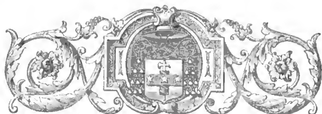
TABLE GENERALE

DES

MATIÈRES







ACHEVE D'IMPRIMER

POUR LA PREMIERE FOIS A EVREUX

LE XV SEPTEMBRE M D CCC LX

PAR A. HERISSEY

POUR A. AUBRY, LIBRAIRE

A PARIS



LA LIBRAIRIE

DE

JEAN DUC DE BERRY

TIRÉ A 300 EXEMPLAIRES.

Papier vélin............	250
— vergé.	28
— chine.	6
— bleu.	4
— chamois.........	10
Peau de vélin..........	2

IMPRIMÉ CHEZ AUGUSTE HÉRISSEY, A ÉVREUX.

LA LIBRAIRIE

DE

JEAN DUC DE BERRY

AU

CHATEAU DE MEHUN-SUR-YEVRE

— 1416 —

PUBLIÉE EN ENTIER POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS LES INVENTAIRES
ET AVEC DES NOTES

PAR HIVER DE BEAUVOIR



A PARIS
CHEZ AUGUSTE AUBRY
L'UN DES LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS
RUE DAUPHINE, 16

M. D. CCC. LX



LIBRAIRIE

DE

JEAN DUC DE BERRY

AU

CHATEAU DE MEHUN-SUR-YEVRE

1416

JEAN, DUC DE BERRY, frère de Charles V, fut le prince le plus magnifique de son temps, s'inquiétant peu des moyens dès qu'il s'agissait de bâtir, et surtout d'amasser des reliquaires et des joyaux d'église, pour lesquels sa passion alla jusqu'à la manie [1]. Ainsi il bâtit

[1] *Voy.* l'Introduction à notre *Description du trésor en reliquaires et joyaux d'or et d'argent, en ornements d'église et en livres, donné par Jean, duc de Berry, à la sainte Chapelle de Bourges....* Bourges, 1855, gr. in-8°.

notamment les châteaux de Vicestre (Bicêtre) et de Mehun-sur-Yèvre, merveilles de l'époque [1], et à Bourges le palais des Ducs, et cette sainte Chapelle, qu'il se plut à doter de ce fabuleux trésor que, le premier, nous avons décrit d'après les minutieuses indications des chartes, et dans lequel se trouvaient compris de somptueux livres de chœur et quelques manuscrits.

Mais c'était la moindre partie de ceux que possédait ce prince : à l'exemple de son frère Charles V, il avait réuni beaucoup de livres; et du plus grand nombre il avait formé, au château de Mehun, sa résidence favorite, une librairie dont nous donnons ici le catalogue littéralement emprunté au compte d'exécution testamentaire de sa succession, dressé par Jean le Bourne, compte reproduisant la description et la prisée de chaque objet d'après l'inventaire fait à Paris [2].

---

[1] *Voy.* la description du château de Mehun et de ses environs, notamment dans l'étude de M. Pierre Clément intitulée : *Jacques Cœur et Charles VII*, t. II, p. 284. Plus tard, le château de Mehun vit proclamer et mourir Charles VII.

[2] Jean, duc de Berry, mourut à Paris, dans son hôtel de

Nous avions précédemment essayé ce travail, comme appendice à la description du trésor de la sainte Chapelle; mais ici nous le donnons d'une manière certaine, complète, parce que nous avons remonté aux sources [1], au lieu de suivre l'extrait fautif et incomplet de le Laboureur [2].

Déjà, au grand profit de l'histoire littéraire, l'inventaire, dressé par Gilles Mallet, de la librai-

---

Nesle, le 15 juin 1416, laissant beaucoup de dettes; ses exécuteurs testamentaires confièrent le soin de subvenir aux frais de ses funérailles et de liquider sa succession à Jean le Bourne, contrôleur de sa maison. De là deux comptes détaillés fort curieux rendus par celui ci : l'un des frais des funérailles du duc, déposé aux archives du Cher, perdu en partie dans l'incendie du 13 avril 1859, et l'autre de la liquidation de sa succession, connu sous le nom d'*Inventaire du duc Jean*, étant à la bibliothèque de Sainte-Geneviève. On voit, par le premier de ces comptes, que les livres trouvés au château de Mehun ont été envoyés à Paris pour y être prisés.

[1] Nous devons aussi beaucoup à M. P. Paris, toujours prêt à faire part, avec autant d'abandon que de courtoisie, des trésors de sa vaste érudition.

[2] *Histoire de Charles VII*, en latin, par un auteur contemporain (le moine de Saint-Denis), traduite par Jean le Laboureur.... Paris, 1663, 2 vol. in-f°, t. Ier, Introduction. Soixante-dix articles ont été omis par cet auteur, ot, de même que MM. Van Praet et Barrois l'ont fait après lui, il a supprimé dans ceux par lui donnés de curieux détails.

rie du Louvre a été savamment annoté par Van Praet[1]; MM. Barrois et Peignot avaient de leur côté publié des documents utiles sur celles des enfants du roi Jean[2]; enfin, M. le Roux de Lincy avait édité le catalogue de la librairie du château de Blois, en 1427[3]. Nous tentons à notre tour d'apporter notre tribut à ces recherches, en donnant du corps et de la vie, par l'ordre méthodique, aux indications du compte de Jean le Bourne, et en les élucidant par des notes et quelques aperçus.

Effectivement, l'inventaire des livres, c'est comme l'inventaire des connaissances et des idées; rien ne faisait mieux apercevoir quels

---

[1] Paris, 1836, 1 vol. in-8°.

[2] *Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du Roi Jean* (par Barrois). Paris, 1830, in-4°. Cet ouvrage contient, en abrégé, l'Inventaire de Gilles Mallet; le Catalogue de la librairie de Jean, duc de Berry, d'après le Laboureur, et divers Catalogues des livres des princes de la maison de Bourgogne; le tout sans notes et éclaircissements suffisants.

Catalogue d'une partie des livres composant la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, par Peignot. Dijon, 1841, in-8°.

[3] *La Bibliothèque de Charles d'Orléans à son château de Blois*. Paris, 1849, in-8°.

étaient à l'époque donnée le courant de celles-ci et la somme de celles-là. Ainsi, ce catalogue démontrait que déjà, sous Charles V, le moyen âge essayait à sortir de ses langes ; que déjà l'aspiration de l'antiquité, le souffle de la renaissance se faisaient sentir. Et si les traducteurs aux gages de ce prince popularisaient par leurs travaux les chefs-d'œuvre de la Rome païenne ou chrétienne, en même temps ils apprenaient à penser et à écrire en français, en joûtant avec la belle langue latine. Ce fut le premier essai tenté pour asseoir notre langue nationale ; on ne peut méconnaître qu'il fût heureux, quand on compare la phrase lourde et obscure de Christine de Pisan avec les récits naïfs et charmants de Froissart ; et l'honneur doit en être reporté à Charles V et à ses laborieux *translateurs*, Raoul de Presles[1], Evrard de Coussy, Nicolas Oresme, Philippe de

---

[1] Par mandement du 28 octobre 1371, Charles V ordonna à Raoul de Presles, pour l'utilité de lui, du royaume et de toute la chrétienté, de translater de latin en français le livre de la *Cité de Dieu*, et pour ce lui donna 400 livres par an jusqu'à la fin de l'ouvrage. (*Inventaire de Gilles Mallet*, par Van Praet, p. 43.)

Vitry, Jean de Vignay, Simon de Hesdin, Jean Corbichon, Jean Golein, Henry de Gauchy et Berchoir. Ces hommes furent comme les premiers architectes de notre langue; et si la petite partie de leurs travaux que l'imprimerie a recueillie n'a plus qu'un intérêt de curiosité, il serait injuste, parce que ceux auxquels ils ont frayé la voie ont fait mieux, de laisser tout à fait leurs noms dans l'oubli.

D'un autre côté, quoi de plus curieux que de constater, en replaçant méthodiquement sur ses rayons [1] la librairie d'un des fils du roi Jean, ce que, dans ces temps malheureux, on lisait, on étudiait, non dans les cloîtres, mais dans le monde et à la cour des princes; de voir que l'histoire

[1] Dès le XIII[e] siècle, il existait à Amiens une bibliothèque d'environ deux cents volumes, dont Richard de Furnival ou Fournival, l'auteur du *Bestiaire*, avait dressé le catalogue méthodique sous le titre de *Biblionomia*. Ce jardin scientifique, suivant la métaphore de l'auteur, comprenait trois grands carrés distribués eux-mêmes en un certain nombre de planches : le carré philosophique, le carré des sciences lucratives, le carré théologique. *Voy.*, à cet égard, la savante notice de M. P. Paris, *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 301 et suiv.

réelle, sérieuse, déjà y prenait place à côté des prouesses fabuleuses des paladins, bien que caressant l'orgueil de leurs descendants; et d'y trouver Ovide à côté de Jean de Meung, de Gibert de Montreuil, de Guillaume de Guilleville et de Christine.

Enfin, cette prisée de livres en 1416, plus que toute autre chose, rendait frappante la révolution accomplie quarante ans plus tard par la découverte de l'imprimerie.







THEOLOGIE

I° ECRITURE SAINTE

1. Une très-belle Bible en latin, escripte de lettre boulonnoise[1], qui fut du roy Robert, jadis roy de Secille[2], très-bien historiée et enluminée d'ouvrage roumain[3], et au commencement du second fueillet a escript : *One usque ad Ægiptum;* couverte

1 C'est-à-dire écrite de l'écriture usitée à Bologue, ville d'Italie, où sans doute on se livrait beaucoup à la copie des manuscrits. Ces lettres boulonnaises servirent de types aux caractères de Nicolas Janson, adoptés aussitôt en Italie, et même en France, où plus tard on eut le tort de revenir aux *lettres de somme, de forme* ou *de court* des premiers imprimeurs de Mayence, c'est-à-dire à l'écriture allemande.

2 Robert d'Anjou, surnommé le Bon et le Sage, mort le 16 janvier 1343.

3 On distinguait pour les enluminures l'ouvrage de Rome de l'ouvrage de Lombardie, c'est-à-dire le faire des peintres de ces deux pays.

de cuir rouge empraint[1], à iiij fermoers d'argent doré, esmailliés aux armes de Mons.; et pardessus a une chemise de damas bleu doublé de tiercelin[2] vermeil; laquelle Mgr d'Orléans donna à Mons. le xviij^e jour d'aoust l'an mil cccc vij. 250 liv.

2. Une belle Bible en latin, escripte de lettre boulonnoise, très-bien historiée et enluminée d'ouvrage roumain, et au commencement du second fueillet a escript : *Spondet*, et pardessus les fueillets a escussons paints aux armes de feu pape Clément de Genève, et de celles de Mons.; couverte de veluyau brodé, fermant à iiij fermoers d'argent doré, esmailliés aux armes de Mons.; et pardessus a une chemise de drap de damas bleu doublé d'un tiercelin vermeil; laquelle avait été de Mons., et a été recouvrée après le trepas de feu Mgr d'Orléans. 375 liv.

Cette Bible était un cadeau de Robert de Genève, élu pape en 1388, dans le conciliabule de Fondi. Il était parent de Jeanne de Boulogne, seconde femme du duc Jean, et, n'étant reconnu qu'en deçà des monts, il avait grand intérêt à se concilier la cour de France. Aussi, voici en quels termes le moine de Saint-Denis rend compte de la visite que ce prince lui fit à Avignon en 1384 : « Il y demeura plusieurs jours, qui se « passèrent en divers entretiens, tant en secret qu'en cha- « pelle, avec toute la cour romaine, en toutes sortes de bonnes

[1] Orné de dessins en creux au moyen de fers appliqués à froid ou à chaud.

[2] Sorte d'étoffe, doublure habituelle des ornements d'église.

« chères et de divertissements, et même avec plusieurs régals « de dons et de présents, le pape lui faisant montre ou plutôt « le faisant maître de tous ses trésors, qu'il lui exposa plusieurs « fois en vue pour le tenter de ce qu'il avait de plus cu- « rieux [1]. » Aussi, combien de belles choses venant du pape Clément se trouvaient au trésor de la sainte Chapelle de Bourges.

Cette Bible elle-même avait d'abord été destinée par le duc à cette église; mais, malgré la solennité d'une double donation, il l'avait conservée, de même que quinze autres ouvrages qui se retrouveront dans ce catalogue [2].

3. Une petite Bible en latin, qui se commence au second fueillet : ***Multa significat;*** couverte de drap de satin vermeil figuré, doublé de satin bleu, fermant à deux fermoers d'or aux armes de Mons., sur tixus [3] noirs; a une pippe [4] garnie d'un balay rond [5] et deux grosses perles; prisée, sans la pippe, trente-deux livres parisis; et la pippe a été depuis prisée par Julien Simon et Hermant Ruece [6] cent escus valent cent douze livres dix sous tournois. 40 liv.

---

1 Traduction de le Laboureur, Introduction, p. 89.

2 *Voy.* la *Description du trésor de la sainte Chapelle*, p. 98.

3 Ruban ou morceau d'étoffe sur lequel était attachée l'agrafe en métal servant de fermoir.

4 Petite traverse en métal à laquelle étaient attachés les seignanlx ou signets : c'était quelquefois un bijou; car le compte de Jean lo Bourne nous révèle que le duc de Berry mit en gage *une pippe d'une très-belles heures de Notre-Dame pour la feste et jouste faitte à Bourges les xxj et xxij jours d'avril l'an mccccv.*

5 Rubis balais.

6 Hermant Ruece était l'orfévre du duc.

4. Une belle Bible escripte en françois, de lettre de fourme[1], bien historiée, et au commencement du second fueillet a escript : *Des géneracions*, cap. XVI; couvert de veluyau[2] vermeil ouvré, à deux fermoers d'argent doré, esmailliés de Adam et Eve, et cinq boullons de cuivre doré sur chacun ais, et une pippe d'argent doré à plusieurs seignaulx de soye. 200 liv.

5. Une belle Bible en deux volumes, escripte en françois, de lettre de fourme, et au commencement du tiers fueillet du premier volume a escript : *Ces nouvelles faire*, et au commencement du tiers fueillet du second volume a escript : *Iniquité;* couverts tous deux de drap de soye vert ouvré à oyseaulx, doublé de tiercelin vermeil, et fermans chascun de quatre fermoers d'or, et au premier volume a une pippe d'or, et au second n'en a point; laquelle Bible le roy donna à Mgr le duc le XXV[e] jour d'avril après Pasques, l'an 1403. 400 liv.

6. Une très-belle Bible en françois, escripte de lettre de fourme, très-richement historiée au commencement, garnie de quatre fermoers d'or, ès deux desquels a deux balais, et ès deux autres deux saphirs, en chacun deux perles, esmailliés

---

[1] Gros caractère gothique, ainsi nommé de la forme anguleuse des lettres, employé habituellement pour les livres de chœur.

[2] Velours.

des armes de France, et aux bouz des tirans de chacun un bouton de perles, et sur le tixu d'un chacun petites fleurs de lys d'or clouées; et y a une pippe de deux têtes de serpens garnie de seignaulx. 300 liv.

7. Une autre Bible en françois, escripte de lettre françoise, très-richement historiée au commencement, laquelle donna à Mons. Raoulet d'Octonville[1]; garnie de iiij fermoers d'argent doré, en chascun une image esmaillée des quatre évangélistes, et sont les tixus de soye verte, et dessus l'un des ais a un quadran d'argent doré et les douze signes à l'environ, et dessus l'autre a une astralade[2], avec plusieurs escriptures. 250 liv.

8. La Bible, en un volume escript en françois de lettre ronde, historié en plusieurs livres très-richement, et au commencement de la Trinité, Notre-Dame en son trône, et plusieurs angels et patriarches; et au commencement du second fueillet a escript : *Comme fait la journée;* couvert de veluyau vermeil, fermant à quatre fermoers d'argent doré, esmaillés ou milieu, a chacun un tixu de soye bleue. 375 liv.

---

[1] Raoul d'Ocquetonville, assassin du duc d'Orléans.

[2] Astralade, ou plutôt Astrolabe, s'entend d'un assemblage des différents cercles de la sphère dans un ordre déterminé, d'une sorte de sphère armillaire.

On voit dans Christine de Pisan que « Charles V fist, par « solemnels maistres soufflsants en toutes les sciences et arts, « translater de latin en françois les plus notables livres; comme « fi la Bible en iij manières, c'est assavoir le texte, puis le « texte et les gloses ensemble, et puis d'une autre manière al- « légoriée. » Pour le texte de la Bible, dont on voit que les exemplaires étaient communs, c'était Raoul de Presles qui avait été le translateur. Voir sur sa traduction, qui n'a pas été imprimée, le P. le Long, *Bibliothèque sacrée.*

Précédemment le roi Jean avait fait commencer ce travail par Jehan de Sy[1], et les quittances publiées par M. le Roux de Lincy constatent que Louis d'Orléans avait également à ses gages des théologiens qui *labouroient en la translacion et exposicion d'une Bible en françois*[2].

9. Un autre livre, appelé le *Livre des Rois* selon la Bible, commençant au père Samuel, couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre, qui ont testes de serpent et les tixus de soye dorés par dessus. 100 s.

10. Un Psautier bien ancien, historié le Kalendrier et ailleurs en plusieurs lieux, qui fut de feu S. Thomas de Cantorbie, où il a deux petits fermoers d'argent blanc, couvert d'un veluyau violet. 4 liv.

11. Un livre, ouquel est contenu tout le Psaultier et plusieurs autres oraisons parmi ledit Psaul-

[1] *Inventaire de Gilles Mallet...* par Van Praet.

[2] *Bibliothèque de Charles d'Orléans*, p. 9.

tier, et au commencement du second fueillet a escript : *Saint Offerez;* et couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers d'argent doré, esmailliés aux armes de feu messire Jean de Montaigu; lequel livre fut dudit defunct, et l'envoya querir mondit seigneur après sa mort chez Fremin de Revelle, escrivain, demeurant à Paris, le xxvj[e] jour d'octobre 1409. 25 liv.

Jean de Montaigu avait été décapité le 17 octobre : le duc Jean ne perdit donc point de temps; les livres et les reliquaires étaient d'ailleurs la part qu'il avait acceptée dans les dépouilles de ce ministre, bien qu'il eût été de ses meilleurs amis, et que sa mort lui eût causé beaucoup de déplaisir.

12. Un Psautier escript en latin et françois, et très-richement enluminé, où il a plusieurs histoires au commencement de la main de feu maistre André Beauneveu, couvert de veluyau vermeil, à deux fermoers d'or esmailliés aux armes de Mons. 100 liv.

Trois autres peintres de miniature, employés par le duc, sont nommés ailleurs : Michelet Saumon, Jacquemart de Hesdin et Paul de Limbourg.

13. Un livre de très-grosse lettre de fourme, auquel sont plusieurs oraisons en latin et les sept Seaumes, compilé par François Petrarque; les Heures de la Croix et du Saint-Esprit, et plusieurs autres dévocions et contemplacions à Dieu; et au commencement du second fueillet a escript : *Ac sompnolentia ;* couvert de cuir rouge empraint,

en un viel fermoer d'argent blanc, et fault l'autre fermoer; lequel livre maistre Philippe de Corbie, conseiller et maistre des requestes de l'hostel du Roi et de Monseigneur, donna à mondit seigneur le xvij[e] jour de novembre l'an 1404. 80 liv.

L'opuscule de F. Pétrarque sur les sept Psaumes, imprimé à Venise en 1473, petit in-8° de 12 feuillets, ne devait occuper que la plus petite partie de ce volume.

Philippe de Corbie, qui le donna au duc, était fils de Guillaume de Corbie, chancelier de France de 1388 à 1413.

14. Un petit livre où sont les sept Seaulmes, escripts de lettre de fourme, et entre chascun vair desdits sept Seaulmes a un autre ver fait sur la sustance des vers d'iceux sept Seaumes; bien historié au commencement et enluminé, et au commencement du second fueillet a escript: *Manè infirmius;* couvert de cuir rouge empraint, à deux fermoers d'argent doré esmailliés d'une couronne d'épines, et a escript dans ladite couronne : *Philippus;* et y a une chemise de drap de soye noir semé de fueillage vert, doublée de veluy noir; lequel livre Xristine de Pizan donna à Mons. à estraines le premier jour de janvier l'an 1409. 5 liv.

Cette paraphrase des Psaumes de la pénitence en vers français n'est pas indiquée dans la liste des ouvrages de Christine de Pisan donnée par Boivin[1]. On verra d'ailleurs, dans la suite de ce catalogue, que Christine ne laissait guère passer d'année

[1] *Académie des inscriptions*, t. II, p. 714.

sans faire hommage d'un livre au duc Jean, et que ce prince s'était montré rémunérateur généreux de ses travaux.

15. Un petit rommant de *Miserere mei Deus*, couvert de cuir blanc, à deux fermoers de laiton. 5 s.

16. Un autre livre en françois, escript de lettre de fourme, des Espitres et Évangiles de toute l'année, historié en plusieurs lieux, couvert de cuir vermeil empraint, à deux petits fermoers de cuivre et seigneaux de plusieurs soyes. 100 s.

17. Un livre de l'Apocalypse, escript de lettre de court [1], translaté en françois, et y a plusieurs exemples après; couvert de cuir rouge, à deux fermoers de laiton. 30 s.

18. Un autre petit livret, couvert de pel de parchemin, appelé le *Livre de la joyeuse vision*, et se commence au second fueillet : *Tout un semblait.* 25 s.

19. Une Bible abreviée en un grant role, richement historiée et enluminée, commençant : *Hic incipit prologus.* 12 liv. 10 s.

20. Un petit livre de la Passion Notre Seigneur, couvert de cuir rouge empraint, fermant à deux

[1] Lettres gothiques, les mêmes que les lettres de forme.

fermoers de laiton; et a escript au commencement du second fueillet dudit livre : ***Pauvre appelle;*** lequel livre Mons. acheta d'un libraire de Paris pour le prix de vj escus d'or. 77 s. 6 d.

21. Un petit livre en françois, appelé le ***Livre d'Annonciacion***, historié au commencement d'un duc haut en une chayère, et d'un docteur qui lui présente un livre; couvert d'un veluyau vermeil doublé de cendal[1], fermant à deux fermoers d'or esmailliés aux armes de Mons. et tixus de soye, et aux bous deux gros boutons de perles, et en la pippe a deux perles. 27 liv. 10 s.

22. Un ***Livre des miracles Notre Dame***, escript en françois de lettre de fourme et noté en aucuns lieux; et au commencement du second fueillet a escript : ***Comment que;*** et est couvert de veluyau violet viel doublé de tiercelin vermeil, et fermant à deux fermoers d'argent doré esmailliés des armes de France, lequel mondit seigneur a eu du Roi. 30 liv.

Ce volume se trouve effectivement porté sur le catalogue de Gilles Mallet[2]. Il contient les Miracles de la Vierge, traduits en vers français du latin du moine Hugues de Farsy, religieux de Saint-Jean-des-Vignes, de Soissons, par Gautier de Coinsy, moine de Saint-Médard, de la même ville.

---

[1] Sorte de camelot fort estimé.

[2] Ed. de M. Van Praet, n° 26.

Après la mort de Charles V, les princes du sang s'étaient emparés de beaucoup de ses livres : deux cents volumes environ manquaient lors de l'inventaire de la bibliothèque du Louvre, fait en 1411 par la chambre des comptes[1].

23. Un *Livre des trois Maries et de leur sainte lignée*, escript en françois de lettre de court; et au commencement historié d'elles et de leurs maris; couvert de cuir vermeil empraint, et fermant à iiij fermoers de cuivre sur cuir. 10 liv.

2° LITURGIE ET LIVRES DE PRIERES

24. Un autre livre en françois, appelé *Renconnal*, historié au commencement d'un pape de l'Eglise et de la synagogue, couvert de cuir rouge empraint, à deux fermoers d'argent doré esmailliés d'une Annonciacion. 100 liv.

Au lieu de *Renconnal*, il faut lire *Rational*. Ce manuscrit (nº 6840 de la bibliothèque Impériale) porte cette mention autographe : *Ce livre est au duc de Berry*. Signé *Jehan*. C'est le *Rational du divin Office* de Guillaume, évêque de Mende, traduit par Jean Golein à la demande expresse de Charles V, et imprimé plus tard par Antoine Verard, en 1503[2].

---

[1] *Académie des inscriptions*, t. II, p. 699.

[2] M. P. Paris, *Manuscrits françois de la bibliothèque du Roy*, t. II, p. 591.

Le compte de Jean le Bourne nous révèle d'ailleurs par quelle succession d'événements quelques-uns des livres du duc Jean se trouvent dans ce dépôt. En effet, lors de sa mort, quarante-quatre ouvrages, formant la partie la plus importante de la librairie de ce prince, furent donnés en paiement à Marie de Berry, duchesse de Bourbon, sa fille; et ceux qui, un siècle après, furent retrouvés dans la confiscation du connétable de Bourbon, petit-fils de celle-ci, furent portés à la bibliothèque de Fontainebleau, et de là passèrent à la bibliothèque Impériale [1].

25. Un livre nommé *Pontifical*, de très-grosse lettre pour sacrer rois, emperieres, archevesques et evesques, couvert d'un drap de soye azuré doublé d'un tiercelin, à deux fermoers d'argent doré aux armes dudit Mgr le duc. 15 liv.

26. Un livre petit, escript de grosse lettre et noté en aucuns lieux, du sacre du roi de France, couvert de viel cuir blanc sans fermoers, non prisé; lequel est en l'hostel de Thevenin de Bonpuis [2] et est ordonné être mis en la librairie du roi comme l'an dit.

27. Un Breviaire en deux volumes à l'usage de Paris, noté et richement historié, couvert de veluyau violet et figuré, doublé de satin noir, fermant

---

[1] On trouve en outre dans ce dépôt dix-sept manuscrits provenant également du duc de Berry, donnés au roi le 3 juin 1752 par le chapitre de la sainte Chapelle de Bourges. *Voy.* la Notice de M. Léopold Delisle, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, t. II.

[2] Thevenin, ou Estienne de Bonpuis, échevin de Paris, l'un des créanciers du duc.

à deux fermoers d'argent doré aux armes de Monseigneur; et en l'un a une pippe d'argent. 375 liv.

28. Un Breviaire en deux volumes à l'usage de Paris, qui se commence au second fueillet après le Kalandrier : *Sion montem;* couvert de drap de damas vermeil doublé de satin vermeil, fermant à deux fermoers d'argent doré aux armes de Messire Pierre de Navarre [1].

L'autre volume pareil dont le brief d'iceulx est en françois. 125 liv.

29. Un Breviaire en deux volumes, où il a plusieurs histoires de blanc et de noir, couvert d'un drap de soie blanche, fermant chacun à deux fermoers d'or, les uns esmailliés aux armes d'Orléans et les autres à ymages. 150 liv.

30. Un très-bel Breviaire, escript de bonne lettre de fourme, qui fut du roi, bien historié et enluminé; et au commencement du second fueillet après la fin du Kalendrier a escript : *Agnovit bos;* couvert d'un drap de soie ouvré, et par dessus une chemise de drap de damas noir doublé d'un tiercelin vermeil, fermant à deux fermoers d'or en façon de chasteau; et n'y a point de pippe; lequel Breviaire Monseigneur a eu de feue madame la duchesse

---

[1] Pierre de Navarre, comte de Mortain, mort à Sancerre, au retour du siége de Bourges, le 27 juillet 1412.

d'Orléans; et avoit été de feu Mgr d'Orléans, son mari, auquel mondit seigneur l'avait donné. 200 l.

Ce Bréviaire semble celui porté sous le n° 795 de l'inventaire de Gilles Mallet.

31. Un petit Breviaire bien portatif, à l'usage de Paris, escript de menue lettre de fourme; et ou commencement de second fueillet après le Kalendrier a escript : *Israel ab aliena;* couvert de veluyau vermeil à deux petits fermoers et une petite pippe de mesmes; lequel Breviaire le roi donna à Monseigneur le xix[e] jour de septembre l'an mil cccc et quatorze. 30 liv.

32. Un volume de Breviaire de demi tems, c'est-à-dire du tems d'esté, qui se commance au second fueillet après le Kalendrier : *Et propre saint;* très-bel et richement enluminé, armoié entour des armes de Mgr de Guyenne; à deux fermoers d'argent doré esmailliés desdites armes; a une chemise de satin vermeil figuré à feuilles vertes et blanches de veluyau et brodée d'or. 187 liv. 10 s.

33. Unes Heures esquelles le roi Jehan, père de Monseigneur, apprist à lire, et au commencement est le Kalendrier; et après plusieurs enseignements en françois de bien vivre selon Dieu, les Heures de Notre-Dame, les Heures de la Trinité, l'Office des morts, et plusieurs autres Heures et Oraisons tant en latin que en françois, et au commencement du

second fueillet après la fin du Kalendrier a escript : *Par cette viande;* couvert de drap de damas noir; lequel le roi de Secille donna à Monseigneur le 24e jour d'octobre l'an 1407; et depuis y a fait faire mondit seigneur deux fermoers d'or esmailliés à ses armes, à une pippe de mesmes, garnie d'un balai pesant environ dix karats, et deux perles, et par dessus une chemise de drap de damas violet doublé de tiercelin noir, lesquels fermoers et pippe ainsi garnis avec ladite chemise ont cousté de Baude de Guy quatre-vingt livres. 125 liv.

34. Unes belles Heures très-bien et richement historiées, et au commencement est le Kalendrier bien richement escript et historié; et après est l'Histoire de la vie et passion de sainte Katherine, et ensuite sont escripts les quatre Évangilles et deux Oraisons de Notre Dame; et après commencent les Heures de Notre Dame et plusieurs autres Heures et Oraisons; et au commencement du second fueillet desdites Heures Notre Dame a escript : *Audieritis;* couvertes de veluyau vermeil à deux fermoers d'or èsquels sont les armes de Monseigneur de haulte taille; et par dessus lesdites Heures a une chemise de veluyau vermeil doublé de satin rouge; lesquelles Heures Monseigneur a fait faire par ses ouvriers; et ont été prisées avec une pippe garnie d'un fin balai au milieu pesant vingt karats et quatre perles fines rondes entour pesant chacune quatre karats. 875 liv.

35. Unes très-grans moult belles et riches Heures, très-notablement enluminées et historiées de grans histoires, de la main de Jacquemart de Hesdin; couvertes de veluyau violet et fermant à deux grans fermoers d'or garnis chascun d'un balay, un saphir et vj grosses perles, et y a une pippe d'or où sont attachées les seignaulx; qui sont en un estuy de cuir. 4,000 liv.

36. En une layette plusieurs cahiers d'unes très-riches Heures que faisoit Pol de Limbourg et ses frères, très-richement historiées et enluminées. 500 liv.

37. Unes petites Heures èsquelles sont les Heures de Notre-Dame, les sept Pseaumes, Vigiles des mors et autres dévocions; et au commencement a une Oraison de saint Jean-Baptiste et le Kalendrier; et a escript au commencement du second fueillet : *Quoniam;* couvertes de drap d'or, fermans à deux fermoers d'or esmailliés aux armes de Monseigneur, outre ledit drap d'or a fleurs de lis; et par dessus a une chemise de drap de damas doublée de tiercelin rouge; lesquelles mondit seigneur acheta à Paris en son hotel de Néële le xje jour de décembre mccccxi, L escus. 15 liv.

38. Unes petites Heures de Notre-Dame, nommées les *Heures de Pucelle,* enluminées de blanc et

de noir, à l'usage des Precheurs [1], garnies de petits fermoers d'or où il a une annonciacion; et au bout des tirans a deux petis boutons de perles; couvertes d'un drap de soye bleu. 15 liv.

39. Un bien petiot livret, ouquel a plusieurs Oroisons de sains et de saintes; au commencement duquel est escript : *Et intemerata:* fermant à deux fermoers d'or sans tixu; auquel Monseigneur a fait mettre une pippe d'or garnie d'un grain de ruby et de deux pointes de dyamants; lequel livre le roi donna à Monseigneur au mois de may mcccciiij. 12 l.

40. Un petit livret, ouquel a plusieurs Oroisons escriptes en latin de bonne lettre de fourme, et les Rubriches escriptes en françois; et au commencement du second fueillet a escript: *Om quia peccavi;* couvert de cuir rouge houssé sans fermoers; lequel Mgr de Guienne [2] donna à Monseigneur ou mois de juillet l'an mil cccc et douze; donné comme l'an dit au roy de Castille [3].

Nous aurions pu, dans ce travail, laisser de côté ces Bréviaires et ces Heures, qui, par la richesse des peintures et des reliures, rentraient plutôt dans la classe des objets d'art et des bijoux; mais, les peintres du moyen âge ayant décoré avec un

---

[1] Les dominicains.

[2] Louis, second fils de Charles VI, mort le 18 décembre 1403.

[3] Jean II, roi de Castille.

luxe égal les autres manuscrits, nous n'avons pas voulu perdre l'occasion de faire apprécier l'énorme valeur que, même daus un inventaire où tout se prise fort bas, on attribuait à ces œuvres d'art et d'infinie patience.

Ainsi, l'argent étant alors à 7 liv. le marc, les 4,000 liv. auxquelles étaient estimées *les moult belles et riches Heures* de Jacquemart de Hesdin représentaient intrinsèquement au taux actuel sept fois cette somme, ou 28,000 fr.; mais, d'un autre côté, le prix moyen du blé, de 1390 à 1413, constatant qu'à cette époque, avec le même poids d'argent, on se procurait une quantité quadruple de cette denrée de première nécessité, il s'ensuivait que la puissance de l'argent, ou, si l'on veut, sa valeur relative, à la fin du XIVe siècle, était quatre fois ce qu'elle est aujourd'hui. Ainsi, si on avait alors estimé ce beau manuscrit intrinsèquement 28,000 fr., c'était comme si de nos jours on l'eut prisé quatre fois plus, c'est-à-dire 112,000 fr., et de là il résultait que, pour convertir avec vérité en valeurs actuelles les 6,422 liv., montant de l'estimation totale des livres de prières du duc Jean, il fallait multiplier cette somme par 7 = 44,954; puis par 4 = 179,816 [1].

Mais, dans ces temps, le cercle des besoins comme des jouissances était fort restreint, et la magnificence et l'ostentation des grands ne se déployaient que dans leur nombreuse et massive argenterie, et aussi dans ces splendides manuscrits, qui,

---

1 Voy. *Recherches sur la richesse des nations*, d'Adam Smith, traduction de Garnier, Paris, 1802, t. II, p. 183 et 184, et *Traité d'économie politique*, de J.-B. Say, Paris, 1814, t. Ier, p. 368. M. P. Clément, dans une Notice placée en tête de l'étude historique intitulée *Jacques Cœur et Charles VII*, a rapproché toutes les opinions sur le mode de comparaison de la valeur de l'argent à des époques différentes. Si nous pensons avec le plus grand nombre que le prix moyen du blé est l'étalon le plus exact pour apprécier sa puissance ou valeur relative, nous reconnaissons que ce terme de comparaison est insuffisant pour déterminer ce qui constituait à une époque donnée l'aisance et la fortune.

comme elle, étaient une valeur acceptée et pouvant servir de ressource et de gage dans les moments de détresse [1].

3° THEOLOGIE MORALE

41. Un livre de la *Cité de Dieu* en deux volumes; ou second fueillet du premier est escript : *Le vermeille, ainsi révéramment prinse;* et ou commencement du second fueillet du second volume est escript : *Que toute créature;* couvers de drap de damas noir figuré, doublé de satin noir, avecques deux fermoers d'argent doré, hachiez d'une fleur de bourrache. 375 liv.

42. Un livre de la *Cité de Dieu* translaté en françois, finissant au xi[e] livre inclus, et y défaillent les Histoires et Grans Lettres, couvert de cuir vermeil empraint et fermant à deux fermoers de cuivre, et n'y a aucuns cloux. 36 liv. 5 s.

43. Un autre livre de la *Cité de Dieu*, translaté en françois, commençant au xi[e] livre, et y défaillent les Histoires et Grans Lettres, couvert comme l'autre precedent. 36 liv. 5 s.

---

1 Vers 1443, Marie d'Anjou, femme de Charles VII, donnait sa Bible en gage pour un prêt de 343 liv. Voy. *Jacques Cœur et Charles VII*, t. II, p. 29.

44. Un livre de la *Cité de Dieu*, escript en françois; et au commencement du ij[e] fueillet a escript : *Plusieurs ont usurpé;* très-richement historié au commencement et en plusieurs lieux, couvert de veluyau vermeil et fermant à quatre fermoers d'argent doré, en chacun un tixu de soye bleue, et sur chacun ais a cinq clous ronds d'argent doré. 200 l.

45. Un livre de la *Cité de Dieu*, en deux volumes, escript en françois de lettres de court, historié en plusieurs lieux; et au commencement du second fueillet du premier volume a escript : *Sains de Mgr saint Denis*, et au commencement du second volume a escript : *Psaultiers;* couvers chacun desdis volumes de veluyau vermeil, à deux fermoers d'argent doré, esmailliés aux armes de Monseigneur, et une pippe de mesme garnie de plusieurs seignaulx, lequel livre Jacques Coureau donna à Monseigneur le vingtième juin en l'an 1403. 100 liv.

46. Un très-bel livre de la *Cité de Dieu*, escript en françois de lettre de court, très-bien historié et enluminé; et au commencement a escript : *Mgr saint Denis;* couvert de veluyau vermeil à quatre fermoers de cuivre doré, lequel Salomon, secrétaire du roi notre seigneur, donna à mondit seigneur. 425 liv.

Ces cinq copies de la traduction de la *Cité de Dieu* par Raoul de Presles prouvent combien cet ouvrage était recherché et lu. Effectivement, remarquable au point de vue de la langue, il est en outre très-utile pour l'histoire de l'époque, à cause des

expositions qui précèdent chaque chapitre, expositions dans lesquelles l'auteur, qui avait beaucoup de lecture, a parlé de tout.

La *Cité de Dieu* de Raoul de Presles a été imprimée pour la première fois à Abbeville en 1486; 2 vol. in-f°.

47. Un livre en françois, escript de lettre de court, appelé le *Livre des Omélies saint Grégoire*, historié en aucuns lieux, couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre. 100 s.

Les *Homélies de saint Grégoire* ont été imprimées à Paris, par Antoine Verard, en 1501.

48. Un livre en françois, escript de lettre de court, nommé le *Livre du Dialogue saint Gregoire*, couvert et garni comme le précedent. 75 s.

49. Un autre livre, appelé le *Dyalogue saint Grégoire*, escript en françois de lettre de court, et au commencement du fueillet, après la table dudit livre, est escript : *Oyez des hommes;* couvert de vieil cuir vert, à deux fermoers de cuivre et cinq boullons de mesme sur chascun ais. 100 s.

50. Un petit livre, appelé le *Dialogue saint Grégoire*, escript en françois, et au commencement du second fueillet a escript : *Loing nous ne veons*, historié en aucuns lieux; couvert de cuir rouge empraint, à deux fermoers de laiton, lequel Mons. acheta de Jehan Colin, le ixe jour de juillet l'an 1409, pour le prix de 15 escus d'or. 3 liv. 15 s.

Probablement le duc, en achetant ce livre à Jean Collin quinze écus d'or, payait en prince le travail de la traduction, tandis qu'à sa mort les estimateurs n'avaient prisé que la valeur de la copie.

Les *Dialogues de saint Grégoire* ont été imprimés en latin à Mayence, par Schœffer, vers 1470, et à Paris, translatés de latin en français, par Verard, en 1509.

51. Un autre livre en latin, ***de Meditationibus editis ab Ancelmo Cantuariensi archiepiscopo,*** auquel a plusieurs belles oraisons, escript de lettre de fourme, et au commencement du second fueillet a escript : *Tes dicam;* couvert de cuir, à deux fermoers d'or, où il a en chascun un escu esmaillié des armes de feu Mons., et au bout des tirans a un bouton de perle, a une chemise de drap de soie vermeille doublée de cendal vert, lequel livre l'évesque de Saint-Flour[1] donna à Mons. aux estraines le premier jour de janvier 1409. 25 liv.

Total de l'estimation des livres de théologie et de prières. 11,158 liv.

---

[1] Gérard du Puy.





SCIENCES ET ARTS

1° GÉNÉRALITÉS

52. Un volume *de Proprietatibus rerum,* qui se commence au second fueillet : *Diverses sciences que vous avez assemblez,* couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers d'argent doré sur tixu vert. 50 liv.

53. Un livre *des Propriétés des choses,* escript en françois de lettre de court, et au commencement a escript : *Après parle;* couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre doré et cinq boustons de mesme sur chascun ais ; lequel livre les quatre secrétaires de Mons., c'est à savoir maistres Pierre de Gyvès, Michiel Lebeuf, Jehan de Candé et Erart Moriset, lui donnèrent aux dites estrennes mil cccc et trois. 50 liv.

Les quatre secrétaires du duc étaient dans l'usage de se réunir pour lui faire un cadeau le jour de l'an. En 1404, ils lui

donnèrent un joyau d'argent doré pesant 9 marcs, fait en manière d'une table où étaient Dieu et les douze Apôtres.

Ces deux volumes étaient deux copies de la traduction faite en 1573 par Jehan Corbichon pour Charles V du *de Proprietatibus rerum* de Barthélemy Glanvill, franciscain anglais, sorte d'encyclopédie en dix-neuf livres, qui avait alors une grande vogue, et qui, lors de la découverte de l'imprimerie, fut fréquemment imprimée sous le titre du *Propriétaire des choses*. Aujourd'hui même, c'est un document fort curieux, et M. Alexis Monteil le cite à chaque page dans son *Histoire des Français des divers états*.

54. Un livre de *Sidrac*, escript en françois de lettre de fourme, et au commencement du second fueillet a escript : *Celui vint;* couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers d'argent doré esmailliés aux armes de Mons. et les tixus de soye noire; et pardessus ledit livre a une chemise de drap de soye noire, doublée de cendal vermeil; lequel livre fut donné à Mons. à estraines le premier jour de janvier l'an mil cccc et trois, par messire Guillaume Boisratier, à present archevêque de Bourges. 20 liv.

La *Fontaine de toutes sciences* du philosophe Sydrac, livre curieux, fréquemment imprimé à la fin du xv[e] siècle et au commencement du xvi[e].

Guillaume Boisratier, fils de Jean Boisratier, bourgeois de Bourges, dut sa fortune au duc Jean. Il fut successivement archidiacre de Paris, chanoine de la sainte Chapelle, prieur de Saint-Ursin, doyen de l'église de Bourges et archevêque. Il se signala en outre en diverses ambassades. Juvénal des Ursins et le moine de Saint-Denis font de lui un grand éloge.

55. Un autre livre, appelé le *Livre du trésor,* historié au commencement de la création du monde, escript de lettre de court, couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre, et sur les ais n'a aucuns cloux. 5 liv.

Le *Trésor de toutes choses* de Brunetto Latini.

56. Un grand livre *des Sept ars* en latin, escript de lettre de somme, et commence au livre de Priscian, de l'Art de grammaire; très-bien historié et enluminé; et au commencement du second fueillet a escript : *Quis contractum;* couvert de cuir rouge empraint, fermant à quatre fermoers d'argent doré esmailliés aux armes de Mons.; et par dessus a une chemise de drap de soye bleu doublée de tiercelin rouge; lequel livre avait été autrefois de Monseigneur, et a été recouvré après le trespas de feu Mons. d'Orléans, à qui Monseigneur l'avait donné. 75 liv.

Les ouvrages de grammaire de Priscien ont été fréquemment réimprimés à la fin du xve siècle.

2° DROIT CANONIQUE ET CIVIL

57. Un très-bel décret, escript de lettre boulonnoise, historié au commencement d'ymaiges ro-

maines, garni de iiij fermoers d'argent, aux armes de Mons., couvert d'un drap de soye bleu doublé de tiercelin vermeil. 125 liv.

C'est le décret de Gratien, c'est-à-dire la compilation de canons faite par ce moine bénédictin vers 1150, et admise comme seul corps de droit canonique.

58. Le tiers livre des loys en françois, qui est appellé l'*Enforciade*, escript de lettre de fourme, et au commencement du second fueillet est escript : *Il a empirée;* couvert de cuir noir houssé, à deux fermoers de cuivre et cinq bouillons de mesmes sur chascun ais; lequel livre fut donné à Mons. par messire Guillaume de Tignonville, chevalier, au mois de mai l'an 1412. 7 liv. 10 s.

59. Un autre livre de droit en françois, appellé *Digestis vielle*, escript de lettre de fourme, et au commancement du second fueillet est escript : *Livent si escrivent;* couvert de cuir blanc, à deux fermoers de cuivre et cinq bouillons de mesmes sur chacun ais; lequel livre fut semblablement donné à mondit seigneur par ledit de Tignonville au mois de mai 1412. 12 liv. 10 s.

Traduction française du *Digestum vetus* et de l'*Infortiat*, c'est-à-dire des deux premières parties de ce corps de loi jusqu'au livre 38. On voit au surplus par là que dès lors les Pandectes avaient été traduites en français.

Guillaume de Tignonville, donateur de ces volumes, est ce prévôt de Paris qui, en 1407, malgré l'appui du roi Charles VI,

fut obligé de faire amende honorable à l'Université pour avoir fait pendre deux écoliers voleurs. Il reste de lui une ordonnance de police; d'un autre côté, le livre intitulé : *les Dits moraux des philosophes* (*Voy.* ci-après, nº 65) a été imprimé sous son nom, de sorte qu'on pourrait croire que cette traduction d'une partie des Pandectes serait son œuvre.

3º PHILOSOPHIE MORALE

60. Un livre en françois, appellé le *Livre des problèmes d'Aristote,* translaté et exposé de latin en françois par maistre Evrart de Coussy, jadis physicien du roi Charles quint, escript de lettre courant, historié au commencement et en plusieurs lieux, et au commencement du second fueillet a escript : *François;* couvert de cuir vermeil empraint, fermant à quatre fermoers de laiton, et sur chascun ais a cinq boullons de laiton; lequel fut donné à Mons. au mois de septembre 1405 par messire Guillaume Boisratier, à présent archevêque de Bourges. 75 liv.

Evrart de Coussy ou de Couty était un des médecins de Charles V, et en même temps un de ses translateurs; sa traduction des *Problèmes d'Aristote* n'a pas été imprimée.

61. Un livre d'*Éthiques et politiques*, en deux volumes, escript en françois de lettre de fourme; et

au commencement du second fueillet du premier volume des *Estats et esthiques* a escript : *Ces si come*, et au commencement du second fueillet de l'autre volume a escript : *Et cette communite;* et sont couverts chascun de veluyau vermeil, à deux fermoers d'argent doré, esmaillés l'un aux armes de Mons., l'autre aux armes de feu Mgr d'Orléans, lequel donna les deux volumes à Mons. 75 liv.

62. Un livre d'*Éthiques*, escript en françois, de lettre de fourme, et au commencement du second fueillet a escript : *En peut l'en;* couvert de veluyau vermeil à deux fermoers d'argent doré, esmailliés l'un de saint Jehan, l'autre de la Magdelaine, et cinq boullons de mesmes sur chascun ais, lequel Bureau de Dammartin, bourgeois et marchand de Paris, a fait faire par le commandement de Monseigneur. 30 liv.

Cette traduction est celle de Nicolas Oresme, précepteur de Charles V, mort en 1382, qui fut en 1488 imprimée par Verard. Le duc avait chargé Bureau de Dammartin d'en faire faire une copie. Celui-ci, modestement qualifié de bourgeois et marchand de Paris, était le fils de Bureau de la Rivière, ministre favori de Charles V; il s'appelait de Dammartin, ou comte de Dammartin, parce qu'il avait épousé l'héritière de cette maison.

63. Un petit livre en françois, escript de lettre de court, *du Gouvernement des roys et des princes*, appellé le *Secret des secres*, que fit Aristote, couvert de cuir vert à deux fermoers de laiton. 10 s.

64. Un autre semblable livre, et de semblable matière comme le précédent, qui fut de feu Mons. d'Estampes [1], couvert de cuir vermeil empraint, et sont cinq cloux sur chascun ais. 50 s.

Bibliothèque Impériale, n° 6796, plusieurs fois imprimé à la fin du xve siècle sous le titre de *Secret des secrets d'Aristote, pour congnoistre les conditions des hommes et des femmes.*

C'est la traduction d'un écrit supposé de ce philosophe, faite sur la version latine de Philippe, laquelle a pour titre : *Liber qui dicitur Secreta secretorum, vel de regimine regum et principum* [2].

65. Un livre des *Dits moraux des philosophes*, escript en françois de lettre de court, historié au commencement d'enlumineure, lequel mondit seigneur acheta de maistre Renaut du Montet ou mois de janvier l'an 1403 avec unes Heures de Notre Dame qu'il donna à M. de Vendosme [3] et avec un livre de Mandeville qu'il donna à Jehan Barré son valet de chambre, tout ensemble pour le prix de 80 escus d'or. 3 liv. 15 s.

Ce livre a été imprimé à Bruges par Colard Mansion, petit in-f° gothique, sans date, sous ce titre : *Cy commence un petit Traité moult prouffitable intitulé : les Ditz moraux des philosophes, et premièrement de Sédéchias, par Guil-*

---

[1] Louis d'Evreux, comte d'Etampes, de Gien, etc., mort d'apoplexie le 6 mai 1400, en dînant avec le duc de Berry.

[2] M. P. Paris, *Manuscrits français*, t. Ier, p. 221.

[3] Louis de Bourbon, comte de Vendôme, fils de Jean de la Marche et de Catherine de Vendôme, qui porta ce fief dans la maison de Bourbon.

laume de Tignoville. Celui-ci ne peut être que le prévôt de Paris, dont nous avons parlé ci-dessus n° 59.

Le livre de Mandeville est le célèbre *Voyage en Orient et à la Terre-Sainte* de Jean de Mandeville.

66. Un autre livre *des Dis des philosophes*, de la Vie de plusieurs Sains, avec le *Bestiaire;* couvert de cuir vermeil empraint à quatre fermoers de cuivre et tixus de fil. 8 liv. 15 s.

Le *Bestiaire* qui se trouve ici, à la suite des *Dits des philosophes*, est un bizarre traité érotique de Richard de Furnival[1], que M. Ch. Hippeau vient de publier[2].

67. Un livre de François Petrarque, *des Remèdes de l'une et l'autre fortune*, translaté en françois, couvert de veluyau vermeil à deux fermoers d'argent doré esmailliés aux armes de Mons. et de Mons. d'Orléans. 30 liv.

Cette traduction fut publiée en 1523 par Galliot du Pré, qui s'exprime ainsi dans le prologue adressé à Charles, duc de Vendôme : « *De cestuy livre vous fais present, lequel* « *autre fois a esté traduit de latin en françois par Nicole* « *Oresme à la requeste du feu roi Charles le Quint.* »

68. Un livre qui est intitulé : *le Livre de la paix*, escript en françois de lettre de court, et au commencement du second fueillet a escript : *Loisibles;* couvert de cuir vermeil empraint à deux fermoers

[1] M. P. Paris, *Manuscrits français*, t. IV, p. 80.

[2] Paris, Aubry, 1860, petit in-8°, fig. sur bois.

de laiton et cinq boullons de mesmes sur chascun ais, que damoiselle Xristine de Pizan donna à Mons. 5 liv.

Cet écrit n'est pas compris dans la liste des ouvrages de Christine donnée par Boivin [1]; nous ne savons pas s'il était en prose ou en vers.

69. Un livre en françois, appellé *le Livre de l'empereur céleste*, historié au commencement de Dieu, de Notre Dame et de plusieurs sains, et d'une femme écrivant en une chayere, et audessous les armes de Mons. d'Orléans; couvert de veluyau vermeil à deux fermoers esmailliés des armes de Monseigneur et de Mons. d'Orléans. 15 liv.

La femme représentée au frontispice de ce volume, écrivant assise en une chaire, me fait croire que le *Livre de l'empereur céleste* est également de Christine de Pisan, et a été dédié par elle au duc d'Orléans, dont il porte les armes; puis, ce prince, en 1398, en fit faire cette copie, qu'il donna au duc de Berry. C'est, du moins, ce que rendent vraisemblables les quittances publiées par M. le Roux de Lincy [2].

70. Un petit livre en françois de lettre ronde, intitulé : *des bonnes Mœurs*, lequel parle du remede qui est contre les sept pechiés mortels des trois Estas; et au commencement du second fueillet a escript : *Et tous les siens;* historié en plusieurs

[1] *Académie des inscriptions*, t. II, p. 714.

[2] *Bibliothèque de Charles d'Orléans*, p. 44.

lieux; couvert de cuir vermeil empraint à deux fermoers de laiton doré, hachiés des armes de Mons. le duc, et sur chascun ais cinq boullons de mesme; lequel livre fut donné à Monseigneur le iiij[e] jour de mars mil cccc et neuf par frère Jacques le Grant augustin. 6 liv. 5 s.

Cet ouvrage de cet augustin, plus connu comme auteur du *Sophologium*, a été imprimé, in-f° gothique, sans lieu ni date.

Le manuscrit par lui offert au duc est à la bibliothèque Impériale n° 7323; au commencement on lit cette note en lettres ornées de Flamel, célèbre copiste de ce prince : *Ce livre fist frère Jacques le Grant, de l'ordre des hermites saint Augustin, et le donna à Jehan, fils de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Étampes, Boulongue et Auvergne.* Signé *Flamel.*

71. Un livre appellé le *Livre des Esthas*, escript en françois de lettre de court, historié au commencement d'un roy séant en une chayere et d'un religieux qui lui presente un livre, couvert de cuir vermeil empraint à deux fermoers de cuivre. 75 s.

Très-probablement le même ouvrage que le *Livre des bonnes Mœurs.*

72. Un livre appellé *Si no die*, escript en françois de lettre de fourme, à deux fermoers d'argent doré esmailliés à fleurs, et sur chascun ais v clous de cuivre doré, que Monseigneur acheta à Paris au mois de fevrier 1403 de Jean le Moutardier, écrivain de fourme, demeurant à Paris. 15 liv.

73. Un livre appellé : *Si no die*, escript en françois de lettre de fourme, et au commencement du second fueillet a escript : *L'ymage de Dieu;* couvert de cuir vermeil empraint à deux fermoers de laiton, et sur chascun ais cinq boullons de mesme. 13 liv.

Livre d'exquise naïveté, suivant M. de Monmerqué [1], contenant des exemples tirés de l'Écriture, de la Vie des Pères et de la fable, avec des applications à la morale chrétienne.

74. Un livre du *Mirouer des dames*, escript en françois de lettre de somme; et au commencement du second fueillet a escript : *Ter et reposer;* couvert de veluyau vermeil à deux fermoers de laiton hachiés et cinq boullons de mesme sur chascun ais tout plains. 20 liv

Bibliothèque Impériale, nº 7092; ouvrage fait par un moine franciscain pour Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel [2].

75. Un livre du *Gouvernement des roys*, en françois, qui se commence : *Regnabit rex et sapiens erit*, historié au commencement d'un roy estant en une chaiere et de plusieurs personnages estant à ses piés; couvert d'un cuir vermeil empraint à deux fermoers d'argent doré esmailliés aux armes de Monseigneur; et sont fais les tixus à fleurs de lis d'or de Chippre. 12 liv. 15 s.

---

[1] Catalogue des livres de M. de Monmerqué, 1851, nºˢ 2775 et 2776.

[2] M. P. Paris, *Manuscrits français*, t. V, p. 185.

Bibliothèque Impériale, nº 7069; traduction par Henry de Gauchy du livre de Giles de Rome, archevêque de Bourges, *De regimine principum* [1], imprimé, Paris, G. Eustace, 1517, in-fº gothique.

76. Un livre de l'*Information des roys et des princes*, fait et compilé par un maître en théologie de l'ordre de saint Dominique; et au commencement du second fueillet a escript : *Vivans;* couvert de cuir rouge empraint à deux fermoers de cuivre; lequel Mons. acheta de maistre Regnault du Montet, libraire demourant à Paris, au mois de février l'an mil cccc et neuf. 6 liv. 5 s.

Bibliothèque Impériale, nº 6738, avec cette annotation autographe du prince : *Ce livre est au duc de Berry.* Signé *Jehan;* autre traduction par Jean Golein de l'ouvrage de Giles de Rome, *De regimine principum* [2].

77. Un livre en françois, nommé : *le Livre du gouvernement des roys et des princes*, historié au commencement d'un roy et d'un religieux qui lui présente un livre. 62 s. 6 d.

78. Un autre livre appellé : *le Livre du gouvernement des roys et princes*, qui se commence au second fueillet : *Merites au peuple;* couvert d'un cuir rouge à deux fermoers de laiton. 7 liv. 10 s.

Ce manuscrit et le précédent sont des traductions, soit du *Secreta secretorum*, soit du *De regimine principum*.

---

[1] M. P. Paris, *Manuscrits français*, t. V, p. 29.

[2] Même ouvrage, t. Ier, p. 223.

4° ASTROLOGIE ET MAGIE

79. Un petit livre d'astrologie en latin, ouquel sont les quatre élémens et les douze signes figurés et les planettes; où il a escript au commencement du second fueillet : *Nomen itaque;* couvert de cuir vermeil empraint à deux fermoers de cuivre; lequel livre l'abbé de Bruges donna à Monseigneur à Paris le vij^e jour de juin l'an dessut dit mil cccc et trois. 100 s.

80. Un livre en françois des sept planettes, autrement magique, historié en plusieurs lieux, et au commencement un couronnement de Dieu et Nostre Dame d'enlumineure; couvert de cuir empraint à quatre fermoers d'argent doré esmailliés aux armes de Monseigneur. 50 liv.

81. Deux gros livres de magique escripts en espagnol, l'un couvert de pel rouge et l'autre d'une blanche pel sans ais, lesquels M. Arnoul Belin a eu comme l'an dit.

Arnoul Belin fut le premier trésorier de la sainte Chapelle de Bourges.

Total de l'estimation des livres de sciences et arts. 655 liv. 2 s. 6 d.







BELLES-LETTRES

1° POÉSIE

82. Un livre escript en françois de lettre de fourme, d'*Ovide Metamorphorios*, couvert d'un cuir vermeil empraint à deux fermoers d'argent doré, tout plains, et les tixus de soye vermeille. 30 liv.

83. Un petit livre appellé : *Ovide Metamorphorios*, escript en françois de lettre de court, et glosé en plusieurs lieux, couvert de cuir vermeil empraint et fermant à quatre fermoers de cuivre. 30 l.

La première édition des *Métamorphoses moralisées*, par Thomas Waleys, et translatées et compilées par Colard Mansion, a été publiée par cet imprimeur, à Bruges, au mois de mai 1484, et elle fut ensuite fréquemment reproduite sous les titres : *De la Bible des poëtes* et *du Grand Olympe des histoires poétiques ;* les fables d'Ovide n'étant pas sans affinité avec les fictions féeriques des romans de chevalerie, ce fut, des poëtes de l'antiquité, celui qui fut d'abord le plus goûté.

84. Un livre d'*Ovide Métamorphorios*, escript en françois rymé, et au commencement du second fueillet a escript : *De la Disputoison;* et est couvert de cuir vermeil empraint à deux fermoers d'argent néellés et tixus rouges, garni de plusieurs seigneaulx. 25 liv.

Bibliothèque Impériale, nº 6986. C'est la traduction en vers des *Métamorphoses* par Philippe de Vitry ou de Victray, poëte français, mort évêque de Meaux en 1351. Il la fit à la prière de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V; elle n'a pas été imprimée.

85. Un livre appellé *Terance*, escript en latin de lettre de fourme, très-bien historié et enluminé; et au commencement du second fueillet a escript : *Nempe;* couvert de drap de soye vermeil, fermant à deux fermoers d'argent doré sans tixus; lequel livre fut donné à mondit seigneur en janvier l'an mil cccc et sept par monsieur Martin Gouge, lors son tresorier général, et à present évêque de Chartres. 30 liv.

86. Un livre appellé *Terance,* de lettre de fourme et glosé, qui commance au second fueillet : *Fore sibi hanc,* fermant à deux fermoers d'argent doré, esmailliés aux armes de feu Mgr de Guyenne. 75 liv.

87. Un livre escript en lettre de fourme, auquel est le *Roman de la Rose*, le *Livre de la Violette*, le *Livre de la Pencherie* et le *Testament de maistre Jehan de Mehun,* bien historié et enluminé de blanc

et de noir; et au commencement du second fueillet a escript : *Que joy après;* couvert de drap d'or, à deux fermoers d'argent doré, esmailliés l'un d'un demi-ymaige de Dieu, et l'autre d'un demi-ymaige de Notre Dame tenant son enfant; lequel Mons. acheta la somme de cent vingt escus d'or comptant. 100 liv.

Livre sans prix, dit le Laboureur [1], pour la beauté des miniatures, et qui de son temps appartenait au président de Mesmes. Il contient le *Roman de la Rose*, commencé par Guillaume de Loris et achevé par Jean de Meung, tant de fois imprimé de 1485 à 1538; le *Livre de la Violette*, original en vers, par Gibert de Montreuil, du roman de *Gérard de Nevers*, imprimé pour la première fois en 1836, et le *Testament de Jean de Meung*, plusieurs fois imprimé à la fin du xv[e] siècle.

Quant au livre de la *Pencherie* (le Laboureur a mal lu en imprimant *Poucherie*), il est tout à fait inconnu.

88. Un petit livre du *Thrésor de maistre Jean de Mehun*, de lettre de fourme, bien historié et enluminé, et au commencement du second fueillet est escript : *Qui comme;* couvert de veluyau vermeil, à deux fermoers d'or tout plains; lequel Mons. de Bavière [2] donna à Mons. 10 liv.

C'est le *Testament de Jean de Meung*, ainsi intitulé dans beaucoup de manuscrits.

---

[1] *Vie de Charles VI*, Introduction, p. 82.

[2] Etienne le Jeune, duc de Bavière, père d'Isabelle de Bavière, femme de Charles VI.

89. Un autre livre en françois, appellé *le Pelerinage de vie*, qui se commence au second fueillet : *Avecques son pere Lucifer ;* couvert de cuir vermeil, à deux fermoers de laiton, couvert d'une chemise de toile. 15 liv.

90. Un livre du *Pelerinage du corps et de l'ame*, appellé *le Pelerin*, escript en françois de lettre courant, historié au commencement et en plusieurs lieux de blanc et de noir ; et au commencement du second fueillet a escript : *Dedans lin et l'ame;* couvert de cuir vermeil empraint, fermant à deux fermoers d'argent blanc à deux tixus de soye noire.

De 1330 à 1358, Guillaume de Guilleville composa le roman en vers de huit syllabes des *trois Pèlerinages : le premier pelerinage est l'homme durant qu'est en vie, le second de l'ame séparée du corps, le tiers de Nostre Seigneur Jésus... c'est assavoir les quatre Evangiles mises en une.*

Le premier des deux manuscrits qui précède contient le premier des *trois Pèlerinages*, et le deuxième le premier et le second.

91. Un livre en françois rymé de la *Destruction de Troyes*, couvert de cuir blanc et deux fermoers de cuivre. 50 liv.

Poëme de Beneois de Sainte-Maure, de plus de 30,000 vers [1].

---

[1] M. P. Paris, *Manuscrits français*, t. Ier, p. 67.

92. Un livre du *Renart* et plusieurs autres livres dedans, couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre vermeil, et est la courroye desdits fermoers de cuir tout plain. 50 liv.

Le *Roman du Renart*, publié en dernier lieu, par M. Méon.

93. Un gros volume, escript en françois de lettre de court, auquel sont contenus les livres qui s'ensuivent; c'est assavoir : le *Livre des propriétés des choses*, le *Livre de l'Istoire de Thebes*, le *Livre de l'Istoire de Troyes*, le *Livre d'Orose*, le *Livre de Lucan*, le *Rommant de la Rose*, le *Testament de maistre Jehan de Mehun*, le *Tresor et le Testament dudit maistre Jehan de Mehun*, *Boesce de consolation*, *Matheole et autres livres*, et en derrenier est le *Viandier Taillevent;* et au commencement du second fueillet est escript : *En espal;* et est couvert de cuir rouge empraint, à quatre fermoers de cuivre et cinq gros boullons de mesme sur chascun ais; lequel volume mondit seigneur acheta au mois de may mil cccc iiij de maistre Regnault du Montet la somme de deux cens escus d'or. 75 liv.

Nous avons déjà rencontré dans ce travail des manuscrits du *Propriétaire des choses*, du *Roman de la Rose* et du *Testament de Jean de Meung*, et un peu plus loin nous aurons à décrire, nos 105, 106 et 130, les romans intitulés *Histoires de Troyes et de Thèbes*, et le *Livre de Lucan*, c'est-à-dire la traduction de Suétone.

Quant au *Livre d'Orose*, c'était ou une traduction de Paul Orose, ou la compilation historique faite d'après cet auteur, imprimée par Vérard en 1491.

4

Le *Boëce* était probablement de la traduction en vers de Jean de Meung.

Et *Matheole*, le livre de Matheolus, poëme de Jean Lefebvre de Thérouane.

Enfin, le *Viandier Taillevent* est notre premier livre de cuisine, et il a été fréquemment imprimé à la fin du xve siècle et au commencement du xvie.

94. Le livre appellé de *Longue estude*, fait et compilé par une femme nommée Christine, escript de lettre de court, historié de blanc et de noir, couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre et tixus de soye; et au commencement du second fueillet a escript : *De souverain sens;* lequel livre fut donné à Mons., en son hostel de Néele, à Paris, par la dessus dite Christine, le xxj^e jour de mars l'an 1402. 5 liv.

Le *Chemin de longue estude*, poëme de 6,000 vers, *où est décrit le débat esmu au parlement de raison pour l'élection du prince digne de gouverner le monde*, n'a jamais été imprimé ; mais Jehan Chaperon, dit *Lassé de repos*, en a publié une sorte de traduction. Paris, Est. Groulleau, 1549, petit in-12.

95. Le livre de l'*Epistre que Othea la déesse envoya à Ector,* compilé par damoiselle Xristine de Pizan, escript en françois de lettre de court et très-bien historié; et au commencement du second fueillet a escript : *Pour ce ledit;* couvert de cuir empraint, à deux fermoers de cuivre et tixus noirs; lequel livre ladite Xristine donna à Mons. 50 liv.

Othéa est ici la déesse de la prudence; cette pièce, d'environ 2,000 vers, est la première du recueil imprimé sous le titre des *Cent histoires de Troyes.*

96. Plusieurs cayers de parchemin non reliés, escripts de lettre de court, de l'*Istoire de Troyes.* 25 s.

97. Un livre de la *Mutacion de fortune,* escript en françois rymé, de lettre de court, compilé par une damoiselle appellée Xristine de Pizan, historié en aucuns lieux; et au commencement du second fueillet a escript : *Travail penible;* et est couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre et cinq boullons de mesmes sur chascun ais; lequel livre ladite damoiselle donna à Mons. au mois de mars 1403. 10 liv.

Cette pièce existe manuscrite à la bibliothèque Impériale, nº 7087.

98. Un livre compilé de plusieurs *Ballades et Ditiez,* fait et composé par damoiselle Xristine de Pizan, escript de lettre de court, bien historié et enluminé; et au commencement du second fueillet après la table dudit livre, est escript : *Tous mes bons jours;* couvert de drap de soye noire ouvré, à deux fermoers de cuivre doré, à cinq boullons de mesmes sur chascun ais; lequel livre Mons. a acheté de ladite damoiselle deux cens escus. 50 liv.

Ce recueil, en 1663, appartenait à J. le Laboureur. Un semblable existe à la bibliothèque Impériale, nº 7217.

On voit, par le prix élevé que le duc Jean paya ce recueil de ballades, que, s'il acceptait de Christine l'hommage de quelques-uns de ses ouvrages, il savait à l'occasion rémunérer ses travaux en fils de roi, car ces deux cents écus d'or représentent aujourd'hui, intrinsèquement, 2,200 fr., et relativement à la plus grande puissance de l'or en 1400, 8,800 fr.

99. Un autre livre escript et noté de *Lais anciens*, couvert d'un cuir vermeil tout plain, à deux fermoers de cuivre. 50 s.

2° ROMANS

100. Un livre de l'*Arbre des batailles*, escript en françois de lettre de court, historié et enluminé; et au commencement du second fueillet, après la première histoire, a escript : *Remout comment;* couvert de cuivre vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre et cinq boullons de mesmes sur chascun ais. 6 liv. 5 s.

Compilation sur les faits de chevalerie par Honoré Bonnor ou Bonnet, prieur de Salon, qui la dédia à Charles V.

Imprimé à Lyon, en 1477, par Barthélemy Buyer.

101. Un livre en françois, escript de lettre de fourme, appellé le *Livre de Végece et de Chevalerie*, historié au commencement de trois hommes d'armes, l'un à cheval et deux à pié, couvert de cuir blanc à deux fermoers de laiton. 12 liv. 6 d.

Traduction du traité *De re militari* de Végèce, à laquelle Jean de Meung, qui en est l'auteur, a ajouté beaucoup de choses relatives à la chevalerie, ce qui en fait bien plus une compilation sur ses usages dans le genre de l'*Arbre des batailles* qu'un traité sur l'art de la guerre.

Imprimé par Vérard, en 1488.

102. Un grand livre appellé le *Livre de Lancelot du Lac*, escript en françois de lettre de fourme, et bien historié au commencement et en plusieurs lieux; et ou commencement du second fueillet a escript : *En la fin;* et est couvert de drap de soye vert à deux fermoers dorés; lequel livre mondit Seigneur acheta l'an que dessus 1404 de maistre Regnaut du Montet, demeurant à Paris, la somme de trois cens escus d'or. 125 liv.

Bibliothèque Impériale, nº 6789; l'un des romans des *Chevaliers de la table ronde.*

Imprimé par Vérard, en 1494.

103. Un livre nommé *Giron le Courtois*, en deux volumes, commençant au second fueillet du premier volume : *Prudomes et hardis*, et au second fueillet du second : *Quand le bon chevalier;* couvert

de veluyau vermeil emprainț, chascun à deux fermoers d'argent aux armes de Monseigneur, et sur chascun volume cinq boullons dorés à fleurs de bourrache. 150 liv.

L'un des romans des *Chevaliers de la table ronde*, écrit par Hélie de Boron au commencement du XIIIe siècle.

Imprimé par Vérard, vers 1501.

104. Un romant qui parle des *Quatre fils Haymont*, de *Rolant et Olivier*, et plusieurs autres, escript de lettre de court; et au commencement du second fueillet a escript : *Pour aller à Paris;* couvert de cuir rouge emprainț, à deux fermoers de laiton et cinq boullons de mesmes sur chascun ais; lequel Mons. acheta de Jehan Flamel, son secrétaire, le prix de trente francs. 15 liv.

L'un des romans de Charlemagne et des douze pairs.

Imprimé à Lyon, en 1493.

On trouvera à Bourges, de la main de Flamel, aux Archives départementales, les lettres d'établissement de la sainte Chapelle, et à la Bibliothèque quatre manuscrits en provenant, savoir : le Missel du duc Jean, le *Catholicon* de J. Balbi, avec ce titre en lettres ornées : *C'est le grand Catholico escript de lettre de fourme, lequel est à Jehan, fils de roy de France, duc de Berry, etc.* Signé *Flamel*; les Epîtres de saint Paul glosées, et un Légendaire en quatre grands volumes [1].

---

[1] Nos 3, 27, 41 et 66 de notre *Description des livres du trésor de la sainte Chapelle*, et ci-après l'Appendice.

Les lettres latines, contenant le procès-verbal d'investiture des chanoines de la sainte Chapelle, avec miniature représentant le duc Jean faisant cette cérémonie, ont été perdues dans l'incendie du 13 avril 1859.

105. Un livre de *Troye la Grant*, escript en françois de lettre de fourme; et au commencement du second fueillet a escript : *Les paroles;* et est couvert de veluyau vermeil fermant à deux fermoers d'argent doré ronds, lequel fut acheté par mondit Seigneur de Bureau de Dammartin, bourgeois et changeur de Paris, au mois d'avril 1402. 40 liv.

Suivant la première édition imprimée, ce roman mythologique et historique aurait été composé, en 1463, par Raoul le Fèvre, chapelain de Philippe de Bourgogne; mais, le trouvant dans la bibliothèque du duc Jean, nous croyons qu'il est plutôt de Jean le Fèvre, auteur d'une pièce intitulée : *le Respit de la mort*, qui vivait sous Charles V.

Pour donner une idée de ce livre de *Troye la Grant*, voici sous quel titre il a été publié en 1529 : *Le premier volume du Recueil des Histoires et Singularités de Troye la Grande, contenant trois parties, ouquel est amplement contenu l'Histoire de Jupiter et Saturne et de leur noble progéniture et vertueux fais, des Prouesses de Perseus et comment il conquist la royne Méduse, de l'Origine et nobles faits d'armes du prince Hercules, et comment Jason conquist la Toison, et aussi comment la cité de Troye fut troys fois édifiée, et par les Gregeois troys fois destruite.*

106. Un livre, escript en françois de lettre de court, de l'*Histoire de Thebes et de Troyes;* et au commencement du second fueillet a escript : *Edipus qui estoit avec un Polibos;* couvert de cuir vermeil empraint à deux fermoers de laiton et cinq boullons de mesmes sur chascun ais; lequel livre

l'évesque de Chartres[1] donna à Monseigneur le 7 juin 1403. 15 liv.

C'est le roman d'*Edipus, fils de Laius*, imprimé à Paris pour Pierre Sertenas.

107. Un livre en françois qui parle : *Que les Gregoys devinrent et où ils allerent après la grant destruction de Troyes*, escript de lettre courant; et ou second fueillet a escript : *Pour Troyes restaurer;* historié au commencement, couvert de cuir vermeil empraint, fermant à deux fermoers d'argent doré à deux tixus de soye vermeille, et sur chascun ais a cinq petits clous d'argent doré en manière d'estoilles, lequel livre mondit Seigneur retint pour lui comme dessus[2]. 15 liv.

D'après le titre, ce livre serait, soit une paraphrase de l'*Odyssée*, soit le même ouvrage que le roman d'*Edipus*.

Total de l'estimation des livres de belles-lettres. 920 liv. 17 s. 6 d.

---

[1] Martin Gouge, trésorier général du duc.

[2] *Voy.* n° 112.





HISTOIRE

1° COSMOGRAPHIE ET GÉOGRAPHIE

108. Une mappemonde en uns tableaux de bois longuet, fermant en manière d'un livre. 100 s.

109. Une autre mappemonde en un roolle de parchemin, dedans un estuy de cuir. 50 s.

110. Une bien grande mappemonde, bien historiée, enrollée dans un grant et long estuy de bois, laquelle maistre Gontier Col [1] donna à Mons. 120 l.

111. Un livre en françois de l'*Aristote*, appellé : *Du ciel et du monde;* couvert d'un drap de soye ouvré doublé d'un viel cendal, à deux fermoers

[1] Premier secrétaire de Charles VI.

d'argent doré esmailliés aux armes de Monseigneur, assis sur tixus de soye vermeille. 12 liv. 15 s.

Bibliothèque Impériale, nº 7065, avec cette annotation autographe : *Ce livre est au duc de Berry*, signé *Jehan*; traduction par Oresme du livre d'Aristote *De cœlo et mundo*[1].

112. Un livre en françois, de l'*Espere*[2] *du ciel et du monde*, escript de lettre courant; et ou commencement du second fueillet a escript : *De l'inégalité des jours;* couvert de cuir vermeil empraint à deux fermoers de laiton; lequel Monseigneur retint pour lui d'une grande quantité de livres qu'il acheta de Baude de Guy le xvj^{e} jour de décembre mil cccc et cinq, et donna lors tant à sa chapelle de Bourges qu'à plusieurs personnes, tout ensemble pour le prix de deux mille deux cent vingt escus. 50 s.

113. Un livre en françois, de l'*Espère du ciel et du monde*, escript de lettre courant; et au commencement du second fueillet a escript : *Le monde est tout rond*, historié en plusieurs lieux; couvert de cuir vermeil empraint, fermant à deux fermoers d'argent doré tous plains, à deux tixus de soye noire; lequel mondit seigneur retint pour lui de ladite grant quantité de livres dessut dit. 15 liv.

114. Un petit livre des *Ymages du ciel et du monde*,

---

[1] M. P. Paris, *Manuscrits français*, t. IV, p. 450.

[2] *Espere*, sphère.

escript en françois de lettre de fourme; et au commencement du second fueillet a escript : ***Sont en la voye;*** couvert de cuir vert et fermant à deux petits fermoers de cuivre. 55 s.

115. Un livre en françois de l'*Image du monde*, que fist maistre Gosserin, historié en plusieurs lieux, couvert de cuir vermeil, à deux fermoers, aux armes de Revel[1]. 12 liv. 10 s.

Bibliothèque Impériale, nº 7070. Ce livre est le même que le *Livre de Clergie*, imprimé notamment par Treperel sous ce titre: *S'ensuit l'Ymaige du monde, contenant en soy tout le monde mis en iij parties, c'est assavoir : Asie, Africq et Europe, avec les pays, provinces et cités, et les merveilleuses et diverses créatures qui sont dedans.*

Le catalogue de la bibliothèque Impériale, D, 3782, attribue cet ouvrage à Pierre de Luxembourg. M. Brunet, au contraire, pense qu'il a été extrait d'un poëme français de Gauthier, de Metz, écrit vers le milieu du XIIIe siècle sous le titre de *Mappemonde*. Ce qui précède lui donnerait pour auteur maître Gosserin, qui n'est pas connu.

116. Un livre, appelé ***Mar Pol***, en françois, escript de lettre de fourme, historié et richement enluminé, couvert de satin vermeil figuré empraint, à deux fermoers d'argent doré, armoyés aux armes de Mons. de Bourgogne, cloués de quatre cloux dorés. 125 liv.

Bibliothèque Impériale, nº 8392, avec ce titre ou suscrip-

[1] Guillaume Flotte, seigneur de Revel, chancelier de France.

tion, en lettres ornées de Flamel : *Ce livre est des merveilles du monde, c'est assavoir : De la Terre sainte, du grant Kaan, empereur des Tartares, et du pays d'Ynde; lequel Jean, duc de Bourgogne, donna à son oncle, Jehan, fils de roy de France*, etc.

Et contient ledit livre six livres; c'est assavoir : Marc Pol; Frère Oderic, de l'ordre des frères Mineurs; le Livre fait à la requeste du cardinal Taleran de Perrigort : l'Etat du grand Kan; le Livre de messire de Mandeville; le Livre de frère Jean Hayton, de l'ordre des Presmontrés; le Livre de frère Bernard Ricold, de l'ordre des frères Precheurs; et sont audit livre deux cent soixante-dix histoires. Signé *Flamel.*

Ce sont les *Histoires* ou miniatures de ce beau livre que M. le comte A. de Bastard avait commencé à publier magnifiquement dans l'ouvrage intitulé : *Librairie de Jean de France, duc de Berry*[1].

Les voyageurs, dont il contient de curieuses traductions, presque toutes non imprimées, sont : 1° Marc Pol, Vénitien, né vers 1250, mort vers 1323; 2° Oderic de Portenau, missionnaire franciscain, mort à Udine en 1331; 3° Jean de Mandeville, chevalier anglais, né vers 1300, mort à Liége en 1372; 4° Jean Hayton, prince arménien, qui prit l'habit de Prémontré, et mourut prieur d'une abbaye de cet ordre à Poitiers, vers 1310; 5° et Ricold de Montecroix, dominicain.

Le cardinal Hélie Talleyrand de Périgord, dont il est aussi question dans le titre de Flamel, fut pendant trente ans l'arbitre de la cour papale à Avignon, préférant, dit Pétrarque, dont il fut l'ami, faire des papes que l'être lui-même; il cultivait les lettres et les protégeait.

117. Un autre petit livre, appellé *Mar Pol, du*

---

[1] Paris, 1834, in-f°; 32 planches seulement ont été publiées.

devisement du monde, escript en françois de lettre de fourme; et au commencement du second fueillet, après la première histoire, a escript : *Fist retraite;* couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de laiton. 6 liv. 5 s.

C'était encore un extrait des voyages de Marc Pol.

118. Un petit livre, appellé *la Fleur des histoires de la terre d'Orient*, escript en françois de lettre de court, enluminé et historié en plusieurs lieux; en la fin duquel a un autre livre de toutes les provinces et cités de l'universel monde; et au commencement du second fueillet a escript : *Du Royaulme;* couvert de veluyau vermeil, à deux fermoers d'argent doré, aux armes de feu Mgr le duc de Bourgongne, et seignaulx de plusieurs couleurs, et sur chascun ais cinq boullons d'argent doré hachiés; lequel Mgr de Bourgogne donna à Mons., à Paris, le 22 de mars 1402. 20 liv.

La *Fleur des histoires de la terre d'Orient*, par frère Philippe Hayton, seigneur de Cors, a été imprimée, Paris, Janot, rue Neuve-Notre-Dame; in-4°.

2° HISTOIRE UNIVERSELLE ET ANCIENNE

119. Le *Mirouer historial de Vincent*, en quatre volumes, chascun couvert de drap de soye semblable, à deux fermoers d'argent doré, hachiez

dessus de fueillages, lesquels sont escripts de lettre de court. 375 liv.

Traduction du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, lecteur de saint Louis, faite par Jean de Vignay, sur la demande de Charles V.

120. Trois volumes du *Mirouer historial* en françois, escripts de lettre boulonnoise; et au commencement du fueillet du premier volume a escript : *Parolles comme de Genese de la Bible*, historié de trois cent vingt histoires; et au commencement du second fueillet du second volume a escript : *Esveilliez s'il oist gens*, auquel a cinq cent treize histoires; et au commencement du second fueillet du tiers volume a escript : *Le commencement du règne de France*, historié de quatre-vingt-douze histoires; couverts de cuir vermeil empraint, fermant chacun volume de quatre fermoers de laiton. 375 liv.

121. Le tiers volume du *Mirouer historial de Vincent*, escript en françois de lettre de fourme, et au commencement du second fueillet a escript : *XXIIII livre*, et est couvert de cuir blanc; lequel Mons. acheta le xxj[e] jour de janvier 1404 de Colin Beaucousin la somme de quarante escus d'or. 30 l.

122. Un autre livre appellé le *Trésor de sapience*, escript en françois de lettre de court; et au commencement du premier fueillet a escript : *Avoit donné;* et est couvert d'un cuir rouge empraint,

à deux fermoers de cuivre et cinq petis boullons de mesmes sur chacun ais; lequel livre messire Geoffroy Robin donna à Mons. aux dites estrennes mil cccc et cinq. 15 liv.

Bibliothèque Impériale, n° 7133. Le *Trésor de sapience* est un abrégé d'histoire ancienne jusqu'à Tibère[1].

123. Un grand livre de *Valerius Maximus*, historié, escript de lettre de court; et au commencement du second fueillet a escript : *Urbis Romæ;* garni de quatre fermoers esmailliés aux armes de Mons.; lequel sire Jean Coureau lui donna à estraines le premier jour de janvier l'an 1401. 75 liv.

Bibliothèque Impériale, n° 6911. Texte latin de Valère Maxime.

124. Un livre de *Valerius Maximus*, translaté en françois, escript de lettre de court, historié au commencement du Roy et d'un frère de l'ordre de Saint-Jehan, qui lui présente un livre, et d'autres histoires; et au commencement du second fueillet a escript : *Marie auxquels;* et est couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers d'argent néélés et tixus noirs. 25 liv.

Bibliothèque Impériale, n° 6916. Si, dans la miniature placée en tête de ce volume, un frère de Saint-Jean-de-Jérusalem est peint présentant un livre au roi, c'est qu'effectivement cette traduction de Valère Maxime fut faite, sur la demande

---

[1] M. P. Paris, *Manuscrits français*, t. V, p. 317.

de Charles V, par un religieux de cet ordre, ainsi désigné dans l'édition de 1480 : *Cy commance le livre de Valerius Maximus, translaté de latin en françois, par religieuse personne maistre Simon de Hesdin, maistre en théologie et frère de Saint Jehan de Jerusalem.*

125. Un livre de *Tite-Live*, très-richement historié au commencement de la fondation de la cité de Rome, couvert de veluyau vermeil, fermant à quatre fermoers d'argent doré esmailliés d'une fleur de bourrache, et les tixus à marguerites. 125 liv.

126. Un livre de *Titus Livius*, en trois volumes, en françois de lettre courante, et au commencement du second fueillet d'un desdits volumes a escript : *Le consul fut occis;* et au commencement du second fueillet du tiers volume a escript : *Soient;* couverts de cuir vermeil empraint, fermant chacun volume de deux fermoers d'argent doré tout plains, à deux tixus de soye vermeille; lequel livre mondit seigneur retint comme dessus [1]. 76 liv.

127. Les *Decades de Tite-Live*, en trois volumes, escriptes en françois de très-bonne lettre de fourme, très-bien historiées et enluminées; et au commencement du second fueillet du premier volume a escript : *Les poettes;* et au commencement du second fueillet du ij^e^ volume, après les exposicions qui

[1] *Voy.* n° 112.

n'ont point de propre françois, a escript : *De puissance;* et au commencement du second fueillet du tiers volume, après lesdites exposicions et tables, a escript : *Plusieurs couras;* couvert chascun volume de cuir vermeil empraint, à deux fermoers d'argent doré esmailliés d'un ymage de Nostre Dame tenant son enfant; et pardessus a une chemise de satin vermeil, figuré de rainsseaux roses et cynes[1], doublé de tiercelin noir; lesquels Mons. acheta de Jehan de la Cloche. 355 liv.

128. Un livre de *Titus Livius*, translaté en françois escript de lettre de fourme ; et au commencement du second fueillet dudit livre a escript : *Par la maniere;* et est couvert de veluyau vermeil, à deux fermoers d'argent doré, esmailliés chascun d'un personnage, et sur chascun ais a cinq gros bouillons dorés hachiés à fleurs de bourrache, garni d'une pippe d'argent doré à trois fleurs de bourrache esmailliées. 150 liv.

Ces *Tite-Live* en françois sont de la traduction qu'en fit, par ordre du roi Jean, Pierre Berchoir (Berchorius), moine bénédictin, prieur de Saint-Éloi de Paris, mort en 1362. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1486 et en 1515.

129. Un grand livre, couvert de cuir fauve, qui se commence en lettre rouge : *Cy endroit mettre le traictié de l'histoire commant Jules César gouverna*

[1] Cygnes.

l'empire, fermant à deux fermoers de cuivre, à cinq clous de mesmes. 61 liv. 10 s.

130. Un livre de ***Suetone***, autrement nommé ***Lucan***, escript en françois, commençant au livre de ***Genesis***, et finissant au livre de ***Lucan*** et à la mort de ***Julius Cæsar***, couvert de cuir vermeil empraint, et fermant à deux fermoers d'argent esmailliés aux armes de Mons. sur deux tixus de soye verte. 30 liv.

3° HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

131. Un autre livre, qui commance au commencement du dit livre : ***Au commencement du monde***, fermant à deux fermoers d'argent, couvert de toile, appellé ***Canoniques martiniennes***, en françois. 15 l.

Traduction de la ***Chronique des papes***, par Martin le Polonois, mort en 1278, continuée par un chanoine de Bonn ou de Liége jusqu'en 1378. Cette traduction est antérieure à celle de Sébastien Mamerot, imprimée chez Vérard vers 1504.

132. Un petit livre, couvert de cuir, où il a plusieurs figures de papes avecques aucunes prophéties d'eux. 1 liv. 5 s.

133. Un livre du *Songe du prince d'Assalon* sur le fait du schisme de l'Église ; au premier fueillet a un escu des armes de Mons., couvert de cuir vermeil emprainț, à deux fermoers d'argent doré et tixus de soye noire. 2 liv. 10 s.

134. Un livre en latin de plusieurs lettres closes envoyées par le roi sur le fait du schisme et de la relation du prince d'Assalon, couvert de cuir vermeil et fermant comme les dessus nommés. 12 s. 6 d.

Écrits relatifs au schisme d'Occident, qui commença en 1378 par la nomination de Robert de Genève, en opposition à Urbain VI.

135. Un très-bel livre de la *Légende dorée,* historié au commencement, et en plusieurs lieux très-richement, couvert de drap de soye vermeil doublé de tiercelin, à deux fermoers d'argent doré esmailliés de saint Jean et saint Jacques. 75 liv.

C'est la naive compilation de Jacques de Voragine, qui fut tant de fois imprimée de 1474 à 1500.

136. Un livre en françois, des *Louanges de saint Jehan l'évangéliste,* historié en plusieurs lieux; et au commencement a un escu de feue Mme la duchesse; couvert d'un drap de soye fin bleu, garni à quatre fermoers d'argent doré esmailliés auxdites armes et tixus de soye bleue. 100 s.

137. Un petit livre de la *Conversion de saint Pol,*

couvert de cuir rouge, à deux fermoers de laiton, non prisé.

138. Un petit livre bien ancien, de la *Vie des Pères,* escript en françois; et au commencement du second fueillet a escript : *Tot à perfection;* couvert de cuir blanc, et sur chascun des ais a cinq bouillons de laiton, fermant à deux fermoers de mesmes; lequel mondit seigneur acheta de maistre Regnault du Montet ou mois de mars l'an 1409 avant Pasques, pour le prix et somme de xij escus d'or. 5 liv.

139. Un petit livre des *Miracles de saint Germain,* iutitulé au commancement du premier fueillet : *En cette table sont contenus les miracles que saint Germain fist durant sa vie et après sa mort;* couvert de veluyau échiqueté de plusieurs couleurs, à deux fermoers d'argent doré, en l'un desquels est saint Germain et en l'autre les armes de Mons. 100 s.

140. Un autre petit livre de la *Vie de saint Germain d'Auxerre et de ses miracles*, translaté en françois, couvert de cuir fauve, sans ais. 15 s.

141. Un autre livre en latin, de la *Vie de saint Gildas* et de la translacion de son corps et du saint calice de la cène Notre Seigneur, mauvaisement relié, sans couverture. 2 liv. 10 s.

142. Un livre de papier, faisant mancion du pro-

cès de la canonisation de Charles de Blois, couvert de cuir, non prisé.

Charles de Blois, de la maison de Châtillon, duc de Bretagne, tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364, enterré aux Cordeliers de Guingamp, où il est vénéré comme un saint.

4° HISTOIRE DE FRANCE

143. Un autre livre des *Croniques de France*, en latin de lettre de fourme, qui se commance au second fueillet : *Tis et vocatum est nomen ejus Adam;* couvert de cuir rouge empraint, à quatre fermoers de cuivre sur tixus vers; lequel livre mondit seigneur de Berry fit prendre en l'église Saint-Denis pour montrer à l'empereur et aussi pour le faire copier; et voult à ses derreniers jours, comme il est relaté par Robinet[1], et aussi par le confesseur dudit seigneur, qui dit que Mons. lui dit qu'il fut restitué à ladite église.

Original latin des Chroniques ou Annales que les religieux de Saint-Denis étaient dans l'usage de rédiger.

---

[1] Robinet d'Etampes, garde des joyaux du duc.

144. Un livre, escript en françois, très-notablement historié en plusieurs lieux, des *Croniques de France;* au premier fueillet aux armes de feu messire Eymery de Rochechouart [1], couvert de cuir empraint, et fermant à quatre fermoers de cuivre. 100 liv.

145. Un livre des *Croniques de France*, escript en françois de lettre de court, très-bien historié en plusieurs lieux; et au commencement du second fueillet de la table a escript : *Comment Childeric*, etc.; couvert de veluyau noir, à deux fermoers de laiton et cinq boullons de mesmes sur chascun ais; lequel livre Jean de la Barre, receveur de toutes finances en Languedoc et duché de Guyenne, donna à Mons. au mois d'avril après Pasques, l'an 1408. 100 liv.

Ces *Chroniques* ont été imprimées à Paris en 1476.

146. Un petit livre en latin, qui se adresse à Mons. le duc, compilé par Aymery, abbé de Moissac, des *Lamentations de la mort du roy Charlemagne*, escript de lettre de fourme et historié en plusieurs lieux; couvert de cuir vermeil houssié, et pardessus une chemise de drap de damas noir doublé de tiercelin vermeil, garni de deux fermoers d'or, où il a en l'un un ours et en l'autre un cigne, tenans chascun un escusson esmaillié aux armes de Mons.;

---

1 Aymeri XV, vicomte de Rochechouart, mort en 1302.

lequel livre l'évesque de Saint-Flour [1] donna à estraines à mondit seigneur le premier jour de janvier 1405. 20 liv.

Aimeri du Peyrat, auteur de ce livre, fut abbé de Moissac de 1371 à 1383.

147. Un livre appellé le *Livre de Godefroy de Billon*, qui parle du passage d'outre-mer et du conquest de la terre sainte, en françois de vieille lettre de fourme; et au commencement du second fueillet a escript : *Peut et fist;* couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de cuivre, et sur chascun ais a cinq boullons de mesmes; lequel livre avec plusieurs autres Mons. acheta à Paris le xxvij[e] jour d'aoust 1405 de Bureau de Dammartin, tout ensemble pour le prix de 2,035 liv. 20 liv.

Ce livre fut, ou refait, ou publié plus tard par Sébastien Mamerot, sous le titre des *Passages d'outre-mer*. Quinze volumes relatifs aux hauts faits de Godefroy existaient d'ailleurs dans la bibliothèque de Charles V; mais c'est que cette conquête de Jérusalem avait été la grande épopée du moyen âge, que Godefroy était l'Achille chrétien, qu'il était célébré à l'égal des paladins fabuleux de la Table ronde ou de Charlemagne, et le Tasse, en chantant sa gloire, comme Homère n'avait fait que traduire le sentiment populaire.

148. Un livre de l'*Histoire de Lezignen*, escript en latin de lettre de fourme, bien historié; et au commencement du second fueillet, après la première

1 Gérard du Puy.

histoire, a escript : ***Sola sed tantum;*** couvert de drap de damas rouge, fermant à deux fermoers de laiton et tixus de soye. 10 liv.

149. Un livre de l'***Istoire de Lezignen***, en latin de lettre courant; et au commencement du second fueillet, après la première histoire du livre, a escript : ***Ornatus stans super equum;*** couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers de laiton et cinq bouillons de mesme sur chascun ais. 10 liv.

Lezignen est l'ancien nom de la maison de Lusignan. Cette chronique latine nous paraît l'histoire des princes de cette maison, qui régnèrent à Jérusalem, en Arménie et en Chypre.

150. Un livre des ***Croniques de France***, fait par maistre ***Jehan Froissart***, depuis le temps du roi Charles le quart, des guerres de France et d'Angleterre et autres royaulmes, escript en françois de lettre de court; et au commencement du second fueillet a escript : ***Entre les aultres;*** couvert de cuir rouge houssé, et fermant à quatre fermoers de laiton en façon de crochets; lequel fut donné à Monseigneur le viij^e jour de novembre l'an 1407 par messire Guillaume Boisratier, à present archevêque de Bourges. 40 liv.

Bibliothèque Impériale, n° 3318 [1], avec ce titre ou suscription en lettres ornées de Flamel : ***Cy est un livre des Cro-***

---

[1] En 1663, ce beau manuscrit de Froissart appartenait à le Laboureur, auquel il avait été donné par le marquis de Chandenier.

niques de France faittes par maistre Jehan Froissart Haynuyer, depuis le temps du roy Charles le quart, des guerres qui furent entre France et Angleterre; lesquelles Croniques maistre Guillaume Boisratier, maistre des requestes de l'ostel du roi, son conseiller et conseiller de Mgr le duc de Berry, son seigneur, donna à mondit seigneur le duc, à son hostel de Nesle, le viij^e jour de novembre l'an mil cccc et un. Signé *Flamel.*

On lit en outre, en tête et à la fin du volume, cette mention autographe : *Ce livre est au duc de Berry.* Signé *Jehan.* Et sur le dernier feuillet elle est suivie de cette autre : *Ce livre appartient à madame Anne de France, duchesse de Bourbonnois et d'Auvergne.*

Suivant M. Buchon, ce manuscrit est le plus ancien et le plus authentique de la Chronique de Froissart.

151. Un livre en françois des ***Faits et bonnes mœurs du sage roy Charles quint,*** roy d'icel nom, où il a écrit au commencement du ij^e fueillet : ***Ses escuyers;*** couvert de cuir vermeil empraint, à deux fermoers et clous de cuivre; lequel Christine de Pisan donna à mondit seigneur à estraines le premier jour de janvier l'an 1404. 75 liv.

C'était Philippe le Hardi, premier protecteur de Christine, qui lui avait donné la commission d'écrire la vie de Charles le Sage; mais ce prince étant mort le 27 avril 1404[1], elle ne put lui en faire hommage parce qu'il n'était pas encore achevé. *Laquelle mort,* dit-elle, *fut le renouvellement des navreurs de mes adversités, et semblablement grief porté à cestuy royaume, si comme audit livre qu'il me commanda non ancore achevé, je recorde en piteux regrais*[2]. Nous

[1] A cette époque, l'année commençait à Pâques.

[2] *Académie des inscriptions,* t. II, p. 711.

voyons par l'indication ci-dessus qu'à défaut de Philippe, elle l'offrit au duc Jean, qui se montra également pour elle généreux protecteur.

Ce n'est que de nos jours que le *Livre des faiz du roi Charles V* a été imprimé d'une manière fidèle par M. Petitot, car l'édition de l'abbé Lebeuf (t. III de ses *Dissertations sur l'histoire de Paris*) est tronquée.

5° HISTOIRE DES AUTRES PEUPLES ET BIOGRAPHIE

152. Un gros livre appellé les *Croniques de Burgues*, escript en françois de lettre de court; et au commencement du second fueillet est escript : *N'ont mie;* et est couvert de veluyau vermeil, à quatre fermoers et cinq boutons sur chascun ais de cuivre doré; lequel fut acheté par Mons. le duc de Hennequin de Virelay, demeurant en la rue Neuve de Notre Dame, à Paris, au mois de février 1402, la somme de deux cens escus d'or. 100 liv.

153. Un livre appellé les *Croniques de Burgues*, escript en françois de lettre de court, bien historié

et enluminé; et au commencement du second fueillet, après la table et le prologue d'icelui, a escript: *Car elles furent composées;* couvert d'un drap de soye ouvré à feuillages rouges et blancs sur un fond bleu, et fermant à deux fermoers de laiton et cinq boullons de mesmes sur chascun ais; lequel livre Mons. acheta le 24 octobre 1407 cent soixante escus d'or comptant. 100 liv.

Ces chroniques sont ainsi indiquées dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles V : *Les Chroniques d'Espaigne que fist l'évesque de Bars, translatées en françois par frère Jehan Goulain, en deux volumes.* Ainsi, point de doute que ce ne soit une histoire d'Espagne écrite par un évêque de Burgos; mais quel est cet évêque, c'est ce que nous ne pouvons dire. A l'égard de Jean Goulain, ou Golein, il est connu comme l'un des traducteurs de Charles V.

154. Un livre appellé les *Croniques d'Angleterre,* escript en mauvais françois de lettre de court, couvert de cuir fauve, à deux fermoers de laiton. 1 liv. 17 s. 6 d.

Probablement la traduction française de l'ouvrage intitulé : *Chronicum saxonicum, seu Annales rerum in Anglia gestarum a Christo nato ad annum 1154.*

155. Un livre de la *Prise et mort du roi Richard d'Angleterre,* escript en françois rimé, de lettre de court, historié en plusieurs lieux; et au commencement du second fueillet a escript : *Qu'il n'est;* couvert de drap de soye noire, à deux fermoers ronds d'argent doré, esmailliés des armes de France, que

feu vidame de Laonnois[1], de son vivant grand maistre de l'hostel du roi, donna à Mons. 6 liv. 15 s.

Histoire de Richard II, roi d'Angleterre, détrôné par le duc d'Herefort qui régna sous le nom d'Henri IV, et assassiné dans sa prison en 1400.

156. Un livre appelé le *Brut d'Angleterre*, escript en françois rymé, de lettre de court; et se commance au second fueillet : *Un fils avoit;* couvert de cuir vermeil, à deux petis fermoers de cuivre et cinq boullons de mesmes sur chascun ais. 5 liv.

Probablement le même ouvrage que le précédent.

157. Un livre de Jehan Boccace, *Des nobles hommes et femmes*, translaté de latin en françois, par Laurent de Premier Fait, clerc, et escript de lettre de fourme, bien enluminé et historié; et au commencement du second fueillet y a escript : *Ils ont plaisir;* couvert de drap de damas noir, à deux fermoers d'argent doré, esquels est escript le nom dudit livre; lequel M. l'évesque de Chartres[2] donna à Mons. aux estraines le 1er janvier 1410. 100 liv.

Dans la première édition de cette traduction, imprimée en 1483, Laurent de Premier Fait est qualifié de secrétaire du duc Jean; *et fut compilée*, porte la suscription, *cette translation le quinzième jour d'avril 1409.*

---

[1] Jean de Montaigu, surintendant des finances, décapité en 1409.

[2] Martin Gouge, trésorier général du duc.

158. Un livre des *Femmes nobles et renommées*, que fit Jean Bocace, escript en françois de lettre de fourme; et au commencement du second fueillet a escript : *La Rubrique LXIII;* couvert de veluyau ouvré de plusieurs couleurs, fermant à deux fermoers d'argent doré, esmailliés l'un d'un roy et l'autre d'une royne, et sur chascun ais a cinq boullons de cuivre doré; lequel livre Jean de la Barre donna à Mons. au mois de février 1403. 40 liv.

Imprimé par Vérard en 1493, sous le titre de : *Livre de Jehan Boccasse, de la louenge et vertu des nobles et cleres dames.*

Total de l'estimation des livres d'histoire : 2,176 liv.







LIVRES DIVERS

159. Un grand livre ancien, escript en grec, fermant à plusieurs fermoers de cuivre, couvert de vieil cuivre empraint de plusieurs escriptures, et dessus les ais a gros boullons de cuivre d'estrange façon et une manière d'astralade de cuivre sur l'un des ais. 15 liv.

160. Un livre qui se commance : ***Hic est liber in quo census et luta*** (?) ***victorie***, et se finist au commencement du derrenier fueillet : ***Arrin son frain.*** 25 s.

161. Un petit livre en papier, escript de lettre de Gascongnes.

162. Un petit livre en françois du seamne (?) de printamt, non couvert, lyé entre deux ais. 5 s.

Total de l'estimation des livres divers. 16 liv. 10 s.

Total général de l'estimation de la librairie du duc Jean. 13,927 liv. 11 s. 6 d.

Laquelle somme, pour être convertie en valeurs actuelles, doit, comme il a été établi ci-dessus, être multipliée par 7 : = 97,493; puis par 4 : = 389,972 fr. [1].

Telle était au XIVe siècle une bibliothèque princière; telles étaient les distractions, les ressources intellectuelles qu'un prince, qui n'était pas sans lettres, se ménageait dans le beau château féodal au pied duquel, pour ainsi dire, nous écrivons ces lignes. Et nous aussi, à quatre siècles de distance, nous trouvons au bord de la même vallée verdoyante de l'Yèvre, dans la vieille abbaye bâtie par Mahaut de Courtenay et habitée par la reine Blanche et saint Louis[2], la retraite paisible que le prince s'était faite dans les orgueilleuses

[1] Encore faut-il remarquer que, comme il est d'usage, les estimations de l'inventaire étaient bien au-dessous de la valeur réelle; ainsi sept ouvrages payés par le duc 925 écus d'or ne sont prisés que 448 liv. 15 s.

[2] Beauvoir (*de bello videre*), abbaye de l'ordre de Citeaux, près Mehun-sur-Yèvre.

tours de Mehun; car, à la différence des temps, il est aujourd'hui donné aux fortunes modestes et aux existences ignorées de vivre dans le repos, au milieu des livres et comme dans la familiarité des grands esprits de tous les siècles, tandis qu'alors les moyens d'études n'étaient à la portée que du clergé et des princes. Heureux effet des progrès et de la diffusion de l'éducation et des lumières! diffusion qui toutefois aurait ses dangers, si la mesure de l'éducation cessait d'être en rapport avec celle de la fortune, et si les études sérieuses, qui font naître la modestie et le doute de soi-même, étaient laissées là pour courir après une phraséologie vide et ambitieuse.







APPENDICE

—

AFIN d'être complet, quant aux manuscrits possédés par Jean, duc de Berry, nous reproduisons ici, en écartant les livres exclusivement liturgiques et de chœur, la notice de ceux donnés par ce prince à la sainte Chapelle de Bourges [1]. Nous le devons d'autant plus que les notes de M. Léopold Delisle [2] nous permettent de faire mieux; car, par ses patientes recherches, il a retrouvé un certain nombre de ces manuscrits à la bibliothèque Impériale.

Les livres n'avaient été que l'accessoire dans les dons faits avec tant de profusion par le duc

---

[1] Comprise dans notre Description du trésor de cette église.

[2] Notes sur la bibliothèque de la sainte Chapelle de Bourges, *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*. 5e série, t. II.

Jean à la chapelle de son palais de Bourges; la donation reçue par les notaires le Munier et du Han le 10 mai 1404, et réitérée devant eux le 7 décembre suivant[1], ne comprenait que trente-neuf ouvrages, et les lettres patentes de ce prince, de mai 1404 et 18 avril 1405[2], trente-deux seulement. Ce n'était qu'à peu près de ceux-ci que le Chapitre avait été mis en possession, aux termes du catalogue original retrouvé également par M. Léopold Delisle; le duc, avec sa versatilité habituelle, ayant, dans les lettres patentes, ajouté neuf articles à ceux portés dans les donations, mais en même temps ayant retenu seize des ouvrages qui étaient compris dans celles-ci. De ces seize ouvrages, six seulement ne se sont pas retrouvés à son décès; les autres ayant été décrits ci-dessus, il ne sera question ici que des six premiers, et des vingt et un ouvrages, non liturgiques, portés dans les lettres patentes et le catalogue original.

Mais nous avons vu que, le 16 décembre 1405, postérieurement aux lettres patentes, le duc Jean

[1] Archives du Cher, fond de la sainte Chapelle, layette 4, cotée *Chartes et joyaux*, pièces 1, 28, 29, 30.

[2] Archives du Cher, mêmes fond et layette, pièces 25, 26 et 31.

avait acheté de Baude de Guy, moyennant 2,220 écus d'or, une grande quantité de livres dont il avait donné le plus grand nombre tant à sa chapelle de Bourges qu'à plusieurs personnes [1].

Par suite, la librairie du Chapitre se trouva augmentée; en 1552, elle renfermait une centaine de volumes manuscrits ou imprimés [2].

En 1562, les religionnaires en dédaignèrent le pillage; et, au commencement du XVIII[e] siècle, les bénéficiers de la sainte Chapelle en dédaignaient également non-seulement l'étude, mais le soin, à un tel point que D. Martenne trouvait la librairie convertie en poulailler, et que, comme les manuscrits étaient ouverts sur les pupitres sur lesquels depuis trois cents ans ils étaient placés, les poules les avaient couverts d'ordures [3]. On les nettoya; et, averti de cette incurie par la publication du *Voyage littéraire*, M. Bignon, bibliothécaire du roi, demanda et obtint du Chapitre, en 1752, la remise et l'envoi à la bibliothèque Royale de dix-sept ou plutôt de dix-neuf de ces

---

[1] *Voy.* ci-dessus, p. 58.

[2] Suivant un catalogue informe publié par M. Léopold Delisle.

[3] *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins.* Paris, 1715, in-4°, 1re part., p. 29.

volumes, que M. Léopold Delisle a bien voulu rechercher dans ce dépôt et décrire avec le plus grand soin.

Nous ne pourrons que suivre servilement son travail.





I

MANUSCRITS DONNÉS, PUIS RETENUS PAR LE DUC JEAN, ET NON RETROUVÉS A SON DÉCÈS.

(N° 31 *des donations.*) Un *Psaultier* ancien, escript de lettre boulonnoise, où il a plusieurs histoires d'enlumineure au commencement, fermant à quatre fermoers d'argent, couvert d'un viez drap de soye ouvré à oyseaux.

(N° 35.) Un livre en latin, escript de lettre boulonnoise, ouquel a plusieurs livres: le premier sur Joachin, sur Jheremie; le second parle des semences des escriptures; le tiers de la prophétie non cognue; le quart des derrenières tribulations; le cinquième du commencement et de la fin du monde, et plusieurs autres livres; et au commencement du second fueillet a escript: *Ecclesiam contemplancium;* couvert de veluyau bleu doublé de tiercelin vermeil, à deux fermoers esmailliés aux armes dudit Mons. le duc de Berry, et à chascun bout des tirans a un bouton de perles; lequel dit livre Mons. le Patriarche d'Alexandrie donna audit Mons. le duc de Berry le xiij^{e} jour de février l'an mil quatre cens et deux.

(N° 15.) Unes très-belles *Decretalles* en latin, historiées au commencement de papes, cardinaux, et de plusieurs ymaiges; et au premier fueillet sont les armes dudit feu évesque de Poitiers [1]; fermans à deux fermoers d'argent doré esmailliés aux armes dudit Mons. le duc, couvertes de veluyau vermeil.

Collection des *Décrétales* de Grégoire IX, faisant suite au *Décret* de Gratien.

(N° 34.) Un livre appellé *Catholicon abregié*, escript de lettre de fourme, couvert de cuir vert; lequel Mons. le duc d'Orléans donna audit Mons. le duc de Berry au mois d'avril l'an mil quatre cens et un.

Abrégé du grand ouvrage de Balbi, dont un bel exemplaire est décrit, n° 19, ci-après.

(N° 36.) Un livre en latin des *Epistres de Senèque, de saint Pol et d'autres*, ouquel sont contenus plusieurs autres livres, escript de lettre lombarde; et au commencement du second fueillet a escript : *Amico secreta sunt;* couvert de veluyau noir, à deux fermoers d'argent doré esmailliés aux armes du duc de Milan [2], qui l'envoya audit Mons. le duc de Berry

[1] Ithier de Martreuil, ou Marenil, évêque de Poitiers, de 1387 à 1405; il était chancelier du duc.

[2] Jean Galéas Visconti, premier duc de Milan, dont la fille, Valentine, épousa Louis, duc d'Orléans, fils puîné de Charles V, d'où les droits de Louis XII sur ce duché.

au mois de mars l'an dessus dit mil quatre cens et deux.

(N° 19.) Un livre de *Machaut*, garni de deux fermoers d'argent doré et de deux tixus de soye vermeille, couvert de cuir vermeil empraint.

Poésies de Guillaume de Machaut, né en Champagne et mort vers 1370. Il fut successivement secrétaire de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, de celui-ci et de Louise de Luxembourg, première femme du roi Jean et mère du duc de Berry.

Elles n'ont point été imprimées; la bibliothèque Impériale en possède un manuscrit.







II

LIBRAIRIE DE LA SAINTE CHAPELLE DE BOURGES, EN 1405 [1].

1. Une *Bible* en dix volumes, chascun à quatre fermoers, couvert d'un drap de soye pareil; lesquels furent donnés audit Mons. le duc par feu pape Clément de Genève, que Dieu absoille.

2. Une *Bible* en un volume, escript de lettre boulonnoise, historiée en plusieurs lieux de l'ouvrage de Lombardie; et en la première ligne du second fueillet a escript : *Indoctus et est;* couverte ladite Bible de veluyau vert, fermant à deux fermoers d'argent doré, l'un esmaillié de un ymage de saint Jehan, et l'autre de Notre Dame.

3. Un *Psaultier*, escript de grosse lettre boulonnoise, historié de l'ouvrage de Lombardie; et au commencement a un escusson d'un cardinal; couvert de veluiau bleu, à quatre fermoers d'argent esmailliés desdites armes.

---

[1] Suivant les lettres patentes du 18 avril 1405 et le catalogue primitif, mais sans y comprendre les livres de chœur et les Missels.

4. Un très-ancien *Psaultier long*, historié d'ouvrage romain, et au commencement de David jouant de la harpe, et sur les fueillets paint des armes de France et de Boulongne, couvert de vieille soye, à deux tixus, dont en l'un n'a point de fermoer.

Compris dans le don fait à la bibliothèque du Roi en 1752; supplément latin, nº 333.

C'est un volume in-folio de 196 feuillets, format très-allongé, écriture anglo-saxonne du XIe siècle. On distingue encore sur la tranche les armes de France et celles d'Auvergne (d'or au gonfanon de gueules frangé de sinople), qu'on a confondues avec celles de Boulogne, parce qu'au XIVe siècle les comtés de Boulogne et d'Auvergne se trouvaient réunis dans les mêmes mains. A la fin du volume, le duc de Berry a, suivant son usage, écrit de sa main : *Ce livre est au duc de Berry:* JEHAN. Il contient le Psaultier latin avec la version anglo-saxonne en regard [1], différents cantiques, le symbole de saint Athanase et les litanies des saints. M. Léopold Delisle a publié ces litanies, afin qu'on pût les comparer avec d'autres litanies anglicanes publiées par Mabillon d'après un manuscrit de Reims [2]. Il a fait remarquer que saint Martial, l'apôtre du Limousin, y figure sur la même ligne que les apôtres et les évangélistes.

5. Un *grand Psaultier glosé*, très-bien escript, dont les mots de *beatus vir qui non abiit* sont escripts de lettres d'or, couvert d'un viez cuir blanc, fermant à deux fermoers de laiton.

---

[1] *Voy.*, sur les manuscrits contenant la version anglo-saxonne du Psaultier, le P. Lelong, *Bibliotheca sacra*, édit de 1723, t. Ier, p. 421 et 422.

[2] *Analecta*, édit. in-fº, p. 168 et 169.

A la bibliothèque de Bourges, n° 50, dans la même reliure; le second feuillet, contenant le commencement de *beatus vir*, a été coupé.

Il contient l'*Exposition des Psaumes*, par Gilbertus Poretanus (Gilbert de la Porée), évêque de Poitiers, mort en 1154, et l'un des plus grands hommes de son temps, bien qu'il eût été condamné à raison de ses erreurs sur la Trinité.

6. Un autre *Psaultier glosé*, à la fin duquel sont escripts les provinees estant sous la puissanee de Rome, eouvert d'un euir vermeil empraint, fermant à deux fermoers de laiton.

L'un des manuscrits donnés au roi, supplément latin, n° 28. Effectivement, on trouve à la suite une liste des évêchés de la chrétienté.

7. Un livre eouvert de euir vermeil empraint, fermant à deux fermoers d'argent esmailliés à nos armes; auquel livre sont escripts les *Epistres de saint Pol, glosées*, de bonne lettre.

A la bibliothèque de Bourges, n° 61. Beau manuscrit de Flamel, à deux colonnes, bien complet; présent, suivant le catalogue, de Pierre Trousseau, successivement archidiacre en l'église de Bourges et en celle de Paris, maître des requêtes, évêque de Poitiers, et archevêque de Reims en 1413, siége dont la mort l'empêcha de prendre possession.

8. Un livre de *Concordances*, historié au commeneement d'un ymage de Notre Dame, son Filz tenant entre ses bras, et d'un jaeobin devant, à genoux; couvert d'un euir fauve, et quatre fermoers d'ar-

gent doré, en chascun desquels a un homme d'armes à cheval.

Les *Concordances de la Bible*, probablement l'ouvrage d'abord d'un moine jacobin ou dominicain.

9. Un très-bel *Pontifical*, escript de grosse lettre de fourme, historié en plusieurs lieux, couvert de veluyau vermeil, à deux fermoers d'argent doré; lequel messire Guillaume Boisratier donna aux estraines audit seigneur le premier jour de l'année mil quatre cens et deux.

Le plus beau des manuscrits donnés au roi en 1752, supplément latin, nº 6. C'est un volume in-folio de 486 feuillets, orné encore de plus de quarante miniatures d'une exécution remarquable, bien que plusieurs aient été coupées. Celles fºˢ 46, 47, vº, et 51, représentent les cérémonies du couronnement de l'empereur; celles fºˢ 58 et 61 le sacre du roi et celui de la reine; enfin, celle fº 432 sainte Radegonde.

Au folio 58 commence : l'*Ordenance à enoindre et couronner le roy*. D'après les remarques faites par M. Léopold Delisle, ce doit être la description du sacre de Charles V. Ce savant a en outre constaté par une lecture attentive (*V.* fº 289, vº) que ce *Pontifical* était l'œuvre d'Etienne Loipeau, successivement, par la protection du duc Jean, trésorier de Saint-Hilaire de Poitiers, et en 1387 évêque de Luçon.

10. Deux petis livres notés de l'*Office du grant Charlemaine*, couvers de cuir vert, fermans chascun à deux fermoers de laiton, et sur chascun des ais a cinq petis boustons de laiton; lesquels le tre-

sorier de Saint-Hilaire de Poitiers [1], confesseur et premier chapelain dudit Mons. le duc, lui donna environ le iiij^{e} jour de mars l'an mil cccc et deux.

11. Un livre appellé le *Premier livre de Aurelie Augustin, de la Cité de Dieu,* historié au commencement, très-richement couvert de cuir vermeil empraint, garni de quatre fermoers de laiton, et sur chascun ais a cinq gros cloux à bouillons.

Ce manuscrit étant dans le catalogue de 1552 ainsi indiqué : *Augustinus de Civitate Dei, in gallicum sermonum traductus*, il est constant que c'est la traduction de Raoul de Presles.

Donné au roi en 1752; supplément français, n° 23, avec cette mention autographe : *Ce livre est au duc de Berry :* JEHAN.

12. Un livre de *Sentences,* escript en latin de lettre lombarde, et au commencement du second fueillet dudit livre a escript : *Modos,* et est couvert et reglé d'ancienne façon, à gros bouillons et fermoers de cuivre ouvré; lequel mess. Guillaume Boisratier donna audit Mons. le duc le iij^{e} jour de juillet l'an mil cccc et trois.

C'est le célèbre ouvrage de Pierre Lombard, évêque de Paris, dit le Maître des Sentences.

---

[1] Etienne Loipeau, le rédacteur du *Pontifical.*

13. Un grand livre en latin (en deux volumes), appellé *de Proprietatibus rerum*, compilé par feu Pierre Bersivre, enluminé au commencement d'un docteur estant en sa chaire et de plusieurs auditeurs, couvert de cuir rouge empraint, à quatre fermoers de cuivre et cinq cloux en chascun ais.

Texte latin de l'*Encyclopédie* de Barthélemi Glanville, dont le nom est défiguré.

14. Un *Dictionnaire* en trois grans volumes, chascun couvert de cuivre rouge empraint, à quatre fermoers de laiton et dix gros cloux à bouillons par dessus; lesquels ledit feu évesque de Poitiers a donné audit Mons. le duc.

Donné au roi en 1752, supplément latin, nº 9. Au bas d'un certain nombre de feuillets se trouvent les armes d'un évêque, *de sable fretté d'or*. Ce sont, d'après les recherches faites par M. Léopold Delisle, celles d'Ithier de Martreuil ou de Mareuil, chancelier du duc, et évêque de Poitiers de 1385 à 1405, qui fut effectivement le donateur de ces volumes.

Ils contiennent le *Repertorium* ou *Dictionnarium morale utriusque testamenti* de Pierre Berchoir ou le Bercheur, imprimé à Cologne en 1474; c'est aussi une espèce d'encyclopédie. L'auteur, moine de Saint-Benoît, déjà cité comme traducteur de Tite-Live, s'y montre tout à la fois théologien, physicien, médecin, anatomiste, géographe et astronome, et il s'y permet des satires très-vives contre les mœurs du temps, et même contre son ordre.

15. Un livre compilé de maistre Nicolas Travelz, Anglais, de l'ordre des Prêcheurs, sur les *Cinq livres de Boece, de Consolation*, escript en

latin de belles lettres de fourme; et au commencement du second fueillet a escript : *Cepit imperium;* couvert de veluyau vermeil, à deux fermoers de cuivre dorez et hachiez; lequel maistre Nicolas Viaut donna audit Mons. le duc au mois de mars derrenierement passé (1404).

Doumé au roi, supplément latin, nº 18. A la fin on lit ces mots : *Ce livre est au duc de Berry :* Jehan.

Ce volume contient effectivement les cinq livres de la *Consolation de la philosophie*, de Boëce, avec le Commentaire de Nicolas Treveth.

16. Un livre en latin, escript de lettre de court, appellé le *Livre de foy et de loys*, historié au commencement d'un évesque revestu seant en chaere, et de plusieurs docteurs tenant livres en leurs mains, couvert de cuir vermeil empraint, fermant à deux fermoers d'argent doré tous plains, à deux tirans de soye.

Dans le catalogue de 1552, ce livre est désigné sous le titre : *De fide et legibus*. C'est peut-être le traité de Raoul de Presles sur la *Puissance ecclésiastique et séculière*[1].

17. Un livre de *Abinscene*, de médecine, escript en latin de menue lettre de fourme et glosé en plusieurs lieux; et au commencement du second fueillet a escript : *Cap*^{m} *viij de signis, etc.;* couvert de

1 *Voy.* Moréri et les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIII.

cuir vermeil empraint, à quatre fermoers de laiton et cinq bouillons de mesmes sur chascun ais; lequel maistre Simon Aligret donna audit Mons. le duc à estraines le premier jour de janvier derrenierement passé (1404).

Abinscene est pour *Avicenne*. Me Simon Aligret était le médecin ou physicien de Jean, duc de Berry; ce prince le fit chanoine de la sainte Chapelle de Bourges, lors de son institution.

18. Un livre de médecine appelé *Galien*, de lettre bien ancienne, historié en plusieurs lieux de l'ouvrage de Lombardie, commençant au commencement du second fueillet : *Que non patintur*, et finissant en la derreniere ligne du derrenier fueillet : *Et maturam;* et est couvert de cuir vermeil non empraint, à dix bouillons de cuivre, fermant à quatre fermoers de cuivre.

Bibliothèque de Bourges, no 247. Très-beau manuscrit en lettre romaine ou lombarde, également donné au duc par Simon Aligret, son médecin, le 1er janvier 1404 [1]. Le volume, aminci, ne contient plus qu'une petite partie des ouvrages de Galien. Toutefois, nous croyons devoir appeler l'attention d'une manière toute particulière sur ce manuscrit, et donner le titre des traités qui s'y trouvent, parce que plusieurs sont traduits de l'arabe, et qu'un grand nombre ne sont pas, au moins sous les mêmes titres, reproduits dans l'édition des Juntes :

De Virtutibus naturalibus; — de Criticis diebus; — de Motibus liquidis et difficilibus translatus à Johannicio de

[1] Aux termes du catalogue de 1405, cité par M. L. Delisle.

greco in arabicum, et à Marco Toletano de arabico in latinum; — de Cibis; — de Differenciis febrium à Burgondione cive pisano de greco in latinum translatus; — de Spermate; — de Secretis secretorum; — de Causis pulsus; — de introducendis in pulsum à Burgondione judice pisano de greco in latinum translatus; — de Tactu pulsus quem transtulit Johannes filius Isaac de greco in arabicum, et Marcus Tholetanus de arabico in latinum; — de Utilitate pulsus; — de Senienciis; — de Maliciâ; — de Juvamento hanelitus; — de Regimine sanitatis; — de Rigore et tremore et rectignatione et spasmo a magistro Arnoldo de Villanova. (Ce dernier traité incomplet.)

19. Un grand livre, appellé *Catholicon*, escript de lettre de fourme, couvert de cuir vermeil empraint, fermant à deux fermoers de laiton.

A la bibliothèque de Bourges, sans nº. Très-beau manuscrit sur vélin blanc, bien complet, à deux colonnes, avec lettres tourneures, longs et élégants fleurons. Sur le premier feuillet on lit, en lettres ornées de Flamel : *C'est le grand Catholico, escript de lettres de fourme, lequel est à Jehan, fils de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, Boulongne et Auvergne :* FLAMEL.

Ce célèbre ouvrage de J. Balbi a été intitulé : *Catholicon*, c'est-à-dire *universel*, parce qu'il contient une grammaire, une rhétorique et un dictionnaire; il a été imprimé par Guttemberg en 1460.

20. La mappemonde de toute la terre sainte peinte sur une toile, en un grand tableau de bois.

Cette mappemonde n'est point portée sur les lettres patentes du 18 avril 1405, mais seulement sur le catalogue cité par M. Léopold Delisle, et elle aurait été un cadeau d'étrennes de Guillaume Boisratier.

21. Un livre de *Josephus*, en deux volumes, escript de lettre bien ancienne, dont l'un est historié au commencement de la création du monde, de l'ouvrage de Lombardie, et l'autre du roi Hérode et de plusieurs autres ymages; couvert de cuir vermeil empraint, fermant chascun à deux fermoers de laiton.





III

LIVRES DONNÉS PAR LE DUC JEAN A LA SAINTE CHAPELLE DE BOURGES, DEPUIS 1405.

De ces livres, nous ne connaissons que ceux qui, étant encore entre les mains du Chapitre en 1752, furent à cette époque donnés au roi, et ont été retrouvés à la bibliothèque Impériale, et décrits par M. Léopold Delisle[1].

22. *(3 et 10 de la liste d'envoi.)* Supplément latin, nº 4. Deux volumes in-folio, contenant, le premier, les *Postilles de Nicolas de Lyra* sur les évangiles, et le second les *Postilles* sur les autres livres du Nouveau Testament, et les deux ouvrages du même, intitulés : *Questio de probatione pro scripturas à judeis receptas quod mysterium Christi, predictum à lege et prophetis sit impletum ; — Responsio ad quemdam judeum... contra Christum nequiter arguentem.*

Ces deux volumes n'avaient pas été formellement donnés par le Chapitre.

---

[1] Notes sur la bibliothèque de la sainte Chapelle de Bourges, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5ᵉ série, t. II.

23. *(8 de la liste d'envoi.)* Supplément latin, n° 21. Un volume in-folio sur parchemin, écriture italienne du XIVe siècle, portant sur le premier feuillet la signature du duc de Berry, et à la fin la mention habituelle : ***Ce livre est au duc de Berry.*** JEHAN. Ce manuscrit contient :

1° ***Petri de Crescentiis liber ruralium commodorum;***

2° Un petit ***Traité sur les Abeilles;***

3° ***Tractatus de plantationibus arborum;***

4° ***Tractatus commodo*** (sic) ***preparanda et condienda omnia cibaria que communiter commeduntur;***

5° ***Liber de coquina ubi diversitates ciborum docentur;***

6° ***Traité sur l'art de prolonger la jeunesse***, dédié à Charles, roi de Jérusalem et de Sicile. L'auteur se qualifie de : ***Servus inutilis, homo et silvester, theoricus ignotus et praticus rusticanus.*** Puis, à la fin du traité, on lit ces deux vers :

Sanctus Silvester dignetur sistere vester,
Verus protector et in omni tempore rector.

M. Léopold Delisle conclut de ce rapprochement que *Sylvester* doit être le nom de cet auteur ou y faire allusion.

7° ***Regimen sanitatis compositum seu ordinatum ab Arnaudo de Villa nova omnium medicorum nunc viventium gemma.***

8° *Liber de ferculis et condimentis translatus in veneciis a magistro Jambolino Cremonensi in arabico in latinum, extractus ex libro Gege filii Algazaelis intitulato de cibis et medicinis simplicibus et compositis.*

Evidemment, en étudiant ces livres de cuisine, on ajouterait des pages bien curieuses à l'ouvrage de Legrand d'Aussy.

Quant au *Regimen sanitatis*, rien de plus répandu à cette époque que cet ouvrage du célèbre Arnaud de Villeneuve, rien de plus fréquemment reproduit lors de la découverte de l'imprimerie.

Enfin, Pierre de Crescens, ou Crescenzi, né à Bologne en 1230, passe pour le restaurateur de l'agriculture en Italie. Ses douze livres, *Ruralium commodorum*, ont été fréquemment réimprimés à la fin du xve siècle et au commencement du xvie; et, en 1486, Antoine Vérard en publiait une traduction française d'après un manuscrit ayant appartenu à Charles V, et dès lors probablement faite par ses ordres.

24. *(N° 8 de l'envoi.)* Supplément latin, n° 22. Un volume in-folio sur parchemin, contenant le *Vocabulaire de Papias* et les règles de ce grammairien extraites de Priscien.

25. *(N° 13 de l'envoi.)* Supplément latin, n° 10. Un volume in-folio renfermant les dix premiers livres du *Reductorum morale* de Pierre le Bercheur ou Berchoir.

Ce livre, imprimé en 1474 à Strasbourg, à Ulm et à Deventer, serait-il le même, ainsi que l'ont semblé croire les auteurs de la *Biographie universelle*, que le *Repertorium* ou *Dictionnarium morale utriusque testamenti*, dont un manuscrit a été décrit n° 14?

26. *(Nº 16 de l'envoi.)* Supplément latin, nº 15. Un volume in-folio sur parchemin, écriture italienne du XIVᵉ siècle, contenant les neuf livres de ***Valere Maxime.***

27. *(Nº 17 de l'envoi.)* Supplément latin, nº 29. Un volume in-folio sur parchemin, écriture de la fin du XIVᵉ siècle, contenant les sept livres de l'histoire de ***Paul Orose.***

28. *(Nº 19 de l'envoi.)* Supplément latin, nº 19. Un volume in-folio sur parchemin, contenant, comme celui nº 15, la ***Consolation de la philosophie,*** de Boëce, avec le commentaire de Nicolas Treveth.

29. *(Nº 10 de l'envoi.)* Supplément latin, nº 152. Un volume in-4º sur parchemin, renfermant le ***Tractatus de proprietatibus rerum.*** (*V.* nº 13.)

Tel était le petit nombre d'ouvrages mis par le duc Jean à la disposition de ses chanoines, et dont une bulle du pape interdisait le déplacement, sous peine d'excommunication. Ce serait bien peu de chose aujourd'hui, mais c'était beaucoup pour

le temps; mais c'était même assez pour raviver l'étude, soit des lettres sacrées, soit de la grammaire, soit des connaissances utiles en médecine, en agriculture et en économie domestique.







TABLE

—





ACHEVE D'IMPRIMER

POUR LA PREMIERE FOIS A EVREUX

LE XXXI MARS M D CCC LX

PAR A. HERISSEY

POUR A. AUBRY, LIBRAIRE

A PARIS



Collated = Perfect 2 items in One Vol.
Gray






Minnesota Library Access Center
9 ZAR10 D07 S04 TIL